

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Page 215 comporte une numérotation fautive: p. 115.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

VOL. IX.

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

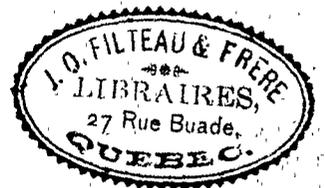
PROVINCE DU CANADA.



SON EXCELLENCE LE TRES-HONORABLE JAMES BRUCE,
COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE,
GOUVERNEUR-GENERAL,
Etc., Etc., Etc.

ÉTANT LA TROISIÈME SESSION DU TROISIÈME PARLEMENT PROVINCIAL,
1850.

VOLUME IX.



IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,
TORONTO.

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,—TORONTO.

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU } ELGIN ET KINCARDINE.
Canada. }

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du Canada, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de Montréal, qui devait commencer et être tenue le cinquième jour de juillet maintenant prochain, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le trentième jour du mois de mai dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au cinquième jour du mois de juillet maintenant prochain, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre cité de Montréal. Sachez donc maintenant que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets,

nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre dite cité de Montréal, jeudi, le neuvième jour d'août prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, James, comte d'Elgin et Kincardine, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'Amérique-Britannique du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de Montréal, dans notre dite province, ce trentième jour de juin, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

Province

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU }
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi., etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le neuvième jour d'août courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le trentième jour du mois de juin dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au neuvième jour du mois d'août courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre cité de *Montréal* : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre dite cité de *Montréal*, jeudi, le treizième jour de septembre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de

l'*Amérique-Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef, dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Montréal*, dans notre dite province, ce quatrième jour d'août, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU }
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi., etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'icelles pourront concerner,—

SALUT :

PROCLAMATION.

Robt. Baldwin, } **A**TTENDU qu'à la session
Proc. Gén. } du parlement de notre province du *Canada*, tenu dans la cité de *Montréal*, dans notre dite province, le dix-huitième jour de janvier, en l'année de notre Seigneur mil huit cent quarante-neuf, et prorogé le trentième jour de mai alors suivant, dans la douzième année de notre règne, un certain bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de l'union de *Toronto*, *Simcoe* et le lac "*Huron*," a été passé par le conseil législatif et l'assemblée législative, et a été, lors de la prorogation de la dite session, le trentième jour de mai susdit, présenté à notre député gouverneur

Proclamation du 29 août, annonçant la sanction royale au bill du chemin de fer d'union de Toronto et du lac Huron.

gouverneur de notre dite province pour recevoir notre sanction. Et attendu qu'en vertu de l'autorité dont il était investi par un certain instrument ou commission émané de notre gouverneur de notre dite province à cet effet, portant la date de *Monklands*, dans notre dite province, le dit trentième jour de mai, choisissant, députant, substituant et nommant le dit député gouverneur pour exercer, remplir et exécuter, durant le plaisir de notre dit gouverneur, certains pouvoirs, fonctions et autorités du dit gouverneur, et entre autres, spécialement, de réserver le dit bill à notre sanction, notre dit député gouverneur a, là et alors, réservé le dit bill à notre sanction comme notre dit gouverneur pouvait légalement le faire sous et en vertu de l'autorité dont notre dit gouverneur est investi par un certain acte du parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la session tenue dans la troisième et la quatrième années de notre règne, intitulé : "Acte pour réunir les provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le gouvernement du Canada." Sachez maintenant, que le dit bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *l'union de Toronto, Simcoe* et lac *Huron*," nous ayant été soumis en conseil, le trentième jour de juillet maintenant dernier, il nous a plu lui donner notre sanction ; et par les présentes et suivant les dispositions du dit acte du parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la troisième et quatrième années de notre règne, nous sanctionnons le dit bill ; ce dont nos dévoués sujets, et tous ceux que ces présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance, et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique-Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur-en-chef de nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Île du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Montréal*, dans notre dite province, ce vingt-neuvième jour d'août, dans l'année

de notre Seigneur, mil huit cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

J. LESLIE,

Secrétaire.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU } *ELGIN* ET *KINCARDINE*.
Canada. }

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le treizième jour de septembre courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le quatrième jour du mois d'août dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au treizième jour du mois de septembre courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre cité de *Montréal* : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en
notre

Proclamation
du 10 septem-
bre, continuant
le parlement
au 13 octobre,
1849.

notre dite cité de *Montréal*, samedi, le treizième jour d'octobre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique-Britannique* du *Nord*, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Montréal*, dans notre dite province, ce dixième jour de septembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE
DU
Canada. } *ELGIN ET KINCARDINE*.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos

chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le treizième jour d'octobre courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le dixième jour du mois de septembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au treizième jour du mois d'octobre courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre cité de *Montréal*: Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre dite cité de *Montréal*, lundi, le dix-neuvième jour de novembre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

Proclamation
du 10 octobre,
continuant le
parlement au
19 novembre
1849.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique* du *Nord*, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Montréal*, dans notre dite province, ce dixième jour d'octobre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit

huit cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre.

FELIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU } ELGIN ET KINCARDINE.
Canada. }

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'icelles pourront concerner,—

SALUT :

PROCLAMATION.

Robt. Baldwin, }
Proc. Gén. } ATTENDU qu'à une session de notre parlement provincial de notre province du Canada, tenue en notre cité de Montréal, dans notre dite province, dans la dixième et la onzième années de notre règne, un certain bill portant, parmi les actes de la dite session, le numéro quarante-trois, et intitulé : " Acte pour définir les limites de la ville de Bytown, pour y établir un " conseil de ville, et pour d'autres fins," a été passé par le conseil législatif et l'assemblée législative de notre dite province, et sanctionné en notre nom par notre gouverneur-général de notre dite province : Et attendu que suivant les dispositions d'un certain acte de notre parlement impérial de notre Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé dans la session de notre dit parlement, tenue à Westminster, dans la troisième et la quatrième années de notre règne, portant parmi les actes publics

généraux de la dite session en dernier lieu mentionnée, le chapitre trente-cinq, et intitulé : " Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada," une copie authentique du dit bill a dûment été transmis au très honorable Henry, comte Grey, notre principal secrétaire d'état pour l'administration des affaires de nos colonies, et a été par lui reçue à notre département d'état pour l'administration des dites affaires, le trentième jour de septembre de l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-sept, comme il appert pleinement par le certificat portant la signature et le sceau du dit Henry, comte Grey : Et attendu que le dit bill nous ayant été soumis dans notre conseil privé, nous avons jugé à propos, par un ordre en conseil, portant la date à notre cour, à Osborne House, Isle de Wight, le dix-huitième jour de juillet dernier, et dans le cours des deux années après que le dit bill a été reçu par notre dit principal secrétaire d'état susdit, de déclarer notre désaveu du dit bill : Sachez maintenant que nous avons en la manière susdit déclaré, et par ces présentes déclarons notre désaveu du dit bill, et qu'à compter de ce jour le dit bill cessera, se terminera, et sera absolument nul et de nul effet, à toutes fins et intentions quelconques. Ce dont tous nos dévoués sujets et tous ceux que ces présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance, et de ce conduire en conséquence.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province du Canada : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, James, comte d'Elgin et Kincardine, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de Montréal, dans notre dite province, ce douzième jour d'octobre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent

cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

J. LESLIE,

Secrétaire.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU } ELGIN ET KINCARDINE.
Canada. }

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le dix-neuvième jour du mois de novembre courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le dixième jour du mois d'octobre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au dix-neuvième jour du mois de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus et étiez enjoins d'être présents en notre cité de *Montréal* : Et attendu que dans et par un acte du parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, fait et passé dans la session tenue dans les troisième et quatrième années de notre règne, et intitulé : "Acte pour réunir " les provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, " et pour le gouvernement du *Canada*," il est entre autres choses statué, qu'il sera loisible

au gouverneur de notre province du *Canada*, pour le temps d'alors, de fixer tel endroit ou tels endroits dans aucune partie de notre dite province, et tels temps pour tenir la première et toute autre session du conseil et de l'assemblée législative de notre dite province, qu'il jugera à propos, et tels temps et endroits, subseqüemment changer et varier, ainsi qu'il paraîtra à notre dit gouverneur plus à propos ou plus convenable, à la commodité ou au bien public, donnant avis suffisant à cet effet, ainsi qu'il apparaîtra par le dit acte, y faisant référence plus particulièrement : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre cité de *Toronto*, lundi, le vingt-quatrième jour du mois de décembre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique* du *Nord*, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce quatorzième jour de novembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

Proclamation du 14 novembre, continuant le parlement au 24 décembre 1849.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE
DU
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

VICTORIA, par la grâce de **DIEU**, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'icelles pourront concerner, —

SALUT :

PROCLAMATION.

L. H. LaFontaine, } **ATTENDU** qu'à une
Proc. Gén. } session du parlement de notre province du *Canada*, tenue en la cité de *Montréal*, dans notre dite province, le dix-huitième jour de janvier mil huit cent quarante-neuf, et prorogée le trentième jour de mai alors suivant, dans la douzième année de notre règne, un certain bill, intitulé : "Acte pour abroger un certain acte y mentionné, et pour établir de meilleures dispositions pour la naturalisation des aubains," et un certain autre bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont suspendu de *Queenston*," et un certain autre bill, intitulé : "Acte pour assurer les titres à des biens-fonds de certaines personnes naturalisées en vertu du statut du *Bas-Canada*," (1^{re} *Guillaume* quatre, chapitre "cinquante-trois,") ont été passés par le conseil législatif et l'assemblée, et ont été, lors de la prorogation de la dite session, le trentième jour de mai susdit, présentés à notre député-gouverneur de notre dite province pour notre assentiment à iceux ; et attendu qu'en vertu de l'autorité dont il était revêtu à cet effet, par et en vertu d'un certain instrument ou commission émané par notre gouverneur de notre dite province, portant date à *Monklands*, dans notre dite province, le dit trentième jour de moi, assignant, députant, substituant et nommant le dit député-gouverneur pour exercer, remplir et exécuter, sous le bon plaisir de notre dit gouverneur, certains pouvoirs, fonc-

tions et autorités du dit gouverneur, et entre autres, spécialement de réserver les dits bills pour pour la signification de notre plaisir sur iceux, notre dit député gouverneur réserva alors et là les dits bills pour la signification de tel plaisir, comme il était loisible à notre dit gouverneur de le faire dans sa discrétion par et en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain acte du parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la session tenue dans les troisième et quatrième années de notre règne, intitulé : "Acte pour réunir les province du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le gouvernement du *Canada*:" Maintenant sachez que les dits trois bills, savoir, le dit bill, intitulé : "Acte pour abroger un certain acte y mentionné, et pour établir de meilleures dispositions pour la naturalisation des aubains : " et le dit bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont suspendu de *Queenston* : " et le dit bill, intitulé : "Acte pour assurer les titres à des biens-fonds de certaines personnes naturalisées en vertu du statut du *Bas-Canada*," (1^{re} *Guillaume* quatre, chapitre cinquante-trois,) nous ayant été soumis en conseil le sixième jour d'octobre maintenant dernier, il nous a plu donner à iceux, et par ces présentes, et en vertu des dispositions du dit acte du parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la session susdite tenue dans les troisième et quatrième années de notre règne, nous donnons notre assentiment aux dits bills, et à tous et chacun d'eux. Ce dont nos sujets dévoués, et tous ceux que ces présentes pourront concerner sont requis de prendre connaissance, et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique* du *Nord*, et capitaine général et gouverneur-en-chef dans et sur nos province du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite

Proclamation du 23 novembre, annonçant la sanction royale aux

Bill de la naturalisation des aubains,

Bill du pont suspendu de *Queenston*, et

Bill des titres de certaines personnes naturalisées B.-C.

dite province, ce vingt-troisième jour de novembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

J. LESLIE,

Secrétaire.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU } ELGIN ET KINCARDINE
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Toronto*, qui devait commencer et être tenue le vingt-quatrième jour du mois de décembre courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le quatorzième jour du mois de novembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au vingt-quatrième jour du mois de décembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de *Toronto* : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécu-

tif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre cité de *Toronto*, vendredi, le vingt-cinquième jour du mois de janvier prochain, mil huit cent cinquante, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amerique Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce vingt-deuxième jour de décembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

Proclamation du 22 décembre, continuant le parlement au 25 janvier 1850.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU } *ELGIN ET KINCARDINE.*
Canada. }

(L. S.)

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Toronto*, qui devait commencer et être tenue le vingt-cinquième jour du mois de janvier courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le vingt-deuxième jour du mois de décembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au vingt-cinquième jour du mois de janvier courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de *Toronto* : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre cité de *Toronto*, mercredi, le vingt-septième jour du mois de février prochain, mil huit cent cinquante, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles

fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur-en-chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce dix-neuvième jour de janvier, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU } *ELGIN ET KINCARDINE.*
Canada. }

(L. S.)

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Toronto*, qui devait commencer et être tenue

tenue le vingt-septième jour du mois de février courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

Proclamation
du 23 février,
continuant le
parlement au
3 avril 1850.

ATTENDU que le dix-neuvième jour du mois de janvier dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au vingt-septième jour du mois de février courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de *Toronto* : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre cité de *Toronto*, mercredi, le troisième jour du mois d'avril prochain, mil huit cent cinquante, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique-Britannique* du *Nord*, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce vingt-troisième jour de février, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU } ELGIN ET KINCARDINE.
Canada. }

(L. S.)

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi., etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Toronto*, qui devait commencer et être tenue le troisième jour du mois d'avril prochain, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le vingt-troisième jour du mois de février dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au troisième jour du mois d'avril prochain, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de *Toronto* : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre cité de *Toronto*, mercredi, le huitième jour du mois de mai prochain, mil huit cent cinquante, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

Proclamation
du 30 mars,
continuant le
parlement au 8
mai 1850.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de

notre

notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce trentième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU } ELGIN ET KINCARDINE.
Canada. }

(L. S.)

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de

Toronto, qui devait commencer et être tenue le huitième jour du mois de mai prochain, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'assemblée de notre parlement provincial se trouve prorogée au huitième jour de mai prochain, néanmoins, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau, à mardi, le quatorzième jour de mai prochain, de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus et obligés de paraître le dit huitième jour de mai prochain, et nous voulons qu'en conséquence, vous et chacun de vous, soyez entièrement déchargés à cet égard ; vous commandant, et par ces présentes enjoignant chacun de vous et tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en notre dite cité de *Toronto*, mardi, le quatorzième jour de mai prochain, pour la dépêche des affaires, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de DIEU, en notre dit parlement provincial, pourront, par le conseil commun de notre dite province, être ordonnées.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique-Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce sixième jour d'avril, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

Proclamation
du 6 avril,
convoquant le
parlement pour
le 14 mai 1850.

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

MARDI, le quatorzième jour de mai, dans la treizième année du règne de notre souveraine dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, protectrice de la foi, étant la troisième session du troisième parlement provincial du *Canada*, tel que continué par diverses prorogations jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la chambre du conseil législatif, dans l'édifice du parlement, dans la cité de *Toronto*, ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Jameson,
DeBlaquière,
Fraser,
Crooks,
Fergusson,
Moore,
Goodhue,
Sherwood,
Wilmer,
Irving,

Les honorables Messieurs

J. Morris,
Gordon,
Matheson,
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Crane,
Mills.

Son excellence le très-honorable *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier de l'ordre très-ancien et très-noble du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef, dans et sur les provinces du *Canada*, de *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Île du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, étant assis dans le fauteuil sur le trône,

l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'assemblée qu'il est du plaisir de son excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette chambre.

Laquelle étant venue :

Il a plu à son excellence le gouverneur-général d'ouvrir la session par un discours gracieux aux deux chambres :—

Discours d'ouverture.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

C'est avec beaucoup de regret que j'ai à vous annoncer la mort de la Reine douairière, princesse qui, par ses nombreuses vertus, s'était rendue chère à toutes les classes des sujets de sa majesté.

Les événements de l'année dernière, et la nécessité qui est survenue de préparer un local convenable pour les sessions du parlement, m'ayant imposé le devoir de considérer, pendant la vacance, le sujet important qu'embrassait l'adresse de la chambre d'assemblée de la dernière session, touchant les lieux où la législature devait à l'avenir tenir ses sessions, j'ai jugé à propos, après mûre délibération, de donner effet à la demande contenue dans cette adresse en vous convoquant dans ce lieu.

Les changements importants récemment introduits dans les lois de navigation impériales, et les améliorations effectuées dans les canaux provinciaux, tendront, j'espère, à avancer beaucoup les intérêts commerciaux de la province, et à diriger vers la voie du *St. Laurent* une partie considérable de l'émigration de l'*Europe* à ce continent.

C'est

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai à vous informer que des avis récents d'*Angleterre* indiquent une amélioration marquée dans la valeur des effet canadiens sur le marché britannique. Vos délibérations, j'en suis certain, auront l'effet d'aviver cette confiance renaissante.

Je sens toute l'importance qu'il y a, pour ces colonies, de placer le commerce entre les provinces britanniques de l'*Amérique du Nord* sur le pied de la plus entière liberté.

Je suis, pendant la vacance, entré en communication sur ce sujet avec les lieutenants-gouverneurs de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et avec le gouverneur de *Terre-Neuve*. Je recommande à votre considération la convenance de donner au gouvernement les pouvoirs nécessaires, pour le mettre en état de répondre avec libéralité aux avances des sœurs colonies.

L'acte passé pendant la dernière session pour l'établissement du libre échange entre le *Canada* et les *Etats-Unis*, de certains articles du crû de chaque pays, n'est pas encore entré en opération. J'apprends qu'une mesure correspondante est maintenant sous la considération du congrès des *Etats-Unis*.

Un acte passé pendant la dernière session du parlement impérial transfère aux autorités provinciales, l'entier contrôle des postes intérieures dans l'*Amérique-Britannique du Nord*. Je n'ai aucun doute de votre disposition à adopter toutes mesures ultérieures nécessaires de la part de la législature canadienne pour assurer aux habitants de ces provinces les avantages d'un tarif postal peu coûteux et uniforme.

Vous serez probablement appelés de nouveau à considérer la convenance d'augmenter la représentation parlementaire de la province.

Il sera soumis à votre considération une mesure basée sur le rapport des commissaires nommés pour s'enquérir sur la direction, discipline et régie du pénitencier provincial. La richesse et la population croissantes de la province, et l'aversion que soulève de plus en plus la peine capitale, font qu'il est devenu de la plus haute importance de donner au système de discipline établi dans le pénitencier et pri-

sons de la province toute l'efficacité possible pour la prévention du crime et la réforme des criminels.

Je mettrai devant vous des communications des commissaires de sa majesté pour l'encouragement de l'exposition de l'industrie de toutes les nations, qui doit avoir lieu à *Londres* en 1851, lesquelles m'ont été transmises par le principal secrétaire d'état pour les colonies; je crois pouvoir exprimer l'espoir que l'industrie et les productions du *Canada* seront convenablement représentés en cette intéressante occasion.

En conformité de l'acte de la dernière session, la pratique et la procédure de la cour de chancellerie, dans le *Haut-Canada*, ont été mises sur un pied amélioré, propre à faciliter les affaires de la cour, et à diminuer les frais pour les plaideurs. Je ferai mettre devant vous copies des règles qui ont été promulguées pour cette fin.

Je recommanderais, comme d'une importance analogue, sinon égale, de prendre en considération la juridiction et la pratique des cours inférieures dans cette dernière partie de la province, dans la vue d'en étendre la sphère d'utilité, et de diminuer autant que possible les frais de justice.

Les institutions municipales et la construction de prisons et de cours de justice dans le *Bas-Canada*, ainsi que les lois pour le choix et le rapport des jurés, et celles pour l'imposition de la propriété pour fins locales dans le *Haut-Canada*, sont au nombre des sujets qui ne peuvent manquer d'engager votre attention.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je ferai mettre devant vous les comptes publics et le budget pour l'année courante.

Je recommande à votre attention une enquête sur les revenus et les dépenses de la province.

Je compte sur votre bonne volonté à voter les subsides nécessaires pour le service public et pour le maintien du crédit provincial.

Honorables Messieurs et Messieurs,

J'ai cru qu'il était de mon devoir, dans l'exercice de la prérogative dont je suis revêtu, de manifester

manifestar la désapprobation de sa majesté, contre la marche suivie par des personnes tenant des commissions sous le bon plaisir de la couronne, qui ont formellement avoué le désir d'amener la séparation de cette province de l'empire dont elle fait partie.

Les vues qu'ont émises ces personnes et ceux qui agissent avec elles ne trouvent pas d'écho, j'ai lieu de le croire, chez aucune partie considérable des sujets canadiens de sa majesté.

La grande majorité du peuple de la province a donné, en cette occasion, des preuves non équivoques de loyauté envers la Reine, et d'attachement pour la connexion avec la *Grande-Bretagne*.

C'est de leur propre parlement qu'ils attendent le redressement des griefs dont l'existence pourra être démontrée, et l'adoption des mesures d'amélioration propres à amener leur bonheur et leur prospérité.

J'ai l'assurance que vos actes justifieront la confiance qu'ils ont placée dans la sagesse du parlement, et que, tout en ne ménageant aucunement les abus, vous ne troquerez pas contre des innovations, des droits chers aux sujets britanniques, ni n'abjurerez ces principes de bonne foi, de morale et de la liberté constitutionnelle, au respect scrupuleux desquels la *Grande-Bretagne* doit, avec la grâce de Dieu, d'avoir échappé sans atteinte à beaucoup de périls.

Il a plu à son excellence le gouverneur-général de se retirer, et l'assemblée législative s'en est allée.

Les honorables MM. *Jameson* et *Sherwood* se sont approchés, séparément, de la table, et ont prêté et soucrit le serment prescrit par la loi, lequel leur a été administré par *John F. Taylor*, aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le grand sceau pour administrer le serment aux membres de la législature.

PRIERES.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie* a présenté à la chambre un bill, intitulé : "Acte relatif aux écoles élémentaires."

Le dit bill a été lu la première fois, *pro forma*.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de son excellence prononcé du trône, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que cinq cents copies du discours de son excellence le gouverneur-général soient imprimées dans les deux langues, pour l'usage des membres.

Ordonné, que l'honorable Orateur et les honorables MM. *Crooks*, *Gordon*, *J. Morris*, *Bourret* et *Ross*, forment un comité pour faire rapport sur les ouvrages qui ont été faits dans cette partie de l'hôtel du parlement destinée à recevoir les membres et les officiers du conseil législatif.

Ordonné, que tous les membres présents ce jour forment un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette chambre et les privilèges du parlement ; leurs honneurs, ou cinq d'entre eux, s'assembleront demain, à dix heures du matin, dans la chambre du conseil législatif, et chaque lundi suivant, et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, que les honorables MM. *Ferguson*, *J. Morris*, *Matheson*, *Ross* et *Mills*, forment un comité pour surveiller les impressions de cette chambre pendant la présente session.

Ordonné, que l'assistant greffier de cette chambre ait ordre d'ouvrir un compte avec le maître de poste pour le port des lettres reçues ou envoyées par les membres, et d'en inclure le montant dans les comptes contingents.

Ordonné, que les honorables MM. *Fraser*, *Crooks*, *Goodhue*, *Irving*, *J. Morris*, *Gordon* et *Bourret*, forment un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du conseil législatif pour la présente session.

Il a été proposé que les honorables Messieurs *Jameson*, *DeBlaquière*, *Fergusson*, *Moore* et *Morris*, forment un comité pour examiner et perfectionner les journaux de la présente et des sessions précédentes du parlement provincial.

Objection

Son excellence se retire.

Certains membres prêtent serment.

Bill des écoles.

Objection étant faite à la dite motion,

Amendement
proposé.

Il a été proposé, en amendement, de retrancher "Jameson," et d'insérer "Boulton" à la place.

Objection étant aussi faite à la dite motion,

Rejeté.

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Lois expiran-
tes.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un rapport au greffier en loi sur les lois expirantes.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

Discours d'ou-
verture.

Ordonné, que la chambre prenne en considération le discours de son excellence le gouverneur-général, jeudi prochain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 15me mai 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les Honorables Messieurs

De Blaquièrre,
Fraser,
Crooks,
Fergusson,
M^r Kay,
Moore,
Goodhue,
Irving,
J. Morris,

Les Honorables Messieurs.

Gordon,
Mutheson,
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Mills.

PRIERES :

L'honorable M. Taché a présenté une pétition du révérend A. Racine et autres, de Stan-

Stanford.
Rév. A. Racine
et autres :

fold, demandant une allocation pour améliorer le chemin du domaine ;

Aussi une pétition de V. Guillet et autres, demandant que les pouvoirs dont la ci-devant corporation de la commune des *Trois-Rivières* était revêtue, soient accordés à la municipalité ;

Communes
des Trois-Ri-
vières,
V. Guillet et
autres ;

Et aussi, une pétition de la municipalité des *Trois-Rivières*, demandant que les pouvoirs dont la ci-devant corporation était revêtue lui soient accordés, et pour autres objets.

Municipalité
des Trois-Ri-
vières.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition de la corporation du collège de *L'Assomption*, demandant une allocation ;

Collège de
L'Assomption ;

Aussi, une pétition de l'honorable E. Mayrand et autres, habitants et francs tenanciers de la paroisse de la *Rivière-du-Loup*, demandant une allocation pour réparer un certain pont ;

Rivière du
Loup.
L'hon. E.
Mayrand, et
autres ;

Aussi, une pétition de Louis Comte, de la cité de *Montréal*, demandant un acte pour le mettre en état d'être remboursé d'une somme d'argent qui lui est due par la fabrique de la paroisse de *St. Edouard* ;

Louis Comte,
de Montréal.

Et aussi, une pétition de J. L. De Martigny et autres, demandant que les quatrième, cinquième, sixième et septième rangs du township d'*Upton*, soient annexés au district de *Montréal*, pour les fins judiciaires.

Upton.
J. L. de Mar-
tigny et autres.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de John C. Becket, de *Montréal*, imprimeur, demandant à être indemnisé de certaines pertes qu'il a encourues en conséquence du délai inévitable qu'on a mis à lui fournir les moyens de commencer l'impression des journaux de la dernière session.

J. Becket, de
Montréal.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Moore a présenté une pétition du ministre, des marguilliers et de la congrégation de l'église d'*Angleterre* dans le township de *Stanbridge*, dans le comté de *Missisquoi*, demandant que l'actroi annuel accordé à *Bishop's College* soit augmenté.

Stanbridge.
Bishop's col-
lege.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable

Baptêmes, etc.,
de Montréal,
Québec et
Trois-Rivières.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Montréal*, pour l'année 1849; et un retour supplémentaire pour les années 1847 et 1848: et aussi, de semblables retours pour les districts de *Québec* et des *Trois-Rivières*, pour l'année 1849.

Ordonné qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettres Z.Z.*)

Comptes de la
Trinité, Qué-
bec.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre les comptes de la maison de la Trinité de *Québec*, jusqu'au 31 mai 1849.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre D.*)

Comité de la
bibliothèque.

Ordonné, qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour examiner et faire rapport sur l'état et la condition de la bibliothèque.

Ordonné, que le comité soit composé des des honorables messieurs *DeBlaquière*, *J. Morris*, *Gordon*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Comité sur les
arrangements
intérieurs.
Membre ajouté.

Ordonné, que l'honorable M. *DeBlaquière* soit ajouté au comité spécial nommé hier pour faire rapport sur les dispositions intérieures de cette partie de la bâtisse du parlement destinée à la réception des membres et des officiers du conseil législatif, et

Instructions
données à do.

Ordonné, qu'il soit donné instruction au comité dernièrement mentionné de s'enquérir si l'on a fait choix d'un local propre et convenable pour une bibliothèque, et faire rapport à cet égard.

Ecoles et Mu-
nicipalités.
Municipalité
de York.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition du conseil municipal du comté de *York*, demandant qu'il soit fait certains amendements aux actes des écoles et des municipalités.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Rivière du
Loup. A. De-
sauniers et au-
tres;

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition d'*Alexis Desautiers* et autres, de *St. Antoine* de la *Rivière du Loup*, demandant une allocation pour ériger un pont sur la *Rivière-du-Loup*, dans le district des *Trois-Rivières*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de l'association des mines de *Québec* et du *Lac Supérieur*, demandant à être indemnisée de certaines pertes par elle encourues en conséquence des déprédations que les sauvages et les métis ont commis sur ces établissements; aussi, à être protégée et maintenue dans la possession de sa propriété; et aussi, qu'une certaine somme d'argent lui soit avancée par forme d'emprunt pour la mettre en état de continuer ses travaux.

Mines de Qué-
bec et du Lac
Supérieur;

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer du *Great Western*, demandant une acte pour modifier la charte de la dite compagnie.

Compagnie du
Great Wes-
tern.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Gordon* a présenté une pétition du conseil municipal provisoire du comté de *Kent*, demandant que l'acte des conseils municipaux soit modifié de manière à pourvoir à la perception des impôts dans le cas où les terres imposées sont inoccupées.

Impôts sur les
terres.
Municipalité
de Kent.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Jeu*di*, 16me mai, 1850.

Les membres assemblés ont été,—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur.

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

<i>Jameson,</i>	<i>J. Morris,</i>
<i>DeBlaquière,</i>	<i>Gordon,</i>
<i>Frascr,</i>	<i>Matheson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Boulton,</i>
<i>McKay,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Moore,</i>	<i>Leslie,</i>
<i>Goodhue,</i>	<i>Bourret,</i>
<i>Sherwood,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Widmer,</i>	<i>Mills.</i>
<i>Irving,</i>	

PRIERES.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *Henry Le Mesurier* et autres, de *Québec*, demandant un acte d'incorporation les autorisant à construire un chemin de fer depuis la *Pointe-Levy* jusqu'aux frontières entre le *Canada* et le *Nouveau-Brunswick* ;

Chemin de fer du Nouveau-Brunswick.
H. Le Mesurier et autres, de Québec ;

Et aussi, une pétition de *Jean Langevin*, de la cité de *Montréal*, exposant sa réclamation contre la ci-devant municipalité du district de *Québec*, et demandant qu'il soit adopté des mesures législatives à cet égard.

Langevin, de Montréal.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition des municipalités des comtés réunis de *Wentworth* et *Halton*, demandant que la charge de surintendant en chef de l'éducation rentre dans les attributions de quelque département du gouvernement.

Surintendant de l'éducation. Municipalités de Wentworth et Halton.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend *E. Le Blond* et autres, de la paroisse de *St. Raphaël* de l'*Ile Bizard*, demandant qu'il soit passé des règlements au sujet des auberges et des licences d'aubergistes ;

Intempérance. Rév. E. Le Blond et autres, de l'Ile Bizard.

Et aussi, une pétition du révérend *Jean Baptiste St. Germain*, curé de la paroisse de *St. Laurent*, demandant une allocation pour

Forme modèle. Rév. J. B. St. Germain, de St. Laurent.

l'établissement d'une ferme modèle, d'une école normale et d'une maison d'industrie.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Moore* a présenté une pétition de la municipalité de *Portneuf*, demandant l'abrogation de l'acte 10 et 11 Vict. chap. 7, relatif aux municipalités dans le *Bas-Canada*, et la remise en vigueur de l'acte 8 Vict. chap. 40, avec certaines modifications ;

Abrogation de la 10 et 11 Vict. c. 7. Municipalité de Port Neuf ;

Et aussi, une pétition d'*O. Rémond* et autres, pilotes licenciés pour la navigation du fleuve *St. Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, demandant un acte d'incorporation sous le contrôle, comme ci-devant, de la maison de la *Trinité de Montréal*.

Pilotes de Montréal. O. Rémond et autres.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition d'*Edouard Morin* et autres, de la paroisse de *St. Casimire*, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *St. Anne* ;

Pont. Rivière St. Anne. E. Morin et autres, de St. Casimire ;

Et aussi, une pétition de la municipalité des comtés réunis de *Wentworth* et *Halton*, demandant que le fonds social de la compagnie du chemin de *Guelph* et *Dundas* soit augmenté.

Chemin de Guelph et Dundas, comtés de Wentworth et Halton .

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Goodhue* a présenté une pétition des municipalités des comtés réunis de *Wentworth* et *Halton*, demandant que les terres réservées pour la dotation des rectories soient vendues, et que les deniers provenant de telle vente, ainsi que les revenus produits par la disposition des réserves du clergé soient employés sans réserve à l'avancement de l'éducation.

Rectories. Comités de Wentworth et Halton.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ordonné, que le comité chargé de s'enquérir de l'état de la bibliothèque, soit autorisé à examiner et réviser, (s'il est jugé nécessaire,) les règles et ordres permanents de cette chambre, et

Instructions au comité sur la bibliothèque.

Ordonné, qu'il soit donné instruction au dit comité d'aviser au meilleur mode à suivre pour remplacer les livres détruits lors de l'incendie.
L'honorable

Rapport du bibliothécaire.

L'honorable M. Ross a présenté à la chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir appendice No. 1.)

Il a été proposé que cette chambre s'ajourne maintenant à loisir.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative ; et

La chambre s'est ajournée à loisir en conséquence.

Quelque temps après la chambre s'est remise.

La chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du discours de son excellence, prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

Lequel étant lu par le greffier,

Il a été proposé de résoudre,—

Qu'il soit présenté une humble adresse à son excellence le gouverneur-général, pour remercier son excellence de son discours gracieux, prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session du parlement.

Pour assurer son excellence que cette chambre se joint cordialement à elle pour regretter profondément la mort de la reine douairière, princesse qui, par ses nombreuses vertus, s'était rendue chère à toutes les classes des sujets de sa majesté.

Que cette chambre regrette que les événements de l'année dernière et la nécessité qui s'en est suivie de préparer un local convenable pour les sessions du parlement, aient obligé son excellence de considérer comment il serait plus à propos d'exercer la prérogative royale touchant les lieux où la législature devait s'assembler à l'avenir, dans l'intérêt du public en général.—Mais elle espère instamment que la détermination de son excellence, prise après mûre délibération, offrira tous les avantages anticipés par cette mesure.

Que cette chambre espère avec son excellence que les changements importants récemment introduits dans les lois de navigation impériales, et les améliorations effectuées dans les canaux provinciaux, tendront à avancer beaucoup les intérêts commerciaux de la province, et à diriger vers la voie du *St. Laurent* une partie considérable de l'émigration de l'*Europe* à ce continent.

Qu'elle apprend avec plaisir que des avis récents d'*Angleterre* indiquent une amélioration marquée dans la valeur des effets canadiens sur le marché britannique, et cette chambre est décidée, de son côté, à faire tous ses efforts pour ranimer cette confiance renaissante.

Que cette chambre, sentant combien il est important pour ces colonies, que le commerce entre les provinces britanniques de l'*Amérique du Nord* soit placé sur le pied de la plus entière liberté, se réjouit d'apprendre que son excellence s'est mise en communication sur ce sujet important, pendant la vacance, avec les lieutenants-gouverneurs de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et avec le gouverneur de *Terreneuve*, et s'empresse d'assurer à son excellence que cette chambre n'hésitera pas à lui confier les pouvoirs nécessaires pour la mettre en état de répondre avec libéralité aux avances des sœurs colonies.

Que cette chambre se réjouit d'apprendre qu'une mesure pour l'établissement du libre échange, entre le *Canada* et les *Etats-Unis*, de certains articles du crû de chaque pays, et correspondante à celle que la législature de cette province a passé à cet effet, pendant sa dernière session, est actuellement sous la considération du congrès des *Etats-Unis*.

Qu'elle apprend avec beaucoup de plaisir qu'un acte de la dernière session du parlement impérial transfère aux autorités provinciales l'entier contrôle des postes intérieures de l'*Amérique Britannique du Nord*, et qu'elle est prête à adopter toutes les mesures ultérieures nécessaires pour assurer aux habitants de ces provinces, les avantages d'un tarif postal peu coûteux et uniforme.

Que la question de l'augmentation de la représentation parlementaire de la province, ne manquera pas d'occuper toute notre attention, aussitôt qu'elle aura été soumise régulièrement à cette chambre.

Que cette chambre s'occupera attentivement de toute mesure qui pourra être soumise à sa considération

La chambre s'ajourne à loisir.

Discours de son excellence considéré.

Résolution pour une adresse.

considération, basée sur le rapport des commissaires nommés pour s'enquérir sur la direction, discipline et régie du pénitencier provincial, et elle conçoit que la richesse et la population croissantes de la province, et l'aversion que soulève de plus en plus la peine capitale, font qu'il est devenu de la plus haute importance de donner au système de discipline établi dans le pénitencier et prisons de la province, toute l'efficacité possible pour la prévention du crime et la réforme des criminels.

Elle recevra avec beaucoup de plaisir les communications des commissaires de sa majesté pour l'encouragement de l'exposition de l'industrie de toutes les nations, qui doit avoir lieu à *Londres* en 1851, et elle se flatte avec la plus entière confiance que le vœu de son excellence pour que l'industrie et les productions du *Canada* soient convenablement représentés en cette intéressante occasion, ne sera frustré.

Que cette chambre est bien aise d'apprendre que la pratique et la procédure de la cour de chancellerie dans le *Haut-Canada*, ont été mises sur un pied amélioré, propre à faciliter les affaires de la cour et à diminuer les frais pour les plaideurs.

Qu'elle ne manquera pas de prendre en sa sérieuse considération, comme d'une importance analogue, sinon égale, la juridiction et la pratique des cours inférieures dans cette dernière partie de la province, dans la vue d'en étendre la sphère d'utilité, et de diminuer autant que possible les frais de justice.

Que les institutions municipales et la construction de prisons et de cours de justice dans le *Bas-Canada*, ainsi que les lois pour le choix et le rapport des jurés, et celles pour l'imposition de la propriété pour fins locales dans le *Haut-Canada*, recevront aussi sa sérieuse attention.

Que cette chambre partage l'opinion de son excellence que, dans l'exercice de la prérogative dont elle est revêtue, il était de son devoir de manifester la désapprobation de sa majesté contre la marche suivie par des personnes tenant des commissions sous le bon plaisir de la couronne, qui ont formellement avoué le désir d'amener la séparation de cette province de l'empire dont elle forme partie.

Pour assurer son excellence que les vues émises par ces personnes et celles qui agissent

avec elles, ne trouvent d'écho chez aucune partie considérable des sujets canadiens de sa majesté.

Que la grande majorité du peuple de la province a donné au contraire, dans cette occasion, des preuves non équivoques de loyauté envers la Reine, et d'attachement pour la connexion avec la *Grande-Bretagne*.

C'est de son propre parlement que le peuple attend le redressement des griefs dont l'existence pourra être démontrée, et l'adoption des mesures d'amélioration propres à promouvoir son bonheur et sa prospérité.

Et la confiance qu'il a placée dans la sagesse du parlement, cette chambre en est assurée, sera pleinement justifiée: tout en déracinant les abus, il n'échangera pas contre des innovations, des droits chers aux sujets britanniques, et n'abjurera pas ces principes de bonne foi, de morale et de liberté constitutionnelle, au respect scrupuleux desquels la *Grande-Bretagne* doit, avec la grâce de Dieu, d'avoir échappé, sans atteinte, à des périls nombreux.

Les premier et second paragraphes de la dite résolution étant alors lus de nouveau séparément,

Il a été proposé qu'ils soient adoptés ;

Sur quoi, la question de concours a été mise sur iceux, et

Il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

Le troisième paragraphe de la dite résolution étant alors lu de nouveau,

Il a été proposé qu'il soit adopté ;

Objection étant faite à la dite motion,

Il a été proposé en amendement, qu'après le mot "général," dans la onzième ligne du dit paragraphe, le reste soit retranché, et d'insérer à la place ce qui suit: "et cette chambre doit exprimer son regret d'une manière toute particulière sur la détermination de son excellence d'éloigner le siège du gouvernement de la ville où les deux chambres de la législature l'avaient d'abord établi, et ce, en opposition au vote unanime de cette chambre contre cette translation, en autant qu'en cela son excellence renversait

renversait la décision des deux chambres du parlement sur une adresse d'une chambre seulement, et en opposition à l'adresse unanime de l'autre."

Objection étant aussi faite à la dite motion,

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été résolu dans l'affirmative.

Le dixième paragraphe et les suivants de la dite résolution étant alors lus de nouveau séparément,

Il a été proposé qu'ils soient adoptés.

Sur quoi, la question de concours a été mise sur iceux, et il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que les honorables MM. *DeBlaquière*, *Fergusson*, *Moore* et *J. Morris* forment un comité pour préparer un projet d'adresse fondée sur la résolution précédente.

L'honorable M. *DeBlaquière*, du dit comité, a fait rapport d'une adresse qu'il avait préparée comme suit :—

A son excellence le très-honorable *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier de l'ordre très-ancien et très-noble du chardon, gouverneur général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et capitaine général et gouverneur en chef, dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,—

Nous, les loyaux et fidèles sujets de sa majesté, le conseil législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, approchons humblement de votre excellence avec nos remerciements respectueux pour le discours gracieux de votre excellence prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session du parlement.

Nous assurons votre excellence que cette chambre se joint cordialement à votre excellence pour regretter profondément la mort de la Reine douairière, princesse qui, par ses nombreuses vertus, s'était rendue chère à toutes les classes des sujets de sa majesté.

Nous regrettons que les événements de l'année dernière et la nécessité qui s'en est suivie de préparer un local convenable pour les sessions du parlement, aient obligé votre excellence de considérer comment il serait plus à propos d'exercer la prérogative royale touchant les lieux où la législature devait s'assembler à l'avenir, dans l'intérêt du public en général, mais nous espérons instamment que la détermination prise par votre excellence, après mûre délibération, offrira tous les avantages anticipés par cette mesure.

Nous nous flattons avec votre excellence que les changements importants récemment introduits dans les lois de navigation impériales, et les améliorations effectuées dans les canaux provinciaux, tendront à avancer beaucoup les intérêts commerciaux de la province, et à diriger vers la voie du *St. Laurent* une partie considérable de l'émigration de l'*Europe* à ce continent.

Nous apprenons avec plaisir que des avis récents d'*Angleterre* indiquent une amélioration marquée dans la valeur des effets canadiens sur le marché britannique, et nous sommes décidés à faire tous nos efforts pour ranimer cette confiance renaissante.

Sentant combien il est important pour ces colonies, que le commerce entre les provinces britanniques de l'*Amérique Britannique du Nord* soit placé sur le pied de la plus entière liberté, nous nous réjouissons d'apprendre que votre excellence s'est mise en communication sur ce sujet, pendant la vacance, avec les lieutenants-gouverneurs de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et avec le gouverneur de *Terreneuve*, et nous nous empressons d'assurer à votre excellence que cette chambre n'hésitera pas à confier à votre excellence les pouvoirs nécessaires pour mettre votre excellence en état de répondre avec libéralité aux avances des sœurs colonies.

Nous nous réjouissons d'apprendre qu'une mesure pour l'établissement du libre échange, entre le *Canada* et les *Etats-Unis*, de certains articles

articles du crû de chaque pays et correspondante à celle que la législature de cette province, a passé à cet effet pendant sa dernière session, est actuellement sous la considération du congrès des *Etats-Unis*.

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir qu'un acte de la dernière session du parlement impérial, transfère aux autorités provinciales l'entier contrôle des postes intérieures de l'*A-mérique Britannique du Nord*, et nous sommes prêts à adopter toutes mesures ultérieures nécessaires pour assurer aux habitants de ces provinces les avantages d'un tarif postal peu coûteux et uniforme.

Nous assurons votre excellence que la question de l'augmentation de la représentation parlementaire de la province, ne manquera pas d'occuper toute notre attention aussitôt qu'elle nous aura été soumise régulièrement.

Nous nous occuperons attentivement de toute mesure qui pourra être soumise à notre considération basée sur le rapport des commissaires nommés pour s'enquérir sur la discipline, discipline et régie du pénitencier provincial, et nous concevons que la richesse et la population croissantes de la province, et l'aversion que soulève de plus en plus la peine capitale, font, qu'il est devenu de la plus haute importance de donner au système de discipline établi dans le pénitencier et prisons de la province, toute l'efficacité possible pour la prévention du crime et la réforme des criminels.

Nous recevons avec beaucoup de plaisir les communications des commissaires de sa majesté pour l'encouragement de l'exposition de l'industrie de toutes les nations qui doit avoir lieu à *Londres* en 1851, et nous nous flattons avec la plus entière confiance que le vœu de votre excellence pour que l'industrie et les productions du *Canada* soient convenablement représentés en cette intéressante occasion, ne sera pas frustré.

Nous sommes bien aise d'apprendre que la pratique et la procédure de la cour de chancellerie dans le *Haut-Canada*, ont été mises sur un pied amélioré, propre à faciliter les affaires de la cour et à diminuer les frais pour les plaideurs.

Nous ne manquerons pas de prendre en notre sérieuse considération comme d'une importance analogue, sinon égale, la juridiction

et la pratique des cours inférieures dans cette dernière partie de la province, dans la vue d'en étendre la sphère d'utilité, et de diminuer autant que possible les frais de justice.

Les institutions municipales et la construction de prisons et de cours de justice dans le *Bas-Canada*, ainsi que les lois pour le choix et le rapport des jurés, et celles pour l'imposition de la propriété pour des fins locales dans le *Haut-Canada*, recevront aussi notre sérieuse attention.

Nous partageons l'opinion de votre excellence que, dans l'exercice de la prérogative dont votre excellence est revêtu, il était du devoir de votre excellence de manifester la désapprobation de sa majesté contre la marche suivie par des personnes tenant des commissions sous le bon plaisir de la couronne, qui ont formellement avoué le désir d'amener la séparation de cette province de l'empire dont elle forme partie.

Nous assurons votre excellence que les vues émises par ces personnes et celles qui agissent avec elles, ne trouvent d'écho chez aucune partie considérable des sujets canadiens de sa majesté.

La grande majorité du peuple de la province a donné au contraire, dans cette occasion, des preuves non équivoques de loyauté envers la Reine, et d'attachement pour la connexion avec la *Grande-Bretagne*.

C'est de son propre parlement que le peuple attend le redressement des griefs dont l'existence pourra être démontrée, et l'adoption des mesures d'amélioration propres à promouvoir son bonheur et sa prospérité.

Et la confiance qu'il a placée dans la sagesse du parlement, nous en sommes assurés, sera pleinement justifiée: tout en déracinant les abus, il n'échangera pas contre des innovations, des droits chers aux sujets britanniques, et n'abjurera pas ces principes de bonne foi, de morale et de liberté constitutionnelle, au respect scrupuleux desquels la *Grande-Bretagne* doit, avec la grâce de Dieu, d'avoir échappé sans atteinte à des périls nombreux.

Laquelle adresse étant lue par le greffier, la chambre y a acquiescé unanimement.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette chambre. Adoptée

Ordonné,

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à son excellence le gouverneur général par toute la chambre.

Ordonné, que les membres du conseil exécutif, qui sont membres de cette chambre, se rendent auprès de son excellence le gouverneur-général, pour savoir quand son excellence voudra bien recevoir la dite adresse.

Quand son excellence recevra l'adresse.

L'honorable M. *Leslie* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de son excellence le gouverneur-général, pour savoir quand son excellence voudrait bien recevoir l'adresse de cette chambre, et que son excellence avait fixé demain, à trois heures de l'après-midi, à l'hôtel du gouvernement en cette ville.

Considération de la motion pour une adresse de fidélité à sa majesté, demain.

Ordonné, que la motion de l'honorable M. *DeBlaquière*, (de laquelle avis a été donné mardi dernier) pour qu'il soit présenté une humble et loyale adresse à sa majesté la Reine, pour lui exprimer l'attachement et le dévouement inaltérables du conseil législatif du *Canada*, à l'auguste personne et au gouvernement de sa majesté, et la détermination de cette chambre, collectivement et individuellement, de conserver intacte cette glorieuse constitution et ces privilèges inappréciables dont nous jouissons maintenant comme sujets de la monarchie britannique, sous la puissance de sa gracieuse majesté, et que nous désirons transmettre en entier à notre postérité la plus reculée, soit prise en considération demain, et

Membres som-
més.

Ordonné, que tous les membres qui sont en ville soient requis de se trouver à leurs places ce jour.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à deux heures et demie de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 17me mai 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs.

Jameson,
De Blaquière,
Fraser,
Fergusson,
Moore,
Goodhue,
Sherwood,
Widmer,
Irving,

J. Morris,
Gordon,
Matheson,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Mills.

PRIERES:

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise.

L'honorable Orateur a fait rapport que la chambre s'était rendue, ce jour, auprès de son excellence le gouverneur-général, avec son adresse en réponse au discours de son excellence, prononcé du trône, à laquelle il avait plu à son excellence de faire la réponse gracieuse suivante :—

Adresse présentée.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Je vous remercie sincèrement de votre loyale adresse.

Réponse de son excellence.

Vous pouvez compter sur ma coopération dans toutes mesures propres à promouvoir la prospérité de la province, ainsi que le bien-être et le contentement du peuple canadien.

L'honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de la municipalité provisoire du comté de *Kent*, demandant certaines modifications à l'acte de la 12e Vict., chap. 79, relativement à la maison de justice et prison de *Chatham*, et à la subdivision de certains townships dans ce comté.

Municipalité de Kent.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition du presbytérat de *Kingston*, en liaison avec

Presbytérat de Kingston.

avec l'église presbytérienne du *Canada*, demandant qu'il soit pris des mesures pour faire cesser toute espèce de travail le dimanche dans le département des postes de cette province.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition d'*Edouard Verrault* et autres, de *Québec*, inspecteurs de bois licenciés en vertu de l'acte 8 *Vict.*, chap. 49, demandant qu'il soit fait des modifications à certaines dispositions de cet acte.

Aussi, une pétition de *Pierre Gauvreau* et autres, de *Québec*, demandant à être incorporés sous le titre de société bienveillante des artisans ;

Aussi, une pétition de *François Normand* et autres, des *Trois-Rivières*, demandant une indemnité pour les pertes qu'ils ont éprouvées dans l'accomplissement de certains contrats avec le bureau des travaux publics pour la construction de ponts publics ;

Aussi, une pétition du révérend *Zéphirin Sirois* et autres, de la paroisse de *Saint Pierre de la Rivière-du-Sud*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin et construire un pont en icelle ;

Aussi, une pétition de *Firmin Pelletier* et autres, de la paroisse de *Saint Roch-des-Aulnets*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin dans les profondeurs de cette paroisse, et qu'il soit érigé un ou des townships de chaque côté de tel chemin ;

Aussi, une pétition d'*Ignace Portneuf* et autres, chefs et guerriers du village des sauvages abénakis de *Saint-François*, sur le lac *Saint-Pierre*, demandant à être autorisés, en vertu d'une loi, de poursuivre et agir comme un corps politique, par l'entremise d'un syndic choisi par eux ;

Aussi, une pétition de *Jean Plamondon* et autres, de la paroisse de *L'Ancienne Lorette*, demandant que le chemin qui conduit au moulin de la couronne, soit macadamisé et placé sous le contrôle des commissaires des chemins à barrières de *Québec* ;

Aussi, une pétition d'*Amable DeVarenne* et autres, censitaires du domaine de la couronne sur les bords de la rivière *Lorette*, demandant que le chenal de cette rivière soit élargi de manière à prévenir les inondations causées par ses eaux sur leurs terres ;

Et aussi, une pétition de *Jean Baptiste Pagé* et autres, de la paroisse de *L'Ancienne Lorette* ;

Aussi, une pétition de *J. C. Privat* et autres, de la paroisse de *Lotbinière* ;

Et aussi, une pétition de *P. C. Levasseur* et autres, de la paroisse de *Saint-Jean-Deschailons*, demandant, respectivement, que les jurés qui assistent aux cours criminelles dans le *Bas-Canada*, soient rémunérés.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend *P. Patry* et autres, des paroisses de *Sainte-Genève* et *Saint-Stanislas*, demandant une allocation pour y ouvrir un chemin ;

Aussi, une pétition de *Louis Dubault* et autres, de *Montréal*, pilotes et navigateurs, demandant que l'acte 12 *Vict.*, chap. 127, soit modifié de manière à placer les vapeurs et autres vaisseaux en route pour *Québec*, et venant de quelque endroit au-dessus de *Montréal*, sur le même pied relativement au pilotage, que ceux qui naviguent exclusivement entre *Québec* et *Montréal* ;

Et aussi, une pétition d'*Edouard Mogé*, et autres, de *Sorel*, et autres lieux, navigateurs, demandant la modification de la loi qui règle les droits de quaiage et de havre à *Montréal*.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition de *William Turnbull* et autres, du comté de *Lambton*, demandant que la pétition de *William Vidal* et autres, au sujet de la fermeture du chemin de front le long des bords de la *Rivière Ste. Claire*, dans le township de *Moore*, ne soit pas écoutée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de la corporation de la cité de *Hamilton*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer de "*Great Western*" soit modifiée de manière à permettre aux corporations municipales à souscrire et à prendre des actions en icelle.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Moore* a présenté une pétition du révérend *Jacob Mountain* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* au *Côteau-du-Lac*, demandant que le privilège de conférer des

Indemnité des jurés.
J. B. Pagé et al ; Ancienne Lorette ;
J. C. Privat et al ; Lotbinière.

P. C. Levasseur et al, St. J. Deschailons.

Ste. Geneviève et St. Stanislas.
Rév. P. Patry et al ;

Pilotes de Montréal.
L. Dubault et al ;

Droits de quaiage, Montréal.
E. Mogé et al ;

Lambton.
W. Turnbull et al ;

Corporation de Hamilton.

Bishop's college. Rév. J. Mountain.

Inspecteurs de bois, Québec
E. Verrault & al ;

Société des artisans, Québec
P. Gauvreau et al ;

F. Normand et al ; Trois-Rivières ;

St. Pierre Rivière du Sud,
Rév. Z. Sirois et al ;

St. Roch-des-Aulnets, F. Pelletier et al ;

Sauvages de St. François, T. Portneuf et al ;

Ancienne Lorette.
J. Plamondon et al ;

Rivière Lorette.
A. de Varenne & al ;

des degrés dans les arts et en théologie soit accordé au *Bishop's College*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'octroi annuel en faveur de la dite institution soit augmenté ;

Droits de quai-
age, Montréal.
Municipalité
de Portneuf ;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de *Portneuf*, demandant l'abolition ou la réduction des taxes ou taux imposés au port de *Montréal*, sur les personnes qui naviguent sur le *St. Laurent* ;

Académie de
Charleston.

Et aussi, une pétition des syndics de l'académie de *Charleston*, demandant une allocation pour le soutien de la dite institution.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Municipalité
de Wentworth
et Halton.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de la municipalité des comtés unis de *Wentworth* et *Halton*, demandant la modification de la loi municipale, l'augmentation de la juridiction des cours de division, l'abolition des cours de chancellerie et des plaids communs, le vote au scrutin, un conseil législatif électif, que le droit d'accorder des licences pour des auberges, magasins et distilleries soit conféré aux municipalités, et une réduction dans les dépenses publiques de la province.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Droits de ha-
vre de Mont-
réal et Cham-
bly. N. Thibo-
deau et al ;

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *Narcisse Thibodeau* et autres, des paroisses de *Lotbinière*, *St. Jean-Deschaillons* et *Ste. Croix*, demandant que les lois qui régissent le havre de *Montréal* et le canal de *Chambly*, soient modifiées de manière à exempter les propriétaires et commandants des embarcations, du paiement de taux exorbitants, et à permettre l'arrivée et le départ de leurs embarcations, et de les charger et décharger à toute heure du jour ;

Seigneurie de
Lauzon. B.
Demers et al ;

Aussi, une pétition de *Bazile Demers* et autres, de la seigneurie de *Lauzon*, demandant une remise de cens et rentes accumulés sur les terres dans cette seigneurie ;

Intempérance.
Ste. Marie
Nouvelle-
Beauce. Rév.
J. Auclair et al ;

Aussi, une pétition du révérend *J. Auclair* et autres, de la paroisse de *St. Marie de la Nouvelle-Beauce*, demandant des modifications aux lois qui règlent les auberges et les licences d'auberges ;

Aussi, une pétition de *William Patton* et autres, propriétaires et capitaines de

vaisseaux du district de *Québec*, demandant l'abrogation de telle partie de l'acte 12 *Vict.*, chap. 114, qui oblige les commandants des vaisseaux qui naviguent sur le *St. Laurent*, entre différents ports de l'*Amérique Britannique du Nord*, à employer des pilotes ;

Pilotage des
vaisseaux.
Patton et al ;

Et aussi, une pétition du révérend *P. H. Jean* et autres, de la paroisse de *Saint Joseph* de la *Pointe Lévy*, demandant des modifications aux lois qui règlent les auberges et les licences d'auberges.

Intempérance.
Pointe Lévy.
Rév. P. H.
Jean et al ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *James Morris* a présenté à la chambre un bill, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie.

Bill des com-
pagnies à fonds
social.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Irving* a présenté à la chambre un bill, intitulé : "Acte pour mieux assurer l'indépendance du conseil législatif de cette province."

Bill de l'indé-
pendance du
conseil.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour amender et simplifier les lois relatives à l'intérêt sur l'argent."

Bill d'usure.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Ordonné, que le rapport du bibliothécaire soit référé au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur l'état et la condition de la bibliothèque.

Rapport du bi-
bliothécaire
référé.

Ordonné, que cent cinquante copies de l'adresse à son excellence le gouverneur-général, en réponse au discours prononcé du trône, avec la réponse de son excellence, soient imprimées et publiées dans les deux langues, pour l'usage des membres.

Adresse im-
primée.

Motion pour
une adresse de
fidélité à sa
majesté.

Conformément à avis, il a été proposé de résoudre, qu'une humble et loyale adresse soit présentée à sa majesté la Reine, pour lui exprimer l'attachement et le dévouement inaltérables du conseil législatif du *Canada* à l'auguste personne et au gouvernement de sa majesté, et la détermination de cette chambre, collectivement et individuellement, de conserver intacte cette glorieuse constitution et ces privilèges inappréciables dont nous jouissons maintenant comme sujets de la monarchie britannique, sous la puissance de sa gracieuse majesté, et que nous désirons transmettre, dans toute leur plénitude, à notre postérité la plus reculée.

La question de concours étant mise sur la dite motion,

Il a été unanimement résolu dans l'affirmative.

Comité chargé
de la préparer.

Ordonné, que les honorables MM. *DeBlaquière*, *Fergusson* et *Goodhue*, forment un comité pour préparer une adresse à sa majesté basée sur la résolution précédente.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *DeBlaquière*, du comité dernièrement nommé, a fait rapport d'une adresse à sa majesté, comme suit:—

A Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine.

TRES-GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, les loyaux sujets de sa majesté, le conseil législatif de la province du *Canada*, réunis en parlement provincial, saisissons la première occasion de nous approcher humblement et respectueusement, de votre trône royal, et de vous exprimer, à l'unanimité, notre attachement et notre dévouement inaltérables à la personne sacrée et au gouvernement de votre majesté, ainsi que notre détermination collective et individuelle, de maintenir intacte cette glorieuse constitution et ces privilèges inappréciables dont nous jouissons maintenant comme sujets de la monarchie britannique, sous la puissance de votre gracieuse majesté, et que nous désirons transmettre dans toute sa plénitude à notre postérité la plus reculée.

Adresse rap-

Laquelle adresse étant lue par le greffier, la chambre y a acquiescé unanimement. Adoptée.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et signée par l'Orateur de cette chambre.

Ordonné, qu'une adresse soit présentée à son excellence le gouverneur-général, comme suit:— Adresse à son excellence y relative.

A son excellence, le très honorable *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier de l'ordre très-ancien et très-noble du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef, dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, les dévoués et loyaux sujets de sa majesté, le conseil législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis de nous approcher de votre excellence, pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre adresse à sa très gracieuse majesté, lui témoignant, à l'unanimité, notre attachement et notre dévouement inaltérables à la personne sacrée et au gouvernement de sa majesté, en la manière que votre excellence le jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

Ordonné, que les membres du conseil exécutif qui sont membres de cette chambre, se rendent auprès de son excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition de l'institut des artisans de *Toronto*, demandant la modification de son acte d'incorporation. Institut des artisans de Toronto.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

Lundi,

Lundi, 20me mai, 1850.

Les membres présents ont été :—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs

Moore,
Irving,
J. Morris,
Gordon,
Matheson,

Les honorables Messieurs

Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross.

PRIERES.

L'honorable M. Ross s'est levé de son siège, et a informé l'Orateur et la chambre, que l'honorable *Levius P. Sherwood*, un des membres de cette chambre, était décédé.

Sur quoi, il a été

Proposé, que comme une marque de respect dû à la mémoire de feu l'honorable *Levius P. Sherwood*, cette chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu unanimement dans l'affirmative, et

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 21me mai, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Widmer,
J. Morris,
Gordon,
Matheson.

Les honorables Messieurs

Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,

PRIERES.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de son excellence le gouverneur-général, avec les adresses à sa majesté et à son excellence de vendredi dernier, et que son excellence avait dit, en réponse à la dernière, qu'elle transmettrait l'adresse à la Reine au secrétaire d'état pour les colonies, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

Réponse de son excellence à l'adresse de fidélité à sa majesté.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie* a informé la chambre qu'il avait deux messages de son excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que son excellence l'avait chargé de remettre à cette chambre, et ils ont été alors lus comme suit :—

Les hon. MM. W. Morris et Ferric obtiennent congé.

ELGIN ET KINCARDINE.

Le gouverneur général informe l'honorable conseil législatif qu'il a donné la permission à l'honorable *William Morris* et à l'honorable *Adam Ferric* de s'absenter de leur siège dans la chambre pendant la présente session.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, }
Toronto, 17 mai, 1850.

ELGIN ET KINCARDINE.

Le gouverneur général transmet, pour l'information de l'honorable conseil législatif, une copie du rapport des commissaires nommés pour s'enquérir de la régie, discipline et administration du pénitencier provincial.

Rapport sur le pénitencier.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, }
Toronto, 17 mai 1850.

(Papiers parlementaires, lettres R. R.)

L'honorable M. le secrétaire *Leslie*, par ordre de son excellence le gouverneur-général, a présenté à la chambre un retour de toutes les obligations et autres cautionnements qui ont été enregistrés dans le bureau du registraire provincial, depuis le commencement de la dernière session de la législature.

Obligations et cautionnements.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est

(Papiers

(Papiers parlementaires, lettre M.)

Indemnité des jurés. E. Butler et al, de St. Sylvestre ;

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition d'Edward Butler et autres, de la paroisse de St. Sylvestre, demandant que les jurés qui assistent aux cours de juridiction criminelle dans le Bas-Canada, soient indemnisés ;

Intempérance. A. Dubrule et al, du Bout de l'Île de Montréal.

Aussi, une pétition d'Antoine Dubrule et autres, de la paroisse de Sainte-Anne du Bout de l'Île de Montréal ;

Rév. J. M. Brassard, et al, de Longueuil ;

Aussi, une pétition du révérend J. M. Brassard et autres, de la paroisse de Longueuil, demandant séparément des amendements aux lois relatives aux auberges et aux licences d'auberges ;

Collège Chambly. Evêque de Montréal et al.

Et aussi, une pétition de l'évêque catholique romain de Montréal, et autres, membres élus en vertu de la loi de la corporation du collège de Chambly, demandant qu'en outre de l'octroi annuel de trois cents louis, il soit pourvu à l'achat d'une ferme-modèle avec les instruments les plus indispensables pour l'usage de la dite corporation.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Sœurs de Ste. Croix.

L'honorable M. Bourret a présenté à la chambre un retour de la part de la communauté des sœurs de Ste. Croix ;

Académie industrielle.

Et aussi, un retour de la part de l'académie industrielle de St. Laurent.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre J.)

Trinité de Montréal.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la part de la maison de la Trinité de Montréal.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre D.)

Hôpital génl. Montréal.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un état des dépenses encourues par les

religieuses de l'hôpital-général de Montréal, pour le soutien des enfants trouvés.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre J.)

L'honorable Orateur a présenté une pétition du révérend Jacob Van Linge et autres, de West Frampton, demandant que l'allocation annuelle en faveur du Bishop's College soit augmentée, et que le privilège d'accorder des degrés dans les arts et en théologie, soit conféré à cette institution.

Bishop's College. Rév. J. VanLinge et al, de West Frampton.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition d'Olivier Plette et autres, de la paroisse de St. Roch-des-Aulnets, demandant des amendements aux lois qui règlent les auberges, et le mode d'octroyer des licences d'auberges ;

Intempérance. O. Plette et al, de St. Roch-des-Aulnets.

Aussi, une pétition de Benjamin Geoffroy et autres, du township de Kildare, demandant du délai pour payer les arrérages qu'ils doivent au fonds des réserves du clergé, et la remise d'une partie d'iceux ;

Kildare. B. Geoffroy et al ;

Aussi, une pétition de Joseph Delage et autres, des paroisses de Laval, Charlesbourg, Stoneham et St. Dunstan, dans le comté de Québec, demandant que le chemin à barrières entre Québec et le village de Charlesbourg, soit continué jusqu'à St. Pierre ;

Chemin de St. Pierre. J. Delage et al ;

Aussi, une pétition d'Antoine Ernot et autres, de Québec, charpentiers de vaisseaux, demandant qu'il soit adopté des mesures législatives pour régler la construction des vaisseaux, et la qualification des constructeurs de vaisseaux ;

Charpentiers de Québec. E. Ernot et al ;

Et aussi, une pétition de George Hall et autres, épiciers commercants et détailliers de Québec, demandant la modification de l'acte 12e Vict., chap. 54, qui pourvoit à l'inspection des poids et mesures dans le Bas-Canada.

Poids et mesures J. Hall et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition de Thomas Askew et autres, de Kingston, demandant un acte d'incorporation sous les nom
et

T. Askew et al, de Kingston.

et raison de compagnie d'assurance maritime et contre le feu de *Kingston* ;

Banque du H.-C. Aussi, une pétition de la banque du *Haut-Canada*, demandant que le temps fixé par la loi pour payer son fonds capital additionnel, soit prolongé ;

Municipalité de Talbot, fa-veur de F. Rose ; Aussi, une pétition de la municipalité du district de *Talbot*, demandant qu'il soit accordé une indemnité à *Freeman Rose*, en considération des blessures qu'il a reçues dans l'action d'arrêter une personne contre laquelle il exécutait une prise de corps ;

Eglise de St. André, Québec. Aussi, une pétition du ministre, des anciens et syndics de l'église *St. André*, dans la cité de *Québec*, demandant une allocation en faveur d'une école en liaison avec la dite église.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Ordonné, que le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur l'état et la condition de la bibliothèque, ait le pouvoir de faire rapport de temps à autre.

Bibliothèque. 1er rapport. L'honorable M. *DeBlaquière*, du comité mentionné en dernier lieu, a présenté son premier rapport, et,

Il a été lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité,

21me mai, 1850.

Le comité spécial chargé, le 15-du courant, d'examiner et de faire rapport sur l'état de la bibliothèque, et auquel a aussi été référé le rapport du bibliothécaire, avec instruction d'aviser au meilleur moyen de remplacer les livres détruits lors du dernier incendie, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité s'est assuré que le nombre des livres mentionnés dans le rapport du bibliothécaire comme ayant échappé au sinistre du mois d'avril 1849, se monte à soixante-et-trois volumes. La liste de ces ouvrages, cotée A, accompagne le présent rapport.

Les livres de référence que l'honorable Orateur a achetés pendant la vacance, et dont

il est fait mention dans le dit rapport, sont énumérés dans la liste cotée B, pareillement soumise avec les présentes.

Outre ces ouvrages, votre comité voit que depuis la dernière session, il a été reçu cent cinquante volumes de papiers parlementaires de la chambre des communes, ainsi que les journaux des conseils législatifs et des assemblées de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Île du *Prince-Edouard* pour 1849 ; le journal du conseil législatif de *Terre-neuve*, pour 1849 ; les lois du *Nouveau-Brunswick* et de l'Île du *Prince-Edouard*, pour la même année, et six volumes de livres de loi, commandés de *Londres* avant cette époque, et dont les titres se trouvent dans la liste cotée C, accompagnant ce rapport.

Il paraît que pour se procurer ces livres, le greffier en loi a fait des déboursés et a contracté des engagements au montant de £11 sterling, dont votre comité recommande en conséquence la liquidation par le greffier de cette chambre.

Considérant les circonstances toutes particulières sous lesquelles le parlement provincial est actuellement assemblé, et la difficulté de trouver un local assez spacieux pour y placer des livres, dans l'édifice préparé pour sa réception, votre comité est d'opinion que l'on ne devrait pas, au moins pour le moment, songer à former une bibliothèque séparée pour chaque chambre, et il recommande en conséquence de se mettre en rapport avec la chambre d'assemblée, au sujet de l'établissement d'une bibliothèque commune aux deux chambres.

Votre comité, néanmoins, sait qu'il y a des ouvrages de référence, que non seulement il conviendrait à cette chambre de posséder, mais qu'elle devrait absolument se procurer et placer dans un lieu où ses membres et ses officiers pourraient y avoir un accès facile et exclusif. L'honorable Orateur a déjà acheté plusieurs ouvrages de ce genre, tel que mentionné plus haut ; et votre comité soumet une liste cotée D, des autres livres dont il recommande l'acquisition immédiate d'après ses directions.

Votre comité termine son rapport en priant d'être exonéré du devoir d'examiner et réviser les ordres permanents de cette chambre, qu'il croit

croit être plutôt du ressort du comité permanent sur les usages et coutumes.

Le tout respectueusement soumis.

P. B. DEBLAQUIERE,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Irving* est entré.

Ordonné, que l'honorable Orateur de cette chambre soit autorisé à communiquer avec l'Orateur de l'assemblée législative, à l'effet d'en venir à un arrangement convenable au sujet d'une bibliothèque commune.

Ordonné, que l'ordre adopté le seizième jour du courant, autorisant le comité de la bibliothèque d'examiner et réviser, s'il est nécessaire, les règles et ordres permanents de cette chambre, soit rescindé, et

Ordonné, que le dit sujet soit référé au comité nommé pour prendre en considération les usages et coutumes de cette chambre et les privilèges du parlement.

Ordonné, que le comité spécial nommé pour faire rapport sur les ouvrages qui ont été faits dans cette partie de l'hôtel du parlement, destinée à recevoir les membres et les officiers du conseil législatif, ait le pouvoir de faire rapport de temps à autre.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité mentionné en dernier lieu, a présenté son premier rapport, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,
Chambre de Comité,
20 mai 1850.

Le comité spécial, nommé le 14 du courant, pour faire rapport sur les ouvrages faits dans cette partie de la bâtisse du parlement, destinée à recevoir les membres et les officiers du conseil législatif, demande à présenter un premier rapport, comme suit :—

Votre comité, après une inspection personnelle de la localité, décrite dans son ordre de

référence, est pleinement satisfait des ouvrages faits dans l'intérieur d'icelle, comme étant les plus avantageux, sous les circonstances, sauf seulement les exceptions qui suivent, savoir : que la chambre numéro neuf étant une de celles destinées à servir de chambre de comité, soit appropriée pour une chambre de lecture et de dépôt pour des livres de référence, et que les deux chambres maintenant occupées par le greffier assistant, soient appropriées exclusivement à l'usage des membres de cette chambre.

Et à l'égard de l'instruction qui lui a été donnée le 15 du courant, votre comité demande à faire rapport, comme résultat de ses recherches, pour s'assurer si l'on a fait choix d'un local propre et convenable pour une bibliothèque, qu'une moitié de la seule chambre dans la bâtisse disponible pour cet objet a été appropriée pour l'usage de cette chambre, et sera suffisante sous les circonstances présentes.

Le tout respectueusement soumis,

J. MORRIS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté. Adopté.

Ordonné, que les honorables MM. *DeBlaquière* et *Ross* soient substitués aux honorables MM. *Fraser* et *Bourret* sur le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette chambre pour la présente session.

Ordonné, que l'honorable M. *Fergusson* soit substitué à l'honorable M. *Bourret* sur le comité spécial chargé de faire rapport sur l'état et condition de la bibliothèque.

L'honorable M. *Bourret* a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture No. 2, du comté de *Verchères*, pour l'année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *Jean-Baptiste Allard* et autres de la paroisse de *Saint-Mathieu de Belœil*, demandant des amendements aux lois qui règlent les auberges, et la manière d'accorder des licences d'auberges.

Ordonné,

L'Orateur communiquera avec celui de l'assemblée à ce sujet.

Règles de la chambre référées au comité des privilèges.

Ouvrages faits au parlement. 1er rapport.

Comité des contingents. Substitution de membres.

Dito, dito. Comité de la bibliothèque.

Verchères. Société d'agriculture.

Intempérance. Belœil. J.-B. Allard et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Officiers et ser-
viteurs.
Comité nom-
mé.

Ordonné, qu'il soit nommé un comité de cinq membres, chargé de s'enquérir et de faire rapport à cette chambre du nombre d'officiers et serviteurs dans son emploi, du montant de leurs salaires respectifs, ainsi que les devoirs qui leur sont assignés et qu'ils ont à remplir, et s'il est à propos de se dispenser des services d'aucun de ses officiers ou serviteurs, ou de modifier l'échelle des salaires qui leur sont actuellement accordés par cette chambre.

Ordonné, que le comité soit composé de l'honorable Orateur et des honorables MM. *De-Blaquière, J. Morris, Gordon* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

R. G. Richards
et al, de Bay-
ham.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition de *R. G. Richards* et autres, du township de *Bayham*, dans le comté de *Middlesex*, demandant que le dit township soit annexé au comté d'*Oxford*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé,

L'hon. M.
Sherwood.
La chambre
accompagnera
son convoi.

Que cette chambre accompagne le convoi funéraire de feu l'honorable *Levius P. Sherwood*, vendredi prochain, le 24 du courant, et que l'honorable Orateur soit prié de veiller aux arrangements nécessaires à cet effet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

Résolution
communiquée
à sa famille.

Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à la famille de feu l'honorable *Levius P. Sherwood*.

Bill de l'indé-
pendance du
conseil, retiré.

Ordonné, qu'il soit permis à l'honorable M. *Irving* de retirer son bill, intitulé: "Acte pour mieux assurer l'indépendance du conseil législatif de cette province."

Sur quoi, le dit bill a été retiré en conséquence.

Ajournement

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 22me mai, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Widmer,

Irving,

J. Morris,

Gordon,

Pinhey,

Les honorables Messieurs.

Matheson,

Taché,

Leslie,

Bourret,

Ross.

PRIERES.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition de *Joseph Plante* et autres, pilotes pour et au-dessous du havre de *Québec*, demandant que les privilèges exclusifs dont ils jouissent ne soient en aucune manière révoqués par aucun acte passé pour l'incorporation des pilotes;

Pilotes de
Québec.
J. Plante et al.

Aussi, une pétition du séminaire de *Nicolet*, demandant une allocation;

Collège de Ni-
colet;

Et aussi, une pétition de *Barthélemy Lachance* et autres, pilotes pour et au-dessous du havre de *Québec*, demandant que les 53me et 54me sections du statut provincial, 12 *Vict.*, chap. 114, ne soient pas abrogées.

Pilotes de
Québec.
B. Lachance
et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie* a informé la chambre qu'il avait deux messages de son excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que son excellence l'avait chargé de remettre à cette chambre, et

Ils ont été alors lus comme suit:—

ELGIN ET KINCARDINE.

Le gouverneur-général informe l'honorable conseil législatif, que pendant la vacance, l'honorable *Robert Jones* a offert la résignation de son siège dans cette chambre, et qu'il a plu à sa majesté de l'accepter.

Résignation de
l'hon. R. Jones
communiquée.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Toronto, 22 mai 1850.

ELGIN

ELGIN ET KINCARDINE.

Exposition industrielle de 1851.

Le gouverneur-général transmet, pour l'information de l'honorable conseil législatif, copies de trois dépêches et de leur contenu, reçues du secrétaire d'état de sa majesté, ayant rapport à l'exposition industrielle de toutes les nations, qui doit avoir lieu à *Londres*, dans l'année 1851.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, }
Toronto, 21 mai 1850. }

(Papiers parlementaires, lettre L.)

Village d'Industrie.
Clercs paroissiaux ;

L'honorable M. *Leslie* a présenté une pétition de la corporation des clercs paroissiaux ou catéchistes de *Saint-Viateur*, dans le village d'*Industrie*, demandant une allocation annuelle de cinq cents louis pour suppléer à l'insuffisance de leurs fonds ; et

Société bienveillante de Montréal.

Aussi, une pétition de la société bienveillante des dames de *Montréal*, demandant une allocation.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

St. Maurice.
Société d'agriculture.

L'honorable M. *Leslie* a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Saint-Maurice*, faisant voir les prix accordés à l'exposition tenue le 30me octobre 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre I.)

T. Kirkpatrick et al, Kingston;

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition de *Thomas Kirkpatrick* et autres, de *Kingston*, demandant un acte d'incorporation pour les autoriser à acquérir et établir un cimetière rural dans le voisinage de cette cité ;

Municipalité de Norfolk ;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de *Norfolk*, demandant que vu que les townships de *Walpole* et *Rainham* sont annexés au dit comté pour les fins judiciaires, le dit comté soit dispensé de l'obligation peu équitable de rembourser tous les argents appartenants aux dits townships, et à les verser entre les mains des autorités constituées des comtés uni de *Lincoln*, *Haldimand* et *Welland* ;

Aussi, une pétition de *Robert Wilkins* et autres, du township d'*Ameliasburgh*, demandant qu'il soit nommé des commissaires pour déterminer les lignes frontières du dit township.

R. Wilkins et al, d'Ameliasburgh.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Gordon* a présenté une pétition de *R. S. Woods* et autres, du township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*, avocats, demandant que la cour de chancellerie soit abolie, et qu'une juridiction équitable soit conférée aux cours de loi commune.

Cour de chancellerie.
R. S. Woods et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *Pierre A. C. Munro* et autres, de *Montréal*, professeurs de l'école de médecine et de chirurgie de *Montréal*, demandant certaines modifications au statut provincial, S *Vict.*, chap. 81.

Ecole de médecine de Montréal.
P. A. Munro et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill, intitulé : " Acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," il a été

Bill des compagnies à fonds social remis à lundi.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et simplifier les lois relatives à l'intérêt sur l'argent," il a été,

Bill d'usage remis.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill, intitulé : " Acte pour mieux assurer l'indépendance du conseil législatif de cette province," il a été

Bill de l'indépendance du conseil, ordre déchargé.

Ordonné, qu'icelui soit déchargé.

Il a été proposé,

Que cette chambre s'ajourne maintenant à demain, à cinq heures de l'après-midi.

Motion d'ajournement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative; et

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à cinq heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

pour restreindre la vente des liqueurs spiritueuses, ainsi que d'autres moyens pour réprimer l'intempérance;

Aussi, une pétition de *Pierre Lemaître* et autres, de la paroisse de *Saint-Simon*, demandant des amendements aux lois relatives aux auberges, et à l'octroi des licences d'auberges;

P. Lemaître et al, de St. Simon;

Et aussi, une pétition de *Louis Gonzague Tremblay* et autres, de *Chicoutimi* et autres lieux, dans le comté de *Saguenay*, demandant une allocation pour y ouvrir et entretenir un chemin.

Chicoutimi. L. G. Tremblay et al.

Jeu*di*, 23me mai, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur.

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

<i>Moore,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Widmer,</i>	<i>Leslie,</i>
<i>Irving,</i>	<i>Bourret,</i>
<i>J. Morris,</i>	<i>Ross.</i>
<i>Pinhey,</i>	

PRIERES:

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition de *J. Johnston* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant une loi pour permettre la saisie des salaires des officiers publics et de ceux des personnes qui reçoivent des pensions de la couronne;

Et aussi, une pétition d'*Ann McDonough*, de la cité de *Toronto*, demandant une allocation en conséquence de la mort de feu son mari, occasionnée par la rigueur du froid, pendant qu'il servait le gouvernement de sa majesté, en 1837-8.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition du révérend *H. Routier* et autres, des comtés de *Kamouraska* et de *Rimouski*, demandant une loi pour régler la chasse de certaines espèces de gibiers dans ces comtés;

Aussi, une pétition d'*Elzéar Desjardins* et autres, de la paroisse de *Sainte-Anne-Lapocatière*, demandant qu'il soit adopté des mesures

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Saint-François*, pour l'année 1849.

Baptêmes, mariages, etc., du district de St. François.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettres Z.Z.*)

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *Peter Patterson* et autres, de *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie du chemin de fer de *Québec* et *Richmond*.

Chemin de Québec et Richmond. P. Patterson et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Leslie* a présenté deux pétitions du révérend *L. J. Guyon* et autres, de la paroisse *Sainte-Elizabeth*, demandant une allocation en faveur de la maison de la Providence dans cette paroisse;

Ste. Elizabeth. L. J. Guyon et al.

Aussi, demandant certaines modifications aux lois qui règlent les auberges et le mode d'octroyer des licences d'auberges;

Intempérance.

Et aussi, une pétition de l'asile des orphelins protestants de *Montréal*, demandant une allocation.

Orphelins protestants de Montréal.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Moore* a présenté une pétition d'*E. Fawcett* et autres, patrons de navires commerçants aux ports de *Québec* et de *Montréal*, demandant qu'il soit érigé un phare sur les *Rochers-aux-Oiseaux* et au *Cap-Rozier*;

Phares sur le St. Laurent. E. Fawcett et al.

Salaires des officiers publics. J. Johnston et al;

Ann McDonough de Toronto.

Droit de chasse. Rév. H. Routier et al, de Kamouraska et Rimouski;

Intempérance. E. Desjardins et al, de Ste. Anne-Lapocatière;

Et aussi, qu'on n'oblige pas les navires qui n'ont point de passagers à faire la quarantaine.

Bishop's College. T. A. Young et al ;

Aussi, une pétition du révérend T. A. Young et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *St. Martine, Ile Jésus*, dans le comté de *Terrebonne*, demandant que le privilège de conférer des degrés dans les arts et en théologie soit accordé à *Bishop's College, Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée ;

District de St. François. B. H. Ives et al ;

Aussi, une pétition de B. H. Ives et autres, du district de *St. François*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin depuis la décharge du lac *Memphremagog* jusqu'à la ville de *Sherbrooke* ;

Ponts, riv. St. Charles. W. H. Lemoine et al ;

Aussi, une pétition de W. H. LeMoine et autres, de *La Côte Beaupré*, dans le comté de *Montmorency*, demandant un acte pour autoriser la commission des chemins à barrières de *Québec*, à macadamiser les chemins mentionnés dans la 12 *Vict.*, chap. 115, et à construire deux ponts sur la rivière *St. Charles* ;

Intempérance. Rév. P. Villeneuve et al, de St. Charles ;

Aussi, une pétition du révérend P. Villeneuve et autres, de la paroisse de *St. Charles*, demandant que l'intempérance soit réprimée, en limitant le nombre des licences d'auberges ;

Chemin Bagot, Saguenay. E. Boudreau et al ;

Aussi, une pétition d'Edouard Boudreau et autres, des concessions de l'intérieur du nouvel établissement du *Saguenay*, demandant une allocation pour améliorer le chemin *Bagot* ;

Intempérance. Rev. A. Groulx et al, des Deux Montagnes.

Et aussi, une pétition du révérend A. Groulx et autres, de *St. Benoit* et *St. Placide*, dans le comté des *Deux-Montagnes*, demandant que l'intempérance soit réprimée en limitant le nombre des licences d'auberges, etc.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Tenure seigneuriale. A. Charest et al, de Champlain.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition d'Antoine Charest et autres, du comté de *Champlain*, demandant qu'il soit fait certaines modifications à la tenure des terres dans les seigneuries du *Bas-Canada* ;

Intempérance.

Aussi, une pétition du révérend P. Portier et autres, de la paroisse de la *Pointe-aux-Trem-*

bles, demandant certaines modifications aux lois qui règlent les auberges et l'octroi des licences d'auberges ;

Rév. P. Portier et al. Pointe-aux-Trembles ;

Et aussi, une pétition du révérend C. Aubry et autres, de la paroisse de *Saint-Joseph* de la *Rivière-des-Prairies*, demandant l'abrogation du statut provincial, 10 et 11 *Vict.*, chap. 7, et la remise en force de la 8me *Vict.*, chap. 40, qui établit des municipalités de paroisse.

Municipalités. C. Aubry et al, Rivière-des-Prairies.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de la corporation du petit séminaire de *St. Thérèse-de-Blainville*, demandant une allocation.

Séminaire de St. Thérèse.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ross a présenté deux pétition de la municipalité des comtés unis de *Huron, Perth* et *Bruce*, demandant que tous les salaires des officiers de comtés soient placés sous le contrôle des municipalités de comté ;

Municipalité de Huron, Perth et Bruce ;

Et aussi, demandant une loi pour faciliter la taxe sur les terres appartenant à des propriétaires absents ;

Aussi, une pétition de Donald McKay et autres, de *Whitby* et autres townships, dans la section est du comté de *York*, demandant que les dits townships soient érigés en un comté distinct et séparé ;

D. McKay et al, de Whitby ;

Et aussi, une pétition de Thomas Hoover et autres, de l'île *Scugog*, demandant qu'une certaine partie du township de *Cartwright* soit annexée au township de *Mariposa*, et que la dite île *Scugog* soit érigée en un township séparé.

T. Hoover et al, de l'île de Scugog.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition d'Amable Simard et autres, de la paroisse de *St. Joseph* de la *Rivière-des-Prairies*, demandant certaines modifications aux lois qui règlent les auberges et l'octroi des licences d'auberges.

Intempérance. A. Simard et al, Rivière-des-Prairies.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ordonné, que le comité chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette

Comité des contingents.

cette chambre pendant la présente session, ait le pouvoir de faire rapport de temps à autre.

1. Rapport.

L'honorable M. J. Morris, du comité dernièrement mentionné, a présenté son premier rapport, et

Il a été lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,
Chambre de Comité,
23 mai, 1850.

Le comité chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de la chambre pendant la présente session, demande à présenter son premier rapport.

Votre comité est d'opinion qu'on devrait se procurer, pour le greffier de cette chambre, une série de livres de comptes qui seraient tenus en partie double, et dans lesquels serait entré un compte de ses recettes et déboursés, et que son livre de caisse devrait être balancé chaque semaine.

Le tout néanmoins humblement soumis,

J. MORRIS,
Président.

Adopté.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 27me mai, 1850,

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,

Matheson,

Irving,

Taché,

J. Morris,

Leslie,

Gordon,

Bourret,

Pinhey,

Ross.

PRIERES.

L'honorable M. Gordon a présenté une pétition de Flavien Parent et Antoine Ouellet, de la ville de Sandwich, demandant un acte pour les autoriser à poursuivre en justice et à collecter certains arrérages de taxes qui leur sont dus par quelques-uns des habitants du dit township, comme taxes pour les années 1837 et 1845. Sandwich. Parent et Ouellet;

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition du révérend Adam Townley, titulaire, et de Henry Imlach et de W. J. Hickes, marguilliers, du township de Dunn, dans le comté de Haldimand, demandant que les lois qui régissent l'église d'Angleterre en cette province, ne soient pas changées; Rév. A. Townley et al, de Dunn.

Et aussi, une pétition de la municipalité du township de Woodhouse, demandant qu'on ne fasse aucune attention aux pétitions ayant pour objet le changement de la ligne frontière entre les townships de Walpole et Woodhouse. Municipalité de Woodhouse.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de l'évêque catholique romain de Bytown, demandant que le collège de Bytown soit placé sur un pied d'égalité avec les autres institutions semblables dans le Haut-Canada; Collège de Bytown. L'évêque catholique.

Et aussi, une pétition du très-révérend Angus McDonell, président de collège de Régopolis à Kingston, demandant une allocation annuelle pour le soutien du dit collège, et aussi, qu'il Collège de Régopolis. Très Rév. A. McDonell.

qu'il soit avancé une autre somme d'argent pour compléter les dépendances et terrains adjacents.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Cour et prison de Kamouraska. Municipalité de Rimouski.

L'honorable M. *Leslie* a présenté une pétition de la municipalité de *Rimouski* No. 1, demandant que la cour de justice et prison pour le district de *Kamouraska* soit érigée dans la paroisse de *St. Patrice* de la *Rivière-du-Loup* et non à *Kamouraska* ;

Intempérance. Rév. J. Asselin et al, de l'Ange Gardien.

Et aussi, une pétition du révérend *Joseph Asselin*, et autres, de la paroisse de *L'Ange Gardien*, demandant qu'il soit licencié des maisons de tempérance au lieu d'auberges, et que la vente des liqueurs spiritueuses soit entièrement prohibée, ou soumise à certaines restrictions rigoureuses.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Message de son excellence annonçant la sanction royale au bill du revenu des écoles.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie* a informé la chambre qu'il avait un message de son excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que son excellence l'avait chargé de remettre à cette chambre.

Il a été alors lu comme suit :—

ELGIN ET KINCARDINE.

Le gouverneur général informe l'honorable conseil législatif que le bill passé par le conseil législatif et l'assemblée, dans le mois de mars 1849, et réservé à la signification du plaisir de sa majesté, intitulé : " Acte pour réaliser un " revenu de cent mille louis à même les terres " publiques du *Canada*, pour les fins de l'ins- " truction élémentaire," a été spécialement sanctionné et finalement approuvé par sa majesté en conseil, le 9e jour de mars 1850.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, }
Toronto, 27me mai, 1850. }

Sherbrooke. Société d'agriculture ;

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture de la division sud du comté de *Sherbrooke*, pour 1849 ;

Dito de Gwillimbury Ouest.

Aussi, un retour de la société d'agriculture du township de *Gwillimbury-Ouest*, pour 1849 ;

Aussi, un retour de la société d'agriculture du township de *Clarence*, pour 1849 ;

Dito de Clarence.

Et aussi, un retour de la société d'agriculture No. 1, du comté de *Rouville*, pour l'année expirant le 28 février 1850.

Dito de Rouville.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un état annuel des recettes et dépenses de la compagnie du chemin de fer du *Saint-Laurent* et *Champlain*, pour l'année 1849.

Chemin de Champlain et St. Laurent.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre G.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un état annuel des affaires de la banque d'épargnes de la cité et du district de *Montréal*, pour 1849.

Banque d'épargnes de Montréal.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre II.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un extrait des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *St. François*, pour l'année 1849.

Baptêmes, etc., du district de St. François.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettres Z. Z.*)

L'honorable Orateur a présenté une pétition d'*Eliza Taylor*, de *Québec*, demandant une allocation en faveur de l'asile des orphelins protestants dans cette cité ;

Québec. Orphelins protestants. Eliza Taylor.

Aussi, une pétition de *Sarah Montizambert* et autres dames, du comté de l'école de enfants en bas âge de *Québec*, demandant une allocation ;

Enfants en bas âge, S. Montizambert.

Aussi, une pétition du révérend *Léon Noël* et autres, de la paroisse de *Saint-Etienne* de *Beaumont*,

Intempérance. Rév. L. Noël de Beaumont.

Beaumont, demandant une loi imposant certaines restrictions sur les distilleries et la vente des liqueurs enivrantes, et l'octroi des licences d'auberges.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a fait rapport à la chambre qu'il avait reçu la lettre suivante de *Félix Fortier*, écuyer, clerk de la couronne en chancellerie, demandant un congé pour trois semaines, en conséquence de maladie dans sa famille, et la permission de nommer *Peter L. McDonnell*, écuyer, son député, dans le cas où on accèderait à sa demande.

F. Fortier,
clerc en chancellerie.

Obtient congé
d'absence.

Ordonné, qu'il soit permis à *M. Fortier* de s'absenter pour trois semaines, et qu'il lui soit permis de nommer *M. Peter L. McDonnell* son député pour cette période de temps.

Intempérance.
Rév. F. Labelle et al, de
Repentigny;

L'honorable *M. Bourret* a présenté une pétition du révérend *F. Labelle* et autres, de la paroisse de *Repentigny*, demandant des modifications aux lois qui règlent les auberges et l'octroi des licences d'auberges;

Rév. M. Charland et al, de
St. Clément;

Aussi, une pétition du révérend *M. Charland* et autres, de la paroisse de *Saint-Clément*, demandant qu'il soit licencié des maisons de tempérance au lieu d'auberges, et qu'il soit imposé des amendes contre la vente et l'usage de liqueurs spiritueuses;

Académie de
Clarenceville.
Rév. M.
Townsend et
al;

Aussi, une pétition du révérend *M. Townsend* et autres, directeurs de l'académie de *Clarenceville*, demandant que l'allocation annuelle que l'on accorde à cette institution soit augmentée;

Hôpital gén.
de Montréal;

Aussi, une pétition des sœurs de la charité de l'hôpital général de *Montréal*, demandant que l'allocation annuelle qu'on leur accordait ci-devant pour le soutien des enfants-trouvés, soit renouvelée;

Cap-de-la
Magdelaine.
P. Desfossé et
al;

Aussi, une pétition de *P. Desfossé* et autres, de la seigneurie du *Cap-de-la-Magdelaine*, demandant la rémission des arrérages des cens et rentes et lods et ventes par eux dus;

Havre de
Montréal,
Canal de

Et aussi, une pétition de *Charles Arcand* et autres, des paroisses des *Grondines*, *Sainte-Anne-de-la-Pérade*, *Batiscan* et *Champlain*, de-

mandant la réduction des droits de péages et redevances imposables sur les embarcations dans le havre de *Montréal* et le canal de *Chambly*.

chambly.
C. Arcand et
al;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Taché* a présenté une pétition du séminaire de *Saint-Hyacinthe*, d'*Yamaska*, demandant une allocation pour le mettre en état d'ériger un nouveau collège;

Séminaire de
St. Hyacinthe.

Aussi, une pétition du révérend *L. T. Bernard* et autres, de la paroisse de *Notre-Dame* de la *Nativité* de *Beauport*;

Intempérance.
Rév. L. T.
Bernard et al,
de Beauport.

Et aussi, une pétition du révérend *F. X. Delage* et autres, de la paroisse de *L'Islet*, demandant séparément certaines modifications aux lois qui règlent les auberges et le mode d'octroyer les licences d'auberges;

Rév. F. X.
Delage et al,
de L'Islet;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Irving* a présenté une pétition de *Robert Buchanan* et autres, de *Penetanguishine*, demandant que le chemin du *Great Northern*, depuis *Toronto* jusqu'à *Penetanguishine*, en passant par *Holland-Landing*, soit macadamisé.

Penetanguishine.
R. Buchanan
et al;

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Widmer* est entré.

Conformément au quatrième ordre permanent, il y a eu appel de la chambre.

Appel de la
chambre.

L'HONORABLE

René E. Caron, Orateur, . Présent.
Robert S. Jameson, . . . Absent.
Peter B. DeBlaquière, . . . Présent.
Peter McGill, Absent.
Robert B. Sullivan, . . . Absent.
William Morris, . (Absent avec permission de son excellence le gouverneur-général.)
Alexander Fraser, . . . Absent.
Barthélemy Joliette, . . Absent.
James Crooks, Absent.
Adam Fergusson, . . . Absent.
John Macaulay, Absent.
John Hamilton, Absent.
François P. Bruneau, . . Absent.
Adam Ferrie, . Absent (avec permission de son excellence le gouverneur-général.)

Paul

L'HONORABLE

<i>Paul H. Knowlton</i> , . . .	Absent.
<i>Thomas McKay</i> , . . .	Absent.
<i>Philip H. Moore</i> , . . .	Absent.
<i>Amable Dionne</i> , . . .	Absent.
<i>Joseph Dionne</i> , . . .	Absent.
<i>George J. Goodhue</i> , . . .	Absent.
<i>William Walker</i> , . . .	Absent.
<i>Christopher Widmer</i> , . . .	Présent.
<i>J. Æmilius Irving</i> , . . .	Présent.
<i>Louis Massue</i> , . . .	Absent.
<i>Pierre B. DeBoucherville</i> , . . .	Absent.
<i>James Morris</i> , . . .	Présent.
<i>James Gordon</i> , . . .	Présent.
<i>Hannett Pinhey</i> , . . .	Présent.
<i>James Ferricr</i> , . . .	Absent.
<i>Roderick Matheson</i> , . . .	Présent.
<i>George S. Boulton</i> , . . .	Absent.
<i>Denis B. Viger</i> , . . .	Absent.
<i>Etienne P. Taché</i> , . . .	Présent.
<i>James Leslie</i> , . . .	Présent.
<i>Frédéric A. Quesnel</i> , . . .	Absent.
<i>Joseph Bourret</i> , . . .	Présent.
<i>George S. DeBeaujeu</i> , . . .	Absent.
<i>John Ross</i> , . . .	Présent.
<i>Louis Méthot</i> , . . .	Absent.
<i>Joseph O. Turgeon</i> , . . .	Absent.
<i>Samuel Crane</i> , . . .	Absent.
<i>James Wylie</i> , . . .	Absent.
<i>Samuel Mills</i> , . . .	Absent.

L'honorable Orateur, en sa qualité de président du comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette chambre et les privilèges du parlement, a fait rapport que depuis la dernière session, les conseillers législatifs suivants étaient décédés, savoir : l'honorable *Jean-Baptiste Taché* et l'honorable *Levius Peters Sherwood*.

Conformément à l'ordre du jour, le bill, intitulé : " Acte pour pourvoir à la formation de " compagnies incorporées à fonds social, pour " des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie, " a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur le dit bill demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill, intitulé : " Acte pour amender " et simplifier les lois relatives à l'intérêt sur " l'argent. "

Il a été proposé que le dit bill soit mainte- Motion pour
2e lecture.
nant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur Adoptée.
icelle, et il a été résolu dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en Bill lu 2me
fois.
conséquence.

Ordonné, que le bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur le dit bill demain.

Conformément à avis, il a été proposé qu'il Greffier de la
chambre.
Motion pour
adresse à son
excellence.
soit présenté une humble adresse à son excellence le gouverneur-général, priant respectueusement son excellence de vouloir bien informer cette chambre si le greffier du conseil législatif a résigné sa charge comme tel.

La question de concours étant mise sur la Adoptée.
dite motion, il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que les membres du conseil exécutif, qui sont membres de cette chambre, se rendent auprès de son excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée Ajournement
à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Décès des hon.
M.M. Taché
et Sherwood
annoncé.

Bill des com-
pagnies a fonds
social lu 2me
fois.

Bill d'usure.

Mardi, 28me mai, 1850.

Les membres assemblés ont été :

L'honorable René E. Caron, Orateur.

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Crooks,
Fergusson,
Widmer,
Irving,
J. Morris,
Gordon,
Pinhey,

Les honorables Messieurs

Matheson.
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Mills.

PRIERES.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition de Charles Roy et autres, de la paroisse de Ste. Marguerite-de-Blairfindie, demandant que la loi municipale du Bas-Canada soit abrogée, et que les chemins et ponts dans cette partie de la province soient placés sous le contrôle de grands voyers, tel que ci-devant ;

Et aussi, une pétition d'Adolphe Desève et autres, de la paroisse de St. Timothée, demandant certaines modifications aux lois qui régulent les auberges et le mode d'accorder des licences d'auberges.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Leslie a présenté une pétition des sœurs de miséricorde, pour la régie de l'hospice de la maternité de Montréal, demandant une allocation ;

Et aussi, une pétition de l'évêque catholique romain de Montréal, demandant une allocation en faveur d'une institution qu'il a établie pour l'éducation des sourds et muets à Montréal.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture No. 2, du comté du Lac des Deux-Montagnes pour 1849 ;

Aussi, un retour de la société d'agriculture du district d'Ottawa, pour 1849 ;

Aussi, un retour de la société d'agriculture de Sophiasburgh, pour 1849 ;

Dito de Sophiasburgh pour 1849 ;

Aussi, un retour de la société d'agriculture du district du Prince-Edward, pour 1849 ;

Dito de Prince Edward.

Aussi, un retour de la société d'agriculture d'Athol pour 1849 ;

Dito d'Athol.

Aussi, un retour de la société d'agriculture No. 2, du comté de Richelieu ;

Dito de Richelieu.

Et aussi, un retour de la société d'agriculture du district de Wellington, pour l'année 1849.

Dito de Wellington.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit ;

(Papiers parlementaires, lettre I.)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un état annuel de affaires de la compagnie du chemin de fer de Montréal et Lachine ; pour 1849.

Chemin de Montréal et Lachine.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre G.)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société des missionnaires baptistes du Canada pour 1849.

Missionnaires Baptistes.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre J.)

L'honorable Orateur a présenté une pétition de J. H. Dorwin et autres, du township de Rawdon, demandant un acte d'incorporation pour les autoriser à construire un chemin de fer du village d'Industrie au village de Rawdon ;

Chemin d'Industrie et Rawdon. J. H. Dorwin et al.

Et aussi, une pétition de J. W. Parent et autres, propriétaires de terre sur la rive Nord du Lac St. François, demandant à être indemnisés pour les dommages que le gonflement des eaux a causé à leurs propriétés, par suite de la construction d'une écluse dans la partie ouest du canal Beauharnois.

Lac St. François. J. W. Parent et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable

Municipalités C. Roy et al ; de Blairfindie ;

Intempérance. A. Desève et al, de St. Timothée ;

Montréal. Hospice de la maternité.

Evêque catholique. Sourds et muets ;

Deux-Montagnes. Société d'agriculture.

Dito, district d'Ottawa.

Municipalité
de Puslinch.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté deux pétitions de la municipalité du township de *Puslinch*, demandant que la loi de cotisation soit amendée de manière à permettre aux corporations de cotiser les propriétés d'après leur valeur réelle ;

Et aussi, demandant que les réserves du clergé et les rectoreries soient vendues et que les produits de cette vente soient appropriés au soutien de l'éducation et des travaux publics.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Collège de
Bytown.
C. Sparrow et
al ;

L'honorable M. *Pinhey* a présenté une pétition de *Charles Sparrow* et autres, demandant une allocation pour le soutien du collège catholique romain de *Bytown*, égale à celle accordée à un semblable collège à *Kingston* ;

Sœurs de By-
town.
J. E. Robichaud
et al ;

Aussi, une pétition de *J. E. Robichaud* et autres, de *Bytown*, demandant une allocation en faveur de la communauté des révérendes sœurs de la charité à *Bytown* ;

N. C. W.
Cannon et al,
de Cannons-
burg.

Aussi, une pétition de *N. C. W. Cannon* et autres, de *Cannonsburg*, dans le township de *Colchester*, demandant l'incorporation d'une société littéraire en faveur des hommes de couleur du dit township, sous le nom et le titre de la société d'éducation du lycée *Wilberforce*, pour leur avancement moral et intellectuel ;

Bishop's Colle-
ge.
Rév. R. L.
Stephenson et
al. de Buc-
kingham ;

Aussi, une pétition du révérend *R. L. Stephenson* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, à *Buckingham*, dans le comté d'*Ottawa* ;

Rév. J. Johns-
ton et al, de
Hull et Ayl-
mer ;

Et aussi, une pétition du révérend *John Johnson* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans les townships de *Hull* et *Aylmer*, demandant séparément que l'on accorde à *Bishop's College* à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, le droit de conférer des degrés en théologie et dans les arts, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Rév. R. Whit-
well et al, de
St. Armand.

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition du révérend *Richard Whitwell* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* à *St. Armand-ouest* ;

L'hon. P. H.
Knowlton et al

Aussi, une pétition de l'honorable *Paul H. Knowlton* et autres, membres de l'église d'*An-*

gleterre à *Brome* et *Sutton*, demandant séparément que l'on accorde à *Bishop's College* à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, le droit de conférer des degrés en théologie et dans les arts, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée ;

de Brome et
Sutton ;

Aussi, une pétition du révérend *Jasper Hume Nichols*, principal du *Bishop's College* à *Lennoxville*, demandant une allocation au soutien de la dite institution ;

Rév. J. H. Ni-
chols de Len-
noxville ;

Aussi, une pétition de *Henry John Greenstreet*, de *Ouest-Flamborough*, procureur de la cour du banc de la Reine de sa majesté, et solliciteur en chancellerie en *Angleterre*, demandant qu'une loi soit passée pour l'autoriser à exercer sa profession dans cette province ;

H. J. Green-
street de Flam-
borough-Ouest.

Et aussi, une pétition de *H. Stuart Woods* et autres, des ville de *Sandwich* et *Windsor*, demandant un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Dé-troit*.

Sandwich et
Windsor ;
H. S. Woods
et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture de *Coleman's Corners*, pour 1849.

Coleman's
Corners, socié-
té d'agricul-
ture ;

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, une adresse à sa majesté au sujet de l'exercice futur de la prérogative royale, touchant les personnes qui sont appelées au conseil législatif, il a été

Adresse rela-
tive aux per-
sonnes appe-
lées au conseil,
remise à lundi.

Ordonné, qu'icelui soit déchargé jusqu'à lundi prochain, et que la dite motion soit placée comme premier item sur les ordres de ce jour.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie."

Bill des com-
pagnies à fonds
social en co-
mité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable

L'honorable M. *Crooks* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé, et qu'il soit lu la troisième fois demain.

Bill d'usage en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill, intitulé : "Acte pour amender et simplifier les lois relatives à l'intérêt sur l'argent."

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la chambre sans amendement.

Rapport reçu sur division.

Il a été alors proposé que le rapport soit maintenant reçu.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé, et qu'il soit lu la troisième fois demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 29me mai, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Crooks,
Fergusson,
Hamilton,
Irving,
J. Morris,

12

Les honorables Messieurs.

Pinhey,
Matheson,
Leslie,
Bourret,
Ross.

PRIERES.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *Félix Rochette* et autres, de L'*Assomption* ;

Intempérance. E. Rochette et al, de L'Assomption ;

Aussi, une pétition de *Boucher* de la *Broquerie* et autres, de la paroisse de *Boucherville* ;

B. de la Broquerie et al, de Boucherville ;

Et aussi, une pétition du révérend *Louis Théophile Fortier* et autres, de la paroisse de *Saint-Jean-Baptiste* de *Nicolet*, demandant séparément, que les distilleries et la vente des liqueurs spiritueuses soient prohibées, ou au moins restreintes, par des dispositions législatives.

Rév. L. T. Fortier, de Nicolet.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Matheson* a présenté une pétition du presbytérat de *Bathurst*, de l'église presbytérienne en *Canada*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, demandant que la transmission des malles de sa majesté le dimanche soit discontinuée ;

Presbytérat de Bathurst.

Et aussi, une pétition de *William Price* et autres, de la paroisse de *Saint-Raymond*, demandant certaines modifications à la tenure seigneuriale dans le *Bas-Canada*.

Tenure seigneuriale. W. Price et al, de St. Raymond.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition du révérend *William McDowell* et un autre, de la part de la congrégation unie, assemblée dans la chapelle du *South-Gower* ;

Rév. W. McDowell et al, de South-Gower.

Et aussi, une pétition de *John Counter* et autres, de *Kingston*, demandant séparément, qu'il soit adopté des mesures législatives pour mieux assurer l'observance du dimanche, et que tout travail dans le département du bureau de la poste de cette province soit suspendu pendant ce saint jour.

Observance du dimanche. J. Counter et al, de Kingston.

* Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Leslie* est entré.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer du *St. Laurent* et *Champlain*, demandant un acte pour l'autoriser à prolonger le chemin de fer sous son contrôle, à augmenter son fonds social, et à modifier sa charte d'incorporation ;

Chemin de St. Laurent et Champlain.

Aussi,

Chemin Lambton. Rév. L. Provancher et al ;

Aussi, une pétition du révérend *L. Provancher* et autres, des townships de *Tring, Forsyth, Lambton, Aylmer* et *Price*, dans le comté de *Megantic*, demandant une allocation pour compléter et réparer le chemin *Lambton* ;

Bishop's College. W. Hall et al, de Broughton.

Aussi, une pétition de *William Hall* et autres, membres de l'église d'Angleterre dans le township de *Broughton*, demandant que le privilège d'accorder des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College, Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée ;

Chemin de jonction de Montréal aux lignes.

Et aussi, une pétition de la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et la ligne provinciale, demandant que le privilège qui lui est conféré par sa charte soit transféré à la compagnie du chemin de fer de *Champlain* et *St. Laurent*.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L. Ridout et al, de London.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition de *Lionel Ridout* et autres, de la ville de *London*, demandant la construction d'un chemin à lisses de la rivière *Niagara* à la rivière *Détroit* ;

Municipalité de Simcoe.

Et aussi, une pétition de la municipalité du comté de *Simcoe*, demandant la modification de l'acte des municipalités.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Bureau d'enregistrement de St. Maurice. F. Boucher et al.

L'honorable M. *Leslie* a présenté une pétition de *François Boucher* et autres, du comté de *Saint-Maurice*, demandant que le bureau d'enregistrement pour ce comté soit transféré de la ville des *Trois-Rivières* en la paroisse de *Sainte-Anne d'Yamachiche*.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Pensionnat des amis à West Lake.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour des propriétés possédées par le pensionnat des amis ou quakers à *West-Lake*, avec un état des recettes et dépenses pour l'année terminée le 29 novembre 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre J.)

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition de *F. E. Globenski* et autres, de la paroisse de *Saint-Eustache*, demandant que les aubergistes soient tenus de donner caution d'indemniser les veuves et les familles des victimes de l'intempérance ;

Intempérance. F. E. Globenski, de St. Eustache.

Et aussi, une pétition des syndics du séminaire de *Stanstead*, demandant une allocation.

Séminaire de Stanstead.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Mills* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," a été lu la troisième fois.

Bill des compagnies à fonds social lu 3me fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill, intitulé : "Acte pour amender et simplifier les lois relatives à l'intérêt sur l'argent."

Bill d'usure.

Il a été proposé que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Motion pour 3me lecture.

Objection étant faite à la dite motion,

Contestée.

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative.

Sur quoi, le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

Bill lu 3me fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce

ce

ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de la municipalité de la ville de *Brantford* ;

Aussi, une pétition de la municipalité du township d'*Ancaster*, demandant respectivement que les terres formant partie des réserves du clergé, et les rectoreries soient vendues, et que les produits de cette vente soient appliqués aux fins générales de l'éducation, et aux améliorations publiques ;

Et aussi, une pétition d'*Alexander Scobie* et autres, des townships de *Seneca*, dans le comté de *Haldimand*, et d'*Onondaga*, dans le comté de *Wentworth*, demandant que les dits townships soient unis en un nouveau comté, sous les nom et titre de comté de *Caledonia*.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Leslie* a présenté une pétition du révérend *A. C. Label* et autres, de la paroisse de *Saint-Thomas*, dans le comté de *Berthier* et dans le district de *Montréal*, demandant certaines modifications aux lois relatives aux auberges et aux licences d'auberges.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *Charles Hubert Lassiseraye*, de la ville des *Trois-Rivières*, demandant le paiement de cent cinquante louis à lui dus comme arrérages de son salaire, en sa qualité de maître d'école dans l'emploi de la société d'éducation des *Trois-Rivières* ;

Et aussi, une pétition du révérend *J. F. Allard* et autres, de *Chambly*, demandant que certaines mesures soient adoptées pour réprimer l'intempérance.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition d'*Adélaïde Turcot*, de *Québec*, veuve de feu *John Clark*, M. D., demandant des secours en conséquence de la mort de son mari, qui eût lieu lorsqu'il était employé aux *sheds*, à *Québec*, en sa qualité de médecin.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition d'*Amable Poirier* et autres, de la paroisse de *Saint-Thimothée*, demandant à être indemnisés des dommages causés à leurs propriétés par les ouvriers du canal de *Beauharnois*.

A. Poirier et al., de St. Thimothée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *Joseph Dansereau* et autres, de la paroisse de *Saint-François-Xavier* de *Verchères*, demandant des modifications aux lois relatives aux auberges et aux licences d'auberges, et à la vente des liqueurs spiritueuses.

Verchères. J. Dansereau et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Widmer* est entré.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à vendredi prochain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Vendredi, 31me mai, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Fergusson,
Widmer,
J. Morris,
Matheson,

Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Widmer* a présenté à la chambre un retour des biens et effets de l'Institut des artisans de *Toronto*, jusqu'au 27 mai 1850.

Institut des artisans de Toronto.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Papiers

Réserves du clergé. Municipalité de Brantford et

Ancaster.

Comté de Caledonia. A. Scobie et al.

Intempérance. Rév. A. C. Label et al, de St. Thomas.

C. H. Lassiseraye, des Trois-Rivières ;

Intempérance. J. F. Allard et al, de Chambly.

A. Turcot, veuve Clark.

(Papiers parlementaires, lettre K.)

Municipalité
de Oakland.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté deux pétitions de la municipalité du township de *Oakland*, demandant que les réserves du clergé et les rectoreries, soient vendues, et que les produits de cette vente soient appropriés aux fins générales de l'éducation ; que les cours de chancellerie et des plaids communs ; que les lois de primogéniture et le système d'accorder des pensions, soient abolis ; que le droit coutumier soit simplifié,—les frais des cours diminués, et que la juridiction des cours de division soit étendue ; et aussi, que le principe électif soit adopté à l'égard de la nomination des officiers de comté ;

Et demandant que les townships d'*Oakland*, *Burford*, *Brantford*, *Tuscarora*, *Onondaga*, et la moitié sud de *Dumfries*, soient érigés en un nouveau comté, avec *Brantford* pour ville de comté.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

A. Rivard et J.
Garon, de Ri-
mouski.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition d'*Alcxis Rivard* et *Joseph Garon*, de *Rimouski*, demandant une indemnité pour leurs services comme préfet et greffier du district de la ci-devant municipalité de *Rimouski* ;

Municipalités.
Rév. P. Huot
et al, de St.
Foy.

Aussi, une pétition du révérend *P. Huot* et autres, de la paroisse de *St. Foy*, demandant certaines modifications aux lois municipales du *Bas-Canada* ;

Intempérance.
Rév. F. Bou-
cher et al, de
la Jeune-Lor-
rette.

Aussi, une pétition du révérend *François Boucher* et autres, de la paroisse de *Saint-Ambroise* de la *Jeune-Lorette*, demandant qu'il soit passé une loi pour supprimer, ou au moins soumettre à certaines restrictions, la distillation et la vente des liqueurs spiritueuses, et pour mieux régler les auberges et le mode d'octroyer des licences d'auberges ;

Rév. J. Dou-
cet et al, de
l'Isle-Verte.

Aussi, une pétition du révérend *J. Doucet* et autres, de la paroisse *St. Jean-Baptiste* de *L'Isle-Verte*, demandant des modifications aux lois qui règlent les auberges et le mode d'octroyer des licences d'auberges, et l'usage des liqueurs spiritueuses ;

Ecole de mé-
decine de Qué-
bec.

Aussi, une pétition de l'école de médecine de *Québec*, demandant une allocation ;

Rév. H. Rou-
tier et al, de

Aussi, une pétition du révérend *H. Routier* et autres, de la paroisse de *Saint-Louis* de

Kamouraska, demandant des modifications aux lois qui règlent les auberges et le mode d'octroyer des licences d'auberges ;

Kamouraska ;

Aussi, une pétition du révérend *Thomas Destroismaisons* et autres, de la paroisse de *St. Germain* de *Rimouski*, demandant qu'il soit pourvu par la législature à la construction d'un canal des *Trois-Pistoles* ou de *L'Isle-Verte* au lac *Témiscouata*, d'un quai et havre à *Rimouski* ; d'un chemin de *Métis* à *Matane*, et d'un autre chemin dans le comté de *Rimouski* ;

Rimouski.
Rév. J. Des-
Troismaisons
et al ;

Et aussi, une pétition de la municipalité de *Rimouski*, No. 2, demandant des modifications aux lois de la tenure seigneuriale des terres dans le *Bas-Canada*.

Tenure sei-
gneuriale. Mu-
nicipalité de
Rimouski.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend *A. O. Giroux* et autres, du comté de *Terrebonne*, demandant que le village de *Terrebonne* soit substitué à celui de *Ste. Thérèse*, comme lieu de réunion de la municipalité de *Terrebonne* ;

Municipalité
de Terrebon-
ne. Rév. A.
O. Giroux et
al.

Aussi, une pétition de *François Massicot* et autres, de la paroisse de *Ste. Geneviève* de *Batiscan*, demandant l'abrogation de l'acte de la *7e Vict.*, chap. 19, qui pourvoit à la décision sommaire des petites causes dans le *Bas-Canada* ;

Cour des com-
missaires. F.
Massicot et al.

Aussi, une pétition de *Gabriel Marchand* et autres, du village de *St. Jean*, demandant un acte d'incorporation, sous le nom de L'académie de *Saint-Jean*, et une allocation pour le soutien de l'éducation en faveur de la dite institution ;

Académie de
St. Jean. G.
Marchand et
al.

Aussi, une pétition du révérend *A. Théberge* et autres, de la paroisse de *Saint-Louis* de *Terrebonne*, demandant une allocation en faveur du collège *Masson*, dans cette paroisse ;

Collège Mas-
son. Rév. A.
Théberge et
al.

Aussi, une pétition du révérend *Joseph Duquet* et autres, de la paroisse de *Sainte-Thérèse* de *Blainville*, demandant que les abus qui proviennent de la distillation illimitée et de la vente des liqueurs spiritueuses, soient restreints par des dispositions législatives ;

Intempérance.
Rév. J. Du-
quet et al, de
Ste. Thérèse.

Aussi, une pétition du révérend *L. Lefebvre* et autres, de la paroisse de *Ste. Geneviève* ;

Rév. L. Lefeb-
vre et al, de
Ste. Genevi-
ève ;

Aussi,

Rév. A. Thé-
bergo et al, de
Terrebonne ;

Aussi, une pétition du révérend *A. Théberge* et autres, de la paroisse de *Saint-Louis de Terrebonne* ;

F. Villeneuve
et al, de Mas-
couche ;

Aussi, une pétition de *Félix Villeneuve* et autres, de la paroisse de *Saint-Henri de Mascouche* ;

Rév. E. Lavoie
et al, de St.
Vincent-de-
Paul.

Aussi, une pétition du révérend *Etienne Lavoie* et autres, de la paroisse de *St. Vincent-de-Paul*, demandant séparément certaines modifications aux lois qui règlent les auberges et le mode d'octroyer les licences d'auberges.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Dr. Hall et al,
de St. Charles
Borromée.

L'honorable *M. Leslie* a présenté une pétition de *H. F. Hall, M. D.*, et autres, de la paroisse de *St. Charles-Borromée*, demandant que les lois qui règlent la vente des liqueurs enivrantes soient modifiées de manière à réprimer l'intempérance.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

A. Douglas et
al, de Bertie.

L'honorable *M. Ross* a présenté une pétition d'*Alexander Douglas* et autres, de la ville de *Bertie*, dans le comté de *Welland*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit* soit renouvelée.

Deux-Monta-
gnes.
A. B. Mont-
marquet et al,
de St. André.

Et aussi, une pétition d'*A. E. Montmarquet* et autres, de la paroisse de *St.-André*, dans le comté du *Lac-des-Deux-Montagnes*, demandant une allocation pour l'établissement d'un collège en cet endroit.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Pinhey* est entré.

Grimby.
Société d'agri-
culture.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture de *Grimby*, pour l'année 1849 ;

Dito de Riche-
lieu.

Aussi, un retour de la société d'agriculture du comté de *Richelieu No. 1* ;

Dito de Terre-
bonne.

Et aussi, un retour de la société d'agriculture du comté de *Terrebonne*, pour l'année 1849-50.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et il sont comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour des propriétés appartenant à l'institut des artisans de *Montréal*, jusqu'au 23 mai 1850.

Institut des ar-
tisans de
Montréal.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre K.*)

L'honorable Orateur a présenté une pétition du révérend *G. Thibault*, et autres, de la paroisse de *Saint-Jérôme*, dans le comté de *Terrebonne*, demandant l'adoption de certaines mesures pour réprimer l'intempérance.

Intempérance.
Rév. G. Thi-
bault et al, de
St. Jérôme.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Pinhey* a présenté une pétition de *James Smith* et autres, des comtés de *Kent* et *Lambton*, demandant que la ligne frontière établie par l'acte de la dernière session entre les dits comtés de *Lambton* et *Kent*, soit abolie, et qu'icelle soit placée entre les septième et huitième concessions du township de *Sombra*, et entre les lots quinze et seize, dans le township de *Dawn*.

Kent et Lamb-
ton.
J. Smith et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Lundi, 3me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Fergusson,
Widmer,
Irving,
J. Morris,
Pinhey,

Les honorables Messieurs

Matheson,
Taché,
Lestie,
Bourret,
Mills.

PRIERES.

L'honorable M. Fergusson a présenté une pétition de *Skeffington Connor* et autres, membres de l'association *Elgin*, établie pour l'avancement social et moral des hommes de couleur en *Canada*, demandant un acte d'incorporation en faveur de la dite association.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté cinq pétitions de la municipalité du township de *Brantford*, demandant que le bureau du surintendant en chef de l'éducation soit réuni à l'un des départements du gouvernement ;

Aussi, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit* soit renouvelée ;

Aussi, demandant que les revenus entiers provenant des différentes localités en cette province, soient placés sous le contrôle des municipalités respectives ;

Aussi, demandant que les terres composant les rectoreries et les réserves du clergé soient vendues, et que les deniers provenant de cette vente soient appropriés aux fins générales de l'éducation ;

Aussi, demandant qu'une certaine proposition relative au changement des lignes frontières des comtés de *Wentworth* et *Hutton*, soit adoptée pendant la présente session ;

Aussi, une pétition de MM. *Moyse* et *Alexis Morin*, de *Rimouski*, demandant qu'il soit

adopté un mode plus expéditif pour l'impression et la distribution des statuts provinciaux ;

M. et A. Morin, de Rimouski ;

Et aussi, une pétition de *G. A. Verreault* et autres, membres de la société de colonisation des comtés de *L'Islet* et *Kamouraska*, demandant une allocation pour réparer un certain chemin et construire des ponts dans le nouvel établissement du *Saguenay*.

Société de colonisation de L'Islet. G. A. Verreault et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition du ministre et des marguilliers de la paroisse de *Ste.-Anne*, de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts, soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée ;

Bishop's College. Ministre et al, de Ste.-Anne ;

Aussi, une pétition de *James Jessup*, de la ville de *Brockville*, dans le comté de *Leeds*, demandant que sa réclamation pour la somme de soixante-et-cinq louis, trois shillings, qui lui est due par le gouvernement pour l'accomplissement de certains devoirs comme greffier de la paix, lui soit accordée ;

J. Jessup, de Brockville ;

Aussi, une pétition de la faculté médicale du *College McGill*, demandant que son allocation annuelle lui soit continuée sur le même pied que les années précédentes ;

McGill College ;

Et aussi, une pétition de *Patrick Lawlor* et autres, composant le comité nommé pour surveiller l'établissement d'un asile des orphelins en liaison avec l'église de *St. Patrice*, dans la cité de *Montréal*, demandant une allocation de douze cents louis en faveur de la dite institution.

Orphelins. Eglise St. Patrice. O. Lawlor et al ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Taché a présenté une pétition du ministre et des marguilliers de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, à *Farnham* et à *Ste.-Brigitte*, dans le *Bas-Canada*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée ;

Bishop's College. Ministre et al, de Farnham et Ste.-Brigitte ;

Aussi, une pétition du révérend *L. Parant* et autres, de la paroisse de *St.-Jean-Port-Joli*, demandant

Intempérance. Rév. L. Parant et al, de St. Jean Port-Joly ;

Association Elgin. S. Connor et al.

Municipalité de Brantford ;

Statuts provinciaux.

demandant l'adoption de mesures législatives propres à faire disparaître les abus provenant de l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses;

Aussi, une pétition de *Vester Cleveland* et autres, du township de *Barnston*, demandant un octroi de terre comme compensation pour les services qu'il a rendus à son pays;

Et aussi, une pétition du président et des directeurs de l'académie de *Shefford*, demandant que l'on continue l'allocation annuelle en faveur de la dite institution.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Shefford*, pour l'année 1849-50.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable M. *Leslie* a présenté une pétition du révérend *P. J. Crevier* et autres, de la paroisse de *Saint-Augustin*, dans le district de *Montréal*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie*, par ordre son excellence le gouverneur général, a présenté à la chambre les comptes publics pour l'année 1849.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre C.*)

L'honorable M. *Bourret* a présenté à la chambre un état des affaires du collège de *Bytown*.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre J.*)

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend *J. B. Drapeau* et autres, de la paroisse de la *Longue-Pointe*, demandant certaines modifications aux lois relatives aux

auberges et au mode d'octroyer les licences d'auberges;

Aussi, une pétition du révérend *J. Désautels* et autres, de la paroisse de *Sainte-Magdeleine-de-Rigaud*, demandant que l'on change le mode d'octroyer les licences d'auberges, et que l'on impose une pénalité contre les personnes trouvées ivres ou qui ont contribué à l'ivresse de quelque individu;

Aussi, une pétition de *P. U. Archambault* et autres, du comté de *Leinster*, demandant que les paroisses de *Lachenaye*, *Saint-Henri de Mascouche* et *Saint-Lin*, soient réunies de nouveau au circuit de *L'Assomption*, ou que les paroisses de *Saint-Paul* et de *Lavaltrie*, ainsi que le township de *Kildare*, soient ajoutés au dit circuit;

Et aussi, une pétition du révérend *A. Lemay* et autres, de la paroisse de *Sainte-Victoire*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour supprimer le vice de l'intempérance.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *John Clark* et autres, inspecteurs de bois sans emploi résidant à *Québec*, demandant que l'acte qui règle l'inspection et mesurage du bois soit modifié de manière à leur assurer leur part d'ouvrage;

Aussi, une pétition du révérend *J. Van Linge* et autres, du township de *Frampton*, demandant une allocation pour réparer le chemin qui conduit de ce township à *Québec*;

Et aussi, une pétition des dames directrices de l'asile des orphelins de *Québec*, demandant une allocation en faveur de la dite institution.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture de *Missisquoi*, pour l'année 1849;

Aussi, un retour de la société d'agriculture du comté de *Dorchester*;

Et aussi, un retour de la société d'agriculture No. 1, du comté des *Deux-Montagnes*.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Papiers*

V. Cleveland et al, de Barnston;

Académie de Shefford.

Shefford. Société d'agriculture.

Intempérance. Rév. P. J. Crevier et al;

Comptes publics.

Collège de Bytown.

Intempérance. Rév. J. B. Drapeau et al, de Longue-Pointe.

Rév. J. Désautels et al, de Rigaud;

Circuit de L'Assomption. P. U. Archambault et al;

Intempérance. Rév. A. Lemay et al, de Ste.-Victoire.

Inspecteur de bois. J. Clark et al, de Québec;

Frampton. J. Van Linge et al;

Orphelins, Québec.

Missisquoi. Société d'agriculture.

Dito de Dorchester;

Dito des Deux-Montagnes.

(Papiers parlementaires, lettre I.)

Adresse à sa
majesté, rela-
tive aux mem-
bres appelés au
conseil, remise.

L'ordre du jour étant lu pour proposer une adresse à sa majesté, conformément à avis préalable, relativement à l'exercice de la prérogative royale à l'égard des personnes qui seront par la suite appelées au conseil législatif, — il a été,

Ordonné, qu'icelui soit déchargé, et que la dite motion soit placée sur les ordres du jour du vingt juin courant.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 4me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Irving,</i>	<i>Leslie,</i>
<i>J. Morris,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Pinhey,</i>	<i>Mills.</i>

PRIERES:

L'honorable J. Morris a présenté trois pétitions de la municipalité du comté d'Oxford, demandant la vente des terres des réserves du clergé et des rectoreries; l'abolition de la cour de chancellerie; de la loi de primogéniture et du système des pensions; la réforme complète des lois; la réduction des salaires des officiers publics, et que les officiers de comté soient élus par le peuple ou par les autorités municipales;

Aussi, demandant que l'étendue territoriale du dit comté ne soit point diminuée, et que la proposition d'ériger deux nouveaux comtés à

même les townships d'Oakland, Blenheim et Burford, ne soit pas reçue favorablement;

Aussi, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières Niagara et Détroit soit renouvelée;

Et aussi, une pétition de J. A. Wilkes et autres, de la ville et du township de Brantford, pour les mêmes objets.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Pinhey a présenté une pétition du révérend William Arnold et autres, membres de l'église d'Angleterre au bassin de Gaspé, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à Bishop's College, Lennoxville, dans le diocèse de Québec, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition du conseil de ville de la ville de Brantford, demandant un acte pour réunir les townships de Brantford, Burford, Oakland, Tuscarora, Onondaga, Blenheim et Dumfries, ou telles parties d'iceux que l'on jugera à propos pour former un comté séparé, avec Brantford pour ville de comté, et appelé comté de Brant;

Aussi, une pétition du conseil de ville de Saint-Catharines, demandant un acte pour autoriser les corporations municipales à prendre des actions dans le chemin de fer de Great Western;

Aussi, une pétition du maire, des échevins et conseillers de la ville de Hamilton, demandant que cette chambre autorise une appropriation au montant de sept cent trente-neuf louis, un shilling et sept deniers, en faveur de la dite cité, étant le montant déboursé pour le soutien d'un hôpital des émigrés, pour la réception des émigrés pauvres, et pour leur transport au, ou vers le lieu de leur destination en 1849;

Et aussi, une pétition de la municipalité de la ville de Brantford, demandant qu'il soit pris des mesures pour obtenir l'abrogation de la loi fixant l'appropriation des produits des réserves du clergé, et qu'ils soient appropriés aux fins générales

Municipalité
d'Oxford;

Brantford.
J. A. Wilkes
et al.

Bishop's Col-
lege.
Rév. W. Ar-
nold et al, de
Gaspé.

Municipalité
de Brantford;

Municipalité
de St. Ca-
tharines;

Corporation de
Hamilton;

Municipalité
de Brantford.

générales de l'éducation, pour l'augmentation de la représentation; aussi, pour l'extension de la franchise électorale et le vote au scrutin; et pour autoriser les municipalités à accorder des licences d'auberges, de magasins, de distilleries et d'encanteurs, et à approprier les revenus qui en proviennent.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition de l'hôpital général de Montréal, demandant une allocation.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Hamilton a présenté deux pétitions de l'université de Queen's College, à Kingston, demandant qu'il soit fait une allocation suffisante pour l'établissement efficace et le soutien de la dite université;

Et aussi, demandant que la même allocation annuelle que celle accordée aux lycées de Québec et de Montréal, soit faite à l'école de Queen's College dans la dite ville.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition du révérend Charles Forest et autres, membres de l'église d'Angleterre, à Grenville, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à Bishop's College, à Lennoxville, dans le diocèse de Québec, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée;

Aussi, une pétition de la municipalité du district de Niagara, demandant la construction d'un pont sur la rivière Welland;

Aussi, une pétition de T. Reid et autres, syndics de l'académie dans le township de Compton, demandant une allocation en faveur de la dite institution;

Aussi, une pétition de John G. Gilman et autres, du comté de Stanstead, demandant que certaines personnes soient incorporées en une compagnie de banque dans les limites du dit district;

Aussi, une pétition de John G. Robertson et autres, membres d'un comité nommé à une

assemblée publique des habitants de la ville de Sherbrooke, convoquée pour prendre des mesures pour reconstruire le pont Aylmer, sur la rivière St.-François, demandant une allocation en faveur de la dite entreprise;

Et aussi, une pétition de Colin McK. McDonald et autres, francs-tenanciers du Haut-Canada, demandant différentes modifications aux lois qui règlent la pratique de la médecine et de la chirurgie dans la province, particulièrement en ce qui regarde la botanique, et autres praticiens munis de certificats ou diplômes de qualification.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du district de Bathurst, pour l'année 1849;

Et aussi, un retour de la société d'agriculture du Bas-Canada, pour la même année.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(Papiers parlementaires, lettre I.)

L'honorable M. Ross a présenté une pétition du révérend Edouard Dufour et autres, francs-tenanciers et occupants de terres dans les townships de Somerset, Arthabaska, et la partie nord du township d'Halifax, dans le comté de Megantic, demandant une allocation pour les mettre en état d'ouvrir et améliorer des chemins dans le dit comté.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. Hincks et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour faciliter le commerce libre et la réciprocité entre cette province et les autres provinces de l'Amérique Britannique du Nord," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. Hincks et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour changer le taux auquel certaines monnaies d'argent auront un cours "légal,"

son et al, de Sherbrooke;

Médecine, etc. C. Mck. McDonald et al.

Bathurst. Société d'agriculture;

Bas-Canada. Société d'agriculture,

Chemins dans Megantic. Rév. E. Dufour et al.

Bill de réciprocité coloniale.

Bill des monnaies d'argent.

Hôpital général de Montréal.

Université de Queen's College.

Bishop's College. Rév. C. Forest et al, de Grenville;

Municipalité de Niagara.

Académie de Compton. T. Reid et al;

Banque à Stanstead. J. G. Gilman et al;

Pont Aylmer. J. G. Robert.

“légal,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Comité des contingents. Substitution.

Ordonné, que l'honorable M. *Goodhue* soit dispensé d'assister au comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette chambre, et que l'honorable M. *Fergusson* soit substitué à sa place.

Bill de l'arpentage d'Ameliasburgh.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la chambre un bill intitulé: “Acte pour ratifier un certain arpentage du township d'*Ameliasburgh*, dans le *Haut-Canada*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill de la Rivière-du-Chêne.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Scott*, des *Deux-Montagnes*, et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour prolonger la période de temps fixé pour élire des commissaires en vertu de l'acte qui pourvoit à l'amélioration de la *Rivière-du-Chêne*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 5me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Fergusson,
Irving,
J. Morris,
Pinhey,

Matheson,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Mills.

PRIERES.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de la municipalité du township de *Burford*, demandant que les terres des réserves du clergé et des rectoreries soient vendues, et que les produits de la vente soient employés au soutien des écoles élémentaires et de district. Municipalité de Burford.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Leinster*, pour 1849; Leinster. Société d'agriculture.

Et aussi, un retour de la société d'agriculture de *Perth*. Perth. Société d'agriculture.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable M. *Ross* a présenté trois pétitions de *T. S. Davis* et autres, membres de l'église d'Angleterre, à *Dudswell*, dans le *Bas-Canada*; Bishop's College. T. S. Davis et al, de Dudswell;

Aussi, une pétition du révérend *John Dalziel* et autres, membres de l'église d'Angleterre, à *Eaton*; Rév. J. Dalziel et al, de Eaton;

Et aussi, une pétition du révérend *John Kemp* et autres, membres de l'église d'Angleterre à *Bury* et *Lingwick*, demandant, séparément, que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de Rév. J. Kemp et al, de Bury et Lingwick.

de *Québec*, et que l'allocation annuelle accordée à la dite institution soit augmentée.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. J. Morris*, du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de comité,

5 juin 1850.

Le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du conseil législatif pendant la présente session, a l'honneur d'informer votre honorable chambre, dans ce second rapport, que la balance entre les mains de votre greffier, le 17 avril 1849, lors de la dernière audition de ses comptes, était de —£561 4 1

Il a depuis reçu en outre, en conformité à votre adresse du 18 avril 1849, une somme de 3,000 0 0
Et, en conformité à celle du 30 mai 1849, une autre somme de 3,000 0 0

formant un total de £6,561 4 1

Et votre comité voit de plus que, depuis la date de la dernière audition, le greffier a déboursé, suivant son compte marqué A, appuyé de pièces justificatives numérotées depuis 1 jusqu'à 122, inclusivement, la somme de 4,334 7 1

Ce qui laisse en conséquence entre ses mains une balance de. £2,226 17 0 applicable aux dépenses contingentes de la chambre.

Votre comité a aussi l'honneur d'informer la chambre, qu'en conformité à son premier rapport, il a été acheté une série complète de livres, dans lesquels seront entrés à l'avenir les comptes contingents de la chambre.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis,

J. MORRIS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Ordonné, qu'un appel de la chambre ait lieu, mardi, le dix-huit du courant, pour prendre en considération la motion dont avis a été donné, pour résoudre qu'il soit présenté une humble et respectueuse adresse à sa majesté la Reine, exposant qu'il importe essentiellement à la prospérité de la province, que le conseil législatif soit constitué de manière à attirer sur ses actes la confiance et le respect publics; ce qu'il ne saurait posséder, tant que son indépendance dépendra exclusivement de l'administration exécutive existante, et que ses délibérations consisteront uniquement à ratifier les procédés de l'autre branche de la législature; et en conséquence, priant humblement sa majesté de vouloir bien proposer au parlement impérial la modification de cette partie de l'acte, intitulé, "Acte pour réunir les provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le "gouvernement du *Canada*," qui a rapport à la nomination des membres du conseil législatif de cette province, en limitant les nominations au nombre des membres qui composent actuellement le conseil, et en ne faisant de nomination, à l'avenir, qu'à mesure qu'il surviendra des vacances dans cette chambre.

Adresse au sujet de la constitution du conseil. Appel de la chambre.

Qu'il plaise de plus gracieusement à sa majesté que, dans toute nomination future [d'un Orateur du conseil législatif, cette charge ne soit pas réunie à un autre emploi attaché à l'administration exécutive de la province, et de permettre que cette charge, qui confère une haute distinction, en donnant très peu de travail ou de trouble, et sans entraîner, de rigueur, des dépenses particulières, soit remplie sans rétribution, de la même manière que les autres membres de cette chambre s'acquittent de leurs devoirs comme législateurs.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter le commerce libre et la réciprocité entre cette province et les autres provinces de l'*Amérique Britannique* du *Nord*," a été lu la seconde fois.

Bill de réciprocité coloniale, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément

Comptes contingents, 2nd. rapport.

Bill des monnaies d'argent, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour changer le taux auquel certaines monnaies d'argent auront un cours " légal," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Widmer* est entré.

Bill de l'arpentage d'Ameliasburgh, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour ratifier un certain arpentage " du township d'*Ameliasburgh*, dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Fergusson*, *Matheson* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de la Rivière-du-Chêne, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prolonger la période de temps fixée pour élire des commissaires en vertu de l'acte qui pourvoit à l'amélioration de la *Rivière-du-Chêne*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bishop's College. Rév. A. F. Whitten et al ;

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend *A. F. Whitten* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le township de *Shefford*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle accordée à la dite institution soit augmentée ;

Intempérance. Rév. A. Beaudry et al, de la Malbaie.

Et aussi, une pétition du révérend *Augustin Beaudry* et autres, membres de la société de tempérance de la paroisse de la *Malbaie*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Chemin Vaughan.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition des président, directeurs et actionnaires de la compagnie du chemin d'*Albion*, demandant que les actionnaires du chemin d'embranchement de *Vaughan* soient incorpo-

rés séparément, sous le titre de Compagnie du chemin de *Vaughan*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition de *James Carroll*, de *Woodstock* ;

Woodstock. J. Carroll et al ;

Et aussi, une pétition de *John McWhinnie* et autres, de la ville de *Woodstock*, demandant respectivement la remise en vigueur de la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.

J. McWhinnie et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Cornwall*, et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender un " acte passé dans la cinquième année du règne " de feu sa majesté, le roi *Guillaume* quatre, " intitulé : " Acte pour prévenir la multiplicité " des procès et l'accroissement des frais dans " les actions fondées sur des billets, obligations, " lettres de change et autres instruments," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de la multiplication des procès.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Jeudi, 6me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs

Fergusson,
Widmer,
Gordon,
Pinhey,
Matheson,

Les honorables Messieurs

Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Mills.

PRIERES.

Ordonné, que lorsque cette chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de *John Young* et autres, de la cité de *Hamilton*, demandant un acte pour incorporer une compagnie sous les nom et titre de Compagnie du gaz de *Hamilton*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du district de *Huron*, pour l'année 1849;

Aussi, des retours semblables des branches de *London Road* et *Hawkesbury*, pour la même année;

Et aussi, un semblable retour du comté de *Berthier*, pour la même époque.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre I.)

L'honorable Orateur a présenté une pétition du révérend *George Mackie*, D. D., et autres, membres du comité de régie de l'école nationale à *Québec*, demandant que l'allocation de la législature en faveur de la dite institution, soit augmentée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faciliter le commerce libre et la réciprocité entre cette province et les autres provinces de l'Amérique Britannique du Nord," a été lu la troisième fois.

Bill de réciprocité coloniale, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer le taux auquel certaines monnaies d'argent auront un cours légal," a été lu la troisième fois.

Bill des monnaies d'argent, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour prolonger la période de temps fixée pour élire des commissaires en vertu de l'acte qui pourvoit à l'amélioration de la Rivière-du-Chêne," a été lu la troisième fois.

Bill de la Rivière-du-Chêne, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender un acte passé dans la cinquième année du règne de feu sa majesté, le roi *Guillaume* quatre, intitulé : "Acte pour prévenir la multiplicité des procès, et l'accroissement des frais dans les actions fondées sur des billets, obligations, lettres de change et autres instruments," a été lu la seconde fois.

Bill de la multiplicité des procès, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le dit bill.

La chambre en comité.

Quelque

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Amendement. Feuille 1, ligne 17.—Après “qui,” retranchez “restreignent,” et insérez “s’opposant.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Stormont.
R. A. French
et al.

L'honorable M. *Matheson* a présenté une pétition de *R. A. French* et autres, du comté de *Stormont*, demandant que la pratique des cours de loi soit réformée, et que les frais soient diminués.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Message pour
un comité
relatif à la bi-
bliothèque.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Sherwood*, et autres, comme suit :—

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,

Jeudi, 6 juin 1850.

Résolu, qu'un message soit transmis à l'honorable conseil législatif, informant leurs honneurs que cette chambre désire qu'il soit établi une bibliothèque pour l'usage des deux chambres de la législature provinciale, et qu'elle est d'opinion qu'il soit nommé, durant la présente session, un comité conjoint des deux chambres, pour la réalisation de cet objet; et les informant que Sir *Allan N. MacNab*, les honorables MM. *Papineau*, *Sherwood*, *John A. McDonald*, *H. F. Boulton*, et MM. *Bouillier* et *Chauveau* composent le comité nommé pour aider M.

l'Orateur à surveiller la bibliothèque, et qu'ils ont reçu l'autorisation d'agir, au nom de cette chambre, comme membres du dit comité conjoint.

Ordonné, que l'honorable M. *Sherwood* porte le dit message au conseil législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

G. A.

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par la chambre lundi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette chambre Ajournement.
continué à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 10me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,

Fergusson,

J. Dionne,

Irving,

Gordon,

Les honorables Messieurs

Pinhey,

Taché,

Leslie,

Bourret,

Ross.

PRIERES.

L'honorable Orateur a fait rapport qu'il avait été informé par le bibliothécaire qu'il avait en sa possession une série complète des journaux des deux chambres de la législature depuis

Journaux des
deux cham-
bres.

depuis la réunion des provinces, qu'il désirait présenter au conseil législatif, et qu'il demandait un congé pour se rendre à *Montréal*, dans le but de les transporter à *Toronto*.

Ordonné, qu'il soit permis au bibliothécaire de s'absenter pour l'objet ci-haut, et que ce congé soit prolongé jusqu'au dixième jour de juillet prochain, pour cause de mortalité survenue dernièrement dans sa famille, et que, durant son absence, il soit permis au révérend Dr. *Lett* de remplir ses devoirs officiels.

L'honorable Orateur a fait rapport à la chambre qu'il avait reçu une communication du secrétaire correspondant de l'institut des artisans de *Toronto*, l'informant que le comité du dit institut avait résolu que sa bibliothèque et sa chambre de lecture fussent ouvertes aux membres de la législature provinciale, comme visiteurs, pendant la session du parlement.

Ordonné, que les remerciements de cette chambre soient communiqués au secrétaire correspondant de l'institut des artisans de *Toronto*, pour l'offre de sa bibliothèque et de sa chambre de lecture pendant la session.

L'honorable M. *Leslie* a présenté une pétition de *Césaire Germain* et autres, du comté de *Terrebonne*, demandant que le village de *Terrebonne* remplace celui de *Sainte-Thérèse*, comme lieu des assemblées de la municipalité de *Terrebonne*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie* a informé la chambre qu'il avait un message de son excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que son excellence l'avait chargé de remettre à la chambre, et

Il a été alors lu comme suit :—

ELGIN ET KINCARDINE.

Le gouverneur général transmet, pour l'information de l'honorable conseil législatif, copie des ordres de la cour de chancellerie du *Haut-Canada*, récemment approuvés par les juges de cette cour.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, }
Toronto, 6 juin 1850. }

(Papiers parlementaires, lettre O.)

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend J. *Gravel* et autres, de la paroisse de *Saint-Athanase*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour l'encouragement de la tempérance, en réprimant l'usage des liqueurs spiritueuses ;

Intempérance.
Rév. J. Gravel
et al de St.
Athanase ;

Et aussi, une pétition de M. J. *Arcand* et autres, de la dite paroisse de *Saint-Athanase*, demandant qu'il ne soit accordé aucun nouveau privilège à la compagnie du chemin de fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, jusqu'à ce que la législature soit satisfaite, par une enquête, qu'elle n'a pas abusée de ceux qu'elle possède déjà.

Chemin de
Champlain et
St. Laurent.
M. J. Arcand
et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition d'*Aaron* et de *Newman Silverthorn*, du township de *Toronto*, demandant un acte pour les autoriser à construire une écluse sur la rivière *Thames*.

A. et N. Sil-
verthorn, de
Toronto.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition de l'association charitable des dames catholiques romaines de *Québec*, demandant une allocation ;

Association
charitable de
Québec.

Et aussi, une pétition de *Joseph Hudon* et autres, de la paroisse de *Saint-Paschal*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

Intempérance.
J. Hudon et
al, de St. Pas-
chal.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre une pétition de l'honorable *Louis Massue* et autres, officiers et membres de la société *St. Jean-Baptiste* de la cité de *Québec*, demandant des modifications à l'acte qui incorpore cette société.

Société St. J.
Bte. de Qué-
bec.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition d'*Absalom Shade* et autres, de la ville de *Galt*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières *Détroit* et *Niagara* ne soit pas remise en force.

Ville de Galt.
A. Shade et
al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender un acte passé " dans

Bill de la mul-
tiplicité des
procès, lu 3e
fois.

Congé accordé au bibliothécaire pour aller les quê-
rir.

Bibliothèque de l'institut des artisans de Toronto, ouverte aux membres.

Remerciements offerts.

Municipalité de Terrebonne. C. Germain.

Message.

Ordres de la cour de chancellerie.

“ dans le cinquième année du règne de feu
 “ sa majesté, le roi *Guillaume* quatre, intitulé :
 “ ‘ Acte pour prévenir la multiplicité des pro-
 “ ‘ cès et l'accroissement des frais dans les
 “ ‘ actions fondées sur des billets, obligations,
 “ ‘ lettres de change et autres instruments, ’ ”
 a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour étant lu, pour la considération, par la chambre, du message de l'assemblée législative, relativement à la nomination d'un comité des deux chambres au sujet de la bibliothèque, il a été

Ordonné, que la considération du dit message soit remise à demain.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 11me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

J. Dionne,
Goodhue,
Widmer,
Irving,
Gordon,

Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross.

PRIERES.

L'honorable *M. Goodhue* a présenté une pétition de *Henry Ross Archer* et autres, des townships d'*Orford, Zone, Euphemia* et *Brooke*, formant ci-devant partie du *Western District*, demandant que le district de *London* ne soit pas partagé d'après la ligne de division demandée dans une pétition présentée pendant la dernière session du parlement, mais que les townships de *Dunwich, Aldborough, Orford, Ekfried, Mosa, Zone, Euphemia, Metcalfe* et *Brooke*, soient érigés en un comté nouveau, sous le nom de comté de *Kincardine*.

Comté de Kincardine.
 H. R. Archer
 et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Taché* a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Huntingdon*, pour l'année 1849.

Huntingdon.
 Société d'agriculture.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable *M. Taché* a présenté une pétition du révérend *Richard Lonsdell* et autres, ministre, marguilliers et membres de l'église d'*Angleterre* à *Laprairie*, dans le *Bas-Canada*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée ;

Bishop's College.
 Rév. R. Lonsdell et al ;

Aussi, une pétition de *W. McHarty* et autres, du *Bas-Canada*, demandant des modifications aux lois qui règlent la pratique de la médecine dans cette province ;

Médecine.
 W. McHarty
 et al ;

Aussi, une pétition du révérend *J. M. Main-
 guy* et autres, de la paroisse de *Laprairie* ;

Intempérance.
 Rév. J. M.
 Muirguy et al
 de Laprairie ;

Aussi, une pétition du révérend *C. T. Caron* et autres, de la paroisse de *Saint-Joachim* de *Chateauguay* ;

Rév. C. T.
 Caron et al de
 Chateauguay ;

Aussi, une pétition de *J. C. Guilbault* et autres, de *Saint-Constant* ;

J. C. Guilbault
 et al, de St.
 Constant.

Aussi, une pétition du révérend *F. Bédard* et autres, de la paroisse de *Saint-Rémi*, demandant, respectivement, qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance ;

St. Rémi ;
 T. Bedard et
 al.

Et

Et aussi, une pétition du révérend *A. Morin* et autres, du comté de *Huntingdon*, demandant que ce comté soit divisé en deux comtés, pour l'enregistrement des titres.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie*, par l'ordre de son excellence le gouverneur-général, a présenté à la chambre des retours sur l'état du commerce pour l'année 1849.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre A.*)

L'honorable M. *Gordon* a présenté une pétition de la compagnie de navigation de *Grand River*, demandant qu'il soit fait un emprunt d'après les dispositions de l'acte passé dans le parlement du *Haut-Canada*, pour l'usage de la dite compagnie ;

Et aussi, une pétition de la municipalité du township de *Sandwich*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit* soit remise en force.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du maire et des conseillers de *Saint-Eustache*, demandant des modifications à l'acte 10 et 11 *Vict.*, chap. 7, qui établit des municipalités dans le *Bas-Canada*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté à la chambre un retour des procédés de la société d'agriculture No. 2, du comté de *Chambly*.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition de la municipalité du township de *Thorold*, demandant un acte pour assurer à *Duncan McFarlane* la possession d'une certaine réserve du gouvernement pour un chemin dans le dit township, vu qu'il a ouvert un chemin plus avantageux dans une autre partie d'icelui.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un état des recettes et de la dépense de l'hôpital de *Toronto*, du 1^{er} janvier 1849, au 1^{er} mai 1850 ;

Et aussi, un semblable retour des syndics de l'hôpital de *Kingston*, jusqu'au 1^{er} juin 1850.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre J.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la compagnie d'assurance maritime sur les eaux intérieures du *Saint-Laurent*, pour l'année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre H.*)

La chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du message de l'assemblée législative, relativement à la nomination d'un comité des deux chambres sur la bibliothèque.

Lequel message étant lu par le greffier,

Il a été proposé, qu'il soit

Résolu, que cette chambre s'étant décidée, le 21 mai dernier, en faveur de l'établissement d'une bibliothèque commune, pour l'usage des deux chambres de la législature provinciale, apprend avec beaucoup de satisfaction que l'honorable assemblée législative manifeste le même désir.

Résolu, que cette chambre concourt avec l'honorable assemblée législative dans l'opinion qu'il devrait être nommé, pendant cette session, un comité des deux chambres pour cet objet.

Résolu, que les honorables MM. *DeBlaquière*, *Fergusson*, *Taché* et *Ross*, soient autorisés à agir au nom de cette chambre comme membres du dit comité.

Les dites résolutions étant lues deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise

mise sur chacune d'elles, séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que les résolutions précédentes soient communiquées à l'honorable assemblée législative, par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Pinhey* est entré.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *LaTerrière* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour obliger la maison de la Trinité de Québec à faire placer des bouées pour indiquer les écueils du chenal nord du fleuve *Saint-Laurent*, et faciliter la traverse du *Cap-Tourmente* à *L'Île-aux-Réaux*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. le procureur-général *LaFontaine*, et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour prolonger la période de temps fixée pour certaines fins dans l'acte d'enregistrement de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *Louis Perrault* et autres, personnes qui ont déposé des argents dans la banque d'épargnes et de prévoyance de *Montréal*, demandant qu'une commission d'enquête soit nommée pour s'enquérir de l'état des affaires de la dite banque, et de faire rapport d'icelle, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition du révérend *H. G. Burrage* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le township de *Hatley*;

Et aussi, une pétition du révérend *L. Doolittle* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, à *Lennoxville*, demandant, séparément, que le

privilege de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Cornwall*, et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender un acte passé dans la cinquième année du règne de feu sa majesté, le roi *Guillaume* quatre, intitulé: "Acte pour prévenir la multiplicité des procès et l'accroissement des frais dans les actions fondées sur des billets, obligations, lettres de change et autres instruments," et informer cette chambre que l'assemblée législative a acquiescé à l'amendement fait par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Cornwall*, et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend *F. Bonin*, de *Sainte-Scholastique*, demandant un emprunt ou une allocation de quatre cents louis pour le mettre en état de construire une maison d'école à *Saint-André*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Communi-
quées à l'as-
blée.

Bill des bouées
du chenal du
nord.

Bill d'enregis-
trement de
Montréal.

Banque d'épar-
gnes de Mont-
réal. L. Per-
rault et al.

Bishop's Col-
lege. Rev. H.
G. Burrage et
al, de Hatley;

Rév. L. Doo-
little et al, de
Lennoxville.

Bill de la mul-
tiplication des
procès.

Bill des enga-
gements par
écrit.

Rév F. Bonin,
de Ste. Scho-
lastique.

Ajournement.

Mercredi, 12me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
J. Dionne,
Goodhue,
Widmer
Irving,

Les honorables Messieurs.

Gordon,
Pinhey,
Taché,
Leslie,
Bourret.

PRIERES.

L'Orateur a présenté à la chambre un retour des procédés de la société d'agriculture, No. 2, du comté de *Sherbrooke*, pour l'année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable M. *Taché* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour amender un acte intitulé : ' Acte pour incorporer la " société *Saint-Jean-Baptiste* de la cité de " ' Québec.' "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition du révérend *Thomas Destroismaisons* et autres, de la paroisse de *Saint-Germain de Rimouski*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer le vice de l'intempérance ;

Et aussi, une pétition de *Louis Bertrand*, maire de la municipalité de *Rimouski*, No. 1, demandant certaines modifications à l'acte 12 *Vict.*, chap. 128.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *J. Dionne* a présenté une pétition du révérend *Joseph Crevier* et autres, de la paroisse de *Saint-Pie*, demandant qu'il

soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour obliger la maison de la " *Trinité de Québec* à faire placer des bouées " pour indiquer les écueils du chenal nord du " fleuve *Saint-Laurent*, et faciliter la traverse du " *Cape-Tourmente* à *L'Ile-aux-Beaux*," a été lu la seconde fois.

Bill des bouées du chenal du nord, lu 2me fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Goodhue* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prolonger la période de " temps fixée pour certaines fins dans l'acte " d'enregistrement de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Bill d'enregistrement de Montréal.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour rendre un mémoire par " écrit nécessaire à la validité de certaines " promesses et engagements," a été lu la seconde fois.

Bill des engagements par écrit, lu 2me fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui demain.

L'honorable

Sherbrooke. Société d'agriculture.

Bill St. J.-Bte. de Québec.

Intempérance. Rév. T. Destroismaisons et al, de Rimouski.

L. Bertrand. Municipalité de Rimouski.

Intempérance. Rév. J. Crevier et al, de St. Pie.

Colporteurs.
Corporation de
Québec.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition du maire et des conseillers de la cité de *Québec*, demandant l'abrogation de la loi qui impose une taxe sur les colporteurs qui détaillent sur les marchés de cette cité.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Pêcheries. Rév.
J. A. Gingras
et al, de Gaspé.

L'honorable M. *Pinhey* a présenté une pétition du révérend *J. A. Gingras* et autres, du district de *Gaspé*, demandant qu'il soit fait une diminution sur le montant de la taxe prélevée sur différents articles nécessaires aux personnes qui sont engagées dans les pêcheries.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 13me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Fergusson,
Goodhue,
Widmer,
Irving,
Gordon,

Les honorables Messieurs

Pinhey,
Taché,
Leslie,
Bourret.

PRIERES.

*Bishop's Col-
lege ;*

L'honorable M. *Gordon* a présenté une pétition de la corporation de *Bishop's College*, dans le diocèse de *Québec* ;

Rév. S. S.
Wood et al,
des Trois-Ri-
vières ;

Aussi, une pétition du révérend *S. S. Wood* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la ville des *Trois-Rivières* ;

Lord évêque
de Montréal
et al.

Et aussi, une pétition du très-révérend lord évêque de *Montréal*, et autres, membres de

l'église d'*Angleterre*, demandant, respectivement, que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College, Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition du révérend *James Fulton* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, à *Russelltown*, demandant ce que dessus.

Rév. J. Fulton
et al, de Rus-
selltown.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *J. B. Osborne* et autres, de *Beamsville*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit* ne soit pas renouvelée.

Beamsville. J.
B. Osborne et
al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la banque de prévoyance et d'épargnes de *Québec*, jusqu'au 1er mars 1850.

Banque d'épar-
gues.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre II.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre des retours des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Saint-François*, pour les années 1848 et 1849.

St. François.
Baptêmes, ma-
riages, etc.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettres Z. Z.*)

L'honorable M. *McKay* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour obliger la maison de la " *Trinité de Québec* à faire placer des bouées " pour indiquer les écueils du canal nord du " fleuve *Saint-Laurent*, et faciliter la traverse " du *Cap-Tourmente* à *L'Ile-aux-Beaux*," a été lu la troisième fois.

Bill des bouées
du chenal du
nord, lu 3me
fois.

La question étant mise, ce bill passerat-il ? *Passé.*

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill d'enregistrement de Montréal, en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé : "Acte pour prolonger la période de temps fixée pour certaines fins dans l'acte d'enregistrement de *Montréal*."

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Widmer* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Feuille 1, ligne 25. Après "Acte" insérez "ainsi que le présent."

Feuille 1, ligne 25. Retranchez "s'entendra," et insérez "s'entendront."

Feuille 1, ligne 25. Retranchez "aura," et insérez "auront."

Feuille 1, ligne 26. Après "quelconque," insérez "et toutes les commissions émanées sous l'autorité du dit acte, et tous les actes des dits commissaires seront aussi valides et efficaces."

Feuille 1, ligne 28. Après "lieu" insérez "et que si le présent acte eût été passé avant l'expiration de la période mentionnée en premier lieu."

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur

chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu, pour que la chambre se mette en comité sur le bill intitulé : "Acte pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements," il a été

Bill des engagements par écrit.

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *LaTerrière* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les habitants occupant des terres et tenant feu et lieu dans les nouveaux établissements sur les rives du *Saguenay*, formant la seconde division municipale de ce comté, à y établir un conseil municipal, et pour d'autres objets," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de la municipalité du Saguenay.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par Sir *Allan N. McNab* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de l'éclairage au gaz de *Hamilton*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill du gaz de Hamilton.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par Sir *Allan N. McNab*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les corporations municipales, et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemins de fer, ou autrement, pour aider à la confection de cette entreprise," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des actions prises par les corporations.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition d'*Augustin Vallières* et autres, maîtres d'école du district de *Québec*, demandant certaines

Ecoles du B. C. A. Vallières et al;

taines modifications à l'acte des écoles du *Bas-Canada*, 9 *Vict.*, chap. 27;

Bibliothèque de Québec.

Et aussi, une pétition de l'association de la bibliothèque du district de *Québec*, demandant une allocation.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 14me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Fergusson,
J. Dionne,
Widmer,
Irving,
Gordon,

Les honorables Messieurs

Pinhey,
Taché,
Leslie,
Bourret.

PRIERES.

L'honorable *M. Leslie* a présenté une pétition de *T. R. Tranchemontagne* et autres, administrateurs de l'académie de *Berthier*, demandant que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit continuée;

Académie de *Berthier*.
T. R. Tranchemontagne et al;

Et aussi, une pétition de *John Ostell* et autres, officiers de la société d'histoire naturelle de *Montréal*, demandant une allocation pour le soutien d'icelle.

Société d'histoire naturelle de *Montréal*.
J. Ostell et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Bourret* a présenté une pétition de *G. H. Dumesnil* et autres, francs-tenanciers et occupants de terres sur les bords du lac *Saint-François*, dans le district de *Montréal*, de-

Lac *Saint-François*.
G. H. Dumesnil et al;

mandant une indemnité pour les dommages qu'ils ont soufferts par suite de la construction d'une écluse à l'embouchure du canal *Beauharnois*;

Aussi, une pétition du révérend *A. D. Lockhart* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de *Saint-Lin*;

Bishop's College.
Rév. A. D. Lockhart et al, de *St. Lin*;

Et aussi, une pétition du révérend *J. F. Flanagan* et autres, membres de la même église, dans la paroisse de *Saint-Henry* de *Mascouche*, demandant, respectivement, que le droit de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Rév. J. F. Flanagan et al de *Mascouche*.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture de *Vaudreuil*, pour l'année 1849.

Vaudreuil. Société d'agriculture.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la chambre de commerce de *Québec*, demandant que la loi qui règle la maison de la *Trinité de Québec* soit modifiée, et que les dépenses du dit établissement, de même que le taux de pilotage, soient considérablement diminués.

Chambre de commerce et *Trinité de Québec*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Couformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour prolonger la période de temps fixée pour certaines fins dans l'acte d'enregistrement de *Montréal*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill d'enregistrement de *Montréal*, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, avec divers amendement, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender un acte intitulé: "Acte pour incorporer la société *Saint-Jean*"

Bill *St. J.-B.* de *Québec*, lu 2e fois.

Baptiste de la cité de Québec, a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Pinhey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé, et qu'il soit lu la troisième fois mardi prochain.

Les honorables MM. *McKay* et *Goodhue* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les habitants occupant des terres et tenant feu et lieu dans les nouveaux établissements sur les rives du *Saguenny*, formant la seconde division municipale de ce comté, à y établir un conseil municipal, et pour d'autres objets," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Irving* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de l'éclairage au gaz de *Hamilton*," a été lu la seconde fois.

Bill du gaz de Hamilton lu, 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Fergusson*, *Goodhue* et *Pinhey*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les corporations municipales et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemin de fer, ou autrement, pour aider à la confection de cette entreprise," a été lu la seconde fois.

Bill des actions prises par les corporations, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Fergusson*, *Goodhue* et *Pinhey*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks*, et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour étendre l'application de certains actes provinciaux aux vaisseaux marchands étrangers, lorsqu'ils sont dans cette province," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des vaisseaux étrangers.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *McKay* a présenté une pétition de l'honorable *Adam Ferrie* et autres, membres du comité provisoire de la compagnie du chemin de fer du *Canada*, du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*, demandant que le temps déterminé pour compléter l'arpentage du dit chemin de fer, soit prolongé de trois années, et que les privilèges de la dite compagnie soient augmentés.

Chemin du Nouveau-Brunswick. L'hon. A. Ferrie et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *Thomas Hill* et autres, membres de l'église presbytérienne indépendante du *Canada*, résidant dans les townships de *Brock*, *Reach* et *Whitby*, demandant que les produits de la vente des réserves du clergé soient appropriés.

Réserves du clergé; Rév. T. Hill et al, de Brock, Reach et Whitby.

La chambre en comité.

Bill de la municipalité du Saguenny, lu 2e fois.

La chambre en comité.

propriés aux fins générales de l'éducation et aux améliorations publiques.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Pinhey* a présenté une pétition de *P. B. Donnelly* et autres, du township de *Moore*, dans le comté de *Lambton*, demandant qu'une certaine réserve du gouvernement pour un chemin sur les hauteurs du rivage de la rivière *Sainte-Clair*, soit accordée aux personnes sur les terrains desquelles elle se trouve, à la place de la même quantité de terrain qu'elles ont abandonné pour l'usage du public.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 17me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Crooks,
Fergusson,
J. Dionne,
Goodhue,
Irving,
DeBoucherville,

Les honorables Messieurs

Gordon,
Pinhey,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Mills.

PRIERES.

L'honorable M. *Goodhue* a présenté une pétition de *James A. Macklem* et autres, de la ville de *London*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit* ne soit pas renouvelée.

Ordoané, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *L. A. Derome* et autres, des paroisses

de *Saint-Paul* et *Saint-Antoine* de *Lavaltrie*, et des profondeurs du township de *Kildare*, demandant que ces localités soient détachées du comté de *Berthier*, et réunies au comté de *Leinster* :

Aussi, une pétition de *P. U. Archambault* et autres, des dits comtés de *Leinster* et *Berthier*, demandant une allocation pour l'amélioration de la navigation de la rivière *L'Assomption*.

Aussi, une pétition du révérend *T. L. Brassard* et autres, de la dite paroisse de *Saint-Paul* de *Lavaltrie*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance ;

Et aussi, une pétition du maire et des conseillers de la municipalité de *Terrebonne*, demandant à être autorisés à tenir leurs assemblées au village de *Terrebonne*, au lieu de celui de *Sainte-Thérèse*.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Gordon* a présenté une pétition de *L. J. Gordon* et autres, d'*Amherstburgh*, demandant que tout travail le dimanche soit discontinué dans le département de la poste en cette province ;

Aussi, une pétition de la municipalité des comtés unis de *Lincoln*, *Haldimand* et *Welland*, demandant la modification du statut 12, *Vict.*, chap. 81, qui a rapport aux chemins de comtés ;

Et aussi, une pétition de *James A. Benson* et autres, de *Saint-Catharines*, demandant un acte d'incorporation sous le titre de Banque du district de *Niagara*.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition du révérend *John Corbett* et autres, des townships de *Wakefield* et *Masham*, demandant que tout travail le dimanche soit discontinué dans le département de la poste en cette province.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend *F. Morin* et autres, de la paroisse

Rivière L'Assomption.
P. U. Archambault et al ;

Intempérance.
Rév. T. L. Brassard et al, de Lavaltrie ;

Municipalité de Terrebonne.

Profanation du dimanche.
L. J. Gordon et al, d'Amherstburgh ;

Municipalité de Lincoln, Haldimand et Welland ;

J. A. Benson et al, de St. Catharines.

Profanation du dimanche.
Rév. J. Corbett et al, de Wakefield et Masham

Intempérance.
Rév. F. Morin et al, du Cap-Santé.

Moore.
P. B. Donnelly et al.

Ajournement.

London.
J. A. Macklem et al.

Lavaltrie.
L. A. Derome et al ;

paroisse du *Cap-Santé*, demandant qu'il soit licencié des maisons de tempérance au lieu d'auberges, et que les personnes trouvées ivres dans les places publiques soient mises à l'amende.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Clinton. Société d'agriculture; L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du township de *Clinton*;

Dito de London; Aussi, un retour de la société d'agriculture du district de *London*, pour l'année 1849;

Dito de Bellechasse. Et aussi, un retour de la société d'agriculture de comté de *Bellechasse*.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

Bas-Canada. Société d'agriculture. L'honorable Orateur a présenté une pétition de la société d'agriculture du *Bas-Canada*, demandant une allocation.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Bill du gaz de Hamilton, rapporté. L'honorable M. *Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de l'éclairage au gaz de *Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Lu 3me fois. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Passé. Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill des actions prises par les corporations. *Ordonné*, que l'honorable M. *Mills* soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le bill

intitulé: "Acte pour autoriser les corporations municipales et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemin de fer, ou autrement, pour aider à la confection de cette entreprise."

Membre ajouté au comité.

L'honorable M. *Gordon* a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer d'union de *Toronto*, *Simcoe* et *Huron*, demandant des modifications à son acte d'incorporation.

Chemin de Toronto, Simcoe et Huron.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les habitants occupant des terres et tenant feu et lieu dans les nouveaux établissements sur les rives du *Saguenay*, formant la seconde division municipale de ce comté, à y établir un conseil municipal, et pour d'autres objets," a été lu la troisième fois.

Bill de la municipalité du Saguenay, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu, pour que la chambre se mette en comité sur le bill intitulé: "Acte pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements," il a été

Bill des engagements par écrit, remis.

Ordonné, qu'il soit remise à lundi prochain.

L'honorable M. *Widmer* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour étendre l'application de certains actes provinciaux aux vaisseaux marchands étrangers, lorsqu'ils sont dans cette province," a été lu la seconde fois.

Bill des vaisseaux étrangers, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre en comité.

La chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *DeBlaquière* fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Bourret* a présenté deux pétitions de *Benjamin Ouimet* et autres, du township d'*Upton*, demandant que cette partie du dit township qui est annexée au comté de *Saint-Hyacinthe* soit érigée en un nouveau township, sous le nom d'*Iberville*;

Et aussi, demandant que les propriétaires des seigneuries de *Ramsay* et *Langan* soient tenus de concéder des terres au taux légal, et d'ouvrir des chemins sur leurs terres non concédées dans le dit township.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition de *Vital Tétu* et autres, de la cité de *Québec*, demandant que les dispositions de l'acte 9 *Vict.*, chap. 22, qui ont rapport aux regrattiers, colporteurs et détailliers, ne soient pas abrogées.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 18me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

<i>Jameson,</i>	<i>DeBoucherville,</i>
<i>DeBlaquière,</i>	<i>J. Morris,</i>
<i>McGill,</i>	<i>Gordon,</i>
<i>W. Morris,</i>	<i>Pinhey,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Boulton,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Macaulay,</i>	<i>Leslie,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Bourret,</i>
<i>Goodhue,</i>	<i>DeBeaujeu,</i>
<i>Widmer,</i>	<i>Mills.</i>
<i>Irving,</i>	

PRIERES.

L'honorable M. *Macaulay* a présenté une pétition de *David Barker* et autres, du township de *Sophiasburgh*, demandant que l'arpentage de la première concession du dit township, fait en 1842, par *Publius V. Elmore*, soit ratifié.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Crooks* a présenté une pétition des syndics des écoles élémentaires de la section d'école No. 7, dans le township de *Toronto*, demandant que le bill devant le parlement, établissant des règlements au sujet des écoles élémentaires, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Gordon* a présenté une pétition de la chambre de commerce de *Toronto*, demandant que le bill projeté des cotisations ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté une pétition de la municipalité provisoire du comté de *Haldimand*, demandant que la charte de la compagnie

Iberville. B. Ouimet et al, d'Upton;

Ramsay et Langan.

Colporteurs, etc. V. Tétu et al, de Québec.

Ajournement.

Sophiasburgh. D. Barker et al.

Ecoles de Toronto.

Chambre de commerce de Toronto.

Municipalité de Haldimand;

compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit* soit renouvelée ;

Et aussi, une pétition de *Lewis Willson* et autres, du township de *Pelham*, demandant que les terres qui forment partie des réserves du clergé et des rectoreries, soient vendues, et que les deniers provenant de cette vente soient appropriés au soutien des écoles élémentaires ;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Pelham*, demandant que les terres qui forment partie des réserves du clergé soient vendues, et que les deniers provenant de cette vente soient appropriés aux fins générales de l'éducation ;

Aussi, une pétition de *D. Crawford* et *W. J. Imlach*, du township de *Dunn*, dans le comté de *Haldimand*, demandant la réduction du droit imposé sur la graine de moutarde, lorsqu'elle est importée en cette province ;

Aussi, une pétition de la municipalité du comté de *Haldimand*, demandant que les terres qui forment partie des réserves du clergé et des rectoreries soient vendues, et que les deniers provenant de cette vente soient appropriés aux fins générales de l'éducation ;

Aussi, une pétition de *John Jarron* et autres, du comté de *Haldimand*, demandant que les deniers provenant de la vente des réserves du clergé et des rectoreries soient appropriés au soutien des écoles élémentaires ;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Walpole*, demandant que le comté de *Haldimand* ne soit point divisé, ni que sa ligne frontière actuelle ne soit point changée ;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Seneca*, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour diviser le dit township de *Seneca*, ou pour en détacher aucune partie de ses limites actuelles ;

Aussi, une pétition de la municipalité provisoire du comté de *Haldimand*, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour diviser le township de *Seneca*, ou pour changer les lignes frontières du comté de *Haldimand* ;

Aussi, une pétition de la corporation municipale de *North Cayuga*, dans le comté de *Haldimand*, demandant que le dit township ne

soit pas divisé, ni qu'aucune partie d'icelui ne soit détachée du comté de *Haldimand* ;

Aussi, une pétition de *M. Harcourt* et autres, du township de *Seneca*, demandant que le dit township ne soit pas divisé, ni qu'aucune partie d'icelui ne soit détachée du comté de *Haldimand* ;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Dunn*, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour diviser le township de *Seneca*, ou pour changer les limites du comté de *Haldimand* ;

Aussi, une pétition de la municipalité des comtés unis de *Lincoln*, *Haldimand* et *Welland*, demandant qu'il soit passé une loi pour autoriser les municipalités à passer des règlements pour le soulagement des malades et des indigents qui résident dans les townships compris dans les limites des différentes municipalités de la province ;

Aussi, une pétition de la municipalité du township de *Walpole*, demandant un acte pour déterminer clairement et définitivement la ligne frontière entre les townships de *Walpole* et *Woodhouse* ;

Aussi, une pétition de *James Sill* et autres, du township de *Walpole*, demandant que l'acte de la 12e Vict., chap. 101, qui nomme des commissaires pour déterminer la ligne frontière entre les townships de *Walpole* et *Woodhouse*, soit renouvelée ;

Aussi, une pétition de *John Johnson* et autres, des townships de *Halifax*, *New Ireland*, *Somerset*, *Inverness* et *Wolfestown*, dans le comté de *Megantic*, demandant l'abrogation de la 11e et 12e Vict., chap. 40, et la remise en force de la 8e Vict., chap. 40 ;

Aussi, la subdivision du comté de *Megantic*, pour les fins de la représentation parlementaire et de l'enregistrement ;

Et aussi, une pétition de *John Johnston* et autres, des townships de *Halifax*, *New Ireland*, *Somerset*, *Inverness* et *Wolfestown*, dans le comté de *Megantic*, demandant l'amélioration du chemin *Gosford*, et l'ouverture d'un nouveau chemin entre les townships de *Halifax* et d'*Arthabaska*.

Ordonné,

Réserves du clergé. L. Wilson et al, de Pelham ;

Municipalité de Pelham ;

Crawford et Imlach, de Dunn ;

Municipalité de Haldimand ;

Réserves du clergé. J. Jarron et al, de Haldimand ;

Municipalité de Walpole ;

Municipalité de Seneca ;

Municipalité de Haldimand ;

Municipalité de North Cayuga ;

M. Harcourt et al, de Seneca ;

Municipalité de Dunn ;

Municipalité de Lincoln, Haldimand et Welland ;

Municipalité de Walpole ;

J. Sill et al, de Walpole ;

Megantic. J. Johnson et al ;

Dito, dito ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Boulton* a présenté une pétition du révérend A. *Balfour* et autres, membres de l'église d'Angleterre, à *Kingscy*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la chambre un retour de la compagnie du chemin de fer de *Peterborough* et *Port Hope*.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre G.*)

L'honorable M. *W. Morris* a présenté une pétition du révérend *Joseph Scott* et autres, membres de l'église d'Angleterre, à *Durham*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit conféré à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend A. *Mailoux* et autres, du comté de *Bellechasse*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de la huitième concession de la paroisse *Saint-Gervais*, au douzième rang du township de *Buckland*, et une réduction sur le premier prix d'enchère de certaines terres de la couronne ;

Et aussi, une pétition de *Clément Pratte*, de *Saint-David*, demandant que la vente des liqueurs spiritueuses soit restreinte par des dispositions législatives.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Widmer* a présenté une pétition de *William d'Eschambault*, médecin et chirurgien, et *Robert L. McDonald*, M. D., tous deux de la cité de *Montréal*, demandant qu'ils soient indemnisés pour leurs services comme membres du bureau central de santé pendant la durée du choléra.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Kent*, pour l'année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable M. *Irving* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour réunir les terres comprises dans l'ancien arpentage de *Gwillimbury-Ouest*, dans le comté de *Simcoe*, au township voisin de *Gwillimbury-Est*, dans le comté de *York*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender un acte intitulé : " Acte pour incorporer la société *Saint-Jean-Baptiste* de la cité de *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre l'application de certains actes provinciaux aux vaisseaux marchands étrangers, lorsqu'ils sont dans cette province," il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la chambre a été appelée comme suit :—

L'HONORABLE

René E. Caron, Orateur, . Présent.
Robert S. Jamcson, . . . Présent.
Peter Boyle DeBlaquière, . Présent.
Peter McGill, . . . Présent.
Robert B. Sullivan, . . . Absent.

William

Bishop's College. Rév. A. Balfour et al.

Chemin de Peterborough et Port Hope.

Bishop's College. Rév. J. Scott et al, de Durham.

Bellechasse. Rév. A. Mailoux et al ;

Intempérance. C. Pratte, de St. David.

D'Eschambault et McDonald, M. D. de Montréal.

Kent. Société d'agriculture.

Bill pour réunir Gwillimbury Ouest.

B de Québec, lu 3me fois.

P

B senus étrangers, remis.

Appel de la chambre.

LES HONORABLES

<i>William Morris</i> ,	Présent.
<i>Alexander Fraser</i> ,	Absent.
<i>Bartholemy Joliette</i> ,	Absent.
<i>James Crooks</i> ,	Présent.
<i>Adam Fergusson</i> ,	Présent.
<i>John Macaulay</i> ,	Présent.
<i>John Hamilton</i> ,	Absent.
<i>François P. Bruneau</i> ,	Absent.
<i>Adam Ferrie</i> ,	Présent.
<i>Paul H. Knowlton</i> ,	Absent.
<i>Thomas McKay</i> ,	Absent.
<i>Philip H. Moore</i> ,	Absent.
<i>Amable Dionne</i> ,	Absent.
<i>Joseph Dionne</i> ,	{ En ville, mais Absent.
<i>George J. Goodhue</i> ,	Présent.
<i>William Walker</i> ,	Absent.
<i>Christopher Widmer</i> ,	Présent.
<i>J. Æmilus Irving</i> ,	Présent.
<i>Louis Massue</i> ,	Absent.
<i>P. Boucher DeBoucherville</i> ,	Présent.
<i>James Morris</i> ,	Présent.
<i>James Gordon</i> ,	Présent.
<i>Hammett Pinhey</i> ,	Présent.
<i>James Ferrier</i> ,	Absent.
<i>Roderick Matheson</i> ,	Absent.
<i>George S. Boulton</i> ,	Présent.
<i>Denis B. Viger</i> ,	Absent.
<i>Etienne Paschal Taché</i> ,	Présent.
<i>James Leslie</i> ,	Présent.
<i>Frédéric Auguste Quesnel</i> ,	Absent.
<i>Joseph Bourret</i> ,	Présent.
<i>George S. DeBeaujeu</i> ,	Présent.
<i>John Ross</i> ,	Absent.
<i>Louis Méthot</i> ,	Absent.
<i>Joseph Ovide Turgeon</i> ,	Absent.
<i>Samuel Crane</i> ,	Absent.
<i>James Wylie</i> ,	Absent.
<i>Samuel Mills</i> ,	Présent.

Conformément à avis, il a été proposé qu'il soit

Résolu, qu'il soit présenté une humble et respectueuse adresse à sa majesté la Reine, exposant qu'il importe essentiellement à la prospérité de la province, que le conseil législatif soit constitué de manière à attirer sur ses actes la confiance et le respect publics, ce qu'il ne saurait posséder, tant que son indépendance dépendra exclusivement de l'administration exécutive existante, et que ses délibérations consisteront uniquement à ratifier les procédés de l'autre branche de la législature; et en conséquence, priant humblement sa ma-

jesté de vouloir bien proposer au parlement impérial, la modification de cette partie de l'acte, intitulé: "Acte pour réunir les provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le gouvernement du *Canada*," qui a rapport à la nomination des membres du conseil législatif de cette province, en limitant les nominations au nombre de membres qui composent actuellement le conseil, et en ne faisant de nominations, à l'avenir, qu'à mesure qu'il surviendra des vacances dans cette chambre.

Qu'il plaise de plus gracieusement à sa majesté, dans toute nomination future d'un Orateur du conseil législatif, que cette charge ne soit pas réunie à un autre emploi attaché à l'administration exécutive de la province, et de permettre que cette charge, qui confère une haute distinction, sans donner beaucoup de trouble ou de travail, et sans entraîner de rigueur de dépenses particulières, soit rempli sans rétribution, de la même manière que les autres membres de cette chambre s'acquittent de leurs devoirs comme législateurs.

Salaires de l'Orateur.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans la négative. Motion rejetée.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Cornwall*, et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative à la diffamation et au libelle," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill du libelle.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Mercredi, 19me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

McGill,
Crooks,
Fergusson,
Macaulay,
Ferrie,
Widmer,
Irving,

Les honorables Messieurs

J. Morris,
Gordon,
Taché,
Leslie,
Bourret,
De Beaujeu,
Mills.

PRIERES.

Bishop's College.
Rév. J. McKeown et al, de Hemmingford ;

L'honorable *M. Bourret* a présenté une pétition du révérend *John McKeown* et autres, membres de l'église d'Angleterre, à *Hemmingford*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée ;

William Henry.
Rév. J. B. Kelly et al.

Et aussi, une pétition du révérend *J. B. Kelly* et autres, de la ville de *William Henry*, demandant qu'il soit accordé une allocation en faveur de deux écoles en icelle.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Réserves du clergé.
A. Buchanan, de Dumfries.

L'honorable *M. Fergusson* a présenté une pétition] d'*Alexander Buchanan*, de *Dumfries*, demandant que les réserves du clergé et les rectoreries soient vendues, et que les deniers provenant de cette vente soient appropriés aux fins générales de l'éducation.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Chambre de commerce de Québec.

L'honorable *M. McGill* a présenté une pétition de la chambre de commerce de *Québec*, demandant que le bill projeté pour amender l'acte qui règle l'inspection des bois ne devienne pas loi.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

J. M. Chambers, de Montague ;

L'honorable *M. J. Morris* a présenté une pétition de *John McGill Chambers*, du township de *Montague*, demandant qu'il soit nom-

mé des commissaires pour déterminer et établir définitivement la ligne frontière entre la quatrième concession de *Montague* et *North Elmsley* ;

Et aussi, une pétition du révérend *J. Torrance* et autres, membres de l'église d'Angleterre, à la *Pointe-Lévi*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Bishop's College.
Rév. J. Torrance et al, de Pointe-Lévi.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Taché* a présenté une pétition du révérend *L. O. Désilets* et autres, de la paroisse de *Saint-Guillaume d'Upton*, demandant que certaine partie du township d'*Upton*, connue sous le nom de terrain des associés, demeure incluse dans le district des *Trois-Rivières* ;

Upton.
Rév. L. O. Désilets et al ;

Et aussi, une pétition de l'école de médecine de *Québec*, demandant que le privilège de conférer des degrés ne soit pas accordé à l'école de médecine et de chirurgie de *Montréal*, mais que si ce privilège lui est conféré, il le soit aussi à l'école de médecine de *Québec*.

Ecole de médecine de Québec.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Irving* a présenté une pétition de la municipalité du comté de *York*, demandant certains changements dans la loi de cotisation projetée.

Municipalité de York.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre l'application de certains actes provinciaux aux vaisseaux marchands étrangers, lorsqu'ils sont dans cette province," il a été

Bill des vaisseaux étrangers, remis.

Ordonné, qu'il soit déchargé, et

Ordonné, que le dit bill soit réservé à un comité de toute la chambre, lundi prochain.

Les honorables MM. *W. Morris*, *Goodhue* et *Boulton* sont entrés.

L'honorable *M. McGill* a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer de *Montréal*,

Chemin de Montréal et Lachine.

Montréal et Lachine, demandant l'autorisation de continuer et prolonger son chemin en suivant le cours de l'*Ottawa* jusqu'à *Prescott*, sur le *Saint-Laurent*, et l'incorporation de la compagnie du grand chemin de fer de jonction de de l'*Ottawa* et du *Saint-Laurent* ;

Chemin de St. Louis aux lacs ;

Aussi, une pétition de la compagnie du chemin de fer du lac *Saint-Louis* et de la ligne provinciale, demandant l'autorisation de se réunir et de s'amalgamer avec la compagnie du chemin de fer de *Montréal et Lachine*, et pour d'autres objets ;

Chemin de Montréal et Lachine.

Et aussi, une pétition de la compagnie du chemin de fer de *Montréal et Lachine*, demandant que la pétition dernièrement mentionnée soit favorablement reçue.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Havre de Grimsby. R. F. Nellis et al.

L'honorable M. *Crooks* a présenté une pétition de *R. F. Nellis* et autres, actionnaires dans la compagnie du havre et de la jetée de *Grimsby*, demandant que la charte de la compagnie soit remise en vigueur.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Médecine. H. Merriman et al, du H.-C.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition de *Hiram Merriman* et autres, habitants du *Haut-Canada*, demandant que le privilège de pratiquer la médecine et la chirurgie soit accordé à tous les sujets de sa majesté.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Grantham. L. Lambert et al ;

L'honorable M. *Crooks* a présenté une pétition de *Louis Lambert* et autres, du township de *Grantham*, demandant l'abrogation de l'acte qui impose un droit de deux deniers par gallon sur le whiskey provenant des grains de cette province ;

H. Parkes et al ;

Aussi, six pétitions de *H. Parkes* et autres, de *Grantham*, demandant un acte pour indemniser les jurés pour leurs vocations en cour ;

Aussi, demandant que les frais des cours de justice et les salaires des officiers et des juges des dites cours soient diminués ;

Aussi, demandant que le tarif des cours de justice soit réduit ;

Aussi, demandant l'abolition des cours de division, et que les pouvoirs dont elles sont revêtues soient transférés aux conseillers des villes ou villages, ou à des commissaires élus à cet effet ;

Aussi, demandant que l'offense d'un avocat qui, dans son mémoire de frais, excède le taux voulu par le tarif, soit déclarée pénale ;

Aussi, demandant une réduction dans le nombre des officiers publics et dans le montant de leurs salaires ;

Et aussi, une pétition de *Louis Lambert* et autres, du dit township de *Grantham*, demandant l'abolition des lois contre l'usure.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Leslie* a présenté une pétition d'*Alexander Daly*, et autres, de *Rawdon*, dans le comté de *Leinster*, demandant l'établissement d'un nouveau comté, composé des townships de *Rawdon*, *Kilkenny*, *Chertsey*, *Wexford*, *Cathcart*, et de l'augmentation de *Kildare*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *W. Morris* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour restreindre et renfermer dans de certaines limites le système du vote par procureur dans les institutions de banques et autres compagnies incorporées."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 20me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

McGill,
W. Morris,
Crooks,
Fergusson,
Macaulay,
Ferrie,
Goodhue,
Irving,

Les honorables Messieurs

De Boucherville,
J. Morris,
Taché,
Leslie,
Bourret,
DeBeaujeu,
Ross,
Mills.

PRIERES.

Hamilton.
E. C. Thomas
et al.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de *E. Cartwright Thomas* et autres, de *Hamilton*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*, ne soit pas renouvelée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

St. Ours.
J. Dorion et
al.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *J. Dorion* et autres, du village de *Saint-Ours*, demandant que l'acte 10e et 11e *Vict.*, chap. 7, qui incorpore ce village, soit abrogé.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Bill du Havre
de Grimsby.

L'honorable M. *Crooks* a présenté à la chambre un bill, intitulé : " Acte pour prolonger le temps accordé pour compléter les " brise-vague, jetée et le havre de *Grimsby*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Gordon* est entré.

Adresse à sa
majesté au su-
jet des mem-
bres appelés au
conseil.

L'ordre du jour étant lu, pour proposer à la chambre, (conformément à avis,) qu'il soit présenté une adresse à sa très-gracieuse majesté, priant sa majesté, dans l'exercice de la préro-

gative dont elle est revêtue en vertu de la loi, d'appeler des personnes à siéger dans cette honorable chambre, de vouloir bien n'y appeler aucune personne munie d'une charge sous le gouvernement de cette province, (à moins qu'elle ne soit membre du conseil exécutif d'icelle) ou qui aura été destituée d'aucune charge d'honneur ou de profit à la disposition de la couronne, pour quelque cause que ce soit, il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé.

Motion dé-
chargée.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour restreindre et renfermer dans de certaines limites le " système du vote par procureur dans les insti- " tutions de banques et autres compagnies in- " corporées," il a été

Bill des procu-
reurs dans les
banques, remis.

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Ordonné, que l'honorable M. *Macaulay* soit ajouté au comité spécial chargé de prendre en considération les ordres et usages de cette chambre et les privilèges de parlement.

Comité des
privilèges.
Membre
ajouté.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition du révérend *William V. Lloyd* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, à *Leeds*, dans le *Bas-Canada*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College* à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Bishop's Col-
lege.
Rév. W. V.
Lloyd et al, de
Leeds.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition de la municipalité du comté de *York*, demandant la modification de l'acte des municipalités.

Municipalité
de York.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre conti-
nuée à demain, à trois heures de l'après-midi,
la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement

Vendredi,

Vendredi, 21me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,

Gordon,

Crooks,

Taché,

Fergusson,

Leslie,

Macaulay,

Bourret,

Ferrie,

DeBeaujeu,

Goodhue,

Ross,

DeBoucherville,

Mills,

J. Morris,

PRIERES.

L'honorable M. *Goodhue* a présenté une pétition de *Marcus Dunn*, de *Saint-Thomas*, demandant qu'il soit adopté des mesures législatives pour remédier aux défauts de la pratique actuelle des cours de justice ; et aussi, qu'il soit passé un acte pour obliger les dites cours à lui accorder un nouveau procès dans une action où il se trouve partie.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de *G. O. Reilly*, M. D., et six autres, membres de la profession médicale de la cité de *Hamilton*, demandant que l'amendement proposé à l'acte d'incorporation de l'école de médecine et de chirurgie de *Montréal*, ne soit pas reçu favorablement.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition de *D. Thomas* et autres, du district de *Saint-François*, demandant que le privilège de pratiquer la médecine et la chirurgie soit accordé à tous les sujets de sa majesté.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition de *Louis Laplante* et autres, propriétaires de bateaux à vapeur et à manège pour l'usage des habitants qui fréquentent le marché de la

basse ville de *Québec*, demandant qu'il ne soit pas permis à la corporation de la dite cité d'obstruer les abords du dit marché.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Fergusson*, du comté spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour autoriser les corporations municipales et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemins de fer, ou autrement pour aider à la confection de cette entreprise," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Bills des actions, prises par les corporations rapportés

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que le dit bill et le rapport du comité spécial sur icelui, soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur les dits bill et rapport, lundi prochain, et

Ordonné, que les membres qui sont en ville soient sommés de se trouver à leur place ce jour là.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour prolonger le temps fixé pour compléter les brise-vague, " jetée et havre de *Grimsbey*," il a été.

Bill du havre de Grimsby remis.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *Drummond* et autres, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour prolonger la période de temps fixée pour certaines fins dans l'acte d'enregistrement de *Montréal*," et informer cette chambre que l'assemblée législative a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif à ce bill, sans amendement.

Bill d'enregistrement de Montréal.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de l'association de la bibliothèque des avocats de *Montréal*, demandant la modification de son acte d'incorporation.

Montréal. Bibliothèque des avocats.

Ordonné,

M. Gunn,
St.-Thomas.

Médecine. G.
O. Reilly M.
D., et al, de
Hamilton.

St-François.
D. Thomas et
al.

Traverse de
Québec. L. La-
plante et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 24me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Hamilton,
J. Dionne,
Irving,
DeBoucherville,
J. Morris,
Gordon,

Les honorables Messieurs.

Taché,
Leslie,
Bourret,
DeBeaujeu,
Ross,
Mills.

PRIERES.

L'honorable *M. Gordon* a présenté une pétition de *Robert Lachlan*, du district d'*Ouest*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour empêcher la formation de colonies de nègres en cette province.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. DeBeaujeu* a présenté une pétition de *Jean-Baptiste Elie* et autres, de la paroisse de *Sainte-Zotique*, dans le comté de *Vaudreuil*, demandant que l'on choisisse la place la plus centrale du comté pour y établir le chef-lieu ; qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance ; qu'il soit adopté des dispositions pour la décision sommaire des différends entre locateurs et locataires dans les campagnes ; que certains effets, qui ne sont pas actuellement exempts de la saisie exécution, le soient à l'avenir ; et que l'on diminue les frais des procédures pour l'érection civile des paroisses.

Colonies de nègres. P. Lachlan.

Ste.-Zotique. J. Bte. Elie et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Mills* a présenté deux pétitions de la municipalité de *North-Cayuga*, demandant que les deniers provenant de la vente des terres connues sous le nom de réserves du clergé soient appropriés aux fins de l'éducation ; que les rectoreries soient abolies, et que les terres en soient vendues pour le même objet ; et aussi, demandant qu'il soit adopté des mesures pour arrêter le transport de la malle de sa majesté, l'ouverture des bureaux de poste et la transmission des lettres le dimanche.

Municipalité de North-Cayuga.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Simcoe*, pour l'année 1849.

Simcoe. Société d'agriculture.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *Joseph Rucl* et autres, de la paroisse de *Saint-Lazare*, dans le comté de *Bellechasse*, demandant un acte pour les autoriser à recouvrer des paroissiens, la somme de £215 12s. 8d., avancée par eux en leur qualité de syndics pour la bâtisse d'une église en cet endroit.

St. Lazare. J. Rucl et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Leslie* a informé la chambre qu'il avait un message de son excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que son excellence l'avait chargé de remettre à la chambre.

L'hon. M. Wylie obtient congé.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

ELGIN ET KINCARDINE.

Le gouverneur-général informe l'honorable conseil législatif qu'il a permis à l'honorable *James Wylie* de s'absenter de son siège dans le conseil pendant la présente session.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 21 juin 1850.

L'honorable

L'honorable M. *Widmer* est entré.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour réunir les terres comprises dans l'ancien arpentage de *Gwillimbury-Ouest*, dans le comté de *Simcoe*, au township voisin de *Gwillimbury-Est*, dans le comté de *York*," il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative à la diffamation et au libelle," il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour restreindre et renfermer dans de certaines limites le système du vote par procureur dans les institutions de banques, et autres compagnies incorporées," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *DeBlaquière*, *Irving*, *J. Morris*, *Gordon* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. *McGill*, *Macaulay*, *Ferrie* et *Goodhue* sont entrés.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé : "Acte pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements."

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Hamilton* a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:— Amendement.

Feuille 2, ligne 18. Retranchez " de chacun des dits statuts," et insérez " du dit statut."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé. Adopté.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en comité de toute la chambre sur le bill intitulé : "Acte pour étendre l'application de certains actes provinciaux aux vaisseaux marchands étrangers, lorsqu'ils sont dans cette province." Bill des vaisseaux étrangers, en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Macaulay* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:— Amendements.

Feuille 1, ligne 11. Retranchez " que " et insérez " qu'en autant qu'elles s'accorderont avec les dispositions d'aucun acte du parlement impérial en force en cette province, et avec les stipulations des traités existant entre sa majesté et les puissances étrangères, respectivement, et les droits, privilèges et immunités assurés aux consuls, vice-consuls, agents commerciaux " ou

Bill de l'arpentage de *Gwillimbury-Ouest*, remis.

Bill du libelle, remis.

Bill des procureurs dans les banques, lu 2me fois.

Bill des engagements par écrit, en comité.

“ ou autres dûment ac-
 “ crédités, sujets et ci-
 “ toyens de telles puis-
 “ sances étrangères, res-
 “ pectivement.”

Feuille 1, ligne 12. Retranchez “ de la lé-
 “ gislature ” et insérez
 “ du parlement.”

Feuille 1, ligne 17. Après “ mentionnés ”
 insérez “ tel qu’amendé
 “ par l’acte du parlement
 “ de cette province, passé
 “ dans la sixième année
 “ du règne de sa majesté,
 “ intitulé : “ Acte pour
 “ amender l’acte y men-
 “ tionné, relatif à la dé-
 “ sertion des matelots et
 “ autres, dans le service
 “ de la mer, et de l’acte
 “ du parlement de cette
 “ province passé dans la
 “ session tenue dans les
 “ dixième et onzième
 “ années du règne de sa
 “ majesté, et intitulé :
 “ Acte pour régler l’en-
 “ gagement des mate-
 “ lots.”

Feuille 1, ligne 18. Retranchez depuis
 “ aux ” jusqu’à “ pour-
 “ vu,” dans la 28e ligne,
 et insérez, “ navires ou
 “ vaisseaux dans le ser-
 “ vice marchand de pays
 “ étrangers, et à toutes
 “ personnes relativement
 “ à tels navires ou vais-
 “ seaux, de la même ma-
 “ nière qu’elles s’éten-
 “ daient et s’appliquaient
 “ ci-devant aux navires
 “ et vaisseaux dans le
 “ service marchand bri-
 “ tannique, et aux mêmes
 “ personnes relativement
 “ aux navires ou vais-
 “ seaux mentionnés en
 “ dernier lieu.”

Feuille 1, ligne 33. Après “ tout,” retran-
 chez “ tel.”

Feuille 1, ligne 44. Après “ britanniques,”
 insérez “ et pourvu aussi
 “ qu’aucun juge de paix

“ ne pourra recevoir ou
 “ procéder sur aucune
 “ plainte ou information
 “ portée en vertu des dits
 “ actes, ou d’aucun d’eux,
 “ par ou contre aucune
 “ personne attachée ou
 “ ayant des relations avec
 “ tout tel navire mar-
 “ chand étranger ou vais-
 “ seau, et n’étant pas
 “ sujet de sa majesté, ou
 “ ne pourra avoir juris-
 “ diction en vertu des
 “ dits actes ou d’aucun
 “ d’eux, sur ou à la pour-
 “ suite de toute telle per-
 “ sonne, sans que le con-
 “ sentement des deux
 “ parties à telle plainte
 “ ou information, ou que
 “ le consentement par
 “ écrit du consul, vice-
 “ consul, ou de l’agent
 “ commercial ou autre
 “ dûment accrédité au-
 “ quel tel navire ou vais-
 “ seau appartient, ait
 “ été d’abord obtenu ; à
 “ moins que les parties
 “ à telle plainte ou infor-
 “ mation soient sujets ou
 “ citoyens d’un pays ou
 “ de pays pour lesquels
 “ il est stipulé par les
 “ termes de traités en
 “ force entre le gouver-
 “ nement de sa majesté
 “ et le gouvernement ou
 “ gouvernements de tel
 “ pays ou pays, que l’as-
 “ sistance des cours bri-
 “ tanniques sera accordée
 “ aux sujets ou citoyens
 “ de tel pays ou pays, ou
 “ que l’une des parties
 “ soit sujet ou citoyen de
 “ tout tel pays, et l’autre
 “ sujet de sa majesté.”

Feuille 1, ligne 45. Retranchez depuis
 “ Et,” jusqu’à “ étran-
 gers,” dans la feuille 2,
 ligne 7, ces deux mots
 inclus, et insérez clause
 (A.)

CLAUSE

CLAUSE (A.)

“ Et qu'il soit statué, que
 “ cet acte et le dit acte
 “ ci-dessus mentionné,
 “ passé dans la sixième
 “ année du règne de sa
 “ majesté, seront une fois
 “ par année, lus publi-
 “ quement, le premier
 “ jour du terme des cours
 “ de sessions de quar-
 “ tier du mois d'avril,
 “ pendant les séances
 “ des dites cours pour
 “ les districts de Québec,
 “ Montréal et des Trois-
 “ Rivières, respective-
 “ ment, par les greffiers
 “ de la paix des dits dis-
 “ tricts, qui feront une
 “ entrée dans le registre
 “ des dites cours, attes-
 “ tant que cet acte et le
 “ dit acte ont été ainsi
 “ lus publiquement.”

Dans le préambule, ligne 2. Retrancher
 depuis “ aux,” jusqu'à
 “ vaisseaux.”

Amendements. Les dits amendements étant lus la seconde
 fois, et la question de concours étant mise sur
 chacun d'eux séparément, la chambre y a ac-
 quiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient
 grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit
 lu la troisième fois demain.

**Bill des actions
 prises par les
 corporations,
 en comité.**

La chambre, conformément à l'ordre, s'est
 ajournée à loisir, et s'est mise en comité de
 toute la chambre sur le bill intitulé: “ Acte
 “ pour autoriser les corporations municipales
 “ et autres, à prendre des actions dans le fonds
 “ social de la compagnie du grand chemin de
 “ fer occidental, et d'autres compagnies de
 “ chemins de fer, ou autrement, pour aider à la
 “ confection de cette entreprise,” et le rapport
 du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la chambre s'est re-
 mise, et

L'honorable M. Bourret a fait rapport, de
 la part du dit comité, qu'il avait pris les dits
 bill et rapport en considération, y avait fait
 quelque progrès, et recommandait, qu'iceux
 soient référés de nouveau au comité spécial
 auquel le dit bill a été ci-devant référé.

Ordonné, que le rapport soit reçu, et

Ordonné, que les dits bill et rapport soient
 référés de nouveau au comité spécial auquel
 le dit bill a été ci-devant référé, et

**Bill référé de
 nouveau.**

Ordonné, que les honorables MM. DeBlau-
 quière, Macaulay, J. Morris, Boulton et Ross,
 soient ajoutés au comité spécial dernièrement
 mentionné.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée
 à demain, à trois heures de l'après-midi, la
 chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Mardi, 25me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs

McGill,
 Hamilton,
 Goodhue,
 J. Morris,
 Gordon,

Les honorables Messieurs

Taché,
 Leslie,
 Bourret,
 Ross,
 Mills.

PRIERES.

L'honorable M. McGill a présenté une péti-
 tion du révérend Richard Lewis et autres,
 membres de l'église d'Angleterre à Portneuf,
 dans le Bas-Canada, demandant que le privi-
 lège de conférer des degrés en théologie et
 dans les arts soit accordé à Bishop's College, à
 Lennoxville, dans le diocèse de Québec, et que
 l'allocation annuelle en faveur de la dite insti-
 tution soit augmentée.

**Bishop's Col-
 lege.
 Rév. R. Lewis
 et al de Port-
 neuf.**

Ordoané, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Bourret a présenté une pé-
 tition de la corporation de Montréal, deman-
 dant que sa charte soit amendée.

**Corporation de
 Montréal.**

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Goodhue a présenté une pé-
 tition du révérend Benjamin Cronyn et autres,
 de la ville de London, demandant qu'il soit
 adopté des mesures pour l'entière abolition de
 toute espèce de travail le dimanche dans le dé-
 partement de la poste en cette province.

**Profanation du
 dimanche.
 Rév. B.
 Cronyn et al.
 de London.**

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pé-
 tition de J. D. McDonald et autres, de la ville
 de

**J. D. McDo-
 nald, de Perth.**

de *Perth*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour l'entière abolition de toute espèce de travail le dimanche dans le département de la poste en cette province.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Société littéraire de Québec.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de la société littéraire et historique de Québec, demandant une allocation.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Comptes contingents, 3e rapport.

L'honorable M. J. *Morris*, du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette chambre pendant la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par la greffier comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,
Chambre de Comité,
25me juin 1850.

Le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du conseil législatif pour la présente session, a l'honneur de présenter un troisième rapport comme suit :—

Votre comité a informé votre honorable chambre, dans son second rapport, que le cinq du courant, il restait entre les mains du greffier une somme de . . . ; £2,226 17 0
Depuis cette période il a déposé dans la banque commerciale, au crédit du conseil législatif, une somme de . . . 859 18 7

Laissant une balance . . . £1,366 18 5
et votre comité est forcé d'informer votre honorable chambre que le greffier est incapable de rembourser cette somme dans le moment.

Votre comité est d'opinion qu'il ne sera encouru aucune perte par la suite, vu que l'on dit cet officier en possession de grandes propriétés immobilières; mais comme cet argent sera très-prochainement requis pour les besoins de cette chambre, votre comité croit que le gouvernement devrait faire diligence pour en obtenir le paiement.

Il est du devoir de votre comité d'informer la chambre que son greffier n'a rempli aucun de ses devoirs depuis le dernier jour de la dernière session, période de plus de douze mois.

La correspondance du président de la banque de la cité, soumise au comité par l'entremise de son président, au sujet de la prétendue comptabilité de M. *DeLery* envers cette institution, a reçu la plus soigneuse attention du comité, et il est d'opinion que la correspondance doit être placée devant la chambre, pour l'adoption des mesures qu'elle jugera les plus convenables, et elle est en conséquence soumise avec le présent rapport.

En terminant, votre comité recommande qu'à l'avenir il soit exigé un cautionnement du greffier de cette chambre, au montant de £4,000, savoir: lui-même, pour £2,000, et deux cautions pour £1,000 chacune.

Le tout respectueusement soumis,

J. MORRIS,

Président.

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill des engagements par écrit, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour étendre l'application de certains actes provinciaux aux vaisseaux marchands étrangers, lorsqu'ils sont dans cette province," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill des vaisseaux étrangers, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé un

ces bills avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Les honorables MM. *Macaulay* et *Widmer* sont entrés.

Ordonné, que l'on se dispense de la cinquante-septième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport à la réception d'une certaine pétition de *John Counter*, de la cité de *Kings-ton*.

Surquoi, l'honorable M. *Ross* a présenté une pétition du dit *John Counter*, demandant qu'il lui soit accordé une patente pour un poêle inventé par un nommé *Charles Tripp*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.]

Ordonné, que les allégués contenus dans la dite pétition soient référés à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Macaulay*, *Hamilton* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer d'union de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition des syndics de l'académie de *Sherbrooke*, demandant une allocation en faveur de la dite institution.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 26me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs.

Les honorables Messieurs.

DeBlaquière,

Matheson,

McGill,

Boulton,

Macaulay,

Taché,

Hamilton,

Leslie,

Goodhue,

Bourret,

Widmer,

Ross,

J. Morris,

Mills.

Gordon,

PRIERES.

L'honorable M. *Taché* s'est levé, et a informé l'Orateur et la chambre que l'honorable *Barthélemy Joliette*, un des membres de cette chambre, était décédé,

L'hon. E. Joliette, décédé.

Surquoi, il a été proposé,

Qu'en témoignage de son respect à la mémoire de feu l'honorable *Barthélemy Joliette*, cette chambre s'ajourne maintenant, et que l'honorable Orateur soit prié de communiquer à madame *Joliette* l'expression des vifs regrets de cette chambre, en apprenant la perte navrante et irréparable qu'elle vient d'éprouver.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été unanimement résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Jeudi, 27me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Macaulay,
Hamilton,
Goodhue,
Widmer,
Irving,
J. Morris,
Gordon,

Les honorables Messieurs

Matheson,
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Méthot.

PRIERES.

L'honorable M. *Goodhue* a présenté une pétition du capitaine *Edward Boxer*, C. B., et autres, constructeurs de vaisseaux et marchands de *Québec*, demandant que le bill pour abroger l'acte qui règle l'engagement des matelots ne devienne pas loi.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *Reuben French*, de la seigneurie de *Lacolle*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant qu'il soit indemnisé de certaines pertes qu'il a encourues pendant la guerre de 1812.

Ordonné qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition du révérend *E. G. Plante* et autres, de *Québec*, membres d'une société pour le soutien des prêtres catholiques romains âgés et infirmes, demandant l'incorporation de cette société sous le nom de la société ecclésiastique de *Saint-Michel* ;

Et aussi, une pétition de *John McLeod* et autres, de *Chicoutimi*, dans le comté de *Saguenay*, demandant certaines modifications à l'acte 12 *Vict.*, chap. 131., en vertu duquel ce comté a été divisé en deux divisions, pour l'enregistrement des titres.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Boulton* a présenté une pétition du conseil de ville de *Cobourg*, deman-

dant qu'il soit adopté des mesures pour prévenir la profanation du dimanche.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Carleton*, pour l'année 1849. Carleton, société d'agriculture.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable M. *DeBlaquière*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser la corporations municipales et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemins de fer, ou autrement, pour aider à la confection de cette entreprise," a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir. Bill des actions prises par les corporations, rapporté.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel, (conformément au cinquante-quatrième ordre permanent de cette chambre) ont été référés, les allégués contenus dans la pétition d'un nommé *John Counter*, de *Kingston*, demandant qu'il lui soit accordé un brevet d'invention pour un poêle inventé par un nommé *Charles Tripp*, a fait rapport que le comité est favorable à la dite pétition, et qu'en conséquence, il recommande qu'il soit permis d'introduire un bill basé sur la dite pétition. Pétition de J. Counter, rapportée.

Ordonné, que le rapport soit adopté.

Sur quoi,

L'honorable M. *Ross* a présenté à la chambre un bill intitulé: "Acte pour mettre *John Counter* en état d'obtenir un brevet d'invention pour la confection de poêles sur un nouveau modèle, et d'après un nouveau système." Bill du brevet de Counter.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné,

Engagement des matelots. Capt. Boxer et al, de Québec.

R. French, de Lacolle.

Société St. Michel. Rév. E. G. Plante et al, de Québec ;

Chicoutimi. J. McLeod et al.

Municipalité de Cobourg.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. J. Morris, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour restreindre et renfermer dans de certaines limites le système du vote par procureur dans les institutions de banques et autres compagnies incorporées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que les dits bill et rapport soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur les dits bill et rapport demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour prolonger le temps accordé pour compléter les brisures vague, jetée et havre de Grimsby," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour réunir les terres comprises dans l'ancien arpentage de Gwillimbury-Ouest, dans le comté de Simcoe, au township voisin de Gwillimbury-Est, dans le comté de York," il a été.

Ordonné, qu'il soit déchargé, et

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq membres, avec instruction de s'enquérir jusqu'à quel point les règles de cette chambre, à l'égard des parties dont les intérêts peuvent être affectés par ce bill, ont été observées, et

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. Irving, J. Morris, Matheson, Boulton et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative à la

"diffamation et au libelle," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. J. Morris, Boulton et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'union du chemin de fer de Toronto, de Simcoe et du lac Huron," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. DeBlaquière, Irving, J. Morris, Gordon et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette chambre pendant la présente session.

Lequel rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Il a été proposé,

Que le dit rapport soit de nouveau pris en considération par la chambre demain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Un message de l'assemblée législative, par M. Davignon, et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour remédier à une erreur dans l'acte qui divise le comté de Berthier en deux municipalités," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné,

Bill des procureurs dans les banques, rapporté.

Bill du Havre de Grimsby, remis.

Bill de l'arpentage de Gwillimbury Ouest, référé.

Bill du chemin d'union de Toronto, Simcoe et lac Huron, lu 2me fois.

Comité des contingents, 3me rapport, remis.

Bill de la municipalité de Berthier.

Bill du libelle, lu 2me fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des actions prises par les corporations, remis.

Ordonné, que le bill intitulé : "Acte pour autoriser les corporations municipales et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie de grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemins de fer, ou autrement pour aider à la confection de cette entreprise," et le rapport du comité spécial sur icelui, soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur les dits bill et rapport demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 28me juin, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Macaulay,
Hamilton,
Goodhue,
Widmer,
J. Morris,
Gordon,

Les honorables Messieurs

Matheson,
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Méthot.

PRIERES.

L'honorable *M. Ross* est entré.

Bill de la réserve du township de York.

L'honorable *M. Widmer* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour transporter à certaines personnes la propriété d'une réserve pour un chemin dans le township de York."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres. Référé.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Widmer, Boulton* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, qu'il soit donné instruction au comité dernièrement mentionné de faire rapport si l'on s'est conformé aux règles de cette chambre relatives aux bills privés.

L'honorable *M. Goodhue* a présenté une pétition du conseil de ville de la ville de *London*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit* ne soit pas renouvelée, si ce n'est à certaines conditions, quant à la route que devra suivre le dit chemin. Municipalité de London.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. DeBlaquière* a présenté une pétition du révérend *Edward George Sutton* et autres, de *Saint-Jean-Chrysostôme* et des environs, demandant qu'il soit adopté des réglemens à l'égard du département de la poste, de nature à arrêter le transport des malles le dimanche. Rév. E. G. Sutton et al, de St. Jean-Chrysostôme.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Leslie* a présenté une pétition de *C. March* et autres, actionnaires dans la compagnie des mines de *Neepigon*, demandant la modification de son acte d'incorporation ; C. March et al ;

Et aussi, une pétition du révérend *W. T. Leach* et autres, ministre, marguilliers et congrégation de la chapelle *Saint-George*, de *Montréal*, demandant qu'il soit adopté des réglemens à l'égard du département de la poste, de nature à arrêter le transport des malles le dimanche. Rév. W. T. Leach et al, de Montréal.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour ratifier un certain arpentage du township d'*Ameliasburgh*, dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement. Bill de l'arpentage d'Ameliasburgh, rapporté.

Ordonné,

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois lundi prochain.

Bill du libelle, rapporté.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative à la diffamation et au libelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Bill du brevet de Counter, remis.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour mettre *John Counter* en état d'obtenir un brevet d'invention pour la confection de poêles sur un nouveau modèle et d'après un nouveau système," il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Bill du havre de Grimsby, lu 2me fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour prolonger le temps accordé pour compléter les brise-vague, jetée et havre de *Grimsby*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois lundi prochain.

Bill de la municipalité de Berthier, lu 2me fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour remédier à une erreur dans l'acte qui divise le comté de *Berthier* en deux municipalités," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Irving* est entré.

Bill des engagements par écrit.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Cornwall*, et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif à ce bill, sans amendement.

Bill des procureurs dans les banques, en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé : "Acte pour restreindre et renfermer, dans de cer-

"taines limites, le système du vote par procureur dans les institutions de banques et autres compagnies incorporées," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir. Rapport.

Il a été proposé que le dit rapport soit reçu mardi prochain.

Objection étant faite à la dite motion, Opposition à sa réception.

La question de concours a été mise sur icelle, et

Il a été résolu dans l'affirmative.

La chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du rapport du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette chambre, pendant la présente session. Comité des contingents, 3me rapport.

Lequel rapport étant de nouveau lu par le greffier, il a été Adopté

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Il a été alors proposé,

Qu'il soit résolu qu'une humble adresse soit présentée à son excellence le gouverneur-général, pour informer son excellence qu'en examinant les comptes du greffier de cette chambre, on s'est aperçu qu'il existait une défalcation de treize-cent-soixante-six louis, dix-huit shillings et cinq deniers, qu'il lui est impossible de rencontrer, et priant son excellence de démettre cet officier. Défalcation du greffier. Adresse à son excellence.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, que les membres du conseil exécutif, qui sont membres de cette chambre, se rendent auprès de son excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Il a été alors proposé,

Correspondan-
de la ban-
que de la cité.

Qu'il soit résolu que la correspondance du président de la banque de la cité, soumise à cette chambre par le comité des comptes contingents, soit renvoyée à ce monsieur, en lui exprimant que cette chambre n'a plus maintenant le droit de s'ingérer dans cette affaire.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Il a été alors proposé,

Intentionne-
ment du greffier.

Qu'il soit résolu que le greffier de cette chambre soit requis de donner caution pour l'accomplissement fidèle de ses devoirs, au montant de quatre mille louis, savoir: lui même pour deux mille louis, et deux cautions pour mille louis chaque.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Arnold et

L'honorable M. *DeBlaquière* a présenté une pétition de *John Arnold* et autres, demandant que tous procédés ultérieurs sur le bill pour modifier la charte de la compagnie d'union du chemin de fer de *Toronto* et du lac *Huron*, soient suspendus jusqu'à ce qu'ils aient été entendus sur le sujet.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

référée.

Ordonné, que la pétition dernièrement mentionnée soit référée au comité spécial chargé de faire rapport sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'union de chemin de fer de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*."

Bill des actions
prises par les
corporations,
remis.

L'ordre du jour étant lu, pour que la chambre se mette en comité de toute la chambre sur le bill intitulé: "Acte pour autoriser les corporations municipales et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemins de fer, ou autrement, pour aider à la confection de cette entreprise," et le rapport du comité spécial sur icelui, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, et qu'il soit placé comme premier item sur les ordres de ce jour.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à trois-heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement:

Lundi, 1er juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur:

Les honorables Messieurs.

Les honorables Messieurs.

DeBlaquière

Taché,

Fergusson,

Leslie,

Ferrie,

Bourret,

J. Dionne,

Méthot,

Gordon,

Mills.

Matheson,

PRIERES.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de son excellence le gouverneur-général avec l'adresse de cette chambre de vendredi dernier; qu'il avait plu à son excellence de la recevoir gracieusement, et dire qu'elle avait pris en considération les procédés de la chambre à cet égard, et qu'elle adopterait des mesures pour se rendre au désir de cette chambre.

Défalcation du
greffier. Ré-
ponse à l'a-
dresse.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition du révérend *E. G. W. Ross* et autres, membres de l'église d'Angleterre à la *Rivière-du-Loup*, demandant qu'il soit pris des mesures pour arrêter le transport des malles et faire cesser tout travail dans le département de la poste le dimanche.

Rév. E. G. W.
Ross et al, Ri-
vière du-Loup.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Matheson* a présenté une pétition du bailli de la municipalité du town-ship

Municipalité
d'Osgoode.

d'*Osgoode*, demandant qu'il ne soit pas procédé sur le bill des écoles élémentaires, actuellement devant la législature provinciale ;

Et aussi, une pétition de *John McKinnon* et autres, de *Bytown*, et actionnaires dans la compagnie du télégraphe entre *Montréal* et *Bytown*, demandant un acte d'incorporation.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie, jusqu'au 30 avril, 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre II.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture, No. 2, du comté de *Rouville*, pour l'année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de l'impression et de la distribution des statuts provinciaux pour la session 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre T.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour ratifier un certain arpentage du township d'*Ameliasburgh*, dans le "*Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à

" la diffamation et au libelle," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prolonger le temps accordé pour compléter les brise-vague, jetée et havre de *Grimsby*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour remédier à une erreur dans l'acte qui divise le comté de *Berthier* en deux municipalités," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Widmer* est entré.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé : " Acte pour autoriser les corporations municipales et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemins de fer, ou autrement, pour aider à la confection de cette entreprise," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque

Par.

Bill du havre de Grimsby, lu 3e fois.

Passé.

Bill de la municipalité de Berthier, lu 3e fois.

Passé.

Bill des actions prises par les corporations, en comité.

Bytown. John McKinnon et al.

Assurance du Canada.

Rouville. Société d'agriculture.

Statuts provinciaux.

Bill de l'arpentage d'Ameliasburgh, lu 3e fois.

Passé.

Bill du libelle, lu 3e fois.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendements. Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Feuille 1, ligne 21. Après "toute," insérez "autre," et retranchez depuis "municipale" jusqu'à "en," dans la 23me ligne.

Feuille 1, ligne 25. Retranchez depuis "occidental," jusqu'à "ou," dans la 26me ligne.

Feuille 1, ligne 27. Retranchez "telle," et insérez "la dite."

Feuille 1, ligne 29. Retranchez "telle," et insérez "la dite."

Feuille 1, ligne 31. Retranchez "telle," et insérez "la dite."

Feuille 1, ligne 35. Retranchez "qu'aucune telle," et insérez "de la dite."

Feuille 1, ligne 37. Retranchez "telle," et insérez "la dite."

Feuille 1, ligne 41. Retranchez "d'aucune telle" et insérez "de la dite."

Feuille 2, ligne 17. Après "susdit," insérez les clauses A et B.

CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué,
" qu'il ne sera pas loisible
" à une corporation municipale de prendre des
" parts comme susdit, ou
" de contracter de dette
" ou engagement en vertu
" de cet acte, à moins et
" jusqu'à ce qu'il ait été

" légalement passé et adopté un règlement à cet effet, avec l'approbation préalable de la majorité des électeurs qualifiés de la municipalité, présents à une assemblée convoquée à cet effet par le maire, préfet ou *townreeve*, à la réquisition de dix électeurs, au moyen d'un avis public contenant une copie des règlements proposés, inséré au moins quatre fois dans chaque papier-nouvelle imprimé dans les limites de la municipalité, ou s'il n'est pas imprimé de papier-nouvelle en icelle, alors, dans un ou plusieurs papiers-nouvelles imprimés dans le voisinage immédiat et circulés en icelle lui."

CLAUSE B.

" Et qu'il soit statué, que
" le maire, préfet ou *townreeve* de toute cité, comté, ville, township ou village, ou autre corporation municipale, qui aura pris ou acquis des actions dans la dite compagnie, aura droit de voter à toute assemblée convoquée pour l'élection de directeurs, ou à toute autre assemblée des actionnaires de la dite compagnie, et sur toute question qui pourra être soumise à la dite assemblée, suivant le nombre des actions que possédera la dite cité, comté, ville, township ou village, ou autre corporation municipale, de la même manière que peut le faire toute autre actionnaire; et qu'avenant la maladie ou l'absence du dit maire, préfet ou *townreeve*, les
" pouvoirs

“ pouvoirs qui lui sont con-
 “ férés par le présent ap-
 “ partiendront à toute au-
 “ tre membre du conseil,
 “ ou autre corps délibérant
 “ de telle corporation mu-
 “ nicipale, qu'elle pourra
 “ nommer pour cet objet.”

Dans le préambule, ligne 9. Retranchez de-
 puis “ demande,” jusqu'à
 “ à,” dans la 12me ligne.

Dans le titre du bill. Après “ municipales,”
 retranchez “ et autres.”
 Après “ occidental,” re-
 tranchez “ et d'autres com-
 “ pagnies de chemins de
 “ fer.”

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde
 fois, et la question de concours étant mise sur
 chacun d'eux séparément, la chambre y a ac-
 quiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient
 grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit
 lu la troisième fois demain.

Lac Témis-
 couata.
 Municipalité
 de Rimous-
 ki;

L'honorable M. Taché a présenté une péti-
 tion de la municipalité, No. 1, de *Rimouski*,
 demandant qu'il soit fait un arpentage par le
 gouvernement des terres de ce comté, situées
 entre le *Saint-Laurent* et le lac *Témiscouata*,
 dans le but d'y construire un chemin de fer ou
 un canal;

H. R. Jones et
 al, de la Rivière-
 du-Loup.

Et aussi, une pétition de *H. R. Jones* et au-
 tres, de la paroisse de *Saint-Patrice* de la *Ri-
 vière-du-Loup*, dans le comté de *Rimouski*, de-
 mandant que le chemin de *Témiscouata* soit
 amélioré aux frais de la province.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Exploration
 géologique.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie*, par
 ordre de son excellence le gouverneur-général,
 a présenté à la chambre les rapports de l'ex-
 ploration géologique du *Canada* pour les an-
 nées 1848-49 et 1849-50.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et il sont
 comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre V.)

Bill du brevet
 de Counter, lu
 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill
 intitulé : “ Acte pour mettre *John Counter* en

“ état d'obtenir un brevet d'invention pour la
 “ confection de poêles sur un nouveau modèle
 “ et d'après un nouveau système,” a été lu la
 seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu
 la troisième fois demain.

L'honorable M. *Crooks* est entré.

L'honorable M. *Irving* a présenté une péti-
 tion de *Charles Wood* et autres, de la ville de
Chatham, dans le *Western-District*, demandant
 que la vente du pont de *Chatham* soit remise,
 et que l'échelle des taux de péage soit réduite
 avant que la vente soit effectuée, et qu'il soit
 permis uux piétons de passer et repasser en
 tout temps sur le dit pont sans payer.

Chatham.
 C. Wood et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté une péti-
 tion de *Pierre Chouinard* et autres, du town-
 ship de *Whitworth*, dans le comté de *Rimouski*,
 demandant une allocation pour l'érection d'un
 pont sur la rivière *Verte*, dans ce township;
 et aussi, une indemnité en conséquence de
 leurs pertes occasionnées récemment par le
 feu;

Whitworth.
 P. Chouinard
 et al;

Et aussi, une pétition de la société d'agri-
 culture du *Bas-Canada*, demandant qu'il soit
 fait une enquête sur l'état de l'agriculture dans
 le *Bas-Canada*, dans le but d'adopter des me-
 sures propres à avancer ses progrès.

Société d'agri-
 culture, B.-C.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la cham-
 bre un retour des commutations de la tenure
 dans la seigneurie de *Lauzon*, jusqu'au 1er
 mai 1850;

Commutation
 de tenure.
 Lauzon.

Aussi, un retour des commutations effectuées
 dans la censive de *Québec*, jusqu'au 14 mai
 1850.

Québec.

Aussi, des retours des commutations effec-
 tuées dans la censive du ci-devant ordre des
Jésuites, dans les districts de *Montréal*, *Trois-
 Rivières* et *Québec*, jusqu'au 1er mai 1850.

Biens des Jé-
 suites.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils
 sont comme suit :—

(Papiers parlementaires, lettre W.)

L'Orateur

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 2me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Crooks,
Macaulay,
Ferrie,
J. Dionne,
Widmer,
Irving,
J. Morris,

Les honorables Messieurs

Gordon,
Matheson,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Méthot,
Mills.

PRIÈRES.

L'honorable M. *DeBlaquière* a présenté une pétition de *Mark Richard Jakes* et autres, du township de *Dunn* et *South-Cayuga*, demandant qu'il soit adopté des mesures de nature à augmenter le pouvoir et l'influence des laïques à l'égard des biens temporels de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

L'honorable M. *DeBlaquière* a présenté une pétition du révérend *A. Digby Campbell*, titulaire de *Trinity Church, Montréal*, demandant une indemnité pour les dommages occasionnés par l'occupation de la sacristie de la dite église par le conseil législatif.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ordonné, que la pétition dernièrement mentionnée soit référée au comité sur les contin-

gents, avec instructions d'aviser et de faire rapport à la chambre sur les mesures qu'il serait à propos d'adopter à l'égard d'icelle.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que le bill pour incorporer les pilotes, pour et au-dessus du havre de *Québec*, ne devienne pas loi.

Incorporation des pilotes. Montréal.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour faciliter et encourager l'étude de la loi en cette province."

Bill pour l'admission des avocats.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Méthot* a présenté une pétition de *John Ryan*, de *Québec*, demandant l'adoption d'un certain projet à l'égard du transport des malles entre les cités de *Québec* et de *Hamilton*; et aussi, qu'il lui soit avancé une somme d'argent comme prêt pour finir deux vapeurs, pour le transport des malles, qui sont actuellement en construction, sous sa direction;

Transport des malles. J. Ryan, de Québec;

Et aussi, une pétition de la société de l'école britannique et canadienne de *Québec*, demandant une allocation.

Québec. Ecole britannique et canadienne.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la compagnie du chemin planchéié de *Streetsville*, pour l'année 1849.

Compagnie du chemin de Streetsville.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre G.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser les corporations municipales, et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemins de fer, ou autrement, pour aider à la confection de cette entreprise," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill des actions prises par les corporations, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Rév. A. D. Campbell, de Montréal.

Référée.

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Bill du brevet de Counter, lu 3me fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour mettre *John Counter* en état " d'obtenir un brevet d'invention pour la con- " fection de poêles sur un nouveau modèle et " d'après un nouveau système," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Bill des procureurs dans les banques.

Conformément à l'ordre, les amendements rapportés par le président du comité de toute la chambre sur le bill intitulé : "Acte pour res- " treindre et renfermer dans de certaines limi- " tes, le système du vote par procureur dans les " institutions de banques et autres compagnies " incorporées," ont été reçus par la chambre.

Amendements adoptés.

Lesquels amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que les dits bill et amendements soient grossoyés et lus la troisième fois de- main.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 3 juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Crooks,
Macaulay,
Ferrie,
McKay,
J. Dionne,
J. Morris,
Matheson,

Les honorables Messieurs

Taché,
Leslie,
Bourret,
De Beaujeu,
Méthot,
Mills.

PRIERES.

L'honorable M. *Leslie*, a présenté une pé- Circuit de L'Assomption. Rév. E. Normandin et al, de Lachenaie ; tition du révérend *Etienne Normandin* et au- tres, de la paroisse de Lachenaie, dans le comté de Leinster ;

Aussi, une pétition d'*Etienne Desforges* et E. Desforges et al, de St.-Lin ; autres, de la paroisse de *Saint-Lin*, dans le dit comté de *Leinster* ;

Et aussi, une pétition du révérend *P. La- Rév. P. La- france et al, de Mascouche.* france et autres, de la paroisse de *Saint-Henri de Mascouche*, dans le dit comté de *Leinster*, demandant, séparément, que les dites paroisses ne soient pas réunies au circuit de *L'Assomption*, pour des fins judiciaires.

Ordonne, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pé- Polham. L. Wilson et al ; tition de *Lewis Wilson* et autres, du township de *Pelham*, demandant que l'on fasse des réductions dans les dépenses publiques ;

Aussi, une pétition de *John McMicking* et Stamford. J. McMicking et al ; autres, du village de *Stamford*, demandant qu'il soit adopté quelque mesure législative pour faire disparaître les abus qui proviennent du défaut de contrôle sur les asiles privés pour les aliénés ;

Aussi, une pétition de la compagnie d'assu- Assurances de Niagara. rance mutuelle contre le feu du district de *Niagara*, demandant la modification de l'acte

qui

qui établit des compagnies d'assurance mutuelles.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Intempérance.
Rév. F. Brunet
et al, de Pointe-Claire.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de *Félix Brunet* et autres, de la paroisse de *Pointe-Claire*, sur l'île de *Montréal*, demandant qu'il soit pris des mesures législatives pour établir sur un meilleur pied les auberges et le mode d'octroyer les licences, et pour prévenir et punir l'intempérance.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Bill des procureurs dans les banques.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour restreindre et renfermer dans de certaines limites le système du vote par procureur dans les institutions de banque et autres compagnies incorporées."

Motion pour 3me lecture.

Il a été proposé que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative.

Bill la 3me fois.

Surquoi, le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

DISSENTIT.

Protêt de l'hon. J. Macaulay.

1. Parce que l'on a procédé sur ce bill comme s'il eût été un bill public, renfermant des dispositions d'une importance générale et affectant les intérêts de toute la société, tandis que dans le fonds, il n'affecte véritablement que les intérêts et avantages particuliers de certaines compagnies ou associations, dont les membres ont obtenu, de temps à autre, de la législature, des pouvoirs et privilèges propres à atteindre certaines fins particulières et d'une nature privée. Ce bill, dont la tendance et les effets sont essentiellement privés, appartient ainsi, selon moi, à la catégorie des bills privés qui, dans les traités sur la loi et les usages parlementaires, se dénomment personnels et locaux, et que, dès son introduction, on aurait dû considérer comme tel.

2. Parce que, vu sa nature de bill privé, il aurait dû être introduit sur une pétition, et en

conformité aux ordres permanents de cette chambre.

3. Parce que, sans la demande ou le consentement des parties intéressées comme corps incorporé ou autrement, manifestée en la manière ordinaire à cette chambre, ce bill impose des restrictions sur les pouvoirs que la loi leur a accordés, qui sont, dans mon opinion, plutôt propres à compromettre, qu'à favoriser les divers intérêts qu'on avait en vue de protéger, à embarrasser les procédés des corporations, entraver, si non, dans bien des cas, détruire complètement la liberté de voter aux assemblées générales, et affaiblir la confiance que doit avoir les actionnaires résidant à une distance éloignée du lieu où se tiennent les élections, dans la judicieuse administration des affaires du fonds social.

4. Parce que par les actes d'incorporation qui seront affectés par cet acte, les actionnaires ont été revêtus d'amples moyens de remédier aux abus que l'on peut, de temps à autre, découvrir dans l'administration de leurs affaires, et jusqu'à ce que l'expérience ait démontré que ces moyens ont manqué de produire un effet salutaire, et qu'il ait été demandé une augmentation de pouvoirs au parlement, en la manière ordinaire, par les corporations dont les intérêts se trouvent affectés, il semble peu judicieux de la part de cette chambre d'interposer son autorité et prescrire, d'une manière générale, des moyens non réclamés pour la répression d'abus et inconvénients supposés, plus particulièrement lorsque, comme dans le cas actuel, et avec nombre d'années d'expérience de l'opération pratique de divers actes, le préambule du bill actuel ne s'appuyant que sur de simples conjectures, se contente d'exposer "qu'il pourrait naître ou résulter divers abus" d'une certaine pratique suivie par les actionnaires, et permise depuis longtemps par la loi, tandis qu'il n'établit ou ne déclare pas ouvertement (ce qui aurait dû être fait, si le bill eût été bien fondé) que des abus réels existent de fait et ont été reconnus sur preuve, exister dans l'administration des affaires d'aucune compagnie à fonds social incorporée, ou de chacune d'elles.

5. Parce que s'il est juste et conforme aux usages du parlement que des bills de cette nature originent dans cette chambre, les actionnaires dans les compagnies incorporées seront à l'avenir constamment exposés, à voir des pouvoirs et privilèges qui leur ont été spécialement accordés pour l'avancement de leurs entreprises

treprises privées, par des actes solennels du parlement, soudainement attaqués, et changés ou modifiés, sans leur consentement ou leur désir apparent, même jusqu'au point d'augmenter ou de diminuer les qualifications des directeurs, de changer la valeur relative des voix, proportionnellement au nombre d'actions possédées par les parties, ou enfin pour l'adoption d'aucun autre changement ou restriction arbitraire, tendant à affecter leurs droits acquis, qui, sous l'influence du moment, ou sous une fausse impression, pourrait être favorablement accueillie par cette honorable chambre.

6. Parce que je n'ai pu découvrir jusqu'ici dans les annales de la législation britannique aucun exemple d'une mesure affectant d'une manière générale et sérieuse, les intérêts et privilèges individuels analogue à celle-ci, et en conséquence, je ne puis qu'appréhender que ce ne soit là un précédent dangereux dans son origine et ses conséquences, et dont l'expédience et l'opportunité peuvent être révoquées en doute.

JNO. MACAULAY.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Les honorables MM. *Irving* et *Boulton* sont entrés.

Ordonné, que le greffier assistant soit autorisé de se procurer cinquante exemplaires de l'index des statuts du *Canada*, par *Irving*, pour l'usage des membres de cette chambre.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté une pétition de *J. Counter* et autres, de la cité de *Kingston*, demandant que le mode suivi dans le pénitencier provincial, de disposer des articles provenant de la main d'œuvre des prisonniers, soit changé.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 4me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

<i>Macaulay,</i>	<i>Matheson,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Taché,</i>
<i>McKay,</i>	<i>Leslie,</i>
<i>J. Dionne,</i>	<i>Bourret,</i>
<i>Irving,</i>	<i>DeBeaujeu,</i>
<i>J. Morris,</i>	<i>Méthot.</i>
<i>Gordon,</i>	

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill, intitulé : "Acte pour faciliter et encourager l'étude de la loi en cette province," a été lu la seconde fois.

Bill pour l'admission des avocats, lu 2me fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Morris*, *Bourret* et *DeBeaujeu*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, que les honorables MM. *Macaulay* et *DeBeaujeu* soient ajoutés au comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette chambre pour la présente session,

Comptes contingents.

L'honorable M. *McKay* a présenté une pétition d'*Archibald McDonell*, du township d'*Osgoode*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour abolir tout travail dans le département de la poste le dimanche.

A. McDonell, d'Osgoode.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Vendredi,

Vendredi, 5me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Macaulay,
Ferrie,
McKay,
J. Dionne,
Irving,
J. Morris,

Les honorables Messieurs

Matheson,
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
DeBeaujeu,
Méthot.

PRIERES.

Bill du chemin
de Champlain
et St. Laurent.

Un message de l'assemblée législative, par *M. DeWitt*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie des propriétaires du chemin de fer de *Champlain* et du *Saint-Laurent*, à prolonger le dit chemin, "et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Bill d'inspection
de la fleur.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Holmes*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et continuer, telles qu'amendées, les lois qui règlent l'inspection de la fleur et de la farine," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Bill des lignes
d'Edwards-
burgh.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Burritt*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour fixer le mode de tracer les lignes latérales dans certaines concessions du town-ship d'*Edwardsburgh*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Thompson*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les commissaires chargés de définir la ligne de division entre les townships de *Walpole* et *Woodhouse*, à remplir le devoir qui leur a été assigné par l'acte passé "à cet effet," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de Wal-
pole et Wood-
house.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable *M. Leslie*, par ordre de son excellence le gouverneur-général, a présenté à la chambre les règles de pratique rédigées par les juges de la cour de pourvoi pour erreur et d'appel en vertu des dispositions du statut, 12e Vict., chap. 63, section 41.

Règles de pra-
tique. Cour du
H.-C.

Ordonné, qu'elles restent sur la table, et elles sont comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre Z.*)

L'honorable *M. J. Morris*, du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette chambre pour la présente session, a présenté son quatrième rapport.

Comptes con-
tingents, 4me
rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité,

5 juillet 1850.

Le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de la chambre pour la présente session, a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a pris en considération la pétition du révérend *A. Digby Campbell*, titulaire de *Trinity Church, Montréal*, demandant une indemnité pour dommages encourus par suite de l'occupation de la sacristie de la dite église par le conseil législatif, qui lui a été référée le deux du courant, avec instruction de considérer ce qui devrait être fait à l'égard d'icelle et d'en

d'en faire rapport à la chambre, recommande en conséquence que le greffier assistant soit autorisé à payer au pétitionnaire douze louis dix shillings, en acquittement de toutes ses réclamations.

Votre comité recommande qu'il soit présenté une humble adresse à son excellence le gouverneur-général, demandant que son excellence émane son warrant en faveur du greffier de cette chambre; pour la somme de deux mille, cinq cents louis courant; afin de mettre cet officier en état de rencontrer les dépenses courantes de la chambre pendant la présente session et la vacance prochaine; et qu'il soit ordonné au greffier de déposer le montant, aussitôt que reçu, dans la banque commerciale de cette cité, à son propre crédit, comme greffier et le tenant par fidéicommiss, pour le paiement des dépenses contingentes de la chambre.

Votre comité recommande de plus, que toutes les sommes d'argent maintenant confiées au greffier, ou qui pourront l'être par la suite, soient déposées de cette manière, et ne soient retirées qu'au moyen de chèques signés par cet officier et contresignés par le greffier-assistant, et que le caissier de la banque commerciale en soit prévenu en conséquence.

En terminant, votre comité suggère qu'il soit ordonné au greffier de payer, chaque mois, les salaires et allocations des officiers, écrivains et serviteurs de cette chambre qui reçoivent leurs salaires à même les contingents, au lieu de les payer par quartier, comme ci-devant.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis,

J. MORRIS,
Président.

Il a été alors proposé de résoudre,

Que le greffier de cette chambre soit autorisé à payer, à même les contingents d'icelle, la somme de douze livres dix chelins courant, au révérend *Alexander Digby Campbell*, titulaire de *Trinity Church*, à *Montréal*, en acquittement de toutes ses réclamations pour les dommages qu'il peut avoir encourus par l'occupation, par le conseil législatif, de la sacristie de la dite église.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative.

Il a été alors proposé de résoudre,

Qu'il soit présenté une humble adresse à son excellence le gouverneur-général, priant son excellence de vouloir bien émettre son warrant en faveur du greffier de cette chambre pour la somme de deux mille cinq cents louis, courant, pour mettre cet officier en état de rencontrer les dépenses courantes de la chambre, pendant la présente session et la vacance prochaine.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à son excellence le gouverneur-général par les membres du conseil exécutif, qui sont membres de cette chambre.

Il a été alors proposé de résoudre,

Qu'il soit ordonné au greffier de cette chambre de déposer toutes sommes d'argent qui lui sont ou seront ci-après confiées en cette capacité, dans la banque commerciale de cette ville, à son crédit comme greffier et les tenant par fidéicommiss, pour le paiement des dépenses contingentes de la chambre, et que ces dépôts ne soient retirés qu'au moyen de chèques signés par cet officier et contre-signés par le greffier-assistant.

Objection étant faite à la dite motion;

Il a été proposé en amendement de retrancher " commerciale," et après " banque," d'insérer " du *Haut-Canada*."

Objection étant aussi faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que copie de la résolution ci-dessus soit transmise au caissier de la banque du *Haut-Canada*, dans cette cité, pour son information et sa direction.

Il a été alors proposé de résoudre.

Qu'il soit ordonné au greffier de payer, chaque mois, les salaires et allocations des officiers, écrivains

Greffier. £2, 500.

Dépôt des argents.

Banque du H. C.

Salaires des employés.

écrivains et serviteurs de cette chambre qui reçoivent leurs salaires à même les contingents, au lieu de le faire par quartier, comme ci-devant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative.

Il a été alors proposé de résoudre,

R. Lemoine,
nommé greffier
assistant, etc.

Que *Robert LeMoine*, écuyer, soit nommé greffier-assistant à la place de *J. F. Taylor*, écuyer, promu, et qu'il soit ci-après connu dans cette chambre comme greffier-assistant et traducteur français.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative.

Bill des lignes
d'Osgoode.

Un message de l'assemblée législative par *M. Malloch* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et expliquer l'acte relatif aux lignes latérales du township d'Osgoode," auquel elle demande le concours de cette chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Bill des mines
de Neepigon.

L'honorable *M. J. Morris* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie des mines de Neepigon."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Droits de tonnage.
J. McKenzie
et al.

L'honorable *M. Ferrie* a présenté une pétition de *James McKenzie* et autres, propriétaires de vapeurs, barges et autres embarcations qui naviguent sur le *Saint-Laurent*, entre *Montréal* et *Québec*, demandant que l'acte de la maison de la *Trinité de Montréal* soit modifié, et que les droits de tonnage prélevés en vertu de la quarante-et-unième section d'icelui, soient réduits.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Bishop's Col-
lege.
Rév. A. D.
Campbell et
al, de Mont-
réal.

L'honorable *M. Boulton* a présenté une pétition du révérend *Alexander Digby Campbell* et autres, membres de l'église d'Angleterre à *Montréal*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts

soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, qu'il soit présenté une humble adresse à son excellence le gouverneur-général, priant son excellence de vouloir soumettre à cette chambre la correspondance entre *Joseph Bouchette*, écuyer, le plus ancien arpenteur à *Montréal*, et *James Stevenson*, écuyer, du bureau des terres de la couronne, à *Bytown*, relativement à l'octroi fait à l'évêque catholique romain de *Bytown*, comme étant une réserve des Sauvages, d'une étendue de terre évaluée à soixante mille acres, dans la vallée de la rivière *Gatineau* ;

Concessions
sur la Gati-
neau.
Adresse re-
mise.

Et aussi, la correspondance échangée en mai et juin derniers, relative au privilège accordé à *Thomas McGeoy* et *Joseph Aumond*, de faire du bois dans une circonscription désignée, à la condition qu'ils accorderaient à l'évêque certains pouvoirs d'eau sur la rivière *Gatineau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Ordonné, que les honorables MM. *Irving* et *J. Morris* soient ajoutés au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour transporter à certaines personnes la propriété d'une réserve pour un chemin dans le township de *York*."

Bill de la ré-
serve du town-
ship de *York*.

L'honorable *M. DeBeaujeu* a présenté une pétition du révérend *Jacob J. S. Mountain* et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, demandant que tout travail soit suspendu dans le département de la poste, le dimanche.

Rév. J. S.
Mountain et
et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Lundi, 8me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Ferrie,
McKay,
Irving,
J. Morris,
Gordon,

Les honorables Messieurs

Matheson,
Taché,
Leslie,
Bourret,
DeBeaujeu,
Mills.

PRIERES.

J. F. Taylor,
nommé greffier.

L'honorable Orateur a fait rapport, qu'il avait été émané une commission sous le grand sceau, nommant *John F. Taylor*, aîné, écuyer, greffier.

Commission.

La commission du greffier de cette chambre a été alors lue comme suit :—

PROVINCE }
DU } *ELGIN ET KINCARDINE.*
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, protectrice de la foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et affectionné sujet, *John Fennings Taylor*, écuyer, aîné,—

SALUT :

SACHEZ, qu'ayant confiance dans la loyauté, intégrité et habileté de vous, le dit *John Fennings Taylor*; nous avons nommé, constitué et appointé, et par les présentes, nous nommons, constituons et appointons vous, le dit *John Fennings Taylor* à la charge et place de greffier du conseil législatif de notre province du *Canada*, et pour y remplir tous et chacun des devoirs appartenant à icelle, aux lieu et place de *Charles Joseph Chaussegros*

deLéry, écuyer, démis; vous aurez et remplirez la dite charge et place par vous-même et votre député et députés compétents, pour et durant notre plaisir royal et votre résidence en notre dite province, avec les droits, pouvoirs, autorités, profits et émoluments qui appartiennent à la dite charge et place de greffier du dit conseil législatif, ou qui de droit devraient appartenir à icelle.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier de l'ordre très-ancien et très-noble du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et capitaine général et gouverneur en chef, dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A *Toronto*, dans notre dite province, ce cinquième jour de juillet, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent cinquante, et dans la quatorzième année de notre règne.

Par ordre,

J. LESLIE,

Secrétaire,

Enregistrée le 5me juillet 1850.

Lib. A. S. folio 578

R. A. TUCKER,

Régistrateur.

Le greffier a alors prêté et soucrit le serment suivant, qui lui a été administré à la table, par l'honorable Orateur de cette chambre :—

Vous serez vrai et fidèle, et vous porterez Serment d'office. fidélité à notre souveraine dame *Victoria*, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et à ses héritiers et successeurs. Il ne viendra rien à votre connaissance qui pourrait être préjudiciable à son

à son altesse, sa couronne, ses biens et sa dignité royale, que vous ne vous y opposiez de tout votre pouvoir, et que vous n'en avertissiez avec toute l'expédition possible sa grâce, ou du moins quelqu'un de son conseil, de manière qu'elle puisse en être informée. Vous servirez aussi, bien et fidèlement son altesse dans l'office de greffier du conseil législatif du Canada, pour assister au conseil législatif de cette province, faisant de vraies minutes et enregistrements des choses faites et passées en icelui. Vous tiendrez secrètes toutes telles matières qui seront traitées dans son dit conseil législatif, et vous ne les révélez, avant qu'elles soient publiées, qu'à ceux de qui elles doivent être connues, et vous ferez et exécuterez généralement, bien et vraiment, toutes choses qui vous regarderont et qui seront du ressort de l'office de greffier du dit conseil législatif.

Ainsi, que Dieu vous soit en aide.

J. F. TAYLOR.

Assermenté ce huitième jour de juillet 1850,
devant moi,

ED. CARON,
Orateur.

Baptêmes,
mariages, etc.,
de Gaspé.

L'honorable Orateur a présenté un retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Gaspé, pour l'année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(Papiers parlementaires, lettres Z.Z.)

Perth.
J. Ellis et al.

L'honorable M. Matheson a présenté une pétition de John Ellis et autres, de la ville de Perth et des campagnes environnantes, demandant que le bureau de la poste dans la dite ville soit tenu ouvert pendant une heure avant et une heure après le service divin, les dimanches, pour la commodité de ceux qui résident à une distance de quinze à vingt milles de la dite ville.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Chemin Craig.
H. G. Hall et
al, de Mégan-
tic

L'honorable M. Taché a présenté une pétition de Hammond G. Hall et autres, du comté de Mégantic, demandant l'amélioration du chemin Craig et la réparation des ponts qui s'y trouvent;

Et aussi, une pétition de M. Moodie et autres, de la cité et des environs de Québec, demandant l'amélioration de la route de traverse de Belvidère, dans le voisinage de la dite cité.

Route de Belvidère.
M. Moody et al, de Québec.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. le secrétaire Leslie a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de son excellence le gouverneur-général, avec l'adresse de cette chambre de vendredi dernier, qu'il avait plu à son excellence de la recevoir gracieusement, et dire qu'elle se rendrait à la demande de cette chambre.

Réponse à une adresse.

L'honorable M. Bourret a présenté à la chambre un bill intitulé: "Acte pour placer le chemin à barrières de Longueuil et Chambly sous le contrôle des commissaires des travaux publics."

Bill du chemin de Longueuil et Chambly.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Taché a présenté à la chambre un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte pour venir en aide à ceux qui ont souffert par les incendies à Québec."

Bill des incendies de Québec.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Widmer est entré.

L'ordre du jour étant lu, pour proposer, suivant avis, qu'il soit présenté une humble adresse à son excellence le gouverneur-général, priant son excellence de vouloir bien soumettre à cette chambre une copie de la correspondance échangée entre Joseph Bouchette, écuyer, le plus ancien arpenteur dans le bureau des terres de la couronne à Montréal, et James Stevenson, écuyer, agent pour les terres de la couronne à Bytown, relativement à un octroi fait, ou sur le point d'être fait, comme étant une réserve des sauvages, à l'évêque catholique romain de Bytown, d'une étendue de terre évaluée à soixante mille acres, dans la vallée de la rivière Gatineau; et aussi, pour une copie de la correspondance échangée pendant

Concessions sur la Gatineau.
Adresse à son excellence.

pendant les mois de mai et juin derniers, relative au privilège accordé à *Thomas McGeoy* et *Joseph Aumond*, de faire du bois dans une circonscription désignée, à la condition qu'ils accorderaient à l'évêque certains pouvoirs d'eau sur la rivière *Gatineau*.

Il a été alors proposé, qu'il soit présenté une adresse dans les termes ci-dessus.

Objection étant faite à la dite motion,

Il a été proposé en amendement, qu'après le mot "*Bytown*," où il se rencontre pour la première fois, tout ce qui suit dans la motion principale soit retranché, et les mots suivants ajoutés à la place :—

"Et le rapport du bureau des terres de la couronne qui a donné lieu à cette correspondance, relativement à la réserve d'une étendue de terre dans la vallée de la rivière *Gatineau*, destinée à l'usage de certains sauvages; et aussi, une correspondance échangée entre les mêmes personnes en mai et juin derniers, relative au privilège accordé à *Thomas McGeoy* et *Joseph Aumond*, de faire du bois dans une circonscription désignée, à la condition qu'ils accorderaient certains pouvoirs d'eau sur la *Gatineau*, pour l'usage exclusif des sauvages."

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée par les membres du conseil exécutif qui sont membres de cette chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et continuer, telles qu'amendées, les lois qui règlent l'inspection de la fleur et de la farine," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour fixer le mode de tracer les lignes latérales dans certaines concessions du township d'*Edwardsburgh*," a été lu la seconde fois.

Bill des lignes d'*Edwardsburgh*, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur le dit bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les commissaires chargés de définir la ligne de division entre les townships de *Walpole* et *Woodhouse*, à remplir le devoir qui leur a été assigné par l'acte passé à cet effet," a été lu la seconde fois.

Bill des lignes de *Walpole* et *Woodhouse*, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et expliquer l'acte relatif aux lignes latérales du township d'*Osgoode*," a été lu la seconde fois.

Bill des lignes d'*Osgoode*, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie des mines de *Neepigon*."

Bill des mines de *Neepigon*, remis.

Il a été proposé que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la chambre, et il a été

Ordonné, que la seconde lecture du dit bill soit remise à mercredi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par *M. McLean* et autres, avec un bill, intitulé: "Acte pour faire un arpentage sur le front de la neuvième concession de *Cornwall*, depuis le lot numéro vingt-deux, à l'ouest, jusqu'à la limite du township, pour servi de ligne pour la dite concession," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de l'arpentage de *Cornwall*.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill de l'enregistrement de Huntingdon.

Un message de l'assemblée législative par M. *Sauvageau* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour diviser le comité de *Huntingdon* en deux arrondissements, pour l'enregistrement des titres," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des actions prises par les corporations.

Un message de l'assemblée législative par l'honorable M. *Robinson* et autres, pour rapporter le bill, intitulé : "Acte pour autoriser les corporations municipales et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemins de fer, ou autrement, pour aider à la confection de cet entreprise," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif au dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours de cette chambre.

Amendement.

L'amendement de l'assemblée législative a été alors lu par le greffier comme suit :—

Feuille 2, ligne 2. Retranchez les mots depuis "le," jusqu'à "objet," dans la feuille 2, ligne 24, et insérez "préfet, maire" ou *townreeve*, étant le chef de toute corporation municipale qui aura souscrit au fonds de la dite compagnie, et y possédera des actions jusqu'à concurrence du montant de vingt-cinq mille louis, ou audessus, sera, *ex officio*, l'un des directeurs de la dite compagnie en sus du nombre des directeurs déjà fixé par la loi, et il aura les mêmes droits, pouvoirs, et remplira les mêmes devoirs que tout autre des directeurs de la dite compagnie."

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la chambre demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Taché* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la société d'agriculture du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de la société d'agriculture, B.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Richards* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour la protection des propriétaires de moulins dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des propriétaires de moulins, H.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que les lois contre l'usure en cette province, soient assimilées à celles de la mère-patrie ; et aussi, une pétition de *William Cantwell* et autres, de *Russeltown* et des environs, dans la seigneurie et le comté de *Beauharnois*, demandant que ceux qui prennent des terres ne soient pas exposés aux exactions exorbitantes des seigneurs de *Beauharnois* ; que les limites de la dite seigneurie soient déterminées, et que ceux qui prennent des terres obtiennent des titres de concession, aux taux établis par les lois et coutume du *Bas-Canada*.

Lois d'usure. Chambre de commerce, Montréal ;

Russeltown. W. Cantwell et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Mardi, 9me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs.

DeBlaquière,
Ferrie,
J. Dionne,
J. Morris,
Gordon,
Matheson,
Boulton,

Les honorables Messieurs.

Taché,
Leslie,
Bourret,
De Beaujeu,
Méthot,
Mills.

PRIERES.

Église St. Patrice de Québec. Rév. P. McMahon et al.

L'honorable M. *Taché* a présenté une pétition du révérend *Patrick McMahon* et autres, composant le comité de régie de l'église de *Saint-Patrice à Québec*, demandant un acte pour les autoriser à instituer des actions pour le recouvrement des rentes dues par ceux qui possèdent des bancs dans la dite église.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Aqueducs de Québec. L'hon. L. Massue et al.

L'honorable M. *DeBeaujeu* a présenté une pétition de l'honorable *Louis Massue* et autres, de *Québec*, demandant que la pétition de la corporation, relativement à la construction d'aqueducs dans la dite cité, soit reçue favorablement.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Municipalité de Cobourg, pétition référée.

Ordonné, que la pétition présentée à cette chambre, le vingt-septième jour de juin dernier, du conseil de ville de la ville de *Cobourg*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour prévenir la profanation du dimanche, soit référée à un comité spécial de cinq membres, pour faire rapport sur icelle.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *DeBlaquière*, *James Morris*, *Gordon*, *Boulton* et *DeBeaujeu*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill du cautionnement

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à ce

" que les demandeurs donnent un cautionnement pour les frais, dans certains cas." des demandeurs.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour étendre la loi au sujet de la compensation." Bill de la compensation.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Les honorables MM. *Widmer* et *Irving* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser les commissaires chargés de définir la ligne de division entre les townships de *Walpole* et *Woodhouse*, à remplir le devoir qui leur a été assigné par l'acte passé à cet effet," il a été

Bill des lignes de Walpole, et Woodhouse, référé.

Ordonné, qu'il soit déchargé, et

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Irving*, *Gordon* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et expliquer l'acte relatif aux lignes latérales du township d'*Osgoode*," a été lu la troisième fois. Bill des lignes d'Osgoode, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie des propriétaires du chemin de fer de *Champlain*" Bill du chemin de Champlain et St. Laurent, lu 2e fois.

" et

“ et du *Saint-Laurent*, à prolonger le dit chemin, et pour d'autres fins,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Morris*, *Matheson* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour faire un arpentage sur le front de la neuvième concession de *Cornwall*, “ depuis le lot numéro vingt-deux, à l'ouest, “ jusqu'à la limite du township, pour servir de “ ligne pour la dite concession,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour diviser le comté de *Huntingdon* “ don en deux arrondissements pour l'enregistrement des titres,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour la protection des propriétaires de moulins dans le *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé : “ Acte “ pour amender et continuer, telles qu'amendées, les lois qui règlent l'inspection de la fleur et de la farine.”

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, dans la version anglaise seulement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Feuille 2, ligne 13. Retranchez “ *quantity*,” et insérez “ *quality*.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé dans la version anglaise seulement, soit lu la troisième fois demain.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé : “ Acte “ pour fixer le mode de tracer les lignes latérales dans certaines concessions du township “ d'*Edwardsburgh*.”

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour étendre l'application de certains actes provinciaux aux “ vaisseaux marchands étrangers, lorsqu'ils sont “ dans cette province,” et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif à ce bill, sans amendement

Un message de l'assemblée législative, par M. *Smith*, de *Durham*, et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour prolonger le temps fixé “ pour payer l'accroissement du capital de la “ banque du *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative par M. le solliciteur général *Drummond* et autres, avec

Bill de l'arpentage de *Cornwall*, lu 2e fois.

Bill de l'enregistrement de *Huntingdon*, lu 2e fois.

Bill des propriétaires de moulins, H.-C. lu 2e fois.

Bill d'inspection de la fleur, en comité.

Bill des lignes d'*Edwardsburgh*, en comité.

Bill des vaisseaux étrangers.

Bill de la banque du H.-C.

Bill des frais de la couronne B.-C.

avec un bill, intitulé: "Acte pour lever tous les doutes quant au droit de la couronne de recouvrer les frais, dans certains cas, dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill de Silverthorn.

Un message de l'assemblée législative, par M. Notman et autres, avec un bill, intitulé: "Acte pour autoriser Aaron Silverthorn et Newman Silverthorn, leurs hoirs et ayants-cause, à construire une chaussée sur la rivière Thames," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill du chemin du St.-Laurent et de l'Atlantique.

Un message de l'assemblée législative, par M. Holmes et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du Saint-Laurent et de l'Atlantique, et autres actes relatifs à la dite compagnie, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des registres méthodistes, B.-C.

Un message de l'assemblée législative, par M. Flint et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour soustraire les ministres de l'église méthodiste wesleyenne à l'obligation d'obtenir une autorisation spéciale aux fins de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des actions prises par les corporations.

La chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de l'amendement de l'assemblée législative fait aux amendements de cette chambre au bill intitulé: "Acte pour autoriser les corporations municipales et au-

tres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, et d'autres compagnies de chemins de fer, ou autrement, pour aider à la confection de cette entreprise."

Lequel amendement ayant été lu deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé. Amendement.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a acquiescé à l'amendement de l'assemblée fait aux amendements de cette chambre au dit bill, sans amendement.

Ordonné, que le comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour réunir les terres comprises dans l'ancien arpentage de Gwillimbury-Ouest, dans le comté de Simcoe, au township voisin de Gwillimbury Est, dans le comté de York," ait le pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records. Bill de l'arpentage de Gwillimbury-Ouest.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition du révérend P. L. Archambault et autres, des paroisses de Saint-Michel de Vaudreuil et Sainte-Jeanne de l'Île-Perrot, demandant que le lieu des assemblées de la municipalité de Vaudreuil ne soit pas changé. Municipalité de Vaudreuil. Rév. P. L. Archambault et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

Mercredi, 10 juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Ferrie,
J. Dionne,
Widmer,
Irving,
J. Morris,
Gordon,
Matheson,

Les honorables Messieurs

Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
DeBeaujeu,
Méthot,
Mills.

PRIERES.

Chief-lieu de
Vaudreuil.
J. W. Parent
et al.

L'honorable M. *DeBeaujeu* a présenté une pétition de *J. W. Parent* et autres, du comté de *Vaudreuil*, demandant que le bureau d'enregistrement et le lieu des assemblées de la municipalité et de la cour de circuit, soient transférés dans l'endroit le plus central du comté.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Bill pour l'ad-
mission des
avocats, rap-
porté.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour faciliter et encourager l'étude de la loi en cette province," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné que le dit bill soit grossoyé, et qu'il soit lu la troisième fois demain.

Bill du chemin
de Champlain
et St. Laurent,
rapporté.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie des propriétaires du chemin de fer de *Champlain* et du *Saint-Laurent* à prolonger le dit chemin, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies de chemins de fer incorporées, et établir des règlements à leur égard."

Bill des com-
pagnies de che-
mins de fer.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faire un arpentage sur le front de la neuvième concession de *Cornwall*, depuis le lot numéro vingt-deux, à l'ouest, jusqu'à la limite du township, pour servir de ligne pour la dite concession," a été lu la troisième fois.

Bill de l'arpen-
tage de *Corn-
wall*, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour diviser le comté de *Huntingdon* en deux arrondissements pour l'enregistrement des titres," a été lu la troisième fois.

Bill de l'enré-
gistrement de
Huntingdon lu
3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill, intitulé : "Acte pour la protection des propriétaires de moulins dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

Bill des pro-
priétaires de
moulins, H.-C.
lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour fixer le mode de tracer les lignes latérales dans certaines concessions du township d'*Edwardsburgh*," a été lu la troisième fois.

Bill des lignes
d'*Edwards-
burgh*, lu 3e
fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément

Bill d'inspection de la fleur
la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et continuer, telles qu'amendées, les lois qui règlent l'inspection de la fleur et de la farine," a été, tel qu'amendé, dans la version anglaise seulement, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement, dans la version anglaise seulement, auquel il demande le concours de semblée.

Bill du chemin de Longueuil et Chambly, remis.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour placer le chemin à barrières de Longueuil et Chambly sous le contrôle des commissaires des travaux publics," il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des incendies de Québec, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte pour venir en aide à ceux qui ont souffert par les incendies à Québec," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois demain.

Bill des mines de Neepton, remis.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie des mines de Neepton," il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi, le premier jour d'août prochain.

Bill de la société d'agriculture, B.-C.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la société d'agriculture du Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill de la banque du H.-C., lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour prolonger le temps fixé pour payer l'accroissement du capital de la banque du Haut-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour lever tous les doutes quant au droit de la couronne de recouvrer les frais, dans certains cas, dans le Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

Bill des frais de la couronne, B.-C., lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur le dit bill vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser Aaron Silverthorn et Newman Silverthorn, leurs hoirs et ayants-cause, à construire une chaussée sur la rivière Thames," a été lu la seconde fois.

Bill de Silverthorn, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq membres.

Référé.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. Ferrie, J. Morris, Boulton, De-Beaujeu et Mills, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, qu'il soit donné instruction au dit comité d'amender la quatrième clause du bill, s'il est trouvé nécessaire, comme suit:—

Instruction au comité.

Feuille 2, ligne 1. Après "statué," retranchez le reste de la quatrième clause, et insérez: "que le pouvoir, de temps à autre, d'amender, changer ou abroger entièrement cet acte, ou toutes, ou aucune de ses dispositions, est par le présent expressément réservé au parlement, quand il sera trouvé que les intérêts ou l'avantage du voisinage ou du public nécessite l'exercice de ce droit, et qu'aucun amendement, changement ou abrogation comme susdit, ne donnera ou ne sera considéré comme donnant aux personnes auxquelles sont conférés les privilèges

“ges accordés par le pré-
 “sent ou à ceux qui peuvent
 “réclamer par leur entre-
 “mise, ou comme les re-
 “présentant, ou à toutes
 “autres personnes quel-
 “conques, aucun droit d'in-
 “demnité ou de compensa-
 “tion pour toute perte ou
 “dommage que toutes ou
 “chacune d'elles auraient
 “pu souffrir en conséquen-
 “ce de tout amendement,
 “changement ou abroga-
 “tion, nonobstant toute
 “chose au contraire con-
 “tenue dans le présent.”

L'honorable M. *McKay* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du *Saint-Laurent* et de l'*Atlantique*, et autres actes relatifs à la dite compagnie, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Morris*, *Matheson*, *Bourret*, *DeBeaujeu* et *Méthot*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour soustraire les ministres de l'église méthodiste wesleyenne à l'obligation d'obtenir une autorisation spéciale aux fins de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures dans le *Bas-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *McKay*, *J. Morris* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Cornwall*, et autres,

avec un bill intitulé : “Acte pour faciliter l'admission en preuve des jugements rendus à l'étranger, et de certains documents officiels et autres,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Cartier* et autres, avec un bill intitulé : “Acte pour amender l'ordonnance pour incorporer la bibliothèque des avocats de *Mont-réal*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de la bibliothèque des avocats, *Mont-réal*.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Seymour* et autres, avec un bill intitulé : “Acte pour changer et amender l'acte pour pourvoir à l'insinuation des hypothèques qui affectent la propriété mobilière dans le *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de l'insinuation des hypothèques.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Chabot* et autres, pour rapporter le bill intitulé : “Acte pour amender un acte intitulé : “Acte pour incorporer la société *Saint-Jean-Baptiste* de la cité de *Québec*,” et informer cette chambre que l'assemblée a passé ce bill sans amendement.

Bill St. J. Ste. de Québec.

Ordonné, que les différentes pétitions présentées à cette chambre pendant la session actuelle, soit pour ou contre la cessation de tout travail le dimanche dans le département de la poste, soient référées au comité spécial chargé de faire rapport sur la pétition du conseil de ville de *Cobourg*, relativement au même sujet.

Profanation du dimanche. Pétitions référées.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *Philippe Genest* et autres, de la paroisse de *Sainte-*

Intempérance. P. Genest et al, de Jolliet.

Bill du chemin de St. Laurent et Atlantique, lu 2e fois.

Bill des registres méthodistes, B.-C.

Bill des jugements étrangers.

Sainte-Marguerite de Jolliet, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'imtempérance.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 11^{me} juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

- | | |
|-------------------|-----------------|
| <i>Ferrie,</i> | <i>Boulton,</i> |
| <i>McKay,</i> | <i>Taché,</i> |
| <i>Widmer,</i> | <i>Leslie,</i> |
| <i>J. Morris,</i> | <i>Bourret,</i> |
| <i>Gordon,</i> | <i>Méthot,</i> |
| <i>Matheson,</i> | <i>Mills.</i> |

PRIERES.

L'honorable M. *Widmer* a présenté une pétition de *Samuel Peters Jarvis* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant que la réserve pour un chemin entre les première et seconde concessions du township de *York*, soit accordée aux propriétaires des lots de terre avoisinants.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Référée.

Ordonné, que la pétition mentionnée en dernier lieu soit référée au comité spécial chargé de faire rapport sur le bill intitulé: "Acte pour transporter à certaines personnes la propriété d'une réserve pour un chemin dans le township de *York*."

L'honorable Orateur a présenté à la chambre

un retour de la société d'agriculture de *Glengarry*, pour l'année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre J.*)

L'honorable M. le secrétaire *Leslie* a informé cette chambre qu'il avait un message de son excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que son excellence l'avait chargé de remettre à cette chambre, et

Adresse de félicité à sa majesté.

Il a été alors lu comme suit :—

ELGIN ET KINCARDINE,

Le gouverneur-général transmet à l'honorable conseil législatif la copie ci-jointe d'une dépêche du secrétaire d'état de sa majesté, en réponse à la loyale adresse du conseil à la Reine.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Toronto, 11 juillet 1850. }

(*Appendice No. 2.*)

L'honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour soustraire les ministres de l'église méthodiste et wesleyenne à l'obligation d'obtenir une autorisation spéciale, aux fins de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures dans le *Bas-Canada*," a fait rapport, de la part du dit comité; qu'il avait examiné le dit bill en entier, et y avait fait un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Bill des registres méthodistes, B.-C., rapporté.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Feuille 1, ligne 41. Après "*Canada*," insérez: "et aussi, un certificat du président de la dite conférence alors en charge, établissant qu'il est un des ministres de la dite église, jouissant d'une bonne réputation."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé!

Adopté.

Ordonné,

Township de York. S. P. Jarvis, et al.

Glengarry. Société d'agriculture.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé la pétition du maire et du conseil de ville de *Cobourg*, et diverses autres pétitions au sujet de la profanation du dimanche, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Et il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité,

Jeudi, 11 juillet 1850.

Le comité spécial auquel ont été référées la pétition du maire et du conseil de ville de *Cobourgh* et diverses autres pétitions au sujet de la profanation du dimanche, en transportant et délivrant les malles ce jour là, demande respectueusement à faire rapport.

Qu'après avoir examiné attentivement les allégués contenus dans ces pétitions, votre comité est fermement convaincu que le sujet en question est d'une importance égale, si non plus grande, qu'aucun de ceux qui peuvent attirer l'attention d'une législature chrétienne.

Votre comité éprouve une vive satisfaction d'apprendre, par le nombre des pétitions présentées à votre honorable chambre, de la part des différentes dénominations de chrétiens, établis dans diverses parties de la province, qu'il se manifeste un grand mouvement, favorable à l'adoption de mesures propres à pourvoir à la plus stricte observance du dimanche.

Votre comité concourt entièrement dans le louable désir exprimé par les pétitionnaires, que l'on devrait suspendre toutes espèces d'affaires, qui concernent le transport et l'ouverture des malles dans le bureau de la poste, le dimanche.

Votre comité repose la plus entière confiance dans la doctrine, que la justice fait la grandeur d'une nation, et est convaincu que notre glorieuse mère-patrie n'a atteint ce haut degré de prospérité surpassé par aucune autre nation sur la face du globe, que par les efforts qu'elle a faits pour étendre les bienfaits du

christianisme par tout le monde, et la faveur et la protection dont elle a été comblée en conséquence, par le souverain maître de l'univers. Il n'est pas nécessaire que votre comité rappelle à votre honorable chambre, que dans le Royaume-Uni on a aboli, avec la sanction du parlement, tout ouvrage dans le bureau des postes le dimanche, et que l'on a accordé par ce moyen, un jour de repos à tous ceux qui, jusqu'à ce moment, se trouvaient engagés dans cette partie du service public.

Votre comité recommande en conséquence, que l'on introduise cette louable coutume dans cette portion des domaines de sa majesté, et qu'il soit présenté une adresse à son excellence le gouverneur général, priant son excellence de vouloir bien adopter les mesures nécessaires pour rencontrer les désirs des pétitionnaires, et propres à faire observer le dimanche en cette province, de manière à promouvoir, ainsi que l'espère votre comité, la paix et le bonheur de ses habitants.

Le tout néanmoins humblement soumis,

G. S. BOULTON,

Président.

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la chambre jeudi prochain, et que, dans l'intervalle, il soit imprimé dans les deux langues, pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Irving* est entré.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du *Saint-Laurent* et de l'*Atlantique*, et autres actes relatifs à la dite compagnie, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Feuille 2, ligne 29. Retranchez depuis " autrement," jusqu'à " et," dans la feuille 4, ligne 12.

Feuille

Profanation du dimanche.
Rapport.

Bill du chemin du St. Laurent et Atlantique, rapporté.

Amendement.

Feuille 6, ligne 16. Retranchez depuis "autorisation," jusqu'à "et," dans la 28me ligne

Feuille 6. ligne 45. Après "fer," insérez "et tous les dits écritaux" ou placards, traverseront "les dits chemins publics" à une hauteur de seize "pieds, entre le bas des" enseignes et le niveau "des dits chemins, et porteront les mots "railway" "crossing," et "traverse" de chemin à rails," en "lettres d'au moins six pouces de long."

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Bill pour l'admission des avocats, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter et encourager l'étude de la loi dans cette province," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill des incendies de Québec, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte pour venir en aide à ceux qui ont souffert par les incendies à Québec," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la compagnie des propriétaires du chemin de fer de Champlain et du Saint-Laurent à prolonger le dit chemin, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

Bill du chemin de Champlain et St. Laurent lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la société d'agriculture du Bas-Canada," a été lu la troisième fois.

Bill de la société d'agriculture, B.-C., lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill, intitulé: "Acte pour prolonger le temps fixé pour payer l'accroissement du capital de la banque du Haut-Canada," a été lu la troisième fois.

Bill de la banque du H.-C., lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies de chemins de fer incorporées, et établir des règlements à leur égard," il a été

Bill des compagnies de chemins de fer, remis.

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour placer le chemin à barrières de Longueuil et Chambly sous le contrôle des commissaires des travaux publics," a été lu la seconde fois.

Bill du chemin de Longueuil et Chambly, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé, et qu'il soit lu la troisième fois demain.

Conformément

Bill des jugements étrangers, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faciliter l'admission en preuve des jugements rendus à l'étranger, et de certains documents officiels et autres," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill de la bibliothèque des avocats, Montréal, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'ordonnance pour incorporer la bibliothèque des avocats de Montréal," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill de l'insinuation des hypothèques, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer et amender l'acte pour pourvoir à l'insinuation des hypothèques qui affectent la propriété mobilière dans le Haut-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 12me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Ferrie,
McKay,
J. Dionne,
Widmer,
Irving,
J. Morris,

Les honorables Messieurs

Gordon,
Matheson,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Méthot.

PRIERES.

Aqueduc de Québec.
J. Larose et al.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de Joseph Larose et autres, de la cité de Qué-

bec, demandant que le bill pour permettre à la corporation de cette cité d'imposer une taxe sur les maisons, pour la mettre en état de rencontrer les dépenses nécessaires pour l'approvisionnement d'eau, ne devienne pas loi.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ordonné, que la pétition qui a été présentée à cette chambre le quinzième jour de mai dernier, de John C. Beckett, de Montréal, demandant à être indemnisé de certaines pertes qu'il a encourues en conséquence du délai inévitable qu'on a apporté à lui fournir les moyens de commencer l'impression des journaux de la dernière session, soit référée au comité spécial chargé de surveiller l'impression de cette chambre pendant la présente session.

Pétition de J. C. Beckett, référée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour soustraire les ministres de l'église méthodiste wesleyenne à l'obligation d'obtenir une autorisation spéciale aux fins de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures dans le Bas-Canada," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill des registres méthodistes, B.-C., lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin-de fer du Saint-Laurent et de l'Atlantique, et autres actes relatifs à la dite compagnie, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie," tel qu'amendé, il a été

Bill du chemin du St. Laurent et Atlantique.

Ordonné, qu'il soit déchargé, et

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée

La chambre en comité.

ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendement.

Le dit nouvel amendement a été alors lu par le greffier comme suit:—

Feuille 6, ligne 16. Après "autorisation," insérez clause A.

CLAUSE A.

"Et qu'il soit statué, que la dite compagnie
 "pourra passer tous les
 "contrats ou accords né-
 "cessaires avec le gouver-
 "nement de sa majesté, ou
 "avec toute personne re-
 "présentant le gouverne-
 "ment de sa majesté, pour
 "mettre à effet toutes les
 "dispositions d'un acte
 "passé dans la douzième
 "année du règne de sa ma-
 "jesté, intitulé: "Acte pour
 "donner, sous certaines
 "conditions, la garantie de
 "la province aux obliga-
 "tions contractées par les
 "compagnies de chemins
 "de fer, et pour aider la
 "construction du chemin
 "de fer d'Halifax et Qué-
 "bec."

Adopté.

Le dit nouvel amendement étant lu la seconde-fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit nouvel amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour placer le chemin à barrières
 "de Longueuil et Chambly sous le contrôle des
 "commissaires des travaux publics," a été lu la troisième fois.

Bill du chemin de Longueuil et Chambly, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter l'admission en preuve
 "des jugements rendus à l'étranger, et de cer-
 "tains documents officiels et autres," a été lu la troisième fois.

Bill des jugements étrangers, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'ordonnance pour
 "incorporer la bibliothèque des avocats de
 "Montreal," a été lu la troisième fois.

Bill de la bibliothèque des avocats, Montréal, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour changer et amender l'acte
 "pour pourvoir à l'insinuation des hypothèques
 "qui affectent la propriété mobilière dans le
 "Haut-Canada," a été lu la troisième fois.

Bill de l'insinuation des hypothèques, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la formation de
 "compagnies

Bill des compagnies de chemins de fer, lu 2e fois.

“ compagnies de chemins de fer incorporées, et établir des règlements à leur égard,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de sept membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *DeBlaquière, Ferrie, McKay, J. Morris, Gordon, Matheson* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des frais de la couronne, B.-C., en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé: “ Acte pour lever tous les doutes quant au droit de la couronne de recouvrer les frais, dans certains cas, dans le *Bas-Canada*.”

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

J. Fulton et al, de Russel-town.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend *James Fulton* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, à *Russeltown*, demandant que l'on adopte des mesures pour empêcher tout travail le dimanche.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 15me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Ferrie,
J. Dionne,
Widmer,
Gordon,
Ferrier,

Matheson,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Méthot.

PRIERES.

L'honorable M. *J. Dionne* a présenté une pétition de *Jean-Baptiste Hébert*, de *Bécancour*, demandant une indemnité pour les pertes qu'il a encourues par suite de l'achat des péages prélevés sur le pont public sur la rivière *Bécancour*.

J. B. Hébert, de Bécancour

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la compagnie d'assurance britannique sur la vie et contre le feu, jusqu'au 30 juin 1850.

Assurance britannique.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre H.*)

L'honorable Orateur a présenté une pétition d'*Edward Boxer* et autres, directeurs de l'association du télégraphe électrique de l'*Amérique Britannique du Nord*, demandant la modification de leur charte.

Télégraphe de l'Amérique du Nord. F. Boxer et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du *Saint-Laurent* et de l'*Atlantique*, et autres actes relatifs à la dite compagnie, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill du chemin de St. Laurent et Atlantique, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Bill, cautionnement des demandeurs, remis.

L'ordre du jour, étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à ce que les demandeurs donnent un cautionnement pour les frais, dans certains cas," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Bill de la compensation, remis.

L'ordre du jour, étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour étendre la loi au sujet de la compensation," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise.

Bill de la réserve du township de York. Substitution.

Ordonné, que l'honorable M. Gordon soit substitué à l'honorable M. J. Morris, sur le comité auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour transporter à certaines personnes la propriété d'une réserve pour un chemin dans le township de York."

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 16me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable René E. Caron, Orateur:

Les honorables Messieurs

Ferrie,
J. Dionne,
Goodhue,
Gordon,
Ferrier,

Les honorables Messieurs

Matheson,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Méhot.

PRIERES.

L'honorable M. J. Dionne a présenté une pétition d'A. Papineau et autres, de la paroisse de Saint-Césaire, demandant une loi pour réprimer l'intempérance.

Intempérance. A. Papineau et al, de St. Césaire.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Widmer est entré.

L'honorable M. le secrétaire Leslie, par ordre de son excellence le gouverneur-général, a présenté à la chambre, conformément à une adresse du conseil législatif du 8 du courant, des copies de la correspondance échangée entre Joseph Bouchette, écuyer, du département des terres publiques, et James Stevenson, écuyer, de Bytown, relativement à une réserve d'une étendue de terre dans la vallée de Gatineau, pour l'usage des sauvages; et aussi, une correspondance entre les mêmes personnes relative au privilège accordé à Thomas McGeoy et à Joseph Aumond, de faire du bois dans une circonscription désignée, à la condition qu'ils accorderaient certains pouvoirs d'eau sur la Gatineau, pour l'usage exclusif des sauvages.

Concessions sur la Gatineau. Documents transmis.

Ordonné, qu'elles restent sur la table, et elles sont comme suit:—

(Papiers parlementaires, lettres P. P.)

Un message de l'assemblée législative, par M. Laurin autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la société bienveillante des ouvriers de Québec," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des ouvriers de Québec.

Le

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill de la commune des Trois-Rivières.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Pollet* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transférer au conseil municipal de la municipalité de la ville des *Trois-Rivières*, l'administration de la commune de la même ville, et pour d'autres objets," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde demain.

Bill pour encourager l'émigration.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour encourager les émigrés qui se transportent d'*Europe* aux *Etats-Unis*, à prendre la voie du *Saint-Laurent* ;"

Bill des compagnies de chemins et autres travaux.

Aussi, un bill intitulé: "Acte pour étendre l'acte qui pourvoit à l'établissement de compagnies pour la construction de chemins et autres travaux, aux compagnies formées dans le but d'acquérir les travaux publics de même nature," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Les dits bills ont été lus séparément la première fois.

Ordonné, que les dits bills soient séparément lus la seconde fois demain.

Bill des écoles, H.-C.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour mieux établir et maintenir les écoles communes dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 17 juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs.

Crooks,
Ferrie,
J. Dionne,
Irving,
Gordon,

Matheson,
Taché,
Leslie,
Bourret.

PRIERES.

L'honorable M. *Crooks* a présenté une pétition du synode de l'église presbytérienne du *Canada*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour empêcher la profanation du dimanche.

Eglise presbytérienne du Canada.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition de *John Sharp* et autres, résidant sur l'ancien arpentage du township de *Gwillimbury-Ouest*, demandant que les terres renfermées dans le dit ancien arpentage soient annexées au township de *Gwillimbury-Est*, dans le comté de *York* ;

Gwillimbury-Ouest. J. Sharp et al.

Et aussi, une pétition de *Cornelius Creed* et autres, établis sur certains lots de terre dans le nouvel arpentage de *Gwillimbury-Ouest*, à l'est de la branche ouest de la rivière *Holland*, demandant que les dits lots avec les terres qui forment l'ancien arpentage, soient annexés au comté de *York*.

C. Creed et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Ordonné, que les deux pétitions dernièrement mentionnées soient référées au comité spécial auquel est référé le bill intitulé: "Acte pour réunir les terres comprises dans l'ancien arpentage de *Gwillimbury-Ouest*, dans le comté de *Simcoe*, au township voisin de *Gwillimbury-Est*, dans le comté *York*," pour faire rapport sur icelles.

Référées.

Ordonné, que les honorables MM. *Crooks* et *Ferrie* soient ajoutés au comité dernièrement mentionné.

Conformément

Bill des ouvriers de Québec, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société bienveillante des ouvriers de Québec," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui demain.

Bill de la commune des Trois-Rivières, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour transférer au conseil municipal de la municipalité de la ville des Trois-Rivières, l'administration de la commune de la même ville, et pour d'autres objets," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Ferrie*, *J. Dionne* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour encourager l'émigration, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour encourager les émigrés qui se transportent d'Europe aux États-Unis, à prendre la voie du *Saint-Laurent*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill des compagnies de chemins et autres travaux, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill, intitulé : "Acte pour étendre l'acte qui pourvoit à l'établissement de compagnies pour la construction de chemins et autres travaux, aux compagnies formées dans le but d'acquiescer les travaux publics de même nature," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui demain.

L'honorable M. *DeBlaquière* est entré.

Bill des postes.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour transférer au gouvernement provincial la régie et administration des postes intérieures, et régler le dit départe-

ment," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Cornwall*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative à la charge de *coronaire*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des coronaires.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour établir une loi uniforme au sujet de la prestation de certains serments officiels et autres, en cette province, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des serments officiels.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Widmer* est entré.

L'honorable M. *Ferrie*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies de chemins de fer incorporées, et établir des règlements à leur égard," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Bill des compagnies de chemins de fer, rapporté.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que les dits bill et rapport soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur iceux présentement.

La

La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les dits bill et rapport.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Matheson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris les dits bill et rapport en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

Ordonné, que le rapport soit reçu, et que cette permission soit accordée en conséquence.

Bill d'inspection de la fleur.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Holmes* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender et continuer, "telles qu'amendées, les lois qui règlent l'inspection de la fleur et de la farine," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le conseil législatif au dit bill, dans la version anglaise seulement, sans amendement.

Chemin de Granby. H. Robertson et al, des townships de l'Est;

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition de H. *Robinson* et autres, des townships de l'Est, dans le Bas-Canada, demandant qu'il soit fait de nouvelles améliorations sur le chemin entre le township de *Granby* et le village de *Frost*, dans le comté de *Shefford*;

Intempérance. S. S. Foster et al, réchabites;

Aussi, une pétition de *Stephen S. Foster* et deux autres, appartenant à une tribu de réchabites dans le Canada-Est, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance et limiter l'octroi des licences d'auberges;

Comté de Shefford. F. K. Hungerford et al.

Et aussi, une pétition de *F. K. Hungerford* et autres, du comté de *Shefford*, demandant que le chemin qui relie le chemin à barrières de *Longueuil* et *Chambly* au chemin à barrières de *Chambly* et *Granby*, soit amélioré.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

F. M. Edwards et al, de Osananouqui.

L'honorable M. *Leslie* a présenté une pétition de *Frank M. Edwards* et autres, de *Osananouqui* et des environs, demandant que le dimanche ne soit pas profané par le transport des malles.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

Jeudi, 18 juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur:

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Crooks,
Ferrie,
J. Dionne,
Irving,
Gordon,

Matheson,
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret.

PRIERES.

L'honorable M. *Ferrie* a présenté une pétition de la compagnie d'assurance de *Montréal* contre le feu, sur la vie et sur les eaux intérieures, demandant à être autorisée à effectuer des assurances maritimes, et généralement, toutes autres espèces d'assurances sur les vaisseaux naviguant sur les eaux intérieures ou extérieures de la province; et aussi, que le nom de la corporation soit changé;

Assurance de Montréal.

Aussi, une pétition de *Franklin Jackes*, du township de *York*, dans le comté de *York*, demandant que le bill des cotisations proposé ne devienne pas loi sans certains changements et modifications;

Bill des cotisations. F. Jackes de York.

Et aussi, une pétition de *R. J. Williams* et autres, du township d'*Eramosa*, demandant qu'à l'avenir le transport et la remise des malles le dimanche, soient discontinués.

R. J. Williams et al, d'Eramosa.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour encourager les émigrés "qui se transportent d'Europe aux Etats-Unis, "à prendre la voie du *Saint-Laurent*," a été lu la troisième fois.

Bill pour encourager l'émigration, lu 3e fois.

La

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill des coronaïres, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative à la charge de coronaïre," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Crooks*, *Irving* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Profanation du dimanche. Considération du rapport remise.

L'ordre du jour étant lu, pour la considération du rapport du comité spécial auquel ont été référées les pétitions du maire et du conseil de ville de *Cobourg*, et diverses autres pétitions au sujet de la profanation du dimanche, par le transport et la remise des malles ce jour là, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération lundi prochain.

Bill des ouvriers de Québec, en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé: "Acte pour incorporer la société bienveillante des ouvriers de Québec."

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Lu, 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Widmer* est entré.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé: "Acte pour étendre l'acte qui pourvoit à l'établissement de compagnies pour la construction de chemins et autres travaux, aux compagnies formées dans le but d'acquérir les travaux publics de même nature."

Bill des compagnies de chemins et autres travaux, en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Widmer* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies de chemin de fer incorporées et établir des règlements à leur égard."

Bill des compagnies de chemins de fer, en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Matheson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun

Amendements rapportés et adoptés.

chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit bill et les amendements soient grossoyés, et qu'il soit lu la troisième fois demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 19 juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs.

Crooks,
Ferrie,
J. Dionne,
Goodhue,
Irving,
Gordon,

Les honorables Messieurs.

Matheson,
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret.

PRIERES.

Intempérance.
J. L. McDonald et al, de Gananoqui, etc., etc.

L'honorable M. *Goodhue* a présenté une pétition de *J. Lewis McDonald* et autres, des des townships de *Gananoque, Loughborough, Port-Credit, Williamsburgh* et *Yonge*, demandant que certains changements soient faits aux lois relatives à l'octroi des licences pour la vente des liqueurs spiritueuses, et généralement, que la cause de la tempérance soit encouragée ;

J. Hunt et al, de Niagara ;

Et aussi, une pétition de *John Hunt* et autres, de la ville de *Niagara*, demandant que le transport des malles et la distribution des lettres le dimanche, soient discontinués.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Bill des coronaires, rapporté.

L'honorable M. *Crooks*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte

" pour amender la loi relative à la charge de " coronaire," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Widmer* est entré.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour " transférer au conseil municipal de la municipalité de la ville des *Trois-Rivières*, l'administration de la commune de la même ville, " et pour d'autres objets," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Bill de la commune des Trois-Rivières.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Ordonné, que les honorables MM. *Ferrie* et *Matheson* soient ajoutés au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour " autoriser les commissaires chargés de définir " la ligne de division entre les townships de " *Walpole* et *Woodhouse*, à remplir le devoir " qui leur a été assigné par l'acte passé à cet " effet."

Bill des lignes de Walpole et Woodhouse.

L'ordre du jour, étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir " à la formation de compagnies de chemins de " fer incorporées, et établir des règlements à " leur égard," il a été

Bill des compagnies de chemin de fer.

Ordonné, qu'il soit déchargé, et

Ordonné,

Ordonné, que le dit bill soit de nouveau référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur le dit bill présentement.

La chambre en comité. La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Matheson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait de nouveau examiné le dit bill en entier, et y avait fait un autre amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendement rapporté et adopté. Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit bill, avec le nouvel amendement, soit grossoyé, et lu la troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Passé. Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Bill du cautionnement des demandeurs. L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à ce que les demandeurs donnent un cautionnement pour les frais, dans certains cas."

Motion pour 2e lecture. Il a été proposé que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Débats, Après des débats,

Il a été proposé en amendement, de retrancher "présentement," et d'insérer à la place: "d'hui à six mois."

Objection étant aussi faite à la dite motion,

Après de nouveaux débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour étendre la loi au sujet de la compensation," il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour mieux établir et maintenir les écoles communes dans le Haut-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill des serments officiels, lu 2^e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir une loi uniforme au sujet de la prestation de certains serments officiels et autres, en cette province, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Widmer* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Bill d'enregistrement de Rimouski.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Taché* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'acte qui divise le comté de *Rimouski* en deux arrondissements, pour l'enregistrement des titres," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 22me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

<i>DeBlaquière,</i>	<i>Gordon,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Boulton,</i>
<i>J. Dionne,</i>	<i>Leslie,</i>
<i>Goodhue,</i>	<i>Bourret,</i>
<i>Widmer,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Irving,</i>	

PRIERES.

L'honorable M. *Ferrie* a présenté une pétition du révérend *George Milne* et autres, membres de l'église d'Angleterre, à *New-Carlisle*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Bishop's College.
Rév. G. Milne et al, de New-Carlisle.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition du révérend *Richard Lonsdale* et autres, de *Laprairie*, demandant que le transport des malles et la distribution des lettres le dimanche, soient discontinués.

Rév. R. Lonsdale et al, de Laprairie.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *DeBlaquière* a présenté une pétition du révérend *Donald McKenzie* et autres, du township de *West-Zorra*, demandant que le transport des malles et la distribution des lettres le dimanche, soient discontinués.

Rév. D. McKenzie et al, de West-Zorra.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Irving* a présenté une pétition de *William Nelson* et autres, du township de *Gwillimbury-Est* ;

Gwillimbury-Est.
W. Nelson, et al ;

Et aussi, une pétition de *Joseph Johnson* et autres, du village de *Holland-Landing*, demandant séparément que l'étendue de terre appelée "*Old-Survey*" de *Gillimbury-Ouest*, soit

Holland-Landing.
J. Johnson, et al.

annexée

annexée au et forme partie du township de *Gwillimbury-Est*.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Référées.

Ordonné, que les deux pétitions mentionnées en dernier lieu soient référées au comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur le bill intitulé: "Acte pour réunir les terres com-
"prises dans l'ancien arpentage de *Gwillimbury-Ouest*, dans le comté de *Simcoe*, au
"township voisin de *Gwillimbury-Est*, dans le
"comté de *York*."

Bill des corona-
naires, lu 3e
fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill, intitulé: "Acte pour amender la loi relative à la
"charge de coronaire," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill des ser-
ments officiels,
lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir une loi uniforme au
"sujet de la prestation de certains serments
"officiels et autres, en cette province, et pour
"d'autres fins y mentionnées," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

Bill des postes,
lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transférer au gouvernement
"provincial la régie et administration des postes
"intérieures, et régler le dit département," a
été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui présentement.

La chambre en
comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable *M. Mills* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

Ordonné, que le rapport soit reçu, et que cette permission soit accordée en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'acte
"qui divise le comté de *Rimouski* en deux ar-
"rondissements, pour l'enregistrement des ti-
"tres," a été lu la seconde fois.

Bill de l'enre-
gistrement de
Rimouski, lu
2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la considération du rapport du comité spécial, au sujet de la profanation du dimanche, par le transport et la distribution des lettres ce jour là, il a été

Profanation du
dimanche.
Considération
remise.

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit placé comme premier item sur les ordres du dit jour.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Malloch* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du télé-
"graphe de *Bytown* et *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill du télégra-
phe de *By-
town*.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative par *M. le solliciteur-général Drummond* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte
"qui définit le mode de procédures à adopter
"dans les cours de justice du *Bas-Canada*,
"dans les matières relatives à la protection et
"à la régie des droits des corporations, et aux
"writs de prérogative," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des writs
de prérogative.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un

Bill des registres méthodistes, B.-C.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Flint* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour soustraire les ministres de l'église méthodiste wesleyenne à l'obligation d'obtenir une autorisation spéciale aux fins de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures dans le *Bas-Canada*," et informer cette chambre que l'assemblée législative a acquiescé à l'amendement fait par le conseil législatif à ce bill sans amendement.

Bill du chemin Vaughan.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Price* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du chemin de *Vaughan*;"

Bill de l'exploration géologique.

Et aussi, le bill intitulé : "Acte pour remettre en vigueur et continuer pour un temps limité, l'acte qui pourvoit à une exploration géologique de cette province," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Les dits bills ont été séparément lus la première fois.

Ordonné, que les dits bills soient séparément lus la seconde fois demain.

Bill du chemin du St. Laurent et Atlantique,

Un message de l'assemblée législative, par M. *Holmes* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du *Saint-Laurent* et de l'*Atlantique*, et autres actes relatifs à la dite compagnie, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie," et informer cette chambre, que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif à ce bill sans amendement.

Bill des artisans de Toronto.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Morrison* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer l'institut des artisans de la cité de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des experts, B. C.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Lemieux* et autres, avec un bill intitulé :

"Acte pour faciliter le mode d'assermenter les experts et arbitres nommés par les cours de justice dans le *Bas-Canada*, ainsi que les témoins et autres qui doivent être entendus devant eux," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain,

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois-heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

Mardi, 23me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Ferrie,
J. Dionne,
Goodhue,
Widmer,
Irving,

Gordon,
Boulton,
Leslie,
Bourret,
Mills.

PRIÈRES.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie*, par ordre de son excellence le gouverneur-général, a présenté à la chambre un estimé général des recettes et de la dépense de la province du *Canada*, pour l'année 1850. Estimé, pour 1850.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre C.*)

L'honorable Orateur a informé la chambre qu'il avait reçu une communication annonçant l'intention de son excellence le gouverneur-général Son excellence sanctionnera certains bills.

général de se rendre dans la salle du conseil législatif, demain, à trois-heures et demie, pour donner la sanction royale, au nom de sa majesté, à certains bills passés par le conseil législatif et l'assemblée législative.

Profanation du dimanche.

La chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du rapport du comité spécial auquel ont été référées la pétition du maire et du conseil de ville de *Cobourg* et diverses autres pétitions au sujet de la profanation du dimanche par le transport et la délivrance des malles ce jour-là.

Rapport lu.

Lequel rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Motion pour son adoption.

Il a été proposé que le dit rapport soit maintenant adopté.

Objection étant faite à la dite motion,

Amendement proposé.

Il a été proposé, en amendement, que le rapport ne soit pas adopté, mais qu'au lieu d'icelui, il soit

Résolu, que cette chambre, à l'occasion de la cession du département des postes par les autorités impériales au gouvernement provincial, est d'opinion que la question d'exempter les employés dans ce département de tout travail le dimanche, en autant qu'il sera compatible avec les exigences du service public, est un sujet qui mérite la plus grave attention.

Objection étant aussi faite à la dite motion,

Débats.

Après des débats,

Nouvel amendement proposé.

Il a été proposé, en amendement à l'amendement, que tous les mots après "résolu," soient retranchés, et les suivants substitués : "que cette chambre désire exprimer au représentant de sa majesté en cette province son espoir et ses vœux qu'il soit adopté des mesures à cet égard, compatibles avec les exigences et les intérêts du service public, et de nature à satisfaire les nombreux pétitionnaires qui se sont adressés à la législature, que l'on n'a pas perdu de vue leurs justes représentations."

Objection étant aussi faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et

Il a été résolu dans la négative.

Rejeté.

La question étant alors mise sur la résolution en amendement à la motion principale, il a été

Résolu, dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

1er amendement adopté.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte qui divise le comté de *Rimouski* en deux arrondissements pour l'enregistrement des titres," il a été

Bill d'enregistrement de *Rimouski*, référé.

Ordonné, qu'il soit déchargé, et

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Bourret* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du "télégraphe de *Bytown* et *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Bill du télégraphe de *Bytown*, lu 2

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Gordon*, *Boulton* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui définit le mode de procédures à adopter dans les cours de justice du *Bas-Canada*, dans les matières relatives à la protection et à la régie des droits des corporations, et aux wriits de prérogatives," a été lu la seconde fois.

Bill des wriits de prérogative, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du chemin de *Vaughan*," a été lu la seconde fois.

Bill du chemin de *Vaughan*, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné,

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne, Irving* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de l'exploration géologique, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et continuer, pour un temps limité, l'acte qui pourvoit à une exploration géologique de cette province," a été lu la seconde fois.

46e règle suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill des artisans de Toronto, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer l'institut des artisans de la cité de Toronto," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *DeBlaquière, Irving* et *Widmer*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des exports, B.-C., lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter le mode d'assermenter les experts et arbitres nommés par les cours de justice dans le *Bas-Canada*, ainsi que les témoins et autres qui doivent être entendus devant eux," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill des postes, en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité de toute la chambre sur le bill intitulé: "Acte pour transférer au gouvernement pro-

vincial la régie et administration des postes intérieures, et régler le dit département."

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Mills* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:— Amendements.

Feuille 4, ligne 6. Rétranchez depuis "nomination," jusqu'à "mais," dans la 7me ligne.

Feuille 4, ligne 14. Rétranchez "ni."

Feuille 4, ligne 14. Retranchez depuis "dans," jusqu'à "ni," où ce mot se trouve répété pour la seconde fois dans la 15me ligne, et insérez: "l'assemblée législative."

Feuille 4, ligne 16. Retranchez "de l'assemblée législative, et insérez "d'icelle."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé. Acéptos.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Gugy* et autres, comme suit:— L'hon. M. Taché demandé devant un comité de l'assemblée.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,
Mardi, 23 juillet 1850.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable conseil législatif, pour prier leurs honneurs de permettre à l'honorable *Etienne P. Taché*, un de leurs membres, de venir devant le comité spécial de cette chambre, nommé pour s'enquérir de l'état des revenus publics et

et des dépenses de la province, demain, à onze heures, dans l'avant-midi, pour être examiné au sujet du dit renvoi.

Ordonné, que M. *Gugy* porte le dit message au conseil législatif.

(Attesté,) W. B. LINDSAY,
G. A.

Et alors, il se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le conseil législatif enverra une réponse par son propre messager.

Il a été proposé qu'il soit permis à l'honorable M. *Taché* de se rendre devant le comité de l'assemblée législative, tel que désiré par cette chambre par son message de ce jour, s'il le juge à propos.

La question étant mise sur la dite motion.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif permet à l'honorable M. *Taché* de se rendre devant le comité spécial de l'assemblée législative, nommé pour s'enquérir de l'état du revenu public et des dépenses de la province, demain, à onze heures du matin, pour être entendu au sujet de la dite référence, s'il le juge à propos.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Chauveau* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour autoriser et mettre les commissaires des chemins à barrières de Québec en état d'acquérir la possession du pont *Dorchester*, en ce qui concerne un certain chemin y mentionné," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Holmes* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser l'échange des débetures de certains chemins à barrières, contre d'autres de la même valeur totale, mais respectivement émises pour de moindres-sommes," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Polette* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour continuer et amender l'ordonnance concernant l'érection des paroisses et la construction et réparation des églises, presbytères et cimetières," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de l'érection des paroisses.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée de législative, par M. *Seymour* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime et contre le feu, de *Kingston*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de l'assurance de Kingston.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Lemieux* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte passé dans la dernière session du parlement provincial, et intitulé: "Acte pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la maison de la Trinité de Québec, et pour d'autres fins, et pour exempter les capitaines des bâtiments du *Bas-Canada* d'employer des pilotes en certains cas," auquel elle demande le concours de cette chambre."

Bill modifiant l'acte de la Trinité de Québec.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Mercredi, 24me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs.

DeBlaquière,

Gordon,

Ferrie,

Boulton,

J. Dionne,

Taché,

Goodhue,

Bourret.

Widmer,

Mills.

Irving,

PRIERES.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise.

Son excellence vient au conseil.

Son excellence, le très-honorable *James*, comté d'*Elgin et Kincardine*, chevalier de l'ordre très-ancien et très-noble du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et capitaine général et gouverneur en chef, dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et vice amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'assemblée qu'il est du plaisir de son excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle, dans cette chambre.

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Bills sanctionnés.

Le clerc de la couronne en chancellerie a lu séparément les titres des bills à être passés, comme suit :—

Bill des monnaies d'argent.

Acte pour changer le taux auquel certaines monnaies d'argent auront un cour légal.

Bill de la multiplicité des procès.

Acte pour amender un acte passé dans la cinquième année du règne de feu sa majesté, le *Roi Guillaume quatre*, intitulé : " Acte pour prévenir la multiplicité des procès, et l'accroissement des frais dans les actions fondées sur des billets, obligations, lettres de change et autres instruments."

Bill de la Rivière Duchêne.

Acte pour prolonger la période de temps fixée pour élire des commissaires en vertu de

l'acte qui pourvoit à l'amélioration de la *Rivière Duchêne*.

Acte pour faciliter le commerce libre et la réciprocité en cette province et les autres provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Bill de la réciprocité coloniale.

Acte pour obliger la maison de la *Trinité de Québec* à faire placer des bouées pour indiquer les écueils du chenal nord du fleuve *Saint-Laurent*, et faciliter la traverse du *Cap-Tourmente* à l'*Ile-aux-Reaux*.

Bill des bouées du chenal du nord.

Acte pour incorporer la compagnie de l'éclairage au gaz de *Hamilton*.

Bill du gaz de Hamilton.

Acte pour autoriser les habitants occupant des terres et tenant feu et lieu dans les nouveaux établissements sur les rives du *Saguenay*, formant la seconde division municipale de ce comté, à y établir un conseil municipal, et pour d'autres objets.

Bill de la municipalité du Saguenay.

Acte pour prolonger la période de temps fixée pour certaines fins dans l'acte d'enregistrement de *Montréal*.

Bill d'enregistrement de Montréal.

Acte pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements.

Bill des engagements par écrit.

Acte pour amender la loi relative à la diffamation et au libelle.

Bill du libelle.

Acte pour remédier à une erreur dans l'acte qui divise le comté de *Berthier* en deux municipalités.

Bill de la municipalité de Berthier.

Acte pour autoriser les corporations municipales et autres, à prendre des actions dans le fonds social de la compagnie du grand chemin de fer occidental, ou autrement, pour aider à la confection de cette entreprise.

Bill des actions prises par les corporations.

Acte pour amender et expliquer l'acte relatif aux lignes latérales du township d'*Osgoode*.

Bill des lignes d'Osgoode.

Acte pour étendre l'application de certains actes provinciaux aux vaisseaux marchands étrangers lorsqu'ils sont dans cette province.

Bill des vaisseaux étrangers.

Acte pour lever tous les doutes quant au droit de la couronne de recouvrer les frais, dans certains cas, dans le *Bas-Canada*.

Bill des frais de la couronne, B.-C.

Acte pour amender l'acte incorporant la société d'agriculture du *Bas-Canada*.

Bill de la société d'agriculture, B.-C.

Acte

Bill de la banque du H.-C.	Acte pour prolonger le temps fixé pour payer l'accroissement du capital de la banque du <i>Haut-Canada</i> .	chemins et autres travaux.
Bill de l'insinuation des hypothèques.	Acte pour changer et amender l'acte pour pourvoir à l'insinuation des hypothèques qui affectent la propriété mobilière dans le <i>Haut-Canada</i> .	Bill des écoles, H.-C.
Bill des jugements étrangers.	Acte pour faciliter l'admission en preuve des jugements rendus à l'étranger, et de certains documents officiels et autres.	Bill de la commune des Trois-Rivières.
Bill de la bibliothèque des avocats de Montréal.	Acte pour amender l'ordonnance pour incorporer la bibliothèque des avocats de <i>Montréal</i> .	Bill du St. Laurent et de l'Atlantique.
Bill du chemin de Champlain et St. Laurent.	Acte pour autoriser la compagnie des propriétaires du chemin de fer de <i>Champlain</i> et du <i>Saint-Laurent</i> à prolonger le dit chemin, et pour d'autres fins.	Bill des serments officiels.
Bill de l'enregistrement de Huntingdon.	Acte pour diviser le comté de <i>Huntingdon</i> en deux arrondissements pour l'enregistrement des titres.	Bill des coronaires.
Bill de l'arpentage de Cornwall.	Acte pour faire un arpentage sur le front de la neuvième concession de <i>Cornwall</i> , depuis le lot numéro vingt-deux, à l'ouest, jusqu'à la limite du township, pour servir de ligne pour la dite concession.	Bill des registres méthodistes, B.-C.
Bill des lignes d'Edwardsburgh.	Acte pour fixer le mode de tracer les lignes latérales dans certaines concessions du township d' <i>Edwardsburgh</i> .	Bill de l'exploration géologique.
Bill St. J.-Bte. de Québec.	Acte pour amender un acte intitulé: "Acte pour incorporer la société <i>Saint-Jean-Baptiste</i> de la cité de <i>Québec</i> ."	
Bill des propriétaires de moulins, H.-C.	Acte pour la protection des propriétaires de moulins dans le <i>Haut-Canada</i> .	
Bill d'inspection de la fleur.	Acte pour amender et continuer, telles qu'amendées, les lois qui règlent l'inspection de la fleur et de la farine.	Son excellence se retire.
Bill des ouvriers de Québec.	Acte pour incorporer la société bienveillante des ouvriers de <i>Québec</i> .	
Bill pour encourager l'émigration.	Acte pour encourager les émigrés qui se transportent d' <i>Europe</i> aux <i>Etats-Unis</i> à prendre la voie du <i>Saint-Laurent</i> .	Pétition contre le bill du chemin de Toronto et Huron.
Bill des compagnies de	Acte pour étendre l'acte qui pourvoit à l'établissement de compagnies pour la construc-	
	tion de chemins et autres travaux, aux compagnies formées dans le but d'acquérir les travaux publics de même nature.	
	Acte pour mieux établir et maintenir les écoles communes dans le <i>Haut-Canada</i> .	
	Acte pour transférer au conseil municipal de la municipalité de la ville des <i>Trois-Rivières</i> , l'administration de la commune de la même ville, et pour d'autres objets.	
	Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du <i>Saint-Laurent</i> et de l' <i>Atlantique</i> , et autres actes relatifs à la dite compagnie, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie.	
	Acte pour établir une loi uniforme au sujet de la prestation de certains serments officiels et autres en cette province, et pour d'autres fins y mentionnées.	
	Acte pour amender la loi relative à la charge de coronaire.	
	Acte pour soustraire les ministres de l'église méthodiste wesleyenne à l'obligation d'obtenir une autorisation spéciale aux fins de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures dans le <i>Bas-Canada</i> .	
	Acte pour remettre en vigueur et continuer, pour un temps limité, l'acte qui pourvoit à une exploration géologique de cette province.	
	Sur chacun de ces bills, la sanction royale a été prononcée, séparément, par le greffier de cette chambre, dans les mots suivants:—	
	"Au nom de sa majesté, son excellence le gouverneur général sanctionne ce bill."	
	Alors, il a plu à son excellence le gouverneur-général de se retirer, et l'assemblée législative s'en est allée.	
	L'honorable M. <i>Boulton</i> a présenté une pétition de la compagnie d'union du chemin de fer de <i>Toronto</i> , <i>Simcoe</i> et du lac <i>Huron</i> , demandant que le bill pour remettre en vigueur la charte de la ci-devant compagnie du chemin de fer de <i>Toronto</i> et du lac <i>Huron</i> , ne devienne pas loi.	
	Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue.	

Elle est lue.

Sur quoi, elle a été lue par le greffier en conséquence,

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

Bill des lignes de Walpole et Woodhouse, rapporté.

L'honorable M. *Irving*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser les commissaires chargés de définir la ligne de division entre les townships de *Walpole* et *Woodhouse* à remplir le devoir qui leur a été assigné par l'acte passé à cet effet," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill des writs de prérogative, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui définit le mode de procédures à adopter dans les cours de justice du *Bas-Canada*, dans les matières relatives à la protection et à la régie des droits des corporations et aux writs de "prérogative," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill des experts, B.-C., lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter le mode d'assermenter les experts et arbitres nommés par les cours de justice dans le *Bas-Canada*, ainsi que les témoins et autres qui doivent être entendus devant eux," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transférer au gouvernement provincial la régie et administration des postes intérieures et régler le dit département," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill des postes, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour autoriser et mettre les commissaires des chemins à barrières de *Québec* en état d'acquérir la possession du pont *Dorchester*, en ce qui concerne un certain chemin y mentionné," il a été

1er Bill modifiant l'acte du pont *Dorchester*, remis.

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'échange des débetures de certains chemins à barrières contre d'autres de la même valeur totale, mais respectivement émises pour de moindres sommes," a été lu la seconde fois.

Bill des débetures de chemins, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer et amender l'ordonnance concernant l'érection des paroisses, et la construction et réparation des églises, presbytères et cimetières," a été lu la seconde fois.

Bill de l'érection des paroisses, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Goodhue* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément

Bill de l'assurance de Kingston, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime et contre le feu de Kingston," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Ferrie*, *Goodhue* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill modifiant l'acte de la Trinité de Québec, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte passé dans la dernière session du parlement provincial, et intitulé: 'Acte pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la maison de la Trinité de Québec, et pour d'autres fins,'" et pour exempter les capitaines des bâtiments du *Bas-Canada*, d'employer des pilotes en certains cas," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Gordon* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill du chemin de Toronto et Huron.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Sherwood* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et continuer l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Toronto* et du lac *Huron*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 25me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs.

Les honorables Messieurs.

Ferrie,
J. Dionne,
Goodhue,
Irving,
Gordon,
Boulton,

Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Mills.

PRIERES.

L'honorable Orateur a présenté un retour de la banque d'épargnes du district de *Hamilton* et *Gore*, jusqu'au 29 juin, 1850. Banque d'épargnes de Gore et Hamilton.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre H.*)

L'honorable M. *Gordon*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime et contre le feu de *Kingston*," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement. Bill de l'assurance de Kingston, rapporté.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Les honorables MM. *McKay* et *Widmer* sont entrés.

L'honorable M. *Gordon*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe de *Bytown* et *Montréal*," a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir. Bill du télégraphe de Bytown rapporté.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné,

Ordonné, que le dit bill et le rapport du comité spécial sur icelui, soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur iceux. présentement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les dits bill et rapport.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *McKay* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendements,

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Feuille 3, ligne 47. Retranchez depuis "acte," jusqu'à "et," dans la 4e feuille et la 6e ligne.

Feuille 8, ligne 24. Retranchez depuis "susdit," jusqu'à "et," dans la 43e ligne.

Feuille 10, ligne 11. Après "offense," insérez "en outre des dommages encourus par la compagnie, à raison de telles obstructions ou entraves."

Feuille 10, ligne 31. Retranchez depuis "conséquence," jusqu'à "et," dans la 39e ligne.

Feuille 13, ligne 18. Retranchez "dix," et insérez "quatre."

Feuille 13, ligne 28. Retranchez "*Alexander Workman*."

Feuille 13, ligne 29. Retranchez depuis "*MacNider*," jusqu'à "*Robert*," dans la 30e ligne, et après "*Hervey*," dans la même ligne, insérez "*Robert Bell, John L. Campbell, Alexander Workman, Charles Sparrow, Nicholas Sparks, John A. Torney*," et retranchez tous les mots après le dit mot "*Hervey*," jusqu'à "et," dans la 36e ligne.

Feuille 17, ligne 30. Retranchez depuis "circonstances," jusqu'à "pour vu," dans la 45e ligne, et insérez

"No.

"Pour valeur reçue de

"cède et transporte,

"par le présent, au dit

"actions (sur chacune

"desquelles il a été payé

"courant, for-

"mant la somme de

") dans le fonds so-

"cial de la compagnie du télé-

"graphe de *Bytown* et *Mont-*

"*réal*, sujettes aux règles et

"conditions de la dite compa-

"gnie. Témoin

"seing, au bureau de la dite

"compagnie, ce

"jour de mil huit

"cent . . ."

"accepte, par le pré-

"sent, le transport ci-dessus de

"actions dans le fonds

"social de la compagnie du té-

"légraphe de *Bytown* et *Mont-*

"*réal*, cédés à

"tel que ci-dessus mentionné,

"au bureau de la dite compa-

"gnie, ce jour de

"mil huit cent

"Témoin . . ."

Feuille 23, ligne 2. Après "compagnies," insérez "de télégraphe."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la chambre y a acquiescé. Adoptés.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Bourret* du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'acte qui divise le comté de *Rimouski* en deux arrondissements pour l'enregistrement des titres," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement. Bill de l'enregistrement de Rimouski, rapporté.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le

Lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill de l'assurance de Kingston, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime et contre le feu de "Kingston," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill de l'érection des paroisses, rapporté.

L'honorable M. Taché, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour continuer et amender l'ordonnance concernant l'érection des paroisses et la construction et réparations des églises, presbytères et cimetières," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Victoria College.

L'honorable M. Leslie a présenté une pétition du bureau des syndics de Victoria College,

à Cobourg, demandant une loi pour autoriser la translation du site du dit collège, des environs de la ville de Cobourg, à la cité de Toronto.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition de John Cameron et autres, de la cité de Toronto, demandant que le bill pour mettre en vigueur la charte de la compagnie du chemin de fer de Toronto et du lac Huron ne devienne pas loi.

Chemin de Toronto et Huron. J. Cameron et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. McKay a présenté une pétition du révérend Thomas Wardrope et autres, de Bytown et des environs, demandant qu'il soit adopté des mesures pour abolir tout travail le dimanche, dans le département des postes.

Profanation du dimanche. T. Wardrope et al, de Bytown.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition du révérend Etienne Chartier et autres, de la seigneurie de Chateauguay, demandant que cette seigneurie soit incluse dans le circuit de Beauharnais, au lieu de demeurer dans celui de Montréal, et que la cour du premier de ces circuits soit tenue dans la paroisse de Saint-Martin;

Rév. E. Chartier et al, de Chateauguay;

Aussi, une pétition de John Yule et autres, de la paroisse de Chambly, demandant que le bout de chemin qui relie le chemin à barrières de Longueuil et Chambly à celui de Chambly et Granby, soit macadamisé;

Chambly. J. Yule et al;

Et aussi, une pétition du révérend Francis Morrison et autres, de la paroisse de Saint-Valentin, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses.

Intempérance. F. Morrison et al, de St. Valentin.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'échange des déventures de certains chemins à barrières contre d'autres de la même valeur totale, mais respectivement émises pour de moindres sommes," a été lu la troisième fois.

Bill des déventures de chemins, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour autoriser et mettre les commissaires des chemins à barrières de Québec en état d'acquérir la possession du pont *Dorchester*, en ce qui concerne un certain chemin y mentionné," il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé.

Bill du chemin de Toronto et Huron, remis.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour remettre en vigueur et continuer l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Toronto* et du lac *Huron*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Bill de milice.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable procureur-général *Baldwin* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour continuer, pour un temps limité y mentionné, l'acte pour mieux pourvoir à la défense de la province, et pour régler la milice de la dite province," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des compléments de cimetières.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Richards* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser le transport de terrains dans le *Haut-Canada*, en faveur de syndics pour établir des cimetières," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill modifiant l'acte des compagnies de chemins.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable *M. Cameron*, de *Cornwall*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et étendre les dispositions de l'acte passé

" dans la douzième année du règne de sa majesté, intitulé : 'Acte pour autoriser la formation de compagnies à fonds social pour la construction de chemins et autres travaux, dans le *Haut-Canada*,' " auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable *M. Hincks* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour établir un mode de cotisation plus juste et plus équitable dans les différents townships, villages, villes et cités du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette.

Bill des cotisations, H.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Morrison* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la nécropole de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de la nécropole de Toronto.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Holmes* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et rendre permanent, tel qu'amendé, l'acte qui règle l'inspection du bœuf et du lard," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill du bœuf et du lard.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Sauvageau* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'académie de *Saint-Jean*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de l'académie de St. Jean.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Cartier* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour continuer et étendre le chemin de fer de *Montréal* et *Lachine*, et pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer de "jonction du *Saint-Laurent* et de l'*Otaouais*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Méthot* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et continuer l'ordonnance pour régler l'inspection de l'huile et du poisson," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Chabot* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour faciliter le recouvrement des sommes dues pour la rente des bancs dans l'église de *Saint-Patrice* à *Québec*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Badgley* et autres, comme suit:—

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,

Mercredi, 24 juillet, 1850.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable conseil législatif, pour prier leurs honneurs de vouloir bien communiquer à cette chambre les témoignages et preuves sur lesquels est fondé le bill intitulé: "Acte pour mettre *John Counter* en état d'obtenir un brevet d'invention pour la confection de poêles sur un nouveau modèle et d'après un "nouveau système."

Ordonné, que l'honorable M. *Badgley* porte le dit message au conseil législatif.

(Attesté;) W. B. LINDSAY,
G. A.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le conseil législatif enverra une réponse par son propre messenger.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Cartier* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour mettre *Louis Comte* à même de recouvrer une certaine somme à lui due par la paroisse de *Saint-Edouard*, dans le district de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Holmes* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," et informer cette chambre que l'assemblée législative a acquiescé au dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du conseil législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Feuille 1, ligne 16. Retranchez "trois," et insérez "cinq."

Feuille 1, ligne 19. Après "manufactures" insérez "à la construction de vaisseaux."

Feuille 4, ligne 45. Après "mentionné" insérez: "pourvu toujours, que pour la plus grande sûreté des personnes transigeant des affaires avec toute telle compagnie comme susdit, chaque telle compagnie inscrira ou fera inscrire, d'une manière permanente dans quelqu'un droit

Bill du chemin de Lachine et de jonction.

Bill de l'huile et du poisson.

Bill de l'église St. Patrice.

Bill du brevet de Counter.

Documents demandés.

Bill de Comte.

Bill des compagnies à fonds social.

Amendements.

" droit apparant de la bâtisse ou
 " du lieu où les affaires, ou au-
 " cune partie des affaires de la
 " dite compagnie, seront transi-
 " gées, en lettres et chiffres
 " clairs et distincts, d'un demi-
 " pouce au moins de long, sur
 " une largeur proportionnée,
 " tant les nom et raison que le
 " montant du fonds social de la
 " dite compagnie, et que ces
 " nom et raison, et le capital, se-
 " ront aussi écrits ou imprimés
 " en lettres aussi grandes et
 " distinctes au moins que celles
 " employées dans le même do-
 " cument, en tête de tout billet
 " promissoire, traite, chèque,
 " ordre, obligation, contrat, ac-
 " cord, connaissance ou autre
 " document censé avoir été fait
 " ou signé par le gérant ou offi-
 " cier de la compagnie, ou qui
 " obligera et liera la dite com-
 " pagnie de quelque manière
 " que ce soit, et les gérants
 " de toute telle compagnie se-
 " ront personnellement, conjoin-
 " tement et solidairement res-
 " ponsables, pour et à raison de
 " tout contrat, promesse ou en-
 " gagement fait au nom de la
 " compagnie, chaque fois que
 " les dits nom et raison, et le
 " montant du fonds social ne
 " seront pas ainsi inscrits dans
 " tout tel endroit, comme susdit,
 " ou en vertu de tout tel
 " document comme susdit, en
 " tête duquel ils ne seront pas
 " écrits ou imprimés en la ma-
 " nière requise par le présent."

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la chambre demain.

Bill des ouvra-
ges sur les
chemins.

Un message de l'assemblée législative, par
 M. *Gugy* et autres, avec un bill intitulé:
 " Acte pour lever les doutes qui existent
 " quant au droit des parties de recouvrer la
 " valeur des ouvrages faits sur les chemins
 " dans le *Bas-Canada*, en vertu d'actes qui
 " sont expirés depuis," auquel elle demande
 le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Ordonné, que la réponse à l'adresse de cette
 chambre, en date du huit courant, au sujet de
 la correspondance échangée entre *Joseph Bou-*
chette, écuyer, le plus ancien arpenteur dans
 le département des terres de la couronne à
Montréal, et *James Stephenson*, écuyer, l'agent
 des terres de la couronne à *Bytown*, et le rap-
 port du département des terres de la cou-
 ronne qui a donné lieu à cette correspon-
 dance, relativement à la réserve d'une étendue
 de terre dans la vallée de la *Gatineau*,
 destinée à l'usage de certains sauvages, soient
 imprimés et publiés dans les deux langues.

Concessions
sur la Gati-
neau. Impres-
sion des docu-
ments.

L'Orateur a déclaré cette chambre conti-
 nuée à demain, à trois heures de l'après-midi,
 la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Vendredi, 26me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,

Taché,

J. Dionne,

Leslie,

Goodhue,

Bourret,

Widmer,

Ross,

Irving,

Mills.

Gordon,

PRIERES.

Ordonné, que le bill envoyé de l'assemblée
 législative, intitulé : " Acte pour établir un mo-
 " de de cotisation plus juste et plus équitable
 " dans les différents townships, villages, villes
 " et cités du *Haut-Canada*," soit imprimé pour
 l'usage des membres.

Bill des cotisa-
tions, H.-C.
imprimé.

L'honorable

Trinity College.
Juge Robinson
et al.

L'honorable M. Gordon a présenté une pétition de l'honorable juge en chef Robinson et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, dans la province du Canada, demandant un acte d'incorporation, sous le nom de "Trinity College."

examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Pétition lue.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue, et

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette chambre.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe de Bytown et Montréal," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois. Bill du télégraphe de Bytown, lu 3e fois.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

St. Polycarpe.
J. P. Lantier
et al.

L'honorable M. Bourret a présenté une pétition de J. P. Lantier et autres, de la paroisse de Saint-Polycarpe et du township de Newton, dans le comté de Vaudreuil, demandant que la cour de circuit et les bureaux publics soient tenus dans le lieu le plus central du dit comté.

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

H. Allan, ex-juge.

L'honorable M. DeBlaquière a présenté une pétition de Henry Allen, écuyer, ci-devant juge de la cour de district du district de London, demandant l'abrogation des actes 9 Vict., chap. 36 et 38, ou qu'il soit adopté quelques autres mesures pour l'exonérer de certaines accusations portées contre son caractère comme juge.

L'honorable M. Boulton est entré.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour remettre en vigueur et continuer l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Toronto et du lac Huron." Bill du chemin de Toronto et Huron.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois. Motion pour 2e lecture, rejetée.

L'honorable M. McKay est entré.

En amendement, il a été proposé que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit référé à un comité spécial de trois membres, avec instruction de faire rapport si l'on s'est conformé aux ordres permanents relatifs aux bills privés.

Bill du chemin
Vaughan, rapporté.

L'honorable M. Irving, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du chemin de Vaughan," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative. Référé.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette chambre.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. McKay, Boulton et Ross, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des artisans de Toronto.

L'honorable M. Irving, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer l'institut des artisans de la cité de Toronto," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour continuer, pour un temps limité y mentionné, l'acte pour mieux pourvoir à la défense de la province, et pour régler la milice de la dite province," a été lu la seconde fois. Bill de milice, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette chambre.

Bill des emplacements de cimetières, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser le transport de terrains dans le *Haut-Canada*, en faveur de syndics pour établir des cimetières," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette chambre.

Bill modifiant l'acte des compagnies de chemins, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et étendre les dispositions de l'acte passé dans la douzième année du règne de sa majesté, intitulé: "Acte pour autoriser la formation de compagnies à fonds social pour la construction de chemins et autres travaux dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Goodhue*, *Ross* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de la nécropole de Toronto, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la nécropole de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Widmer*, *Gordon* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill du bœuf et du lard, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et rendre permanent, tel qu'amendé, l'acte qui règle l'inspection du bœuf et du lard," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Gordon* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de l'académie de St. Jean, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'académie de *Saint-Jean*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois-membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer et étendre le chemin de fer de *Montréal* et *Lachine*, et pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer de jonction du *Saint-Laurent* et de *l'Outaouais*," a été lu la seconde fois.

Bill du chemin de Lachine et de jonction, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *McKay*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et continuer l'ordonnance pour régler l'inspection de l'huile et du poisson," a été lu la seconde fois.

Bill de l'huile et du poisson, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Taché*, *Ross* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: Acte pour mettre *Louis Comte* à même de recouvrir une certaine somme à lui due par la paroisse *Saint-Edouard*, dans le district de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Bill de Comte lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour lever les doutes qui existent quant au droit des parties de recouvrer la valeur des ouvrages faits sur les chemins dans le *Bas-Canada*, en vertu d'actes qui sont expirés depuis," a été lu la seconde fois.

Bill des ouvrages sur chemins, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné,

Documents re-
quis.

Ordonné, qu'il soit envoyé un message à l'assemblée législative, par un des maîtres en chancellerie, pour prier cette chambre de vouloir bien communiquer au conseil législatif les documents, preuves et témoignages sur lesquels le dit bill est fondé.

Bill des com-
pagnies à fonds
social.
Amendements
considérés.

La chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements de l'assemblée législative faits au bill envoyé par cette chambre, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie."

Adoptés.

Lesquels amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a acquiescé aux amendements faits par l'assemblée au dit bill, sans amendement.

Ajournement
fixé.

Ordonné, que lorsque cette chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à onze heures du matin.

Bill des prêts
du gouverne-
ment, H.-C.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *McDonald* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour mettre le gouvernement provincial à même de disposer des réclamations contre certaines compagnies pour des prêts à elles faits en vertu de certains actes du parlement du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

Bill de l'acte
de Bytown.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Scott*, de *Bytown*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour faire cesser tous doutes quant à l'effet de la désapprobation par sa majesté, de l'acte incorporant la ville de *Bytown*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. le procureur-général *LaFontaine* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour employer les deniers provenant des droits sur les licences d'auberges dans le comté et la cité de *Montréal*, à défrayer le coût de la nouvelle cour de justice qui doit être érigée dans la cité de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de la cour
de Montréal.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

Un message de l'assemblée législative, par M. *DeWitt* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer une compagnie, aux fins de construire un chemin de fer du village d'*Industrie* au township de *Rawdon*, dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill du chemin
de Rawdon.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Lemieux* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer *Peter Patterson*, écuyer, et autres, sous le nom de la compagnie du chemin de fer de *Québec et Richmond*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill du chemin
de Richmond.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Notman* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines associations charitables, philanthropiques et de prévoyance, pour protéger, d'une manière efficace, les fonds des dites associations contre la fraude et le mauvais emploi qu'on en pourrait faire," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des asso-
ciations phi-
lanthropiques.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Holmes* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour accorder de plus amples pouvoirs à la compagnie d'assurance de *Montréal* contre le feu, sur la vie et pour la navigation intérieure, et pour changer le nom de la dite compagnie," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Smith*, de *Frontenac*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du cimetière de *Cataragui*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Burritt* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour étendre le droit d'appel, en certains cas, dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Richards* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics qui possèdent des terrains sur lesquels des églises sont érigées dans le *Haut-Canada*, à les hypothéquer pour payer les dettes dues par les dites églises," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable *M. Leslie* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser la translation du site du collège *Victoria* de *Cobourg* à *Toronto*." Bill du site de Victoria College.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à onze heures du matin, la chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

Samedi, 27me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
J. Dionne,
Goodhue,
Widmer,
Irving,
Gordon,

Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Mills

PRIERES.

John F. Taylor, senior, écuyer, maître en chancellerie, a fait rapport qu'en obéissance à l'ordre de cette chambre, il s'était rendu à l'assemblée législative et avait demandé les preuves et témoignages sur lesquels est fondé le bill intitulé : "Acte pour lever les doutes qui existent quant aux droits des parties de recouvrir la valeur des ouvrages faits sur les chemins dans le *Bas-Canada*, en vertu d'actes qui sont expirés depuis," et a été informé par l'Orateur de cette chambre que l'assemblée législative enverrait une réponse par son propre messenger. Bill des ouvrages sur chemins. Documents requis.

L'honorable

Bill de Comte, rapporté.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour mettre *Louis Comte* à même de recouvrir une certaine somme à lui due par la paroisse de *Saint-Edouard*, dans le district de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et y avait fait un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Amendement.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:—

Feuille 2, ligne 27. Après "la," retranchez "sanction," et insérez "passation."

Adopté.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et le dit bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois lundi prochain.

Bill du chemin Vaughan, lu 3e fois

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du chemin de *Vaughan*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill des artisans de Toronto, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer l'institut des artisans de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill de milice, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer, pour un temps limité y mentionné, l'acte pour mieux pourvoir à la défense de la province, et pour régler la milice de la dite province," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser le transport de terrains dans le *Haut-Canada*, en faveur de syndics pour établir des cimetières," a été lu la troisième fois.

Bill de l'aliénation des terrains des églises, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

L'honorable M. *McKay* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour mettre le gouvernement provincial à même de disposer des réclamations contre certaines compagnies pour des prêts d'argent à elle faits en vertu de certains actes du parlement du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill des prêts du gouvernement, lu 2e fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

46e règle suspendue.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Bill lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire cesser tous doutes quant à l'effet de la désapprobation par sa majesté de l'acte incorporant la ville de *Bytown*," il a été

Bill de l'acte de Bytown, remis.

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Bill de la cour
de Montréal,
lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour employer les deniers provenant des droits sur les licences d'auberges dans le comté et la cité de *Montréal*, à défrayer le coût de la nouvelle cour de justice qui doit être érigée dans la cité de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

46e règle sus-
pendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill du chemin
de Rawdon, lu
2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer du village d'*Industrie* au township de *Rawdon*," dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill du chemin
de Richmond,
lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer *Peter Patterson*, écuyer, et autres, sous le nom de la compagnie du chemin de fer de *Québec* et *Richmond*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Goodhue* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer certaines associations charitables, philanthropiques et de prévoyance, et pour protéger, d'une manière efficace, les fonds des dites associations contre la fraude et le mauvais emploi qu'on en pourrait faire," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Bourret*, *Ross* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour accorder de plus amples pouvoirs à la compagnie d'assurance de *Montréal* contre le feu, sur la vie et pour la navigation intérieure, et pour changer le nom de la dite compagnie," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du cimetière de *Cataraqui*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé au comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur le bill intitulé: "Acte pour incorporer la nécropole de *Toronto*," et

Ordonné, que l'honorable M. *Ross* soit ajouté au dit comité.

Conformément

Bill des associations
philanthropiques,
lu 2e fois.

Bill d'assurance
de Montréal,
lu 2e fois.

46e règle sus-
pendue.

Bill lu 3e fois.

Passé.

Bill du cime-
tière de Cata-
raqui, lu 2e
fois.

Bill du droit
d'appel, H.-C.,
la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour étendre le droit d'appel, en certains cas, dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Bill des empla-
cements de
cimetières.
Motion pour
2e lecture.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics qui possèdent des terrains sur lesquels des églises sont érigées dans le *Haut-Canada*, à les hypothéquer pour payer les dettes dues par les dites églises."

Il a été proposé que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

Amendement
proposé.

Il a été proposé, en amendement, de retrancher "maintenant," et d'insérer à la place, "d'hui à six mois."

Objection étant aussi faite à la dite motion,

Après un nouveau débat,

Rejeté.

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été résolu dans l'affirmative.

Bill lu 2e fois.

Sur quoi, le dit bill a été lu la seconde fois.

Il a été alors proposé que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Objection étant faite à la dite motion,

Motion pour
communica-
tion des docu-
ments.

Il a été proposé, en amendement, que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois lundi prochain, mais qu'il soit envoyé un message à l'assemblée législative, pour la prier de communiquer à cette chambre les preuves, documents et témoignages sur lesquels est fondé le dit bill.

Objection étant aussi faite à la dite motion,

Rejeté.

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la translation du collège *Victoria* de *Cobourg* à *Toronto*," il a été

Bill du collège
Victoria, re-
mis.

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative et communique à cette chambre les documents, témoignages et preuves sur lesquels est fondé le bill intitulé : "Acte pour mettre *John Counter* en état d'obtenir un brevet d'invention pour la confection de poêles sur un nouveau modèle et d'après un nouveau système," en conformité à son message à cet effet.

Bill du brevet
de *Counter*.
Documents
transmis.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Lenieux* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au dessus," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill d'incorpora-
tion des pilo-
tes.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable *M. le procureur-général Baldwin* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour lever certains doutes sur l'intention de l'acte de la dernière session du parlement de cette province pour amender la charte de l'université de *Toronto*, et pour pourvoir à l'établissement et à la dotation de chaires royales et autres chaires, cours, bourses d'agrégés, bourses d'élèves, rétributions, prix et autres récompenses dans la dite université, et pour d'autres fins qui se rattachent à la dite université et au collège, et à l'école royale de grammaire du collège du *Haut-Canada*, qui en forment un apanage," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de l'uni-
versité de *To-*
ronto.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable *M. Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour remettre

Bill du chemin
de *Toronto* et
Huron, rappor-
té.

“ remettre en vigueur et continuer l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Toronto* et du lac *Huron*,” avec instruction de s'assurer et de faire rapport si l'on s'est conformé aux ordres permanents de cette chambre relatifs aux bills privés, à l'égard du dit bill, a fait rapport qu'il s'est assuré que l'on ne s'est pas conformé, dans cette occasion, aux ordres permanents en question, et recommande en conséquence qu'on ne procède pas ultérieurement sur le dit bill.

Ordonné, que le rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

Il a été alors proposé que le dit rapport soit maintenant adopté.

Surquoi, il s'est élevé des débats, et

Neuf membres seulement étant présents, l'Orateur, à dix-minutes avant trois heures de l'après-midi, a déclaré cette chambre ajournée, faute d'un quorum.

Motion pour l'adoption du rapport.

Ajournement faute de quorum.

Lundi, 29me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs.

Jameson,
DeBlaquière,
McKay.
J. Dionne,
Goodhue,
Irving,

Les honorables Messieurs.

Gordon,
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross.

PRIERES.

L'honorable *M. Bourret* a présenté une pétition du révérend *Andrew Balfour* et autres, membres de l'église d'Angleterre dans les

A. Balfour et al, de Kingsey et Dunham.

townships de *Kingsey* et *Dunham*, demandant que tout travail soit aboli dans le département de la poste le dimanche.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Gordon* a présenté une pétition de la chambre de commerce de *Toronto*, demandant que le bill projeté de cotisation ne devienne pas loi.

Chambre de commerce de Toronto.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: “ Acte pour amender et rendre permanent, tel qu'amendé, l'acte qui règle l'inspection du bœuf et du lard,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Bill du bœuf et lard, rapporté.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Bourret* a présenté à la chambre un bill intitulé: “ Acte pour amender l'acte relatif à la maison de la Trinité de *Montréal*.”

Bill de la Trinité de Montréal.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la second fois demain.

L'honorable *M. Bourret* a présenté à la chambre un bill intitulé: “ Acte pour abroger un acte y mentionné, et pour établir des dispositions pour régler le charroyage et le transport de la poudre à tirer en la cité de *Montréal*.”

Bill de la poudre à tirer, Montréal.

Le

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Pétition de H. Allan. Motion pour son impression. Il a été proposé que cent copies de la pétition de *Henry Allen*, écuyer, ci-devant juge de la cour de district du district de *London*, demandant l'abrogation des statuts 9 *Vict.*, chap. 36 et 38, ou qu'il soit adopté quelques autres mesures pour l'exonérer de certaines accusations portées contre son caractère comme juge, soient imprimées pour l'usage des membres.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et

Réjetée. Il a été résolu dans la négative.

Bill du chemin de Lachine et jonction, rapporté. L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour continuer et étendre le chemin de fer de *Montréal* et *Lachine*, et pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer de "jonction du *Saint-Laurent* et de l'*Outaouais*," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que les dits bill et rapport soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur iceux présentement.

La chambre en comité. La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur les dits bill et rapport.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Jameson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport avec certains amendements, qu'il sou-

mettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:— Amendements.

Feuille 3, ligne 21. Retranchez "dix," et insérez "vingt."

Feuille 3, ligne 23. Retranchez "douze," insérez "seize," et après "pieds," insérez: "et la "descente sous tout tel "pont n'excédera pas un "pied sur vingt."

Feuille 5, ligne 28. Retranchez "pourvu," et insérez "créées ou sur- "venues après le jour."

Feuille 5, ligne 29. Retranchez "soit," et insérez "aura été."

Feuille 15, ligne 12. Retranchez depuis "et," jusqu'à "preuve," dans la 13e ligne, et insérez "sur," et retranchez depuis "d'icelle," dans la 13e ligne, jusqu'à "et," dans la même ligne, et insérez: "par le serment d'un témoin, lequel serment tout "tel régistrateur est autorisé, par le présent, à "administrer."

Feuille 15, ligne 33. Retranchez depuis "recevoir" jusqu'à "pourvu," dans la 47e ligne."

Feuille 16, ligne 4. Après "compagnie" insérez: "et pourvu aussi, "qu'il ne sera pas loisible "à la dite compagnie d'obtenir aucun bon, débenture ou autre garantie "payable au porteur sous "l'autorité de cet acte, "pour une moindre somme "que celle de cent livres "courant."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé. Adoptés.

Ordonné,

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Bill du chemin de Toronto et Huron.

La chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de la question ajournée pour l'adoption du rapport du comité spécial, auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et continuer l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Toronto* et du lac *Huron*."

Laquelle étant mise,

Rapport adopté.

Il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Bill de Comte, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour mettre *Louis Comte* à même de recouvrer une certaine somme à lui due par la paroisse de *Saint-Edouard*, dans le district de *Montréal*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Bill du droit d'appel, H.-C., lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour étendre le droit d'appel, dans certains cas, dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill de l'aliénation des terrains des églises.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser les syndics qui possèdent des terrains sur lesquels des églises sont érigées dans le *Haut-Canada*, à les hypothéquer pour payer les dettes dues par les dites églises."

Il a été proposé que le dit bill soit mainte-
nant lu la troisième fois.

Motion pour 3e lecture.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et

La chambre étant également divisée,

Il a été résolu dans l'affirmative par la voix prépondérante de l'Orateur.

Voix prépondérante.

Surquoi, le dit bill a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour établir un mode de cotisation plus juste et plus équitable dans les différents townships, villages, villes et cités du *Haut-Canada*," il a été

Bill des cotisations, H.-C., remis.

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et que le dit bill soit placé comme premier item sur les ordres de ce jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faciliter le recouvrement des sommes dues pour la rente des bancs dans l'église de *Saint-Patrice* à *Québec*," a été lu la seconde fois.

Bill de l'église St. Patrice, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faire cesser tous doutes quant à l'effet de la désapprobation par sa majesté de l'acte incorporant la ville de *Bytown*," a été lu la seconde fois.

Bill de l'acte de Bytown, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la translation du

Bill du collège Victoria, lu 2e fois.

" site

“ site du collège *Victoria de Cobourg* à *Toronto*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois demain.

Bill d'incorporation des pilotes, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessus,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Goodhue*, *Irving* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de l'université de Toronto, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour lever certains doutes sur l'intention de l'acte de la dernière session du parlement de cette province, pour amender la charte de l'université de *Toronto*, et pour pourvoir à l'établissement et à la dotation de chaires royales et autres chaires, cours, bourses d'agrégés, bourses d'élèves, rétributions, prix et autres récompenses dans la dite université, et pour d'autres fins qui se rattachent à la dite université, au collège et à l'école royale de grammaire du collège du *Haut-Canada*, qui en forment un apanage,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Feuille 3, ligne 9. Retranchez depuis “ par-
“ lement,” jusqu'à “ mem-
“ bre,” où il est répété pour
pour la seconde fois, et
insérez “neuf.”

Feuille 3, ligne 13. Retranchez depuis “ af-
“ faire,” jusqu'à “ et,” dans
la 16me ligne.

Les dits amendements étant lus la la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé. Adopté.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Chauveau* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Québec* et *Saint-Andrews*,” auquel elle demande le concours de cette chambre. Bill du chemin de St. Andrews.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Mallock* et autres, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe de *Bytown* et *Montréal*,” et informer cette chambre que l'assemblée législative a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif à ce bill, sans amendement. Bill du télégraphe de Bytown.

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition de *Joseph Kenney* et autres, d'*Oakville*, demandant que tout travail soit suspendu dans le département des postes le dimanche. J. Kenney et al, d'Oakville.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer du village d'*Industrie* “ au township de *Rawdon*, dans le *Bas-Canada*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir. Bill du chemin de Rawdon rapporté.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les

Amendement.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Feuille 6, ligne 34. Retranchez "pourvu," et insérez: "créées ou sur-venues après le jour."

Feuille 6, ligne 35. Retranchez "soit," et insérez: "aura été."

Feuille 21, ligne 24. Après "péages," insérez: "et pourvu aussi, que tous les règlements de la dite compagnie fixant les péages à être prélevés sur le dit chemin de fer, seront sujets à l'approbation du gouverneur en conseil."

Feuille 22, ligne 3. Retranchez "deux," et insérez "un."

Feuille 22, ligne 8. Retranchez depuis "sus," jusqu'à "pour," dans la même ligne, et insérez: "du dit dividende de une livre."

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé,

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Municipalité de Nichol.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition de la municipalité du township de Nichol, demandant que l'étendue de terre qui compose le village d'Elora ne soit pas détachée du dit township et annexée à Pilkington-Block;

Intempérance. J. Richey et al. de Lanark.

Aussi, une pétition de Josias Richey et autres, du comté de Lanark, demandant qu'il soit adopté des mesures pour décourager la vente et l'usage des liqueurs spiritueuses;

Renfrew. J. Fraser et al.

Et aussi, une pétition de J. Fraser et autres, du comté de Renfrew, demandant qu'un ou deux rangs de townships dans le dit comté soient vendus, et que les produits en soient appropriés à l'ouverture de chemins dans les limites du dit comté.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi

Mardi, 30me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été:—

L'honorable René E. Caron, Orateur:

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs.

McKay,
J. Dionne,
Goodhue,
Widmer,
Irving,

Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Mills.

PRIERES.

L'honorable M. J. Dionne a présenté une pétition du révérend S. S. Wood et autres, formant le comité de régie de l'académie des Trois-Rivières, demandant que l'allocation annuelle qui était ci-devant accordée à l'école de grammaire de la dite ville, soit transférée à la dite académie.

Académie des
Trois-Ri-
vières.
Rév. S. S.
Wood et al

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Taché, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer Peter Patterson, écuyer, et autres, sous le nom de la compagnie du chemin de fer de Québec et Richmond," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et y avait fait quelques amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Bill du chemin
de Richmond,
rapporté.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que le dit bill et le rapport du comité spécial sur icelui, soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur iceux présentement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les dits bill et rapport.

La chambre en
comité.

Quelque.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. Ross a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et y avait fait quelques amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendements. Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Feuille 5, ligne 13. Retranchez "quinze," et insérez "vingt."

Feuille 5, ligne 16. Retranchez "treize," et insérez "vingt."

Feuille 5, dans la note marginale, ligne 12. Retranchez "treize," et insérez "vingt."

Feuille 5, ligne 21. Retranchez depuis "temps," jusqu'à "sous," dans la 33me ligne, et insérez "une enseigne convenable traversant le grand chemin à une hauteur de seize pieds entre le grand chemin et le bas de l'enseigne, avec les mots "Railway Crossing," "Traverse de chemin à rails," peints sur icelle, en lettres noires, qui n'auront pas moins de six pouces de longueur, sur un fonds blanc, de chaque côté de telle enseigne."

Feuille 5, ligne 34. Retranchez "chelins," et insérez "louis."

Feuille 8, ligne 44. Retranchez depuis "supérieure," jusqu'à "en."

Feuille 10, ligne 18. Retranchez depuis "susdit" jusqu'à "et," dans la 34e ligne.

Feuille 17, ligne 22. Retranchez depuis "cancellation," jusqu'à "et," dans la 44me ligne.

Feuille 18, ligne 1. Après "hôtel-dieu," insérez "de Québec."

Feuille 27, dernière ligne. Après "péages," insérez "et pourvu aussi que tous les règlements de la dite compagnie réglant les péages qui seront prélevés sur le dit chemin de fer seront sujets à l'approbation du gouverneur en conseil."

Feuille 28, ligne 30. Retranchez depuis "céderont," jusqu'à "courant," dans la 31me ligne, et insérez "un louis dix chelins."

Feuille 28, ligne 37. Retranchez depuis "dits," jusqu'à "pour," dans la même ligne, et insérez "un louis dix chelins."

Feuille 32, dernière ligne. Après "acte," insérez Clause A.

CLAUSE A.

"Et qu'il soit statué, que rien de contenu dans le présent acte ne sera interprété de manière à exempter la dite compagnie ou le dit chemin de fer d'être affecté par les dispositions d'aucun acte général relatif aux chemins de fer, ou aux compagnies de chemins de fer, qui pourra être passé pendant la présente, ou aucune autre session future du parlement de cette province."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacune d'eux séparément, la chambre y a acquiescé. Adoptés.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Bourret, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de Québec et au-dessus," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Bill d'incorporation des pilotes, rapporté

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Lu 3e fois.

Le dit bill a été alors la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill de l'huile et du poisson, rapporté.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender et continuer l'ordonnance pour régler l'inspection de l'huile et du poisson," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill de l'académie de St-Jean, rapporté.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'académie de *Saint-Jean*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et y avait fait un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendement.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Feuille 2, ligne 49. Retranchez depuis " par," jusqu'à " et," dans dans la feuille 3, ligne 8, et insérez " d'autres qui seront élus en la manière pourvue par les règlements de la dite corporation."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, ^{Adopté.} et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour lever les doutes qui existent quant au droit des parties de recouvrer la valeur des ouvrages faits sur les chemins dans le *Bas-Canada*, en vertu d'actes qui sont expirés depuis," a fait rapport, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Bill des ouvrages sur chemins, rapporté.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. ^{Lu 3e fois.}

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. ^{Passé.}

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines associations charitables, philanthropiques et de prévoyance, et pour protéger, d'une manière efficace, les fonds des dites associations contre la fraude et le mauvais emploi qu'on en pourrait faire," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Bill des associations philanthropiques rapporté.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. ^{Lu 3e fois.}

La

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill du chemin de Lachine et de jonction, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour continuer et étendre le chemin de fer de *Montréal* et *Lachine*, et pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer de jonction du *Saint-Laurent* et de l'*Otaouais*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Bill de l'église St. Patrice, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faciliter le recouvrement des sommes dues pour la rente des bancs dans l'église de *Saint-Patrice* à *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill de l'acte de Bytown, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faire cesser tous doutes quant à l'effet de la désapprobation par sa majesté de l'acte incorporant la ville de *Bytown*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la translation du site du collège *Victoria* de *Cobourg* à *Toronto*," a été lu la troisième fois.

Bill du collège Victoria, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour lever certains doutes sur l'intention de l'acte de la dernière session du parlement de cette province pour amender la charte de l'université de *Toronto*, et pour pourvoir à l'établissement et à la dotation de chaires royales et autres chaires, cours, bourses d'agrégés, bourses d'élèves, rétributions, prix et autres récompenses dans la dite université, et pour d'autres fins qui se rattachent à la dite université et au collège du *Haut-Canada*, qui en forment un apanage," tel qu'amendé, il a été

Bill de l'université de Toronto.

Ordonné, qu'il soit déchargé, et que le dit bill soit de nouveau référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui présentement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le dit bill.

La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Goodhue* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait de nouveau examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le

Amendement.

Le dit nouvel amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Feuille 5, ligne 34. Après "objet," insérez "clause A."

CLAUSE A.

"Et qu'il soit statué, que rien de contenu

" dans les trois sections précédentes n'affectera ni ne sera censé affecter en aucune manière, la douzième section de l'acte ci-dessus récité, mais que les dispositions des dites trois sections seront, à toutes fins et intentions quelconques, soumises aux dispositions de la dite douzième section, comme si elle eût été insérée de nouveau dans cet acte."

Le dit nouvel amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit nouvel amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer du village d'*Industrie* au township de *Rawdon*, dans le *Bas-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

L'honorable M. *Boulton* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir un mode de coti-

sation plus juste et plus équitable dans les différents townships, villages, villes et cités du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Mills* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Feuille 2, ligne 35. Après "érigées" insérez "tout hôpital public et les terrains y attachés."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à la maison de la trinité de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour abroger un acte y mentionné, et pour établir des dispositions pour régler le charroyage et le transport de la poudre

La chambre en comité.

Amendement.

Adopté.

Bill de la Trinité de Montréal, lu 2e fois.

Bill de la poudre à tirer, Montréal, lu 2e fois.

Bill du chemin de Rawdon, lu 3e fois.

Passé.

Bill des cotisations, H. C.,

“poudre à tirer en la cité de *Montréal*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Québec* et *Saint-Andrews*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *McKay*, *Boulton* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Cornwall*, et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour amender l'acte pour assurer le droit de propriété sur les vaisseaux construits dans les plantations britanniques naviguant sur les eaux situées dans l'intérieur de cette province, et qui n'ont pas été enregistrés conformément à l'acte du parlement impérial du Royaume-Uni, passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu sa majesté, le roi *Guillaume* quatre, et intitulé: ‘Acte qui pourvoit à l'enregistrement des vaisseaux britanniques, et pour en faciliter le transport et empêcher qu'aucune partie du dit droit de propriété ne soit transférée d'une manière frauduleuse,’” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Cartier* et autres, pour rapporter le bill intitulé: “Acte pour mettre *Louis Comte* à même de recouvrer une certaine somme à lui due par la paroisse de *Saint-Edouard*, dans le district de *Montréal*,” et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif à ce bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Merritt* et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour établir le libre commerce de banque en cette province, et pour d'autres fins relatives aux banques et aux

affaires de banques,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Stevenson* et autres, pour rapporter le bill intitulé: “Acte pour ratifier un certain arpentage du township d'*Ameliasburgh*, dans le *Haut-Canada*,” et informer cette chambre que l'assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Holmes* et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour autoriser l'union de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Lachine*, et de la compagnie du chemin de fer du lac *Saint-Louis* et de la ligne provinciale, et pour d'autres fins relatives aux dites compagnies,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Bill du chemin de St. Andrews, lu 2e fois.

Bill des vaisseaux des plantations.

Bill de l'arpentage d'Ameliasburgh.

Bill d'union des chemins de Lachine et St. Louis.

Ajournement.

Bill de Comte.

Bill des banques.

Mercredi, 31me juillet, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,

Taché,

J. Dionne,

Leslie,

Goodhue,

Bourret,

Widmer,

Ross,

Irving,

Mills,

PRIERES.

L'honorable *M. Goodhue* a présenté une pétition du révérend *J. Hellmuth* et autres, membres de l'église d'Angleterre, de la ville de *Sherbrooke*, demandant que le privilège de conférer des degrés en théologie et dans les arts soit accordé à *Bishop's College*, à *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, et que l'allocation annuelle en faveur de la dite institution soit augmentée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Ross* a présenté une pétition de *William Anstruther Maingy*, un des écrivains dans le département du conseil législatif, demandant qu'il soit remboursé d'une certaine somme d'argent qu'il a été forcé de déboursier en conséquence de la translation subite du siège du gouvernement à *Toronto*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ordonné, que la dite pétition soit référée au comité spécial chargé de faire rapport sur les comptes contingents de cette chambre pour la présente session.

L'honorable *M. Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les dispositions de l'acte passé dans la douzième année du règne de sa majesté, intitulé : ' Acte pour autoriser la formation de compagnies à fonds social pour la construction de chemins et autres travaux dans le *Haut-Canada*, ' " a fait rap-

port qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte pour incorporer la compagnie d'union du chemin de fer de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*, ' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Bill du chemin d'union de *Toronto*, *Simcoe* et *Huron*, rapporté.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer *Peter Patterson*, écuyer, et autres, sous le nom de la compagnie du chemin de fer de " *Québec* et *Richmond*, " il a été

Bill du chemin de *Richmond*.

Ordonné, qu'il soit déchargé, et

Ordonné, que le dit bill soit de nouveau référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui présentement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité de toute la chambre sur le dit bill. La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable *M. Bourret* a fait rapport, de la part des dit comité, qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et y avait fait un nouvel Amendement.

Bishops College. Rév. *J. Hellmuth* et al, de *Sherbrooke*.

W. A. Maingy, employé dans le bureau.

Bill des compagnies de chemins et autres travaux, rapporté.

nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit nouvel amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Feuille 18, ligne 8. Retranchez depuis "argent," jusqu'à "il," dans la ligne 9.

Le dit nouvel amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit nouvel amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été alors résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'académie de *Saint-Jean*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour lever certains doutes sur l'intention de l'acte de la dernière session du parlement de cette pro-

vince pour amender la charte de l'université de *Toronto*, et pour pourvoir à l'établissement et à la dotation de chaires royales et autres chaires, cours, bourses d'agrégés, bourses d'élèves, rétributions, prix et autres récompenses dans la dite université, et pour d'autres fins qui se rattachent à la dite université et au collège, et à l'école royale de grammaire du collège du *Haut-Canada*, qui en forment un apanage," tel qu'amendé, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir un mode de cotisation plus juste et plus équitable dans les différents townships, villages, villes et cités du *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à la maison de la *Trinité de Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise ce bill, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour abroger un acte y mentionné, et pour établir des dispositions pour régler le charroyage et le transport de la poudre à tirer en la cité de *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette

Bill des cotisations, H.-C., lu 3e fois.

Passé.

Bill de la Trinité de Montréal, lu 3e fois.

Passé.

Bill de la poudre à tirer, Montréal, lu 3e fois.

Passé.

Adopté.

Bill lu 3e fois.

Passé.

Bill de l'académie de St. Jean, lu 3e fois.

Passé.

Bill de l'université de Toronto, remis.

cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

L'honorable M. *McKay* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour assurer le droit de propriété sur les vaisseaux construits dans les plantations britanniques, naviguant sur les eaux situées dans l'intérieur de cette province, et qui n'ont pas été enregistrés conformément à l'acte du parlement impérial du Royaume-Uni, passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu sa majesté, le roi *Guillaume* quatre, intitulé : 'Acte qui pourvoit à l'enregistrement des vaisseaux britanniques, et pour faciliter le transport et empêcher qu'aucune partie du dit droit de propriété ne soit transféré d'une manière frauduleuse,'" a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'union de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Lachine*, et de la compagnie du chemin de fer du lac *Saint-Louis* et de la ligne provinciale, et pour d'autres fins relatives aux dites compagnies," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Dionne*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à avis, il a été proposé qu'il soit établi comme ordre permanent, qu'aux sessions futures de la législature, nul bill privé ne sera lu une seconde fois avant que le greffier de la chambre ait fait rapport que l'on s'est conformé à tous les ordres permanents.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, que l'ordre ci-dessus soit imprimé et ajouté aux différents autres ordres permanents de cette chambre.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la nécropole de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Bill de la nécropole de Toronto, rapporté.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Feuille 1, ligne 22. Retranchez "et," et insérez "ou."

Feuille 3, ligne 45. Après "corporation," insérez clauses A, B, C, D, E, F, G et H.

CLAUSE A.

"Et qu'il soit statué, qu'il ne sera enterré aucun corps dans aucun caveau sous aucune chapelle ou autre bâtisse érigée dans le cimetière, ou en deça de quinze pieds du mur extérieur d'aucune telle chapelle ou bâtisse."

CLAUSE B.

"Et qu'il soit statué, que toutes les parties du dit cimetière seront entourées de murs ou autres clôtures ou palissades convenables, de la hauteur de huit pieds au moins."

CLAUSE C.

"Et qu'il soit statué, que la dite corporation entretiendra le cimetière et les bâtisses et clôtures dans un état complet de réparations, et en bon ordre et condition à même les deniers qu'elle recevra sous l'autorité de cet acte."

CLAUSE D.

"Et qu'il soit statué, que la corporation fera tous les fossés et égouts nécessaires dans le dit cimetière"

Bill des vaisseaux des plantations, lu 2e fois.

Bill d'union des chemins de fer de la Chine et St. Louis, lu 2e fois.

Bill des privés, lu 2e fois.

" cimetière et autour d'ice-
 " lui pour l'égoutter et le
 " tenir sec; et elle pourra,
 " de temps à autre, lorsque
 " l'occasion le requerra,
 " faire écouler tel fossé ou
 " égout dans un fossé déjà
 " ouvert, avec le consente-
 " ment par écrit des per-
 " sonnes ayant la surinten-
 " dance des dites rue ou
 " chemin, et des proprié-
 " taires et des possesseurs
 " des terres à travers les-
 " quelles cette ouverture
 " sera pratiquée, ayant soin
 " de faire aussi peu de dom-
 " mage que possible au che-
 " min ou terrain à travers
 " lequel sera fait le dit fossé
 " ou égout, et de le re-
 " mettre dans un même ou
 " aussi bon état qu'il était
 " avant d'avoir été ainsi
 " ouvert."

CLAUSE E.

" Et qu'il soit statué, que si la dite corpora-
 " tion, en aucun temps, fait
 " écouler ou jeter, ou per-
 " met que l'on fasse écouler
 " ou que l'on jette dans
 " aucune rivière, étang,
 " puits, ruisseaux, canal,
 " réservoir, aqueduc, étang
 " ou abreuvoir, aucune ma-
 " tière nuisible du cimetière
 " qui corrompra l'eau, elle
 " encourra, pour chaque of-
 " fense, une pénalité de
 " douze louis dix chelins
 " courant."

CLAUSE F.

" Et qu'il soit statué, que la dite pénalité,
 " avec tous les frais de pour-
 " suite, pourra être recou-
 " vrée par toute personne
 " qui aura droit de se servir
 " de l'eau ainsi corrompue
 " par telle matière nuisible
 " au moyen d'une action
 " civile dans toute cour de
 " juridiction compétente,
 " pourvu toujours, que la
 " dite pénalité ne sera pas

" recouvrable, si l'on n'en
 " poursuit le recouvrement
 " pendant la durée de l'of-
 " fense, ou dans les six
 " mois après qu'elle aura
 " cessé."

CLAUSE G.

" Et qu'il soit statué, qu'outre la dite péna-
 " lité de douze louis dix
 " chelins courant, (et soit
 " qu'elle soit recouvrée ou
 " non,) toute personne qui
 " aura droit de se servir de
 " l'eau ainsi corrompue par
 " telle matière nuisible,
 " pourra poursuivre la dite
 " corporation au moyen
 " d'une action civile dans
 " toute cour de juridiction
 " compétente, pour tout
 " dommage spécial qu'elle
 " pourra avoir éprouvée à
 " raison de ce que l'eau
 " aura été ainsi corrompue,
 " ou s'il n'est pas allégué
 " de dommage spécial, pour
 " la somme de deux louis
 " dix chelins, pour chaque
 " jour que la dite matière
 " nuisible sera jetée ou s'é-
 " coulera comme susdit, a-
 " près l'expiration de vingt-
 " quatre heures, à compter
 " du temps que la dite per-
 " sonne aura donné avis de
 " la dite offense à la dite
 " corporation."

CLAUSE H.

" Et qu'il soit statué, que la dite corporation
 " fera des règlements pour
 " que toutes les sépultures
 " dans dans le dit cimetière
 " se fassent d'une manière
 " décente et solennelle."

Les dits amendements étant lus la seconde Adopté
 fois, et la question de concours étant mise sur
 chacun d'eux séparément, la chambre y a ac-
 quiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient
 grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé,
 soit lu la troisième fois demain.

Ordonné, que la réponse de son excellence Concession sur
 le gouverneur-général à l'adresse de cette le Gatineau.
 chambre

Impression ordonnée.

chambre du huitième jour de juillet courant, au jet de la réserve d'une certaine étendue de terre dans la vallée de la *Gatineau* pour l'usage des sauvages, soit référée à un comité spécial de cinq membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *DeBlaquière, McKay, Taché, Bourret et Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir, et

Ordonné, que le dit comité ait le pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Jeu-di, 1er août, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

DeBlaquière,
Crooks,
McKay,
J. Dionne,
Goodhue,
Widmer,

Les honorables Messieurs.

Irving,
Boulton,
Taché,
Leslie,
Bourret,
Mills.

PRIERES.

Waterloo, T.
Saunders et al.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de *Thomas Saunders* et autres, membres de la société d'agriculture du comté de *Waterloo*, demandant que s'il est fait des modifications à l'acte de la 8e Vict., chap. 54, relativement au mode de distribuer le montant des argents appropriés aux sociétés d'agriculture, ces argents soient répartis d'après une certaine évaluation et accordés aux sociétés d'agriculture de comté, et non à celles des townships.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Goodhue* a présenté une pétition de la municipalité du township de *Woodhouse*, demandant que la ville de *Simcoe* ne soit pas détachée de la dite municipalité.

Simcoe. Municipalité de Woodhouse;

Et aussi, une pétition de la municipalité des townships de *Ashfield* et *Wawanash*, dans le comté de *Bruce*, demandant une allocation pour améliorer certains chemins et construire des ponts sur iceux.

Comté de *Bruce. Municipalité de Ashfield et Wawanash.*

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Ordonné, que le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur le bill envoyé de l'assemblée législative, intitulé : " Acte pour autoriser *Aaron Silverthorn* et *Newman Silverthorn*, leurs hoirs et ayants-cause, à construire une chaussée sur la rivière *Thames*," soit déchargé, et

Bill de *Silverthorn*, référé.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Goodhue, Boulton* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du cimetière de *Cataraqui*," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Bill du cimetière de *Cataraqui*, rapporté.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que les dits bill et rapport soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur iceux présentement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les dits bill et rapport.

La chambre en comité.

Quelque

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. Crooks a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendements. Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:—

Feuille 3, ligne 24. Après "cimetière," insérez : "ou qui jouera à
" aucun jeu, ou déchargera
" aucune arme à feu dans
" le dit cimetière (excepté
" lors de tout enterrement
" militaire,) ou qui volontai-
" rement ou illégalement
" troublera aucunes person-
" nes assemblées dans le
" cimetière pour l'enterre-
" ment d'aucun corps, ou
" qui commettra aucune
" nuisance dans l'intérieure
" du dit cimetière."

Feuille 3, ligne 32. Après "compétant," insérez les clauses A, B, C, D, E, F, G, et H.

CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué, que la dite corpora-
" tion fera des règlements
" pour que toute les sépul-
" tures dans le dit cimetière
" se fassent d'une manière
" décente et solennelle.

CLAUSE B.

" Et qu'il soit statué, qu'il ne sera enterré
" aucun corps dans aucun
" caveau, sous aucune cha-
" pelle ou autre bâtisse
" érigée dans le dit cime-
" tière, ou en deçà de
" quinze pieds du mur ex-
" térieur d'aucune telle
" chapelle ou bâtisse.

CLAUSE C.

" Et qu'il soit statué, que toutes les parties
" du dit cimetière seront

" entourées de murs, ou
" autres clôtures ou palis-
" sades convenables, de la
" hauteur de huit pieds au
" moins."

CLAUSE D.

" Et qu'il soit statué, que la dite corpora-
" tion entretiendra le cime-
" tière et les bâtisses et clô-
" tures dans un état com-
" plet de réparation, et en
" bon ordre et condition, à
" même les deniers qu'elle
" recevra sous l'autorité de
" cet acte."

CLAUSE E.

" Et qu'il soit statué, que la corporation
" fera tous les fossés et
" égouts nécessaires dans
" le dit cimetière et autour
" d'icelui, pour l'égouter et
" le tenir sec, et elle pour-
" ra, de temps à autre, lors-
" que l'occasion le requier-
" ra, faire écouler tel fossé
" ou égout dans un fossé
" déjà ouvert, avec le con-
" sentement par écrit des
" personnes ayant la sur-
" intendance des dites rue
" ou chemin, et des pro-
" priétaires et des posses-
" seurs des terres à travers
" lesquelles cette ouver-
" ture sera pratiquée, ayant
" soin de faire aussi peu de
" dommage que possible
" au chemin ou terrain à
" travers lequel sera fait
" le dit fossé ou égout, et
" de le remettre dans un
" même ou aussi bon état
" qu'il était avant d'avoir
" été ainsi ouvert."

CLAUSE F.

" Et qu'il soit statué, que si la dite corpora-
" tion, en aucun temps, fait
" écouler ou jeter, ou per-
" met que l'on fasse écou-
" ler ou que l'on jette dans
" aucune rivière, étang,
" puits, ruisseaux, canal,
" réservoir, aqueduc, étang
" ou abreuvoir, aucune ma-
" tière

“ tière nuisible du cime-
 “ tière qui corrompra l'eau,
 “ elle encourra pour cha-
 “ que offense une pénalité
 “ de douze louis dix che-
 “ lins courant.”

CLAUSE G.

“ Et qu'il soit statué, que la dite pénalité,
 “ avec tous les frais de
 “ poursuite, pourra être re-
 “ couvrée par toute per-
 “ sonne qui aura droit de
 “ se servir de l'eau ainsi
 “ corrompue par telle ma-
 “ tière nuisible, au moyen
 “ d'une action civile dans
 “ toute cour de juridiction
 “ compétente; pourvu tou-
 “ jours, que la dite pénalité
 “ ne sera pas recouvrable
 “ si l'on n'en poursuit le
 “ recouvrement pendant la
 “ durée de l'offense, ou
 “ dans les six mois après
 “ qu'elle aura cessé.”

CLAUSE H.

“ Et qu'il soit statué, qu'outre la dite péna-
 “ lité de douze louis dix
 “ chelins courant, et soit
 “ qu'elle soit recouvrée ou
 “ non, toute personne qui
 “ aura droit de se servir de
 “ l'eau ainsi corrompue
 “ par telle matière nuisible,
 “ pourra poursuivre la dite
 “ corporation au moyen
 “ d'une action civile dans
 “ toute cour de juridiction
 “ compétente, pour tout
 “ dommage spécial qu'elle
 “ pourra avoir éprouvée à
 “ raison de ce que l'eau
 “ aura été ainsi corrompue,
 “ ou s'il n'est pas allégué
 “ de dommage spécial pour
 “ la somme de deux louis
 “ dix chelins pour chaque
 “ jour que la dite matière
 “ nuisible sera jetée ou s'é-
 “ coulera comme susdit,
 “ après l'expiration de
 “ vingt-quatre heures, à
 “ compter du temps que la
 “ dite personne aura donné
 “ avis de la dite offense à
 “ la dite corporation.”

Les dits amendements étant lus la seconde Adopté,
 fois, et la question de concours étant mise sur
 chacun d'eux séparément, la chambre y a
 acquiescé.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Ordonné, que les amendements précédents
 soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé
 soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la Bill lu 3e fois,
 troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill, tel qu'a-
 mendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie
 se rende à l'assemblée législative, et informe
 cette chambre que le conseil législatif a passé
 ce bill avec divers amendements, auxquels il
 demande le concours de l'assemblée.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial Bill modifiant
l'acte de la
Trinité, Qué-
bec, rapporté,
 auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour
 “ abroger certaines dispositions d'un acte passé
 “ dans la dernière session du parlement pro-
 “ vincial, et intitulé : ‘ Acte pour refondre les
 “ lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs
 “ et aux devoirs de la corporation de la maison
 “ de la Trinité de Québec, et pour d'autres
 “ fins ;’ et pour exempter les capitaines des
 “ bâtiments du *Bas-Canada* d'employer des
 “ pilotes en certains cas,” a fait rapport qu'il
 avait examiné le dit bill en entier, et l'avait
 chargé d'en faire le rapport à la chambre sans
 amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième
 fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en Lu 3e fois.
 conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie
 se rende à l'assemblée législative, et informe
 cette chambre que le conseil législatif a passé
 ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial Bill d'union
des chemins de
Lachine et St.-
Louis, rappor-
té,
 auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour
 “ autoriser

“ autoriser l'union de la compagnie du chemin de fer de *Montréal et Lachine*, et de la compagnie du chemin de fer du lac *Saint-Louis* et de la ligne provinciale, et pour d'autres fins relatives aux dites compagnies,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Lu 3e fois. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé. Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Estimé supplé-
mentaire. L'honorable M. le secrétaire *Leslie*, par ordre de son excellence le gouverneur-général, a présenté à la chambre un estimé supplémentaire de certaines dépenses du gouvernement civil du *Canada*, pour l'année 1850, pour lequel il est demandé des subsides.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Appendice No. 3.)

Bill des règles
de la cour
d'appel, H.-C. L'honorable M. *Leslie* a présenté à la chambre un bill intitulé : “ Acte pour confirmer et mettre en vigueur divers règles et règlements faits par les juges de la cour de pourvoi pour erreur et d'appel de sa majesté pour le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets relatifs aux pouvoirs des juges de cours de loi et d'équité dans cette partie de la province, et à la pratique et aux décisions de quelqu'une de ces cours.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Bill du chemin
d'union de To-
ronto, Simcoe
et Huron, lu
3e fois. Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte intitulé : ‘ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer d'union de *Toronto, Simcoe* et du lac *Huron*, ’” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour lever certains doutes sur l'intention de l'acte de la dernière session du parlement de cette province, pour amender la charte de l'université de *Toronto*, et pour pourvoir à l'établissement et à la dotation de chaires royales et autres chaires, cours, bourses d'agrégés, bourses d'élèves, rétributions, prix et autres récompenses dans la dite université, et pour d'autres fins qui se rattachent à la dite université, au collège et à l'école royale de grammaire du collège du *Haut-Canada*, qui en forment un apanage,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill de l'université de Toronto, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte pour assurer le droit de propriété sur les vaisseaux construits dans les plantations britanniques naviguant sur les eaux situées dans l'intérieur de cette province, et qui n'ont pas été enregistrés conformément à l'acte du parlement impérial du Royaume-Uni, passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu sa majesté, le roi *Guillaume* quatre, et intitulé : ‘ Acte qui pourvoit à l'enregistrement des vaisseaux britanniques, et pour en faciliter le transport et empêcher qu'aucune partie du dit droit de propriété ne soit transférée d'une manière frauduleuse,’ ” a été lu la troisième fois.

Bill des vaisseaux des plantations, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

II

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill de la nécropole de Toronto.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la nécropole de *Toronto*," tel qu'amendé, il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé, et

Ordonné, que le dit bill et le rapport du comité spécial sur icelui soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur iceux.

La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les dits bill et rapport.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Widmer* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Nouvel amendement.

Le nouvel amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Feuille 3, lignes 34 et 35. Après "empiétation," insérez : "ou qui jouera à aucun jeu, ou déchargera aucune arme à feu dans le dit cimetière, (excepté lors de tout enterrement militaire,) ou qui volontairement ou illégalement troublera aucunes personnes assemblées dans le dit cimetière pour l'enterrement d'aucun corps, ou qui commettra aucune nuisance dans l'intérieur du dit cimetière."

Le dit nouvel amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé. Adopté.

Ordonné, que le dit nouvel amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence. Bill lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie des mines de *Neepigon*," il a été Bill des mines de Neepigon, remis.

Ordonné, qu'il soit remis au sixième jour d'août courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour établir le libre commerce de banque en cette province, et pour d'autres fins relatives aux banques et autres affaires de banques," a été lu la seconde fois. Bill des banques, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le dit bill. La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Irving* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un

Bill des
douanes.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui impose des droits de douanes ;"

Bill des mon-
naies.

Aussi, un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui règle le cours des monnaies de la province ;"

Bill abrogeant
les lois de co-
tisations, H.-C.

Et aussi, un bill intitulé: "Acte pour abroger les actes et les dispositions législatives qui concernent les cotisations et matières y relatives, dans le *Haut-Canada*," auxquels elle demande le concours de cette chambre.

Les dits bills ont été séparément lus la première fois.

Ordonné, que les dits bills soient lus séparément la seconde fois demain.

Bill du chemin
de Longueuil
et Chambly.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour placer le chemin à barrières de *Longueuil* et *Chambly* sous le contrôle des commissaires des travaux publics," et informer cette chambre que l'assemblée a passé ce bill sans amendement.

Bill des lettres-
patentes de
Charham.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Price* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour corriger une erreur qui s'est glissée dans certaines lettres-patentes relatives à deux lots dans la ville de *Charham*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill du chemin
de Richmond.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Lemieux* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer *Peter Patterson*, écuyer et autres, sous le nom de la compagnie du chemin de fer de *Québec* et *Richmond*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Bill du chemin
de Lachine et
de jonction.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Cartier* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour continuer et étendre le chemin de fer de *Montréal* et *Lachine*, et

" pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer de jonction du *Saint-Laurent* et de l'*Outaouais*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. *DeWitt* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer du village d'*Industrie* au township de *Rawdon*, dans le *Bas-Canada*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements fait par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Lacoste* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'académie de *Saint-Jean*," et imformer cette chambre que l'assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour transférer au gouvernement provincial la régie et administration des postes intérieures, et régler le dit département ;"

Et aussi, le bill intitulé: "Acte pour établir un mode de cotisation plus juste et plus équitable dans les différents townships, villages, villes et cités du *Haut-Canada*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits à chacun de ces bills sans amendement.

Ordonné, que le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour autoriser et mettre les commissaires des chemins à barrières de *Québec* en état d'acquérir la possession du pont *Dorchester*, en ce qui concerne un certain chemin y mentionné," soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi,

Vendredi, 2me août, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

- | | |
|-------------------|-----------------|
| <i>Crooks,</i> | <i>Taché,</i> |
| <i>J. Dionne,</i> | <i>Leslie,</i> |
| <i>Goodhue,</i> | <i>Bourret,</i> |
| <i>Widmer,</i> | <i>Ross,</i> |
| <i>Irving,</i> | <i>Mills.</i> |
| <i>Boulton,</i> | |

PRIERES.

L'honorable M. *Goodhue* a présenté une pétition de la municipalité provisoire de *Haldimand*, demandant qu'il soit adopté des mesures immédiates pour améliorer le chemin de *Port-Dover* à *Hamilton*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Mills*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser *Aaron Silverthorn* et *Newman Silverthorn*, leurs hoirs et ayants-cause, à construire une chaussée sur la rivière *Thames*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour établir le libre commerce de

"banque en cette province, et pour d'autres fins relatives aux banques et aux affaires de banques," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui impose des droits de douane," a été lu la seconde fois.

Bill des douanes, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour corriger une erreur qui s'est glissée dans certaines lettres-patentes relatives à deux lots dans la ville de *Chatham*," a été lu la seconde fois.

Bill des lettres-patentes de *Chatham*, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour abroger les actes et les dispositions législatives qui concernent les cotisations et matières y relatives dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill abrogeant les lois de cotisation, H.-C., lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui règle le cour des monnaies de la province," a été lu la seconde fois.

Bill des monnaies, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable M. *Ross* a présenté une pétition des directeurs de la banque de *Québec*, demandant certaines modifications au bill pour amender l'acte qui autorise les syndics des chemins à barrières de *Québec* à acquérir la possession du pont *Dorchester*.

Chemin à barrières, Banque de *Québec*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Conformément

Municipalité de *Haldimand*.

Bill de *Silverthorn*, rapporté.

Lu 3e fois.

Passé.

Bill des banques, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour autoriser et mettre les commissaires des chemins à barrières de Québec, en état d'acquérir la possession du pont *Dorchester*, en ce qui concerne un certain chemin y mentionné," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Goodhue*, *Taché* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et prie cette chambre de communiquer au conseil législatif les documents, preuves et témoignages sur lesquels le dit bill est fondé.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. le procureur-général *Baldwin* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour lever certains doutes sur l'intention de l'acte de la dernière session du parlement de cette province pour amender la charte de l'université de *Toronto*, et pour pourvoir à l'établissement et à la dotation de chaires royales et autres chaires, cours, bourses d'agrégés, bourses d'élèves, rétributions, prix et autres récompenses dans la dite université, et pour d'autres fins qui se rattachent à la dite université, au collège et à l'école royale de grammaire du collège du *Haut-Canada*, qui en forment un apanage," et informer cette chambre que l'assemblée législative a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Morrison* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la nécropole de *Toronto*," et informer cette chambre que l'assemblée législative a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Flint* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour mettre *John Counter* en état d'obtenir un brevet d'invention pour la confection de poêles sur un nouveau modèle et d'après un nouveau système," et informer cette chambre que l'assemblée législative a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Fergusson* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender un acte intitulé : 'Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du chemin de *Guelph* et *Dundas*,' auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référée la réponse de son excellence le gouverneur-général à l'adresse de cette chambre, en date du huitième jour de juillet dernier, relativement à l'octroi d'une certaine étendue de terre dans la vallée de la *Gatineau*, —réservée pour l'usage des sauvages, a fait rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité,

2 août, 1850.

Le comité spécial auquel a été référée la réponse de son excellence le gouverneur-général à l'adresse de cette chambre du huit juillet dernier, relativement à l'octroi d'une certaine étendue de terre dans la vallée de la *Gatineau*, réservée pour l'usage des sauvages, a l'honneur de faire rapport.

Votre comité a parcouru attentivement la correspondance qui accompagne la dite réponse, de même que le rapport d'un comité de l'honorable conseil exécutif sur ce sujet, approuvé par son excellence le gouverneur-général en conseil ; et votre comité est pleinement convaincu que le gouvernement n'a nulle intention d'octroyer des terres sur la *Gatineau*, ou dans aucune autre section de la province, à aucune corporation religieuse ou ecclésiastique, ou à aucun individu ou individus formant partie de telle corporation tenant par fidéicommiss pour les tribus sauvages mentionnées dans la dite correspondance. Il a été au contraire déclaré devant le comité, par l'honorable M. le secrétaire provincial, qui a été appelé devant le comité et entendu, que si le gouvernement se

déciderait

1er bill modifiant l'acte du pont *Dorchester*, lu 2e fois.

Bill du chemin de *Guelph* et *Dundas*.

Documents requis.

Concessions sur la *Gatineau*.

Bill de l'université de *Toronto*.

Bill de la nécropole de *Toronto*.

Bill du brevet de *Counter*.

Rapport.

décidait à octroyer des terres dans le *Bas-Canada* pour l'usage des sauvages, telles terres seraient sujettes aux mêmes règlements et soumises au même contrôle que les terres des sauvages du *Haut-Canada*.

Il n'est guère nécessaire à votre comité de déclarer en terminant, que tout octroi que l'on se proposerait de faire aux sauvages du *Bas-Canada* nécessiterait la sanction de la législature, et que, sans aucun doute, d'après les dispositions de la loi en cette province, aucune administration ne pourrait faire tel octroi ou appropriation, sans que la législature eût, au préalable, passé une loi à cet effet.

Le tout, néanmoins, humblement soumis,

Jno. Ross,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Ross a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation municipale de la cité de *Toronto* à venir en aide pour la construction du chemin de fer d'union de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable M. Leslie a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour établir un bureau d'agriculture dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable M. Ross a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour étendre plusieurs des dispositions de l'acte y mentionné, aux compagnies de chemins à fonds social chartés dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable M. Ross a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser les

"exécuteurs, syndics et autres, à charger un honoraire raisonnable pour leur temps et leur travail dans les affaires confiées à leurs soins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable M. Ross a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour prolonger la période fixée pour l'achèvement du télégraphe de l'association du télégraphe électrique de l'Amérique Britannique du Nord, et pour d'autres fins relatives à la dite association."

Bill du télégraphe de l'Amérique du Nord.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable M. Ross a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour fournir de l'eau à la cité de *Québec*, et aux lieux environnants."

Bill de l'aqueduc de Québec.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette chambre.

L'honorable M. Mills a présenté une pétition de la compagnie du grand chemin de fer occidental, demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser la construction d'un embranchement, à partir d'un endroit convenable sur la ligne du grand chemin de fer occidental, jusqu'à la ville de *Galt*.

Chemin Great Western.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Ross a présenté une pétition de *William Morrin* et autres, de *Saint-Eustache* et de *Saint-Augustin*, demandant que la 52e et la 53e sections de l'acte des municipalités du *Bas-Canada* ne soient pas abrogées.

St.-Eustache et St.-Augustin. W. Morrin et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à onze heures du matin, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Samedi,

Adopté.

Bill de l'acte du chemin de Toronto et Huron.

Bill d'agriculture, H.-C.

Bill des chemins chartés, H.-C.

Bill des honoraires des exécuteurs.

Samedi, 3me août, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

J. Dionne,
Goodhue,
Widmer,
J. Morris,
Boulton,

Les honorables Messieurs

Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Mills.

PRIERES.

John F. Taylor, aîné, écuyer, un des maîtres en chancellerie, a fait rapport qu'il s'était rendu, en obéissance à l'ordre de cette chambre, à l'assemblée législative, et avait demandé communication des raisons, preuves et témoignages sur lesquels est fondé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour autoriser et mettre les commissaires des chemins à barrières de Québec en état d'acquérir la possession [du pont *Dorchester*, en ce qui concerne un certain chemin y mentionné," et a été informé par l'Orateur de cette chambre, que l'assemblée législative enverrait une réponse par son propre messenger.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *L. E. Brown* et autres, habitants et propriétaires de terres dans le comté de *Beauharnais*, dans le district de *Montréal*, demandant que l'acte de la 12e *Vict.*, chap. 38, soit amendé de manière à ce que les séances de la cour de circuit soient tenues comme ci-devant au village de *Beauharnais*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Boulton* a présenté une pétition de *Robert Francis* et autres, de *Trent-Port* et des environs, demandant que la pratique suivie dans le pénitencier provincial à l'égard des criminels condamnés aux travaux forcés, soit discontinuée, et qu'ils soient employés aux travaux des mines de fer de *Marmora* ;

Et aussi, une pétition de l'honorable *H. J. Boulton* et autres, directeurs de la compagnie

d'union du chemin de fer de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*, demandant que le bill pour autoriser la corporation de *Toronto* à aider à la construction du dit chemin, devienne loi.

Haron, H. J.
Boulton et al.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Ross* a présenté une pétition de *W. K. Parkér* et autres, du village de *Rawdon*, demandant que la pratique suivie dans le pénitencier provincial à l'égard des criminels condamnés aux travaux forcés, soit discontinuée, et qu'ils soient employés aux travaux des mines de fer de *Marmora*.

Détenus du
pénitencier,
W. K. Parkér
et al, de Raw-
don

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Québec* et *Saint-Andrews*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec certains amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Bill du chemin
de St. An-
drews, rappor-
té.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que les dits bill et rapport soient référés à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur iceux présentement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les dits bills et rapport.

La chambre en
comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable *M. J. Morris* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec certains amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les

1er bill modifiant l'acte du pont *Dorchester*.

Circuit de *Beauharnais*, *L. E. Brown* et al.

Détenus du pénitencier, *R. Francis* et al, de *Trent-Port* ;

Bill de l'aide du chemin de *Toronto* et

Amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Feuille 1, ligne 30. Retranchez depuis “ faire,” jusqu’à “ et,” dans la 32e ligne.

Feuille 1, lignes 37 et 38. Retranchez “ de cette province,” et insérez : “ du *Bas-Canada.*”

Feuille 6, ligne 11. Après “ nécessaire,” insérez “ pour l’usage du dit chemin de fer et des travaux y relatifs.”

Feuille 6, ligne 13. Après “ *Laurent,*” insérez : “ dans le comté de *Dorchester,* ou en bas d’i- celui.”

Feuille 6, ligne 43. Retranchez “ de,” et insérez “ entre,” et après “ province,” insérez “ et la province du *Nouveau-Brunswick.*”

Feuille 6, ligne 38. Retranchez depuis “ pieds,” jusqu’à “ et,” dans la 39e ligne.

Feuille 7, ligne 15. Après “ ailleurs,” insérez : “ Clause A et B.”

CLAUSE A.

“ Et qu’il soit statué, que la dite compagnie
 “ en faisant le dit chemin
 “ de fer projeté, ne déviara
 “ pas au-delà d’un mille de
 “ la direction tracée pour
 “ le dit chemin de fer ou
 “ des endroits assignés aux
 “ divers travaux de la com-
 “ pagnie dans la carte ou
 “ plan et livre à consulter,
 “ déposés comme susdit, et
 “ ne coupera, portera, pla-
 “ cera, posera ni ouvrira le
 “ dit chemin de fer, dans,
 “ par, à travers, sous ou
 “ sur aucune partie ou par-
 “ ties des divers terres ou
 “ terrains non désignés dans
 “ la dite carte ou plan et
 “ dans le dit livre à con-
 “ sulter, comme requis pour
 “ les dites fins, ou comme
 “ étant dans les limites d’un
 “ mille de la dite ligne et
 “ des endroits désignés

“ pour les dits travaux res-
 “ pectivement (sauf les cas
 “ seuls dont il est particu-
 “ lièrement fait mention
 “ dans le présent,) sans l’ap-
 “ probation et consente-
 “ ment des personnes qui,
 “ en vertu des dispositions
 “ du présent acte, pour-
 “ raient transporter les dits
 “ terrains.”

CLAUSE B.

“ Et qu’il soit statué, que la dite compagnie
 “ pourra faire placer ou
 “ conduire son dit chemin
 “ de fer projeté et autres
 “ travaux, dans, par et à
 “ travers, ou sur les terres
 “ de toutes personnes ou
 “ personnes quelconques
 “ sur la dite ligne ou dans
 “ les limites de la dite ligne
 “ mentionnée ci-dessus,
 “ ou dans la distance sus-
 “ dite de telle ligne, quoi-
 “ que le nom de la dite
 “ personne ou des dites
 “ personnes ne se trouvent
 “ pas mentionnées dans le
 “ dit livre à consulter, qu’il
 “ ait été omis par erreur ou
 “ défaut d’information suf-
 “ fisante, ou tout autre
 “ cause, ou qu’une autre
 “ personne y ait été par er-
 “ reur mentionnée comme
 “ le propriétaire ou la par-
 “ tie ayant droit de trans-
 “ porter les dites terres ou
 “ y étant intéressée.”

Feuille 13, ligne 42. Retranchez “ faire,” dans la même ligne.

Feuille 13, ligne 42. Retranchez depuis “ propos,” jusqu’à “ se,” dans la 45e ligne.

Feuille 13, ligne 47. Retranchez depuis “ voguer ” jusqu’à “ en,” dans la 48e ligne.

Feuille 13, ligne 48. Retranchez depuis “ fer,” jusqu’à “ et,” dans la 1re ligne de la feuille 14, et insérez : “ entre son terminus sur le fleuve *Saint-Laurent* et la cité de *Québec.*”

Feuille

Feuille 14, ligne 28. Retranchez depuis
 " que," jusqu'à " pourvu,"
 dans la 45e ligne, et insé-
 rez: " la dite compagnie,
 " à chaque endroit où le
 " dit chemin de fer traver-
 " sera un grand chemin de
 " niveau, posera et tiendra
 " une enseigne au-dessus
 " du dit grand chemin, à
 " une hauteur suffisante
 " pour qu'il y ait seize
 " pieds entre le grand che-
 " min et le bord inférieur
 " de la dite enseigne, avec
 " les mots "*Railway cross-*
 " *ing,*" et " Traverse de
 " chemin à Rails," peints
 " sur chaque côté d'icelle,
 " en lettres noires, sur un
 " fonds blanc, qui n'auront
 " pas moins de six pouces
 " de longueur, et pour
 " toute et chaque négligen-
 " ce à remplir les prescrip-
 " tions de cette section, la
 " dite compagnie encourra
 " une pénalité n'excédant
 " pas cinq louis courant."

Feuille 15, ligne 3. Après " niveau," insé-
 rez Clauses C, D, E et F.

CLAUSE C.

" Pourvu toujours, et qu'il soit statué, que
 " dans les endroits où la
 " dite compagnie fera éri-
 " ger ou faire quelque pont
 " à l'effet de faire passer
 " le dit chemin de fer sur
 " sur ou à travers quelque
 " chemin public, la largeur
 " de l'arche de tout tel pont
 " sera en tout temps et
 " continuera d'être d'une
 " largeur telle qu'elle lais-
 " sera un espace libre sous
 " toute telle arche, de pas
 " moins de vingt pieds, et
 " d'une hauteur à partir de
 " la surface de tel chemin
 " public jusqu'au centre de
 " l'arche, de pas moins de
 " douze pieds, et que la
 " descente sous tel pont
 " n'excédera pas un pied
 " dans vingt pieds,

CLAUSE D.

" Pourvu toujours, et qu'il soit statué, que dans
 " tous les endroits où il
 " deviendra nécessaire d'é-
 " riger, construire ou faire
 " quelque pont ou ponts
 " pour conduire un chemin
 " public ou un chemin de
 " voiture au-dessus du dit
 " chemin de fer, la montée
 " de tout tel pont, à l'é-
 " gard de tel chemin, ne
 " s'élèvera pas plus d'un
 " pied dans vingt pieds au-
 " dessus de l'élévation na-
 " turelle du dit chemin, et
 " il sera fait une clôture
 " bonne et suffisante de
 " chaque côté tout de tel
 " pont, laquelle clôture
 " n'aura pas moins de quatre
 " pied au-dessus du niveau
 " de tel pont."

CLAUSE E.

" Pourvu toujours, et qu'il soit statué, que
 " dans les endroits où le
 " dit chemin de fer traver-
 " sera quelque grand che-
 " min public, (lesquels mots,
 " dans le présent acte, com-
 " prendront toute rues pu-
 " bliques, ruelles ou au-
 " tres voies ou communi-
 " cations publiques,) le rail,
 " ni aucune autre partie du
 " dit chemin de fer ou des
 " travaux qui y seront liés,
 " ne s'élèveront au-dessus
 " du niveau du dit chemin
 " ou rue, ni ne s'abaisse-
 " ront au-dessus du dit ni-
 " veau de plus d'un pouce,
 " et le dit chemin de fer
 " pourra traverser tout
 " grand chemin de fer
 " dans les limites susdites.

CLAUSE F.

" Pourvu toujours, et qu'il soit statué, que la
 " dite compagnie ne pourra
 " faire passer son dit che-
 " min de fer le long d'un
 " grand chemin, mais sim-
 " plement le traverser, en
 " suivant la ligne du dit
 " chemin, quelque soit l'an-
 " gle

“gle où la dite ligne tra-
 “versera le dit grand che-
 “min; et avant qu’elle
 “n’embarrasse en aucune
 “manière quelconque le
 “dit grand chemin de ses
 “ouvrages, elle le détourne-
 “ra à ses frais, de manière
 “à laisser un passage con-
 “venable et libre de toutes
 “obstructions pour les voi-
 “tures; et lorsque les ou-
 “vrages seront terminés,
 “elle rétablira le dit grand
 “chemin dans son état pri-
 “mitif, sous une pénalité
 “de cinq louis courant,
 “pour chaque contraven-
 “tion, en sus de tous les
 “dommages soufferts par
 “qui que ce soit; mais
 “dans tous les cas, la lisse,
 “si elle ne s’élève ou ne
 “s’abaisse plus d’un pouce
 “du niveau du chemin, ne
 “sera pas considérée com-
 “me une obstruction.”

Feuille 21, ligne 40. Retranchez depuis
 “avec, ” jusqu’à “ qui, ”
 dans la 41e ligne, et insé-
 rez “ le chemin de fer.”

Feuille 22, ligne 2. Retranchez depuis
 “ sur, ” jusqu’à “ sans, ”
 dans la ligne 3, et insérez :
 “ le chemin de fer par elle
 “ construit.”

Feuille 22, ligne 20. Retranchez depuis
 “ fer, ” jusqu’à “ dans, ”
 dans la 22e ligne.

Dans le préambule.

Feuille 1, ligne 3. Après “ Laurent, ” insé-
 rez : “ dans le comté de
 “ Dorchester et en bas d’i-
 “ celui.”

Feuille 1, ligne 9. Retranchez depuis
 “ pouvoir, ” jusqu’à “ de, ”
 dans la 11e ligne.

Feuille 1, ligne 11. Retranchez depuis
 “ vapeur, ” jusqu’à “ pro-
 “ pos, ” ce dernier mot in-
 clu, et insérez : “ entre le
 “ terminus du dit chemin
 “ de fer sur le fleuve Saint-
 “ Laurent et la cité de
 “ Québec.”

Les dits amendements étant lus la seconde Adoptés.
 fois, et la question de concours étant mise sur
 chacun d’eux séparément, la chambre y a ac-
 quiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient
 grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé,
 soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill in- Bill des
 titulé : “ Acte pour amender l’acte qui impose douanes, lu 3e
 “ des droits de douane, ” a été lu la troisième fois.
 fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative. Passé.

Conformément à l’ordre du jour, le bill inti- Bill des lettres-
 tulé : “ Acte pour corriger une erreur qui s’est patentes de
 “ glissée dans certaines lettres-patentes rela- Chatham, lu
 “ tives à deux lots dans la ville de Chatham, ” 3e fois.
 a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative. Passé.

Conformément à l’ordre du jour, le bill in- Bill abrogeant
 titulé : “ Acte pour abroger les actes et les dis- les lois de co-
 “ positions législatives qui concernent les co- tisation, H.-C.,
 “ tisations et matières y relatives dans le lu 3e fois.
 “ Haut-Canada, ” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative. Passé.

Conformément à l’ordre du jour, le bill inti- Bill des mon-
 tulé : “ Acte pour amender l’acte qui règle le naies, lu 3e
 “ cours des monnaies de la province, ” a été lu fois.
 la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative. Passé.

Ordonné, qu’un des maîtres en chancellerie
 se rende à l’assemblée législative, et informe
 cette chambre que le conseil législatif a passé
 ces bills sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill in- Bill du chemin
 titulé : “ Acte pour amender un acte intitulé : de Guelph et
 “ Acte pour incorporer certaines personnes Dundas, lu 2e
 “ sous le nom de compagnie du chemin de fois.
 “ Guelph et Dundas, ” a été lu la seconde
 fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un co-
 mité spécial de trois membres.

Ordonné,

Ordonné, que le comité soit composé des honorables M. *Goodhue*, *Ross* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la corporation municipale de la cité de *Toronto* à venir en aide pour la construction du chemin de fer d'union de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Widmer*, *J. Morris* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir un bureau d'agriculture dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur le dit bill lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour étendre plusieurs des dispositions de l'acte y mentionné aux compagnies de chemins à fonds social chartées dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les exécuteurs, syndics et autres, à charger un honoraire raisonnable pour leur temps et leur travail, dans les affaires confiées à leurs soins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Morris*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour prolonger la période fixée pour l'achèvement du télégraphe de l'association du télégraphe électrique de l'*Amérique Britannique* du Nord, et pour d'autres fins relatives à la dite association," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour fournir de l'eau à la cité de *Québec* et aux lieux environnants," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois lundi prochain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Smith*, de *Frontenac*, et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du cimetière de *Cataraqui*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Chauveau* et autres, comme suit:—

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,

Samédi, 3 août 1850.

Résolu, que les documents, raisons et témoignages sur lesquels est fondé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour autoriser et mettre les commissaires des chemins à barrières de *Québec* en état d'acquérir la possession du pont *Dorchester*, en ce qui concerne un certain chemin y mentionné," soient communiqués par message au conseil législatif.

Ordonné, que M. *Chauveau* porte le dit message au conseil législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

G. A.

Et alors, ils se sont retirés.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est réunie.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à lundi prochain, à onze heures du matin, la chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi,

Bill de l'aide au chemin de *Toronto* et *Huron*, lu 2e fois.

Bill d'agriculture, H.-C., lu 2e fois.

Bill des chemins chartés, H.-C., remis.

Bill des honoraires des exécuteurs, lu 2e fois.

Bill du télégraphe de l'*Amérique Britannique* du Nord, lu 2e fois.

Bill de l'aqueduc de *Québec*, lu 2e fois.

Bill du cimetière de *Cataraqui*.

1er bill modifiant l'acte du pont *Dorchester*.

Documents transmis.

Ajournement.

Lundi, 5me août, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable René E. Caron, Orateur :

Les honorables Messieurs

Goodhue,
Irving,
J. Morris,
Boulton,
Taché,

Les honorables Messieurs.

Leslie,
Bourret,
Ross,
Crane.

PRIERES.

M. J. Hayes,
de Montréal ;

L'honorable M. Ross a présenté une pétition de M. J. Hayes, écuyer, de Montréal, demandant que la balance de loyer qui lui est due pour l'occupation de la halle des francs-maçons par la législature provinciale, soit incluse dans les estimés de la présente session ;

Rév. C. L. F.
Haensel et al,
de St. Athanase.

Et aussi, une pétition du révérend C. L. F. Haensel et autres, de Saint-Athanase, dans le comté de Rouville, demandant que toute espèce de travail dans le département de la poste le dimanche soit discontinué.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Les honorables MM. J. Dionne et Mills sont entrés.

Bill du chemin
de St. Andrews, lu 3e
fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le chemin de fer de Québec et Saint-Andrews," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Bill du télégra-
phe de l'Amé-
rique du Nord,
lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prolonger la période fixée pour l'achèvement du télégraphe de l'asso-

ciation du télégraphe électrique de l'Amérique Britannique du Nord, et pour d'autres fins relatives à la dite association," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour fournir de l'eau à la cité de Québec, et aux lieux environnants," il a été

Bill de l'aqueduc de Québec, déchargé.

Ordonné, qu'il soit déchargé.

L'honorable M. Widmer est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer et mettre en vigueur divers règles et règlements faits par les juges de la cour de pourvoi pour erreur et d'appel de sa majesté pour le Haut-Canada, et pour d'autres objets relatifs aux pouvoirs des juges des cours de loi et d'équité dans cette partie de la province, et à la pratique et aux décisions de quelques unes de ces cours," a été lu la seconde fois.

Bill des règles de la cour d'appel, H.-C., lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur le dit bill demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre plusieurs des dispositions de l'acte y mentionné aux compagnies de chemins à fonds social chartés dans le Haut-Canada, et pour d'autres objets y mentionnés," il a été

Bill des chemins chartés, H.-C., remis.

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise.

Un

Bill du droit
de chasse.

Un message de l'assemblée législative, par M. *McFarland* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour empêcher de faire la chasse aux cerfs avec des chiens de chasse, excepté durant certains mois, et pour changer les périodes de temps où il est permis de tuer les bécasses et les canards sauvages," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill du rachat
de scrip.

Un message de l'assemblée législative par l'honorable M. *Price* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour limiter le temps fixé pour le rachat de scrip pour terres," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill du havre
de Grimsby.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Merritt* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour prolonger le temps accordé pour compléter les brise-vague, jetée et havre de *Grimsby*," et informer cette chambre que l'assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill de l'asile
et autres édifi-
ces, H.-C.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. l'inspecteur général *Hincks* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'établissement d'un fonds pour subvenir aux frais de construction de l'asile des lunatiques et autres édifices publics dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des che-
mins des cités
et villes.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. l'inspecteur général *Hincks* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour établir de meilleures dispositions relatives à la réparation des chemins situés dans les limites des cités et villes incorporées, et des chemins et ponts qui, ayant été soumis par le passé au contrôle des commissaires des travaux publics, pourront ci-après passer sous un autre contrôle," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *MacDonald* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement de la somme d'argent y mentionnée en faveur de trois écoles additionnelles de grammaire dans le comté de *York*, pour l'année mil huit cent quarante-neuf," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des trois
écoles de
York.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Fergusson* est entré.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Sauvageau* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour permettre que les membres des sociétés d'agriculture de comtés dans le *Bas-Canada*, soient élus en aucune année après la période fixée par la loi," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des élec-
tions des so-
ciétés agricul-
tes, B.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. l'inspecteur-général *Hincks* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour imposer un droit sur les impressions étrangères des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des im-
pressions
étrangères.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Jobin* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et refondre l'acte qui pourvoit à l'organisation du notariat dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé : "Acte pour établir un bureau d'agriculture dans le *Haut-Canada*."

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Crane* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit bill, avec les amendements, soit grossoyé, et qu'il soit lu la troisième fois demain.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise.

L'honorable M. *DeBlaquière* est entré.

L'honorable M. *DeBlaquière*, du comité des deux chambres, de la part du conseil législatif, relativement à la bibliothèque, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Les membres, de la part du conseil législatif, du comité conjoint de la bibliothèque, ont l'honneur de faire rapport. Rapport.

Qu'au début de ses travaux, votre comité a cru qu'il devait délibérer sur le meilleur moyen à adopter par votre honorable chambre, pour enregistrer l'expression de sa gratitude envers les chambres législatives, les fonctionnaires d'état, et les individus qui ont si généreusement répondu à l'appel fait au nom de la législature et du peuple du *Bas-Canada*, pour obtenir de l'aide afin de rétablir les bibliothèques du parlement, si honteusement détruites dans la nuit du 25 avril 1849.

En prenant ce sujet en considération, votre comité a eu recours aux précédents que l'on trouve dans les délibérations du parlement impérial. A l'occasion de la destruction par le feu, en 1834, de l'édifice où siégeait le parlement anglais, et de la perte des bibliothèques des deux chambres de la législature britannique, les chambres des pairs et des députés de *France* montrèrent la même libéralité en transmettant aux chambres des lords et des communes une série magnifique de leurs journaux et de leurs publications officielles, avec d'autres ouvrages de valeur pour enrichir les bibliothèques respectives des chambres anglaises. En prenant acte de ce don libéral, la chambre des lords adopta une résolution déclarant la satisfaction qu'elle éprouvait en apprenant la réception d'un aussi magnifique présent de la part des autorités françaises. Cependant, la chambre des lords ne donna aucun ordre pour faire transmettre cette résolution en *France* par son Orateur, pour la raison de l'irrégularité qui résulterait de toute communication entre l'une ou les deux chambres du parlement et un corps étranger, excepté par la voie de l'exécutif ou du chef du gouvernement; mais il fut tacitement convenu que les termes de la résolution seraient transmis à la chambre française par le secrétaire d'état pour les affaires étrangères.

La chambre des communes, de la même manière, et sans doute pour de semblables raisons, s'abstint de sanctionner toute communication directe avec le gouvernement français

à

Bill du notariat.

Bill d'agriculture, H.-C., en comité.

Amendements.

Bibliothèque. Comité des deux chambres.

à ce sujet; mais après que l'attention de la chambre eût été appelée sur le sujet, par un membre à sa place, le sentiment général fut que M. l'Orateur transmettrait aux chambres françaises, après la session, sans toutefois le faire d'une manière officielle, l'expression de la gratitude de la chambre pour l'attention et la générosité des autorités françaises.

En suivant la marche indiquée par ces exemples, votre comité suggère à votre honorable chambre la convenance d'exprimer, dans une résolution générale, la gratitude qu'elle ressent pour la prompte et généreuse réponse qui a été faite à la demande de secours pour un établissement d'une si grande importance, tant pour la législature elle-même que pour le peuple de cette province en général. Cette résolution pourrait être communiquée aux donateurs par M. l'Orateur, après la session, sans aucun ordre formel de la chambre à cet effet; ou autrement, il pourrait être requis de la transmettre à ceux des donateurs avec lesquels il peut correspondre officiellement, sans irrégularité; et quant aux fonctionnaires étrangers, son excellence pourrait être priée, par une adresse, de leur transmettre, d'une manière officielle, copie de la résolution de la chambre.

Votre comité croit que, de cette manière, la chambre pourrait reconnaître d'une manière convenable la courtoisie et la bonté qui se sont manifestées dans cette occasion, et qui, suivant l'opinion de votre comité, ne peut tendre qu'à resserrer les liens de la connexion politique qui existe avec la mère-patrie et les sœurs-provinces, et d'augmenter, envers nos voisins étrangers, ces sentiments de bienveillance si essentiels au maintien de la paix et à l'harmonie entre des états voisins.

Votre comité a annexé à ce rapport une liste complète des dons reçus jusqu'à ce jour. Parmi ces dons, il en est un qui mérite une mention spéciale, c'est celui des séries de journaux et des papiers sessionnels de la chambre des communes, de 1801 à 1848, présentées à la bibliothèque par le très-honorable Orateur de la chambre des communes. Cette collection précieuse, comme répertoire d'informations parlementaires, historiques et statistiques, ne saurait être trop appréciée; et cette collection sera d'une immense utilité à toutes les personnes engagées dans les affaires de législation, ou qui pourront avoir occasion de référer

à l'origine et aux progrès des grandes questions qui ont occupé l'attention du parlement britannique pendant le dernier demi siècle. Nos remerciements sont particulièrement dus au très-honorable monsieur, à qui nous sommes redevables d'un présent aussi coûteux et aussi précieux.

Le tout, néanmoins, humblement soumis,

P. B. DEBLAQUIÈRE,
E. P. TACHÉ,
JNO. ROSS,

BIBLIOTHEQUE, 1er août, 1850.

(Liste des donations, appendice No. 4.)

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Il a été alors proposé qu'il soit

Résolutions.

Résolu, que cette chambre apprend avec beaucoup de plaisir qu'il a été fait des dons magnifiques pour aider à rétablir la bibliothèque du parlement, de la part du très-honorable Orateur de la chambre des communes, des autorités de l'état de *New-York* et des deux chambres de la législature de l'Île du *Prince-Edouard*.

Résolu, que cette chambre désire en outre déclarer qu'elle apprécie vivement la libéralité que les messieurs ci-dessous ont montrée en contribuant à la même fin par des dons de livres, savoir: les honorables MM. *R. C. Winthrop, W. M. Meredith, H. J. Boulton, W. B. Robinson, Stewart Derbishire, Louis Guillet, M. P. P., Caleb Hopkins, M. P. P., et James Durand*, écuyers.

Ordonné, que les résolutions ci-dessus soient prises en considération par la chambre demain.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à onze heures du matin, la chambre l'ordonnant ainsi.

Ajourneement.

Mardi, 6me août, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

<i>Fergusson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Goodhue,</i>	<i>Leslie,</i>
<i>Irving,</i>	<i>Bourret,</i>
<i>J. Morris,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Mills.</i>

PRIERES.

Prorogation
annoncée.

L'honorable Orateur a informé la chambre qu'il avait reçu une communication l'informant que c'était l'intention de son excellence le gouverneur-général de proroger la présente session de la législature, vendredi prochain, le 9 du courant, à une heure de l'après-midi, si les exigences du service public le permettaient.

Bill d'agricul-
ture, H.-C., lu
3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir un bureau d'agriculture dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Bill des mines
de Neepigon,
déchargé.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie des mines de *Neepigon*," il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé.

Bill des règles
de la cour d'ap-
pel, H.-C., en
comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur le bill intitulé : " Acte pour confirmer et mettre en vigueur divers règles et règlements faits par les juges de la cour de pourvoi pour erreur et d'appel de sa

" majesté pour le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets relatifs aux pouvoirs des juges des cours de loi et d'équité dans cette partie de la province, et à la pratique et aux décisions de quelques unes de ces cours."

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour empêcher de faire la chasse aux cerfs avec des chiens de chasse, excepté durant certains mois, et pour changer les périodes de temps où il est permis de tuer les bécasses et les canards sauvages," a été lu la seconde fois.

Bill du droit de
chasse, lu 2e
fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Boulton*, *Taché* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. *Widmer* et *Crane* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour limiter le temps fixé pour le rachat du scrip pour terres," a été lu la seconde fois.

Bill du rachat
du scrip, lu 2e
fois.

Il a été alors proposé d'amender le dit bill comme suit, savoir :—

Feuille 1, ligne 14. Retranchez " un an," et insérez : " deux ans," à la place.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur icelle, il a été résolu dans la négative, et il a été alors

Rejeté.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément

Bill des colporteurs, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les lois relatives aux colporteurs et porte-cassettes," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill de l'asile et autres édifices, H.-C., lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'établissement d'un fonds pour subvenir aux frais de construction de l'asile des lunatiques, et autres édifices publics dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité de toute la chambre sur le dit bill présentement.

La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur icelui.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill des chemins des cités et villes, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir de meilleures dispositions relatives à la réparation des chemins situés dans les limites des cités et villes incorporées, et des chemins et ponts qui, ayant été soumis par le passé au contrôle des commissaires des travaux publics, pourront ci-après passer sous un autre contrôle," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur le dit bill présentement.

La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la chambre sur icelui.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Crane* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:—

Feuille 1, ligne 12. Après "que," insérez: "le droit de faire usage comme grands chemins de."

Feuille 1, ligne 13. Retranchez depuis "province," jusqu'à "sauf," dans la 14me ligne.

Feuille 1, ligne 13. Retranchez "ces," et insérez "les."

Feuille 1, lignes 13 et 14. Après "terreins," insérez: "occupés par les dits grands chemins."

Feuille 1, ligne 17. Après "chemin," insérez: "et où un chemin de concession ou de traverse dans toute telle cité ou ville, à l'égard duquel les personnes actuellement en possession, ou celles qu'elles représentent, ont ouvert des rues dans telle cité ou ville sans recevoir de compensation au lieu de telle concession et chemin de traverse."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement de la somme d'argent y mentionnée en faveur de

Bill des écoles de York, lu 2e fois.

"trois

“ trois écoles additionnelles de grammaire dans
“ le comté de *York*, pour l'année mil huit cent
“ quarante-neuf,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième
fois demain.

Bill des élec-
tions des so-
ciétés d'agri-
culture, B.-C.,
lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill in-
titulé: “ Acte pour permettre que les membres
“ des sociétés d'agriculture de comtés dans le
“ *Bas-Canada*, soient élus en aucune année
“ après la période fixée par la loi,” a été lu la
seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième
fois demain.

Bill des im-
pressions
étrangères, lu
2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill inti-
tulé: “ Acte pour imposer un droit sur les
“ impressions étrangères des ouvrages britan-
“ niques soumis au droit de propriété littéraire,”
a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième
fois demain.

Bill du nota-
riat, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill in-
titulé: “ Acte pour amender et refondre l'acte
“ qui pourvoit à l'organisation du notariat dans
“ le *Bas-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un co-
mité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des
honorables MM. *Taché*, *Bourret* et *Ross*, qui
s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill du chemin
de *Guelph* et
Dundas, rap-
porté.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial au-
quel a été référé le bill intitulé: “ Acte pour
“ amender un acte intitulé: ‘ Acte pour in-
“ ‘orporer certaines personnes sous le nom
“ ‘ de compagnie du chemin de *Guelph* et *Dun-*
“ ‘ *das*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit
bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le
rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième
fois présentement.

Lu 3e fois.

Le dit bill a été lu la troisième fois en con-
séquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie
se rende à l'assemblée législative, et informe
cette chambre que le conseil législatif a passé
ce bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par
M. *Chauveau* et autres, pour rapporter le bill
intitulé: “ Acte pour incorporer la compagnie
“ du chemin de fer de *Québec* et *Saint-An-*
“ *drews*,” et informer cette chambre que l'as-
semblée a acquiescé aux amendements faits
par le conseil législatif au dit bill sans amen-
dement.

Bill du chemin
de *St. An-*
drews.

Un message de l'assemblée législative, par
M. *Ross* et autres, avec un bill intitulé: “ Acte
“ pour amender l'acte pour fournir de l'eau à
“ la cité de *Québec* et aux lieux environnants,”
auxquel elle demande le concours de cette
chambre.

2e Bill de l'a-
queduc de
Québec.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la qua-
rante-sixième règle de cette chambre, en autant
qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la
seconde fois présentement.

46me règle
suspendue.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en
conséquence.

Bill lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un co-
mité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des
honorables MM. *Taché*, *Bourret* et *Ross*, qui
s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'assemblée législative, par
M. le solliciteur-général *MacDonald* et autres,
avec un bill intitulé: “ Acte pour modifier et
“ amender deux divers actes passés respecti-
“ vement dans les septième et huitième années
“ du règne de sa présente majesté, relatifs à
“ la compagnie de dépôt et de prêt dans le
“ *Haut-Canada*,” auquel elle demande le con-
cours de cette chambre.

Bill de dépôt
et de prêt,
H.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la qua-
rante-sixième règle de cette chambre, en au-
tant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu
la seconde fois présentement.

46me règle
suspendue.

Le

Bill lu 2e fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Morris*, *Ross* et *Crane*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill d'éjection, H.-C.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Burritt* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour changer et amender la pratique et la procédure dans les actions en éjection dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des banqueroutiers.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *Drummond* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour venir en aide aux banqueroutiers dans certains cas," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill du havre de Montréal.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. l'inspecteur-général *Hincks* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les actes pour l'amélioration de la navigation du fleuve *Saint-Laurent* dans les limites du port de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill du havre de Toronto.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. l'inspecteur-général *Hincks* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir par la suite à la régie et administration du havre de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. le procureur-général *Baldwin* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir plus efficacement à l'administration de la justice dans la cour de chancellerie du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill de la cour de chancellerie.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Smith*, de *Frontenac*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi d'enregistrement du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill d'enregistrement, H.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *Drummond* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi municipale du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des municipalités, B.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Badgley* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour protéger les télégraphes électriques en cette province contre tous dommages," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des télégraphes.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Prince* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour mettre les percepteurs des taxes locales

Bill des percepteurs des taxes, H.-C.

“ locales dans le *Haut-Canada* pour les diverses années mil huit cent trente-six et mil huit cent quarante-neuf, inclusivement, en état de recouvrer les taxes échues durant les dites années respectivement, et qui ne sont pas encore payées,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des sessions trimestrielles, B.-C.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. le procureur-général *LaFontaine* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour faciliter la tenue des cours des sessions générales et trimestrielles de la paix dans le *Bas-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill du douaire, H.-C.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Burritt* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour changer la pratique de la loi dans les actions relatives au douaire dans le *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise.

Mégantic. Société d'agriculture.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Mégantic*, pour année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre I.*)

Bill des jurés, H.-C.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. le procureur-général *Baldwin* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour refondre et amender les lois relatives aux

“ jurés, aux corps de jury et aux enquêtes dans cette partie de la province appelée *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des deux résolutions proposées hier, relativement aux dons de livres faits à la bibliothèque.

Bibliothèque. Résolutions considérées.

Les dites résolutions ont été alors lues par le greffier.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacune d'elles séparément, la chambre y a acquiescé.

Adoptées.

Ordonné, que l'honorable Orateur soit prié communiquer ces résolutions au très-honorable Orateur de la chambre des communes, et aux honorables Orateurs des chambres de la législature de l'île du *Prince-Edouard*, et aussi, aux divers individus dont les noms sont mentionnés dans la dernière résolution.

Communiquées.

Ordonné, qu'il soit présenté une humble adresse à son excellence le gouverneur-général, priant son excellence de vouloir adopter les mesures qu'elle jugera convenables dans la vue de communiquer la première résolution à la législature de *New-York*.

Ordonné, que les membres du conseil exécutif, qui sont membres de cette chambre se rendent auprès de son excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Un message de l'assemblée législative, par Sir *Allan N. MacNab* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à construire un chemin de fer d'embranchement jusqu'à la ville de *Galt*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill du Great Western et Galt.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un

Bill des cimetières, H.-C.

Un message de l'assemblée législative, par *M. Hall* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la formation de compagnies pour l'établissement et l'administration de cimetières dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à onze heures du matin, la chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 7me août, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Les honorables Messieurs.

Fergusson,
Goodhue,
Widmer,
Irving,
J. Morris,
Taché,

Leslie,
Bourret,
Ross,
Crane,
Mills.

PRIERES.

L'honorable *M. Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre l'acte qui pourvoit à l'organisation du notariat dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et y avait fait un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Feuille 9, ligne 32. Retrancher depuis "et," jusqu'à "abrogé," dans la 10me feuille, ligne 15, ces deux mots inclus.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé. Adopté.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

L'honorable *M. Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour fournir de l'eau à la cité de *Québec* et aux lieux environnants," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement. Bill de l'Assemblée de Québec, rapporté.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour modifier et amender deux divers actes passés respectivement dans la septième et la huitième années du règne de sa présente majesté, relatifs à la compagnie de dépôt et de prêt dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement. Bill de dépôt et de prêt, H.-C., rapporté.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ? "édifices publics dans le *Haut-Canada*," a

été lu la troisième fois.

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill des règles de la cour d'appel, H.-C., la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour confirmer et mettre en vigueur divers règles et règlements faits par les juges de pourvoi pour erreur et d'appel de sa majesté pour le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets relatifs aux pouvoirs des juges des cours de loi et d'équité dans cette partie de la province, et à la pratique et aux décisions de quelqu'une de ces cours," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Bill du rachat du scrip, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour limiter le temps fixé pour le rachat du scrip pour terres," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill des colporteurs, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les lois relatives aux colporteurs et porte-cassettes," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill de l'asile et autres édifices, H.-C., lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'établissement d'un fonds pour subvenir aux frais de construction de l'asile des lunatiques, et autres

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir de meilleures dispositions relatives à la réparation des chemins situés dans les limites des cités et villes incorporées, et des chemins et ponts qui, ayant été soumis par le passé au contrôle des commissaires des travaux publics, pourront ci-après passer sous un autre contrôle," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill des chemins des cités et villes, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement de la somme d'argent y mentionnée en faveur de trois écoles additionnelles de grammaire dans le comté de *York*, pour l'année mil huit cent quarante-neuf," a été lu la troisième fois.

Bill des 3 écoles de *York*, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour permettre que les membres des sociétés d'agriculture de comtés dans le *Bas-Canada*, soient élus en aucune année après la période fixée par la loi," a été lu la troisième fois.

Bill des élections des sociétés d'agriculture, B.-C., lu 3e fois.

La

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Bill des impressions étrangères, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour imposer un droit sur les impressions étrangères des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

Bill des chemins chartés, H.-C., remis.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour étendre plusieurs des dispositions de l'acte y mentionné aux compagnies de chemins à fonds social chartés, dans le Haut-Canada, et pour d'autres objets y mentionnés," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Bill d'éjection, H.-C., lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer et amender la pratique et la procédure dans les actions en éjection dans le Haut-Canada," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. Bourret, Ross et Crane, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Boulton est entré.

Bill des banqueroutiers, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour venir en aide aux banqueroutiers dans certains cas," a été lu la seconde fois.

46e règle suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Bill lu la 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes pour l'amélioration du havre de Montréal, et pourvoir à l'amélioration de la navigation du fleuve Saint-Laurent dans les limites du port de Montréal," a été lu la seconde fois. Bill du havre de Montréal, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui présentement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill. La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. Crane a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir par la suite à la régie et administration du havre de Toronto," a été lu la seconde fois. Bill du havre de Toronto, lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui présentement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill. La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable

L'honorable M. *Bourret* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill de la cour en chancellerie, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir plus efficacement à l'administration de la justice dans la cour de chancellerie du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill d'enregistrement, H.-C., lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'enregistrement du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui présentement.

La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et y avait fait un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendement.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Feuille 4, ligne 28. Retranchez depuis "enregistrement," jusqu'à "et," dans la 42e ligne.

Adopté.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi municipale du *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill des municipalités, B.-C., lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Taché*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour protéger les télégraphes électriques en cette province contre tous dommages," a été lu la seconde fois.

Bill des télégraphes, lu 2e fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

46e règle suspendue.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Bill lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre l'acte qui pourvoit à l'organisation du notariat dans le *Bas-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill du notariat, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour mettre les percepteurs des taxes locales dans le *Haut-Canada*, pour les diverses années de mil huit cent trente-six à mil huit cent quarante-neuf, inclusivement," en

Bill des percepteurs de taxes, H.-C., lu 2e fois.

“ en état de recouvrer les taxes échues durant
“ les dites années respectivement, et qui ne
“ sont pas encore payées,” a été lu la seconde
fois.

46me règle
suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-
sixième règle de cette chambre, en autant
qu'ell a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la
troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en
conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie
se rende à l'assemblée législative, et informe
cette chambre que le conseil législatif a passé
ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Crooks* est entré.

Bill des ses-
sions trimes-
trielles, B.-C.,
lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill inti-
tulé : “ Acte pour faciliter la tenue des cours
“ de sessions générales et trimestrielles de la
“ paix dans le *Bas-Canada*,” a été lu la seconde
fois.

46me règle
suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-
sixième règle de cette chambre, en autant
qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la
troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en
conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie
se rende à l'assemblée législative, et informe
cette chambre que le conseil législatif a passé
ce bill sans amendement.

Bill d'enregis-
tremont, H.-C.
lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill inti-
tulé : “ Acte pour amender l'acte d'enregis-
“ tremont du *Haut-Canada*,” a été, tel qu'a-
mendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé,
passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie
se rende à l'assemblée législative, et informe
cette chambre que le conseil législatif a passé
ce bill avec un amendement, auquel il demande
le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill inti-
tulé : “ Acte pour changer la pratique de la
“ loi dans les actions relatives au douaire dans
“ le *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Bill du douaire
H.-C., lu 2e
fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-
sixième règle de cette chambre, en autant
qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la
troisième fois présentement.

46e règle sus-
pendue.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en
conséquence.

Bill lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie
se rende à l'assemblée législative, et informe
cette chambre que le conseil législatif a passé
ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill inti-
tulé : “ Acte pour réfondre et amender les lois
“ relatives aux jurés, aux corps de jury et aux
“ enquêtes dans cette partie de la province
“ appelée *Haut-Canada*,” a été lu la seconde
fois.

Bill des jurés,
H.-C., lu 2e
fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un co-
mité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité
sur icelui présentement.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est
ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le
dit bill.

La chambre en
comité.

Quelque temps après, la chambre s'est re-
mise, et

L'honorable M. *Bourret* a fait rapport, de la
part du dit comité, qu'il avait examiné le dit
bill

bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill du Great Western et Galt, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à construire un chemin de fer d'embranchement jusqu'à la ville de *Galt*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette en comité sur icelui présentement.

La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Crooks* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et y avait fait un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Amendement.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Feuille 1, ligne 45. Après "construire,"
"insérez "Clause A."

CLAUSE A.

Et qu'il soit statué, que rien de contenu ou
" d'ordonné dans la charte
" de la dite compagnie du
" grand chemin de fer occi-
" dental, ou dans tout autre
" acte du parlement, affec-
" tant icelle, ne sera inter-
" prêté de manière à em-
" pêcher la dite compagnie
" de faire traverser aucunes
" rivières ou eaux naviga-
" bles par son dit chemin
" de fer, pourvu qu'elle
" n'apporte aucune obstruc-

" tion inutile à la navigation
" d'icelles."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, ^{Adopté.}
et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la formation de compagnies pour l'établissement et administration de cimetières dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois. ^{Bill des cimetières, H.-C., lu 2e fois.}

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Crooks*, *Fergusson* et *Widmer*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'assemblée législative, par ^{2e bill modifiant l'acte du pont Dorchester.}
M. *Cauchon* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui autorise les commissaires des chemins à barrières de Québec à acquérir le pont *Dorchester*, et à faire certains chemins," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante- ^{46e règle suspendue.}
sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle rapporte au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en ^{Bill lu 2e fois.}
conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Taché*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'assemblée législative, par ^{Bill des sociétés de construction, H.-C.}
M. *Bell* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour encourager l'établissement de certaines sociétés communément appelées sociétés de construction dans cette partie de la province du *Canada*, qui
" constituait

“ constituait ci-devant le *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des affaires de la banque d'épargnes, Montréal.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Cartier* et autres, avec un bill intitulé: “ Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires et de la régie et administration de la banque d'épargnes et de prévoyance de *Montréal*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

46e règle suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Bill lu la 2e fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Bill de St. Hyacinthe.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *Drummond* et autres, avec un bill intitulé: “ Acte pour pourvoir plus amplement à l'incorporation du village de *Saint-Hyacinthe*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

46e règle suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Bill lu la 2e fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Bourret*, *Ross* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de l'association Elgin.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Kent*, et autres,

avec un bill intitulé: “ Acte pour incorporer l'association *Elgin*, pour l'établissement et l'amélioration morale de la population de “ couleur du *Canada*,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *McDonald* et autres, avec un bill intitulé: “ Acte pour changer et amender l'acte qui règle la pratique des cours de comtés dans le *Haut-Canada*, et pour en étendre la juridiction,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des cours de comté, H.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. le procureur-général *LaFontaine* et autres, avec un bill intitulé: “ Acte pour assigner des salaires fixes et annuels à certains officiers de justice dans le *Bas-Canada*, et pour créer un fonds spécial des salaires, honoraires, émoluments et bénéfices pécuniaires attachés à leurs charges,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des salaires des officiers de justice, B.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *McDonald*, de *Kingston*, et autres, avec un bill intitulé: “ Acte pour conférer certains droits aux banques à chartes dans cette province, et pour déterminer ceux qu'elles possèdent déjà, dans certains cas,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des droits des banques.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque

Quelque temps après, la chambre s'est remise,

L'honorable M. *DeBlaquière* est entré.

Bill du Great Western et Galt, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à construire un chemin de fer d'embranchement jusqu'à la ville de *Galt*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'assemblée.

Pénitenciaire.

L'honorable M. le secrétaire *Leslie*, par ordre de son excellence le gouverneur-général, a présenté à la chambre le rapport annuel du pénitenciaire provincial pour l'année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettres R. R.*)

Bill du télégraphe de l'Amérique du Nord.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Ross* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour prolonger la période fixée pour l'achèvement du télégraphe de l'association du télégraphe électrique de l'Amérique Britannique du Nord, et pour d'autres fins relatives à la dite association," et informer cette chambre que l'assemblée a passé ce bill sans amendement.

Bill du collège Victoria.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Morisson* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser la translation du site du collège *Victoria* de *Cobourg* à *Toronto*," et informer cette chambre que l'assemblée a passé ce bill sans amendement.

Bill du chemin de Bytown et Prescott.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Scott*, de *Bytown*, et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer entre *Bytown* et *Prescott*," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement. 46e règle suspendue.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Bill lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Morris*, *Crane* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Jobin* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre l'acte qui pourvoit à l'organisation du notariat dans le *Bas-Canada*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le conseil législatif à ce bill sans amendement. Bill du notariat.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Smith*, de *Frontenac*, et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'enregistrement du *Haut-Canada*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le conseil législatif à ce bill sans amendement. Bill d'enregistrement, H.-C.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial, auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender la loi municipale du *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir. Bill des municipalités, B.-C. rapporté.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :— Amendement.

Feuille 8, ligne 3. Après "égard," insérez :
 "et à cette fin, il sera loisible au gouverneur en conseil, dans et par une proclamation qui sera émanée"

“ émanée après la passa-
 “ tion de cet acte, de dé-
 “ clarer que la dite muni-
 “ cipalité du dit comté de
 “ *Mégantic* sera dissoute à
 “ l’expiration du et après
 “ le jour y désigné; et la
 “ dite municipalité sera, de-
 “ puis et après le dit jour,
 “ dissoute et anéantie; et
 “ il sera loisible au gouver-
 “ neur en conseil, dans la
 “ dite proclamation, de dé-
 “ finir les limites des nou-
 “ velles divisions muni-
 “ pales du dit comté de
 “ *Mégantic*, de nommer les
 “ différents townships qui en
 “ formeront partie respecti-
 “ vement, et le nombre d’i-
 “ ceux qui appartiendront
 “ à chaque division muni-
 “ pale, de déterminer les
 “ lieux où les conseils mu-
 “ nicipaux des dites muni-
 “ cipalités respectivement,
 “ tiendront leurs assem-
 “ blées, et les jours fixés
 “ pour la première élec-
 “ tion des conseillers, et de
 “ ratifier ou annuler tous
 “ règlements ou règlements
 “ maintenant en vigueur
 “ dans la dite municipalité
 “ du dit comté de *Mégan-
 “ tic*, et de les appliquer aux
 “ deux, ou l’une ou l’autre
 “ des dites deux nouvel-
 “ les divisions municipales,
 “ et généralement d’éta-
 “ blir, par la dite proclama-
 “ tion, tels autres et nou-
 “ veaux règlements et dis-
 “ positions que le gouver-
 “ neur en conseil jugera
 “ nécessaires pour effec-
 “ tuer complètement la dite
 “ dissolution de la dite mu-
 “ nicipalité de *Mégantic*
 “ et la division d’icelle
 “ en deux municipalités,
 “ comme susdit.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois,
 et la question de concours étant mise sur ice-
 lui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que le dit amendement soit gros-
 soyé, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu
 la troisième fois demain.

L’honorable M. *Fergusson*, du comité spé-
 cial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte
 “ pour autoriser la formation de compagnies
 “ pour l’établissement et l’administration de
 “ cimetières dans le *Haut-Canada*,” a fait rap-
 port qu’il avait examiné le dit bill en entier, et
 l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers
 amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la
 chambre voudrait bien les recevoir.

Bill des cime-
 tières, H.-C.,
 rapporté.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant
 reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme Amendement.
 suit :—

Feuille 3, ligne 46. Après “ cimetières,”
 insérez : “ ou toute person-
 “ ne qui jouera à aucun jeu
 “ ou déchargera aucune
 “ arme à feu, dans le
 “ dit cimetière, excepté
 “ lors de tout enterrement
 “ militaire, ou qui, volon-
 “ tairement et illégalement,
 “ troublera aucunes, per-
 “ sonnes assemblées dans le
 “ cimetière pour l’enterre-
 “ ment d’aucun corps, ou
 “ qui commettra aucune
 “ nuisance dans l’intérieur
 “ du dit cimetière.”

Feuille 4, ligne 9. Après “ poursuite,” in-
 sérez les “ Clauses A. B.
 C, D, E, F, G et H.”

CLAUSE A.

“ Et qu’il soit statué, que toute compagnie
 “ formée comme susdit,
 “ fera des règlements pour
 “ que toutes les sépultures
 “ dans le dit cimetière se
 “ fassent d’une manière dé-
 “ cente et solennelle.”

CLAUSE B.

“ Et qu’il soit statué, qu’il ne sera enterré
 “ aucun corps dans aucun
 “ caveau sous aucune cha-
 “ pelle ou autre bâtisse
 “ érigée dans le cimetière,
 “ ou en deçà de quinze
 “ pieds

“ pieds du mur extérieur
 “ d’aucune telle chapelle
 “ ou bâtisse.”

CLAUSE C.

“ Et qu’il soit statué, que toutes les parties
 “ du dit cimetière seront
 “ entourées de murs, ou
 “ autres clôtures ou palis-
 “ sades convenables de la
 “ hauteur de huit pieds au
 “ moins.”

CLAUSE D.

“ Et qu’il soit statué, que toute compagnie
 “ formée comme susdit, en-
 “ tretiendra le cimetière et
 “ les bâtisses et clôtures
 “ dans un état complet de
 “ réparation, et en bon or-
 “ dre et condition, à même
 “ les deniers qu’elle rece-
 “ vra sous l’autorité de cet
 “ acte.”

CLAUSE E.

“ Et qu’il soit statué, que toute compagnie
 “ formée comme susdit,
 “ fera tous les fossés et
 “ égouts nécessaires dans
 “ le dit cimetière et autour
 “ d’icelui, pour l’égoutter et
 “ le tenir sec, et elle pourra,
 “ de temps à autre, lorsque
 “ l’occasion le requerra,
 “ faire écouler tel fossé ou
 “ égout dans un fossé déjà
 “ ouvert, avec le consente-
 “ ment par écrit des per-
 “ sonnes ayant la surinten-
 “ dance des dites rue ou
 “ chemin, et des propri-
 “ étaires et des possesseurs
 “ des terres à travers les-
 “ quelles cette ouverture
 “ sera pratiquée, ayant soin
 “ de faire aussi peu de
 “ dommage que possible au
 “ chemin ou terrain à tra-
 “ vers lequel sera fait le dit
 “ fossé ou égout, et de le
 “ remettre dans un même
 “ ou aussi bon état qu’il
 “ était avant d’avoir été
 “ ainsi ouvert.”

CLAUSE F.

“ Et qu’il soit statué, que si la dite compa-
 “ gnie, formée comme sus-
 “ dit, en aucun temps, fait
 “ écouler ou jeter, ou per-
 “ met que l’on fasse écouler
 “ ou que l’on jette dans au-
 “ cune rivière, source,
 “ puits, ruisseau, canal, ré-
 “ servoir, aqueduc, étang ou
 “ abreuvoir, aucune matiè-
 “ re nuisible du cimetière
 “ qui corrompra l’eau, elle
 “ encourra, pour chaque
 “ offense, une pénalité de
 “ douze louis dix chelins
 “ courant.”

CLAUSE G.

“ Et qu’il soit statué, que la dite pénalité,
 “ avec tous les frais de
 “ poursuite, pourra être
 “ recouvrée par toute per-
 “ sonne qui aura droit de
 “ se servir de l’eau ainsi
 “ corrompue par telle ma-
 “ tière nuisible, au moyen
 “ d’une action civile dans
 “ toute cour de jurisdic-
 “ tion compétente, pourvu
 “ toujours que la dite péna-
 “ lité ne sera pas recou-
 “ vrable si l’on en poursuit
 “ le recouvrement pendant
 “ la durée de l’offense, ou
 “ dans les six mois après
 “ qu’elle aura cessé.”

CLAUSE H.

“ Et qu’il soit statué, qu’outre la dite péna-
 “ lité de douze louis dix
 “ chelins (et soit qu’elle
 “ soit recouvrée ou non),
 “ toute personne qui aura
 “ droit de se servir de
 “ l’eau ainsi corrompue
 “ par telle matière nuisible,
 “ pourra poursuivre la dite
 “ compagnie au moyen
 “ d’une action civile dans
 “ toute cour de jurisdic-
 “ tion compétente, pour tout
 “ dommage spécial qu’elle
 “ pourra avoir éprouvée à
 “ raison de ce que l’eau
 “ aura été ainsi corrompue,
 “ ou s’il n’est pas allégué
 “ de

“ de dommage spécial,
 “ pour la somme de deux
 “ louis dix chelins pour
 “ chaque jour que la dite
 “ matière nuisible sera je-
 “ tée ou s'écoulera comme
 “ susdit, après l'expiration
 “ de vingt quatre heures, à
 “ compter du temps que
 “ la dite personne aura
 “ donné avis de la dite of-
 “ fense à la dite compa-
 “ gnie.”

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Bill des cours de divisions, II.-C.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *McDonald* et autres, avec un bill intitulé: “ Acte pour amender et refondre les divers actes maintenant en force qui règlent la pratique des cours de division dans le *Haut-Canada*, et pour étendre la “ jurisdiction des dites cours,” auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à dix heures du matin, la chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 8me août, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs. Les honorables Messieurs.

<i>Crooks,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Bourret,</i>
<i>Goodhue,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Widmer,</i>	<i>Crane,</i>
<i>J. Morris,</i>	<i>Mills.</i>

PRIÈRES.

Bill d'éjection, rapporté.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: “ Acte pour “ changer et amender la pratique et la procé-

“ actions en éjection dans le *Haut-Canada*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour amender les actes pour l'amélioration du havre de *Montréal*, et pourvoir “ à l'amélioration de la navigation du fleuve “ *Saint-Laurent* dans les limites du havre de “ *Montréal*,” a été lu la troisième fois. Bill du havre de Montréal, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour pourvoir par la suite à la “ régie et administration du havre de *Toronto*,” a été lu la troisième fois. Bill du havre de Toronto, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour pourvoir plus efficacement “ à l'administration de la justice dans la cour “ de chancellerie du *Haut-Canada*,” a été lu la troisième fois. Bill de la cour de chancellerie, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour refondre et amender les lois “ relatives aux jurés, aux corps de jury et aux enquêtes Bill des jurés, H.-C., lu 3e fois.

“ dure dans les enquêtes dans cette partie de la province “ appelée *Haut-Canada*,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi municipale du “ *Bas-Canada*,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour pourvoir à la nomination de “ commissaires pour s'enquérir des affaires et “ de la régie et administration de la banque “ d'épargnes et de prévoyance de *Montréal*,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la formation de “ compagnies pour l'établissement et adminis- “ tration de cimetières dans le *Haut-Canada*,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

L'ordre du jour, étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour étendre “ plusieurs des dispositions de l'acte y men- “ tionné aux compagnies de chemins à fonds “ social chartées dans le *Haut-Canada*, et pour “ d'autres objets y mentionnés,” il a été

Bill des che-
mins chartés,
H.-C., remis.

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Irving* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour emender l'acte pour encou- “ rager l'établissement de certaines sociétés “ communément appelées sociétés de construc- “ tion, dans cette partie de la province du Ca- “ nada, qui constituait ci-devant le *Haut-Ca- “ nada*,” a été lu la seconde fois.

Bill des socié-
tés de con-
struction, H.-
C., lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *J. Morris*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Leslie* est entré.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour incorporer “ l'association *Elgin*, pour l'établissement et “ l'amélioration de la population de couleur du “ *Canada*,” il a été

Bill de l'asso-
ciation *Elgin*.

Proposé que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection à la
2e lecture.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative.

Sur

Lu 2e fois.

Sur quoi, le dit bill a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Crooks*, *J. Norris* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de l'aide au chemin de Toronto et Huron, rapporté.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour autoriser la corporation municipale de la cité de *Toronto* à venir en aide pour la construction du chemin de fer d'union de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit grossoyé et lu la troisième fois présentement.

Lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Comité des impressions. Hon. M. Bourret ajouté.

Ordonné, que l'honorable M. *Bourret* soit ajouté au comité spécial chargé de surveiller l'impression de la chambre pendant la présente session.

Bill du chemin de Bytown et Prescott.

L'honorable M. *Crane*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer entre *Bytown* et *Prescott*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:— Amendement.

Feuille 5, ligne 26. Retranchez "douze," et insérez "seize."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé. Adopté.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour changer et amender l'acte qui règle la pratique des cours de comtés dans le *Haut-Canada*, et pour en étendre la jurisdiction," a été lu la seconde fois. Bill des cours de comtés, H.-C., lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill. La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Goodhue* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement. 46e règle suspendue.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Bill lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette

cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill des salaires des officiers de justice, B.-C., lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour assigner des salaires fixes et annuels à certains officiers de justice dans le *Bas-Canada*, et pour créer un fonds spécial des salaires, honoraires, émoluments et bénéfices pécuniaires attachés à leurs charges," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

46e règle suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill du chemin de Bytown et Prescott, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer entre *Bytown* et *Prescott*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour conférer certains droits aux banques à chartes dans cette province, et pour déterminer ceux qu'elles possèdent déjà, dans certains cas," a été lu la seconde fois.

Bill des droits des banques, lu 2e fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

46e règle suspendue.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Bill lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre les divers actes maintenant en force qui règlent la pratique des cours de division dans le *Haut-Canada*, et pour étendre la juridiction des dites cours," a été lu la seconde fois.

Bill des cours de division H.-C., lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Bourret* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill

bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour pourvoir plus amplement à l'incorporation du village de *Saint-Hyacinthe*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Crooks*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association *Elgin*, pour l'établissement et l'amélioration morale de la population de couleur du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'a-

vait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Polette* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour abroger deux certains actes y mentionnés relatifs à l'agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Taché*, *Bourret* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'assemblée législative, par Sir *Allan N. MacNab* et autres, pour rapporter la bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à construire un chemin de fer d'embranchement jusqu'à la ville de *Galt*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Un

46e règle suspendue.

Bill lu 3e fois.

Passé.

Bill d'agriculture, B.-C.

46e règle suspendue.

Bill lu 2e fois.

Bill du Great Western et Galt.

46e règle suspendue.

Bill lu 3e fois.

Passé.

Bill d'incorporation de St. Hyacinthe, rapporté.

Lu 3e fois.

Passé.

Bill de l'association Elgin rapporté.

Bill des chemins des cités et villes, H.-C.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour établir de meilleures dispositions relatives à la réparation des chemins situés dans les limites des cités et villes incorporées, et des chemins et ponts qui ayant été soumis par le passé au contrôle des commissaires des travaux publics, pourront ci-après passer sous un autre contrôle," et informer cette chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

Bill des incendies de Québec.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur général *Drummond* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte pour venir en aide à ceux qui ont souffert par les incendies à Québec," et informer cette chambre que l'assemblée législative a passé ce bill sans amendement.

Bill des lois expirantes.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur général *Drummond* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour continuer, pendant un temps limité, les divers actes et ordonnances y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des lois de police, H.-C.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. le procureur-général *Baldwin* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour corriger certaines erreurs et omissions qui se sont glissées dans l'acte du parlement de cette province, passé dans la dernière session du dit parlement, intitulé : "Acte pour pourvoir, par une loi générale, à l'établissement de corporations municipales et à l'établissement de règles de police dans les divers comtés, cités et villes, townships et villages du Haut-Canada," pour amender certaines dispositions du dit acte, et établir d'autres dispositions pour mieux atteindre ce but," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux licences d'auberges dans le Haut-Canada," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Bill des licences d'auberges, H.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *DeBlaquière* est entré.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour octroyer à sa majesté certaines sommes requises pour défrayer certaines dépenses du gouvernement civil pour les années mil huit cent quarante-neuf et mil huit cent cinquante ;"

Bill des subsides.

Aussi, un bill intitulé : "Acte pour abroger cette disposition de la loi qui approprie les recettes de cette partie des fonds des licences de mariages provenant du Haut-Canada, au soutien exclusif de certaines institutions spécifiées, et pour les laisser à la disposition du parlement pour les besoins du Haut-Canada généralement ;"

Bill des recettes des mariages, H.-C.

Et aussi, un bill intitulé : "Acte pour emprunter, sur le crédit des fonds y mentionnés, certaines sommes nécessaires pour le service public," auxquels elle demande le concours de cette chambre.

Bill de crédit.

Les dits bills ont été séparément lus la première fois.

Ordonné, que les dits bills soient séparément lus la seconde fois demain.

L'honorable M. *Bourret* a présenté une pétition d'*E. Beaudet* et autres, du comté de *Vaudreuil*, demandant que le bureau d'enregistrement et les séances de la cour de circuit et de la municipalité du dit comté, soient tenus dans l'endroit le plus central d'icelui.

Vaudreuil. E. Beaudet et al.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour des affaires de la banque de *Gore*, jusqu'au 31 juillet 1850.

Banque de Gore.

Ordonné,

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre H.*)

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Beauharnais*, pour les années 1849 et 1850.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Papiers parlementaires, lettre J.*)

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Hincks* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour investir la municipalité de *Cobourg* de la propriété du havre de cette ville," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Kent*, et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour mieux réprimer l'intempérance," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Wilson* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour faciliter et encourager l'étude de la loi en cette province," et informer cette chambre que l'assemblée a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du conseil législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Feuille 1, ligne 31. Après le mot "*Canada*," insérez: "ou qui aura été régulièrement enregistré en qualité d'étudiant en droit, et étudié pendant le temps requis par les dispositions du dit acte."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé. Adopté.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a acquiescé à l'amendement fait par l'assemblée au dit bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. *Scott*, de *Bytown*, et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer entre *Bytown* et *Prescott*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le conseil législatif au dit bill sans amendement. Bill du chemin de Bytown et Prescott.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui autorise les commissaires des chemins à barrières de *Québec* à acquérir le pont *Dorchester*, et à faire certains chemins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement. 2nd bill modifiant l'acte du pont Dorchester, rapporté.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Bill lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Orateur a informé la chambre qu'il avait reçu une communication officielle, l'informant que c'était l'intention de son excellence Prorogation annoncée.

lence de proroger la présente session du parlement samedi prochain, à midi.

Ameliasburgh.
Société d'agriculture.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour de la société d'agriculture d'*Ameliasburgh*, pour l'année 1849.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre J.*)

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à dix heures du matin, la chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 9me août, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs

Crooks,
Fergusson,
Goodhue,
Widmer,
J. Morris,

Les honorables Messieurs.

Taché,
Leslie,
Bourret,
Ross,
Crane.

PRIERES.

Officiers et serviteurs, rapport.

L'honorable *M. Ross*, du comité spécial nommé pour s'enquérir et pour faire rapport à cette chambre sur le nombre des officiers et serviteurs dans son emploi, le salaire payé à chacun d'eux, leurs devoirs respectifs, et s'il est expédient de se dispenser des services d'aucun des dits officiers ou serviteurs, ou de modifier l'échelle des salaires qui leur sont alloués par cette chambre, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre des Comités,

8 août, 1850.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir et pour faire rapport à cette chambre sur les nombre des officiers et serviteurs dans son emploi, le salaire payé à chacun d'eux, leurs devoirs respectifs, et s'il est expédient de se dispenser des services d'aucun des dits officiers ou serviteurs, ou de modifier l'échelle des salaires qui leur sont alloués par cette chambre,

A L'HONNEUR DE FAIRE RAPPORT :

En procédant à l'investigation dont il avait été chargé, en vertu de la résolution de la chambre du vingt-un mai dernier, votre comité a cru devoir commencer par la considération du salaire de l'honorable Orateur. Après avoir pris cette détermination et manifesté son désir à cet officier, il en a reçu de suite l'assurance qu'il était disposé à se soumettre à une réduction raisonnable de son salaire, en commun avec les autres officiers du même rang; et votre comité se flatte que l'on veillera à ce que cette réduction soit effectuée, lorsque le projet de retranchement que l'on a en contemplation sera déterminé et mis à exécution. Si l'on pouvait convenablement, en consultant les avantages du service public, réunir la charge d'Orateur du conseil législatif à celle de président des comités du conseil exécutif, votre comité croit qu'avec un pareil arrangement, le salaire attaché à la charge d'Orateur du conseil législatif devrait cesser, tant que l'utilité publique permettrait la continuation d'un pareil arrangement.

Le tableau suivant des officiers et serviteurs, à l'ouverture de la présente session, à partir de greffier, renferme l'échelle de leurs salaires respectifs, et fait voir de quelles sources ils sont payés.

RETOUR

RETOUR

De tous les officiers et serviteurs du conseil législatif, constatant le salaire de chacun, et s'ils sont payés en tout ou en partie par warrant, ou à même les contingents de la chambre.

NOM DE L'OFFICIER OU SERVITEUR.	SON EMPLOI ETC., ETC., ETC.	SALAIRE AN- NUEL PAR WARRANT.	SALAIRE AN- NUEL A MEME LES CONTIN- GENTS.	MONTANT DU SALAIRE ANNUEL.	REMARQUES.
L'hon. R. E. Caron.....	Orateur.....	£1,000	£1,000	
Charles DeLéry.....	Greffier et maître en chancellerie.....	500	500	
John F. Taylor, Senior.....	Assistant greffier et maître en chancellerie.....	350	£100	450	
J. Fennings Taylor, Junior.....	Assistant greffier additionnel et premier clerc de bureau.....	275	275	
Robert LeMoine.....	Assistant greffier additionnel et traducteur français.....	225	50	275	
William A. Maingy.....	Ecrivain.....	150	150	
Joseph Eugène Doucet.....	Ecrivain.....	150	150	
James Adamson.....	Ecrivain.....	100	100	
Jean George Couillard.....	Ecrivain.....	100	100	
Rév. W. Agar Adamson, D. C. L.	Chapelain et bibliothécaire.....	200	200	
Edward Lewis Montizambort.....	Greffier en loi, agissant aussi comme greffier des comités et traducteur anglais.....	250	100	350	
Frederick Starr Jarvis.....	Gentilhomme huissier de la verge noire.....	100	50	150	
Olivier Vallerand.....	Sergent d'armes.....	100	50	150	
Micheal Keating.....	Messenger en chef.....	100	50	150	
Thomas Brook.....	Portier.....	60	60	
Antoine Lachance.....	Messenger.....	45	45	
John Fenwick.....	Messenger.....	45	45	
Edward Botterell.....	Messenger.....	45	45	
Timothy Neary.....	Messenger.....	45	45	
Samuel Skinner.....	Messenger.....	45	45	
	Total.....	£2,975	£1,310	£4,285	

Payés £45 pour chaque session, et non pour l'année.

J. F. TAYLOR,

Asst. Gref. et Dép. Gref. Conseil Législatif.

CONSEIL LEGISLATIF, 28 Mai 1850.

La démission de *Charles de Léry*, écuyer, l'ex-greffier, a produit une diminution de l'effectif des officiers de la chambre, et l'on peut en conséquence réduire les dépenses de ce département.

L'introduction de la langue française a augmenté considérablement l'ouvrage de la chambre, et votre comité ne peut en conséquence recommander que la chambre se dispense des services d'aucun des employés actuels.

Le greffier de la chambre, *John Fennings Taylor*, aîné, écuyer, est constamment occupé,

pendant l'année entière à remplir les différents devoirs de sa charge, et est obligé de donner tout son temps à cet objet. Prenant en considération les devoirs que remplit cet officier et la responsabilité qu'il encourt en déboursant les deniers appropriés aux usages de cette chambre, le comité recommande qu'il lui soit payé un salaire annuel de cinq cents louis, et qu'il soit entendu que cette somme est une indemnité complète pour tous les devoirs qu'il est appelé à remplir.

Robert LeMoine, écuyer, le traducteur français, et ci-devant un des assistants greffiers additionnels,

additionnels, a été nommé greffier assistant, en remplacement de *M. Taylor*, aîné, avec l'entendement qu'il remplira les devoirs de traducteur français, et qu'à l'avenir, ces deux charges seront réunies, comme elles l'étaient autrefois dans le *Bas-Canada*.

Votre comité recommande qu'il soit accordé à *M. LeMoine*, un salaire annuel de quatre cents louis, comme une indemnité complète pour l'accomplissement des devoirs des deux charges. Par ce moyen, on épargnera cinquante louis sur le salaire payé à son prédécesseur, et en outre, deux cents soixante-et-quinze louis, montant du salaire payé au traducteur français, dont la charge sera ainsi abolie.

Le comité recommande qu'il soit payé à *John Fennings Taylor*, jeune, écuyer, l'assistant greffier additionnel et le premier clerc de bureau, un salaire annuel de trois cents louis : aux deux premiers écrivains, *William Anstruthur Maingy* et *Joseph Eugène Doucet*, un salaire annuel de cent cinquante louis chaque ; et aux deux plus jeunes, *James Adamson* et *Jean George Couillard*, un salaire annuel de cent louis, chaque ; avec l'entendement positif, que tous les officiers ci-dessus mentionnés, consacreront tous leur temps, jour par jour, et pendant toute l'année, à l'ouvrage de la chambre, hormis qu'ils obtiennent congé d'absence de l'honorable Orateur ; et s'il arrivait que quelqu'un des officiers s'absentât, sans en avoir obtenu la permission par écrit de l'Orateur, votre comité suggère que tout officier qui s'absentera ainsi de ses devoirs, sans permission, soit renvoyé du service de cette chambre.—Et votre comité suggère de plus, qu'à l'avenir le greffier de cette chambre transmette un rapport mensuel à l'honorable Orateur, sur la régularité des officiers sous ses ordres, faisant mention, dans tous les cas, de leur absence, s'ils sont absents, et qu'il exerce à l'égard de ses subordonnés une stricte surveillance pour assurer l'accomplissement fidèle de leurs devoirs respectifs.

Le révérend *Dr. Adamson* recoit, comme chapelain et bibliothécaire, la somme de deux cents louis par année.

¶ *Edward Lewis Montizambert*, écuyer, avocat, le greffier en loi, reçoit deux cent cinquante louis par warrant, et cent louis à même les contingents ; et c'est avec beaucoup de plaisir que le comité rend témoignage de son abileté, ses soins et son industrie dans l'accomplissement de ses différents devoirs, et il n'hésite pas à recommander que son salaire lui soit

continué au taux actuel, votre comité étant d'opinion qu'il serait impossible de se procurer les services d'un homme de profession pleinement qualifié à remplir ces devoirs, pour une moindre somme.

Les devoirs de *M. Montizambert* ne sont pas de nature à nécessiter sa présence au bureau, ou sa résidence au siège du gouvernement, pendant la vacance.

Le comité recommande qu'il soit payé annuellement, à *Frederick Starr Jarvis*, écuyer, gentilhomme huissier de la verge noire, et à *M. Olivier Vallerand*, le sergent d'armes, la somme de cent louis chaque, pour leurs services pendant chaque session ; à *Michael Keating*, le concierge et premier messenger, cent cinquante louis, pour tout son temps et ses services pendant l'année entière ; à *Thomas Brook*, le portier, la somme de soixante louis pour la session ; et à *Antoine Lachance*, *John Fenwick*, *Edward Botterell*, *Timothy Neary* et *Samuel Skinner*, les messagers, quarante-cinq louis chaque, pour la session, leurs services commençant huit jours avant l'ouverture du parlement, et continuant huit jours après sa clôture.

Votre comité recommande de plus que les salaires ci-dessus, tels qu'il les a fixés, soient dorénavant placés sur les estimés de l'année, et que ces salaires ne soient plus augmentés, soit au moyen d'allocation additionnelle, ou autrement, à moins que cette augmentation n'ait lieu en vertu d'une disposition législative.

En adoptant cette suggestion, on épargnera aux membres de la chambre le désagrément d'être souvent importunés pour des salaires et allocations.

En terminant, votre comité recommande que le journal soit préparé et imprimé journellement, depuis le commencement de chaque session, et que le greffier veille à ce que cet ouvrage soit fait sans employer d'assistance additionnelle, votre comité étant persuadé que la chose peut se faire facilement avec le complément d'officiers actuels ; et que les copistes employés pour transcrire les bills pour l'Angleterre et pour l'imprimeur de la Reine, à la clôture de la session, reçoivent à l'avenir cinq deniers par folio de cent mots et rien de plus ; et qu'en aucun cas, ces copistes ne soient employés

ployés à la journée. Si l'on suit ce plan, on réduira considérablement la somme payée aux copistes sus-mentionnés.

Les comptes présentés pour ces ouvrages seront vérifiés et certifiés par le greffier assis-

tant et par le premier clerc de bureau, et sur ce certificat, le greffier pourra les solder.

Le tout respectueusement soumis.

Jno. Ross,
Président.

RECAPITULATION

Des officiers et serviteurs du conseil législatif, avec les nouveaux salaires recommandés dans le rapport cidessus en faveur de chacun d'eux.

NOM DE L'OFFICIER OU SERVITEUR.	SON EMPLOI, ETC.	SALAIRE.
L'hon. René Edouard Caron.....	Orateur.....	£1,000
John Fennings Taylor, Senior.....	Greffier et maître en chancellerie.....	500
Robert LeMoine.....	Assistant greffier et traducteur français.....	400
John Fennings Taylor, Junior.....	Assistant greffier additionnel et premier clerc de bureau.....	300
William Anstruther Maingy.....	Ecrivain.....	150
Joseph Eugène Doucet.....	Ecrivain.....	150
James Adamson.....	Ecrivain.....	100
Jean George Couillard.....	Ecrivain.....	100
Le Rév. William Agar Adamson.....	Chapelain et bibliothécaire.....	200
Edward Lewis Montizambert.....	Greffier en loi, agissant aussi comme traducteur anglais et greffier des comités.....	350
Frederick Starr Jarvis.....	Gentilhomme huissier de la verge noire.....	100
Olivier Vallerand.....	Sergent d'armes.....	100
Michael Keating.....	Messenger en chef.....	150
Thomas Brooke.....	Portier.....	60
Antoine Lachance.....	Messenger.....	45
John Fenwick.....	Messenger.....	45
Edward Botterell.....	Messenger.....	45
Timothy Neary.....	Messenger.....	45
Samuel Skinner.....	Messenger.....	45
	Total.....	£3,885

CONSEIL LEGISLATIF, CHAMBRE DE COMITE' 8 Août, 1850.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour encourager l'établissement de certaines sociétés, communément appelées sociétés de construction, dans cette partie de la province du Canada qui constituait ci-devant le Haut-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour octroyer à sa majesté certaines " Bill des subsides.

“taines sommes requises pour défrayer certaines dépenses du gouvernement civil pour les années mil huit cent quarante-neuf et mil huit cent cinquante,” a été lu la seconde fois.

46e règle suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé. Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill de crédit, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour emprunter sur le crédit des fonds y mentionnés, certaines sommes nécessaires pour le service public,” a été lu la seconde fois.

46e règle suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé. Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill contre l'intempérance, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour mieux réprimer l'intempérance,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Widmer, J. Morris* et *Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour abroger cette disposition de la loi qui approprie les recettes de cette partie des fonds des licences de mariages provenant du *Haut-Canada*, au soutien exclusif de certaines institutions spécifiées, et pour les laisser à la disposition du parlement pour les besoins du *Haut-Canada*, généralement,” a été lu la seconde fois.

Bill des recettes des mariages, H.-C., lu 2e fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

46e règle suspendue.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux licences d'auberges dans le *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Bill des licences d'auberges, H.-C., lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Bourret* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné,

46e règle sus-
pendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *DeBlaquière* est entré.

Bill des lois
expirantes, lu
2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer, pendant un temps limité, les divers actes et ordonnances y mentionnés," a été lu la seconde fois.

46e règle sus-
pendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill des lois de
police, H.-C.,
lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour corriger certaines erreurs et omissions qui se sont glissées dans l'acte du parlement de cette province, passé dans la dernière session du dit parlement, intitulé: "Acte pour pourvoir, par une loi générale, à l'établissement de corporations municipales et à l'établissement de règles de police dans les divers comtés, cités et villes, townships et villages du *Haut-Canada*, pour amender certaines dispositions du dit acte, et

"établir d'autres dispositions pour mieux atteindre ce but," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui. La chambre en comité.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Widmer* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement. 46e règle sus-
pendue.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Bill lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Boulton*, est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour investir la municipalité de *Cobourg* de la propriété du havre de cette ville," a été lu la seconde fois. Bill du havre
de Cobourg,
lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill. La chambre
en comité.

Quelque

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Crooks* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour abroger deux certains actes y mentionnés, relatifs à l'agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour étendre plusieurs des dispositions de l'acte y men-

tionné aux compagnies de chemins à fonds social chartées dans le *Haut-Canada*," et pour d'autres objets y mentionnés," il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé.

L'honorable M. *Mills* est entré.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *Drummond* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les lois relatives aux travaux publics dans cette province," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'icelui soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette

Bill des travaux publics.

46e règle suspendue.

Bill lu 2e fois.

La chambre en comité.

Bill lu 3e fois.

Passé.

46e règle suspendue.

Bill lu 3e fois.

Passé.

Bill d'agriculture, B.-C., rapporté.

Lu 3e fois.

Passé.

Bill des chemins chartés, H.-C., déchargé.

cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. Johnson et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser la formation de compagnies pour l'établissement et l'administration de cimetières dans le *Haut-Canada*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif au dit bill sans amendement.

L'honorable M. DeBlaquière, du comité des deux chambres sur la bibliothèque, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Les membres, de la part du conseil législatif, du comité conjoint de la bibliothèque.

PRENNENT LA LIBERTÉ DE PRESENTER LEUR SECOND RAPPORT,—

Votre comité, en considérant les meilleurs moyens à prendre pour assurer la prudence et l'économie dans la dépense de la somme de deux mille louis qui a été votée pour la bibliothèque parlementaire, a décidé de recommander à leurs chambres respectives, qu'un pouvoir discrétionnaire soit accordé à l'Orateur de l'honorable conseil législatif et à l'Orateur de votre honorable chambre, pour choisir et acheter, pendant la vacance prochaine, les ouvrages qu'ils considèreront comme les plus convenables pour faire la base d'une bibliothèque parlementaire et provinciale. Mais votre comité suggère que la préférence soit donnée en premier lieu à des ouvrages sur le droit et les usages constitutionnels et parlementaires, ensuite, à des ouvrages historiques et scientifiques, et que, dans la préparation des listes de livres, l'honorable Orateur se consulte autant que possible avec d'autres membres du comité de la bibliothèque.

Eu égard à la pétition de M. Huston, demandant une aide pour la publication de son Répertoire National, ou recueil de littérature canadienne, qui lui a été renvoyée par l'assemblée législative, votre comité est convenu

de recommander que cent copies reliées de cet ouvrage soient prises par le greffier, et que pour cela, la somme de cent louis soit accordée à M. Huston. En faisant cette recommandation, votre comité exprime l'opinion que cet ouvrage mérite l'encouragement. Comme son nom l'indique, c'est un recueil par ordre chronologique de plusieurs morceaux choisis de littérature française du pays, depuis une époque reculée, et il a, par conséquent, une valeur historique, outre ses mérites intrinsèques ; et la compilation a été faite par M. Huston avec beaucoup de goût et d'habileté.

Il a été représenté au comité que M. James Curran, un des messagers de l'assemblée, et alors de service à la bibliothèque, a réussi, au danger de sa vie, à sauver des flammes, lors de l'incendie de la ci-devant maison du parlement, plus de deux cents volumes, (parmi lesquels se trouve la précieuse série des journaux du *Haut-Canada* depuis 1825 jusqu'à l'union,) et qu'il est la dernière personne, au service de la chambre, qui ait laissé son poste dans cette occasion désastreuse.

Votre comité le recommande à la considération favorable de la chambre, comme méritant le plus grand encouragement pour son zèle et sa fidélité.

Votre comité recommande en outre que les bibliothécaires des deux chambres soient autorisés à demander des soumissions pour la reliure, pendant la vacance, des journaux de la chambre des communes, et des autres ouvrages qui ont besoin d'être reliés avant la prochaine session du parlement.

Le tout respectueusement soumis.

P. B. DEBLAQUIERE,

Président.

BIBLIOTHEQUE,

8 août, 1850.

Ordonné, que le rapport mentionné en dernier lieu soit adopté. Adopté.

Il a été proposé de résoudre que l'honorable Orateur soit prié d'examiner, pendant la vacance, les règles et règlements adoptés dernièrement par l'assemblée législative, au sujet des avis publics et des mesures requisés pour

Bills privés.
Instructions à l'Orateur.

la passation des bills privés, dans la vue de s'assurer si l'on pourrait adopter, pour les deux branches de la législature, un mode uniforme quant à tels avis publics et à la passation de tels bills, de manière à simplifier et à faciliter ces procédés, et de faire rapport de son opinion à la chambre sur ce sujet, à la prochaine session, accompagnée de toutes autres suggestions qu'il jugera à propos de soumettre à cet égard.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la chambre y a acquiescé, et

Ordonné, en conséquence.

Comité sur les impressions, rapport.

L'honorable M. *Bourret*, du comité spécial chargé de surveiller l'impression de cette chambre, pendant la présente session, a fait rapport qu'à l'égard de l'impression et de la reliure des journaux de la chambre, en langue française, le comité recommande qu'elles soient données à *Louis Perrault*, et qu'il soit payé d'après les taux accordés par l'assemblée législative pour les ouvrages de cette nature.

Adopté.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Bill des municipalités, B.-C.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *Drummond* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender la loi municipale du *Bas-Canada*," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif à ce bill sans amendement.

Bill des billets et lettres de change.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Sherwood* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et expliquer les actes y mentionnés relatifs aux billets promissoires et lettres de change, et pour limiter la somme qui sera allouée pour noter et protester les billets promissoires et lettres de change dans certains cas, en vertu de l'acte qui fixe les dommages sur les lettres de change protestées en cette province," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

46e règle suspendue.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en au-

tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Bill lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la chambre.

Ordonné, que la chambre se mette maintenant en comité sur icelui.

La chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill. La chambre en comité.

Quelque temps après, la chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Crooks* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Il a été proposé que le dit bill soit maintenant référé de nouveau à un comité de toute la chambre, avec instruction de modifier le bill de manière qu'il soit accordé aux notaires dans les deux sections de la province les mêmes honoraires pour noter et protester une lettre de change, traite, ordre ou billet promissoire. Motion pour référer de novo.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et il a été résolu dans la négative. Rejeté.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Il a été alors lu la troisième fois en conséquence. Bill lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Price* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour établir un bureau d'agriculture" Bill d'agriculture, H.-C.

“ d'agriculture dans le *Haut-Canada*,” et informer cette chambre que l'assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du conseil législatif.

Amendement. Lequel dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Feuille 4, ligne 19. Remplissez le blanc avec les mots “ dix livres “ courant.”

Adopté. Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a acquiescé à l'amendement fait par l'assemblée au bill mentionné en dernier lieu sans amendement.

Bill contre l'intempérance.

L'honorable M. *Taché*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte “ pour mieux réprimer l'intempérance,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

Amendements. Les dits amendements ont été alors lus comme suit :—

Feuille 1, ligne 46. Retranchez depuis “ année,” jusqu'à “ et,” dans la 7e ligne de la 2e feuille.

Feuille 2, ligne 27. Retranchez “ à la “ porte,” et insérez “ aux “ portes des.”

Feuille 2, ligne 36. Retranchez depuis “ suffisante,” jusqu'à “ et,” dans la 46e ligne.

Feuille 3, ligne 2. Après “ auberge,” insérez “ dans le *Bas-Ca-* “ *nada*.”

Feuille 3, ligne 3. Retranchez depuis “ prouve,” jusqu'à “ au,” dans la 4e ligne.

Feuille 3, ligne 6. Retranchez depuis “ municipalité,” jusqu'à “ con- “ statant,” dans la 10e ligne.

Feuille 3, ligne 29. Retranchez depuis “ affiché,” jusqu'à “ dans,” dans la 30e ligne.

Feuille 3, ligne 42. Après “ juin,” insérez “ dans l'année.”

Feuille 4, ligne 5. Après “ district,” insérez : “ dans le *Bas-Canada*, “ ou du comté dans le “ *Haut-Canada*.”

Feuille 4, ligne 27. Après “ temps,” insérez “ soixante-et-quinze chelins, “ ni moins de.”

Feuille 5, ligne 4. Après “ avoir,” insérez “ dans le *Bas-Canada*.”

Feuille 5, ligne 22. Retranchez depuis “ tenir,” jusqu'à “ un,” dans “ la 23e ligne.”

Feuille 5, ligne 33. Après “ ans,” insérez : “ par l'officier, ou autre “ personne qui aura éma- “ né les licences.”

Feuille 5, ligne 35. Après “ comté,” insérez “ ou district.”

Feuille 5, ligne 36. Après “ convenable,” insérez “ dans le *Bas-Ca-* “ *nada*.”

Feuille 5, ligne 42. Après “ et,” insérez “ dans le *Bas-Canada*.”

Feuille 7, ligne 2. Après “ personne,” insérez “ dans le *Bas-Ca-* “ *nada*.”

Feuille 7, ligne 5. Retranchez depuis “ vendre,” jusqu'à “ au- “ cune.”

Feuille 7, ligne 13. Après “ tempérance,” insérez “ dans le *Bas-Ca-* “ *nada*.”

Feuille 7, ligne 45. Après “ township,” insérez “ village.”

Feuille 8, ligne 32. Après “ ville,” insérez “ dans le *Bas-Canada*.”

Feuille 8, lignes 47 et 48. Après “ tem- “ pérance,” insérez “ dans “ le *Bas-Canada*.”

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Bill lu 3e fois.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'assemblée.

Banque de la cité.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un retour des affaires de la banque de la cité, jusqu'au 1er août, 1850.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Papiers parlementaires, lettre H.*)

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette chambre continuée à demain, à dix-heures du matin, la chambre l'ordonnant ainsi.

Samedi, 10me août, 1850.

Les membres assemblés ont été :—

L'honorable *René E. Caron*, Orateur :

Les honorables Messieurs.

Les honorables Messieurs.

*Jameson,**Boulton,**DeBlaquière,**Taché,**Crooks,**Leslie,**Fergusson,**Bourret,**Goodhue,**Ross,**Widmer,**Crane,**Irving,**Mills.**J. Morris,*

PRIERES.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Cameron*, de *Kent*, et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour mieux réprimer l'intempérance," et informer cette chambre que l'assemblée a acquiescé aux amendements faits par le conseil législatif au dit bill sans amendement. Bill contre l'intempérance.

Ordonné, que les témoignages et preuves reçus de l'assemblée législative, et sur lesquels est fondé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour autoriser et mettre les commissaires des chemins à barrières de *Québec* en état d'acquérir la possession du pont *Dorchester*, en ce qui concerne un certain chemin y mentionné," soient référés au comité spécial chargé de faire rapport sur le dit bill. 1er bill modifiant l'acte du pont Dorchester.

L'honorable M. *Bourret*, du comité dernièrement mentionné, a présenté son rapport. Rapport contre le bill.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité,

10 août 1850.

Le comité spécial auquel ont été référés le bill de l'assemblée législative, intitulé : "Acte pour

“ pour amender l'acte pour autoriser et mettre
“ les commissaires des chemins à barrières de
“ Québec en état d'acquérir la possession du
“ pont *Dorchester*, en ce qui concerne un cer-
“ tain chemin y mentionné,” et les témoignages
et preuves sur lesquels il a été fondé, a exami-
né, en conformité aux ordres de référence,
les dits bill et témoignages, et a maintenant
l'honneur de faire rapport, qu'il ne voit aucunes
bonnes raisons offertes à l'appui du change-
ment proposé aux dispositions contenues dans
l'acte de la dernière session, relatif à ce
sujet.

Votre comité recommande en conséquence
qu'on ne procède pas ultérieurement sur ce
bill.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. BOURRET,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de l'assemblée législative, par
l'honorable M. le procureur-général *Baldwin*
et autres, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte
“ pour confirmer et mettre en vigueur divers
“ règles et règlements faits par les juges de la
“ cour de pourvoi pour erreur et d'appel de sa
“ majesté pour le *Haut-Canada*, et pour d'au-
“ tres objets relatifs aux pouvoirs des juges des
“ cours de loi et d'équité dans cette partie de
“ la province, et à la pratique et aux décisions
“ de quelqu'une de ces cours,” et informer
cette chambre que l'assemblée a passé ce bill
avec divers amendements, auxquels elle de-
mande le concours du conseil législatif.

Amendements. Lesquels amendements ont été alors lus par
le greffier, comme suit :—

Feuille 1, ligne 36. Après le mot “ devien-
“ dront,” insérez le mot
“ également.”

Feuille 1, ligne 38. Après le mot “ année,”
retranchez ce qui suit, et insérez les mots “ comme
“ si le parlement provincial
“ était resté en session jus-
“ qu'à l'expiration de cette
“ période.”

Feuille 4, ligne 18: Après les mots : “ la
“ somme de,” insérez les
“ mots : “ cent cinquante
“ louis.”

Feuille 4, ligne 25. Après les mots “ n'excé-
“ dant pas,” insérez les
“ mots : “ un louis et cinq
“ chelins.”

Feuille 4, ligne 47. Après les mots “ hono-
“ raire de,” insérez les
“ mots : “ deux chelins et
“ six deniers.”

Feuille 5, ligne 5. Après les mots : “ somme
“ de,” insérez les mots :
“ quatre louis.”

Feuille 5, ligne 7. Après les mots “ somme
“ de,” insérez les mots :
“ dix louis.”

Les dits amendements étant lus la seconde Adoptés:
fois, et la question de concours étant mise sur
chacun d'eux séparément, la chambre y a
acquiescé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie
se rende à l'assemblée législative, et informe
cette chambre que le conseil législatif a ac-
quiescé aux amendements faits par l'assemblée
au dit bill dernièrement mentionné, sans amen-
dement.

Un message de l'assemblée législative, par
M. *Morrison* et autres, avec un bill intitulé :
“ Acte pour protéger les sauvages dans le
“ *Haut-Canada*, contre la fraude et les pro-
“ priétés qu'ils occupent, ou dont ils ont jouis-
“ sance, contre tous empiétements et domma-
“ ges,” auquel elle demande le concours de
cette chambre. Bill en faveur
des sauvages,
H.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la qua- 46e règle sus-
pendue.
rante-sixième règle de cette chambre, en autant
qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la
seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en Bill lu 2e fois.
conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième
fois présentement.

Le dit a été alors lu la troisième fois. Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Bill de l'aide au chemin de Toronto et Huron.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. *Robinson* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour autoriser la corporation municipale de la cité de *Toronto* à venir en aide pour la construction du chemin de fer d'union de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*," et informer cette chambre que l'assemblée a passé ce bill sans amendement.

Bill de l'arpentage de *Gwillimbury* Ouest rapporté.

L'honorable M. *Irving*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour réunir les terres comprises dans l'ancien arpentage de *Gwillimbury-Ouest*, dans le comté de *Simcoe*, au township voisin de *Gwillimbury-Est*, dans le comté de *York*," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité,

Juillet, 1850.

Le comité spécial auquel ont été référés le bill intitulé: "Acte pour réunir les terres comprises dans l'ancien arpentage de *Gwillimbury-Ouest*, dans le comté de *Simcoe*, au township voisin de *Gwillimbury-Est*, dans le comté de *York*," et les pétitions de *Cornelius Creed*, et autres, et de *John Sharp* et autres, en faveur du dit bill, avec instruction de faire rapport si l'on s'est conformé aux règles de cette chambre, quant aux intérêts des parties qui se trouvent affectés par ce bill, a l'honneur de faire rapport que, d'après les recherches qu'il a faites, il s'aperçoit que les règles de cette chambre n'ont nullement été observées dans cette occasion; et il recommande en conséquence qu'on ne procède pas ultérieurement sur ce bill, pendant la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

J. ÆMILIUS IRVING,

Président.

Ordonné, que le rapport dernièrement mentionné soit adopté. Rapport adopté.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la chambre s'est remise.

Un message de l'assemblée législative, par l'honorable M. le procureur-général *Baldwin* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour mieux protéger les terres et les propriétés des sauges dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette chambre. Bill en faveur des sauges, B.-C.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement. 46e règle suspendue.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Bill lu 2e fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *Drummond* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour abroger un acte y mentionné, et pour établir des dispositions pour régler le charroyage et le transport de la poudre à tirer en la cité de *Montréal*," et informer cette chambre que l'assemblée a passé ce bill sans amendement. Bill de la poudre à tirer, Montréal.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *Drummond* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à la maison de la *Trinité de Montréal*," et informer cette chambre que Bill de la Trinité de Montréal.

que l'assemblée a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du conseil législatif.

Amendement.

Lequel amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Feuille 1, ligne 24. Retranchez " ou toute " autre."

Adopté.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la chambre y a acquiescé.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'assemblée législative, et informe cette chambre que le conseil législatif a acquiescé à l'amendement fait par l'assemblée au dit bill dernièrement mentionné sans amendement.

Bill du chemin d'union de Toronto, Simcoe et Huron.

Un message de l'assemblée législative, par M. le solliciteur-général *MacDonald* et autres, pour rapporter le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte intitulé: 'Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer d'union de Toronto, Simcoe et du lac Huron,' " et informer cette chambre que l'assemblée a passé ce bill sans amendement.

Son excellence

Son excellence, le très-honorable *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier de l'ordre très-noble du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique du Nord*, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire, d'informer l'assemblée " que c'est le plaisir de son excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur, le clerc de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés, séparément, comme suit:—

Bill des lignes Walpole et Woodhouse.

Acte pour autoriser les commissaires chargés de définir la ligne de division entre les townships de *Walpole* et *Woodhouse* à remplir le devoir qui leur est assigné par l'acte passé à cet effet.

Bill des writs de prérogative.

Acte pour amender l'acte qui définit le mode de procédure à adopter dans les cours de justice du *Bas-Canada*, dans les matières relatives

à la protection et à la régie des droits des corporations et aux writs de prérogative.

Acte pour faciliter le mode d'assermenter les experts et arbitres nommés par les cours de justice dans le *Bas-Canada*, ainsi que les témoins et autres qui doivent être entendus devant eux.

Bill des experts, B.C.

Acte pour autoriser l'échange des débetures de certains chemins à barrières contre d'autres de la même valeur totale, mais respectivement émises pour de moindres sommes.

Bill des débetures de chemins.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime et contre le feu de *Kingston*.

Bill de l'assurance de Kingston.

Acte pour expliquer et amender l'acte qui divise le comté de *Rimouski* en deux arrondissements pour l'enregistrement des titres.

Bill, enregistrement de Rimouski.

Acte pour continuer et amender l'ordonnance concernant l'érection des paroisses et la construction et réparation des églises, presbytères et cimetières.

Bill de l'érection des paroisses.

Acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie.

Bill des compagnies à fonds social.

Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe de *Bytown* et *Montréal*.

Bill du télégraphe de Bytown.

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du chemin de *Vaughan*.

Bill du chemin Vaughan.

Acte pour amender l'acte pour incorporer l'institut des artisans de la cité de *Toronto*.

Bill des artisans de Toronto.

Acte pour continuer, pour un temps limité, y mentionné, l'acte pour mieux pourvoir à la défense de la province et pour régler la milice de la dite province.

Bill de milice.

Acte pour autoriser le transport de terrains dans le *Haut-Canada*, en faveur de syndics pour établir des cimetières.

Bill des emplacements de cimetières, H.C.

Acte pour mettre le gouvernement provincial à même de disposer des réclamations contre certaines compagnies pour des prêts d'argent à elles faits, en vertu de certains actes du parlement du *Haut-Canada*.

Bill des prêts du gouvernement.

Acte pour employer les deniers provenant des droits sur les licences d'auberges dans le comté et la cité de *Montréal*, à défrayer le coût de la nouvelle cour de justice qui doit être érigée dans la cité de *Montréal*.

Bill de la cour de Montréal.

Acte

Bill du droit d'appel, II.-C.

Acte pour étendre le droit d'appel en certains cas dans le *Haut-Canada*.

Bill de l'aliénation des terrains des églises.

Acte pour autoriser les syndics qui possèdent des terrains sur lesquels des églises sont érigées dans le *Haut-Canada*, à les hypothéquer pour payer les dettes dues par les dites églises.

Bill d'assurance de Montréal.

Acte pour accorder de plus amples pouvoirs à la compagnie d'assurance de *Montréal* contre le feu, sur la vie et pour la navigation intérieure, et pour changer le nom de la dite compagnie.

Bill du bœuf et du lard.

Acte pour amender et rendre permanent, tel qu'amendé, l'acte qui règle l'inspection du bœuf et du lard.

Bill de Comto.

Acte pour mettre *Louis Comte* à même de recouvrer une certaine somme à lui due par la paroisse de *Saint-Edouard*, dans le district de *Montréal*.

Bill d'incorporation des pilotes.

Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessus.

Bill de l'acte de Bytown.

Acte pour faire cesser tous doutes quant à l'effet de la désapprobation par sa majesté de l'acte incorporant la ville de *Bytown*.

Bill de l'huile et du poisson.

Acte pour amender et continuer l'ordonnance pour régler l'inspection de l'huile et du poisson.

Bill de l'arpentage d'Ameliasburgh.

Acte pour ratifier un certain arpentage du township d'*Ameliasburgh* dans le *Haut-Canada*.

Bill des associations philanthropiques.

Acte pour incorporer certaines associations charitables, philanthropiques et de prévoyance, et pour protéger d'une manière efficace les fonds des dites associations contre la fraude et le mauvais emploi qu'on en pourrait faire.

Bill des ouvrages sur chemins, B.-C.

Acte pour lever les doutes qui existent quant au droit des parties de recouvrer la valeur des ouvrages faits sur les chemins dans le *Bas-Canada*, en vertu d'actes qui sont expirés depuis.

Bill de l'église St. Patrice.

Acte pour faciliter le recouvrement des sommes dues par la rente des bancs dans l'église *Saint-Patrice* à *Québec*.

Bill modifiant l'acte des compagnies de chemins.

Acte pour amender et étendre les dispositions de l'acte passé dans la douzième année du règne de sa majesté, intitulé : " Acte pour autoriser la formation de compagnies à fonds social pour la construction de chemins et autres travaux dans le *Haut-Canada*."

Bill d'union des chemins

Acte pour autoriser l'union de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Lachine*, et de

la compagnie du chemin de fer du lac *Saint-Louis* et de la ligne provinciale, et pour d'autres fins relatives aux dites compagnies.

de Lachine et St. Louis.

Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte passé dans la dernière session du parlement provincial, et intitulé : " Acte pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la maison de la *Trinité* de *Québec*, et pour d'autres fins," et pour exempter les capitaines des bâtiments du *Bas-Canada* d'employer des pilotes en certains cas.

Bill modifiant l'acte de la *Trinité*, Québec.

Acte pour amender l'acte pour assurer le droit de propriété sur les vaisseaux construits dans les plantations britanniques, naviguant sur les eaux situées dans l'intérieur de cette province, et qui n'ont pas été enregistrés conformément à l'acte du parlement impérial du Royaume-Uni, passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu sa majesté, le roi *Guillaume* quatre, et intitulé : " Acte qui pourvoit à l'enregistrement des vaisseaux britanniques, et pour en faciliter le transport et empêcher qu'aucune partie du dit droit de propriété ne soit transférée d'une manière frauduleuse."

Bill des vaisseaux des plantations.

Acte pour incorporer l'académie de *Saint-Jean*.

Bill de l'académie de St. Jean.

Acte pour placer le chemin à barrières de *Longueuil* et *Chambly* sous le contrôle des commissaires des travaux publics.

Bill du chemin de *Longueuil* et *Chambly*.

Acte pour transférer au gouvernement provincial la régie et administration des postes intérieures et régler le dit département.

Bill des postes.

Acte pour continuer et étendre le chemin de fer de *Montréal* et *Lachine*, et pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer de jonction du *Saint-Laurent* et de l'*Outaouais*.

Bill du chemin de *Lachine* et de jonction.

Acte pour incorporer *Peter Patterson*, écuyer, et autres, sous le nom de La compagnie du chemin de fer de *Québec* et *Richmond*.

Bill du chemin de *Richmond*.

Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer du village d'*Industrie* au township de *Rawdon*, dans le *Bas-Canada*.

Bill du chemin de *Rawdon*.

Acte pour établir un mode de cotisation plus juste et plus équitable dans les différents townships, villages, villes et cités du *Haut-Canada*.

Bill des cotisations, H. C.

Acte pour établir le libre commerce de banque en cette province, et pour d'autres fins relatives aux banques et aux affaires de banques.

Bill des banques.

Acte

Bill de Silverthorn.

Acte pour autoriser *Aaron Silverthorn* et *Newman Silverthorn*, leurs hoirs et ayants-cause, à construire une chaussée sur la rivière *Thames*.

Acte pour amender un acte intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du chemin de *Guelph* et *Dundas*."

Bill du chemin de Guelph et Dundas.

Bill de l'université de Toronto.

Acte pour lever certains doutes sur l'intention de l'acte de la dernière session du parlement de cette province pour amender la charte de l'université de *Toronto*, et pour pourvoir à l'établissement et à la dotation de chaires royales et autres chaires, cours, bourses d'agrégés, bourses d'élèves, rétributions, prix et autres récompenses dans la dite université, et pour d'autres fins qui se rattachent à la dite université, et au collège de l'école royale de grammaire du collège du *Haut-Canada*, qui en forment un apanage.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Québec* et *Saint-Andrews*.

Bill du chemin de fer de Québec et Saint-Andrews.

Acte pour prolonger la période fixée pour l'achèvement du télégraphe de l'association du télégraphe électrique de l'*Amérique Britannique du Nord*, et pour d'autres fins relatives à la dite association.

Bill du télégraphe de l'Amérique du Nord.

Acte pour amender et refondre l'acte qui pourvoit à l'organisation du notariat dans le *Bas-Canada*.

Bill du notariat.

Acte pour amender l'acte d'enregistrement du *Haut-Canada*.

Bill d'enregistrement, H.-C.

Bill du brevet de Countor.

Acte pour mettre *John Countor* en état d'obtenir un brevet d'invention pour la confection de poêles sur un nouveau modèle et d'après un nouveau système.

Acte pour autoriser la translation du site du collège *Victoria* de *Cobourg* à *Toronto*.

Bill du collège Victoria.

Acte pour venir en aide aux banqueroutiers dans certains cas.

Bill des banqueroutiers.

Bill de la nécropole de Toronto.

Acte pour incorporer la nécropole de *Toronto*.

Acte pour faciliter la tenue des cours de session générales et trimestrielles de la paix, dans le *Bas-Canada*.

Bill des sessions trimestrielles, H.-C.

Bill des lettres patentes de Chatham.

Acte pour corriger une erreur qui s'est glissée dans certaines lettres-patentes relatives à deux lots dans la ville de *Chatham*.

Acte pour protéger les télégraphes électriques en cette province contre tous dommages.

Bill des télégraphes.

Bill des douanes.

Acte pour amender l'acte qui impose des droits de douane.

Acte pour mettre les percepteurs des taxes locales dans le *Haut-Canada*, pour les diverses années de mil huit cent trente-six à mil huit cent quarante-neuf, inclusivement, en état de recouvrer les taxes échues durant les dites années respectivement, et qui ne sont pas encore payées.

Bill des percepteurs des taxes, H.-C.

Bill abrogeant les lois de cotisations, H.-C.

Acte pour abroger les actes et les dispositions législatives qui concernent les cotisations et matières y relatives dans le *Haut-Canada*.

Acte pour limiter le temps fixé pour le rachat du scrip pour terres.

Bill du rachat du scrip.

Bill des monnaies.

Acte pour amender l'acte qui règle le cours des monnaies de la province.

Acte pour pourvoir au paiement de la somme d'argent y mentionnée en faveur de trois écoles additionnelles de grammaire dans le comté de *York*, pour l'année mil huit cent quarante-neuf.

Bill des 3 écoles de York.

Bill du chemin d'union de Toronto, Simcoe et Huron.

Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer d'union de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*."

Acte pour permettre que les membres des sociétés d'agriculture de comtés dans le *Bas-Canada*, soient élus en aucune année après la période fixée par la loi.

Bill des élections des sociétés d'agriculture, B.-C.

Bill de la poudre à tirer, Montréal.

Acte pour abroger un acte y mentionné, et pour établir des dispositions pour régler le charroyage et le transport de la poudre à tirer en la cité de *Montréal*.

Acte pour amender l'acte pour fournir de l'eau à la cité de *Québec* et aux lieux environnants.

Bill de l'aqueduc de Québec.

Bill du cimetière de Catarqui.

Acte pour incorporer la compagnie du cimetière de *Catarqui*.

Bill du havre de Grimsby.

Acte pour prolonger le temps accordé pour compléter les brise-vague, jetée et havre de *Grimsby*.

Acte pour pourvoir à l'établissement d'un fonds pour subvenir aux frais de construction de l'asile des lunatiques et autres édifices publics dans le *Haut-Canada*.

Bill de l'asile et autres édifices, H.-C.

Bill du douaire, H.-C.	Acte pour changer la pratique de la loi dans les actions relatives au douaire dans le <i>Haut-Canada</i> .	Acte pour pourvoir plus efficacement à l'administration de la justice dans la cour de chancellerie du <i>Haut-Canada</i> .	Bill de la cour de chancellerie.
Bill des impressions étrangères.	Acte pour imposer un droit sur les impressions étrangères des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire.	Acte pour amender les actes pour l'amélioration du havre de <i>Montréal</i> , et pour pourvoir à l'amélioration de la navigation du fleuve <i>Saint-Laurent</i> dans les limites du port de <i>Montréal</i> .	Bill du havre de <i>Montréal</i> .
Bill des colporteurs.	Acte pour amender les lois relatives aux colporteurs et porte-cassettes.	Acte pour changer et amender la pratique et la procédure dans les actions en éjection dans le <i>Haut-Canada</i> .	Bill d'éjection, H.-C.
Bill de dépôt et des prêt, H.-C.	Acte pour modifier et amender deux divers actes passés respectivement dans la septième et la huitième années du règne de sa présente majesté, relatifs à la compagnie de dépôt et de prêt dans le <i>Haut-Canada</i> .	Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à construire un chemin de fer d'embranchement jusqu'à la ville de <i>Galt</i> .	Bill du Great Western et <i>Galt</i> .
Bill des droits des banques.	Acte pour conférer certains droits aux banques à chartes dans cette province, et pour déterminer ceux qu'elles possèdent déjà, dans certains cas.	Acte pour amender de nouveau l'acte pour venir en aide à ceux qui ont souffert par les incendies à <i>Québec</i> .	Bill des incendies de <i>Québec</i> .
Bill des cours de division, H.-C.	Acte pour amender et refondre les divers actes maintenant en force qui règlent la pratique des cours de division dans le <i>Haut-Canada</i> , et pour étendre la juridiction des dites cours.	Acte pour établir de meilleures dispositions relatives à la réparation des chemins situés dans les limites des cités et villes incorporées, et des chemins et ponts qui, ayant été soumis par le passé au contrôle des commissaires des travaux publics, pourront ci-après passer sous un autre contrôle.	Bill des chemins des cités et villes.
Bill du havre de <i>Toronto</i> .	Acte pour pourvoir par la suite à la régie et administration du havre de <i>Toronto</i> .	Acte pour faciliter et encourager l'étude de la loi en cette province.	Bill pour l'admission des avocats.
Bill de la banque d'épargnes, <i>Montréal</i> .	Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires et de la régie et administration de la banque d'épargnes et de prévoyance de <i>Montréal</i> .	Acte pour établir un bureau d'agriculture dans le <i>Haut-Canada</i> .	Bill d'agriculture, H.-C.
Bill de l'incorporation de <i>Saint-Hyacinthe</i> .	Acte pour pourvoir plus amplement à l'incorporation du village de <i>Saint-Hyacinthe</i> .	Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer entre <i>Bytown</i> et <i>Prescott</i> .	Bill du chemin de <i>Bytown</i> et <i>Prescott</i> .
Bill de l'association <i>Elgin</i> .	Acte pour incorporer l'association <i>Elgin</i> pour l'établissement et l'amélioration morale de la population de couleur du <i>Canada</i> .	Acte pour autoriser la formation de compagnies pour l'établissement et administration de cimetières dans le <i>Haut-Canada</i> .	Bill des cimetières, H.-C.
Bill des jurés, H.-C.	Acte pour refondre et amender les lois relatives aux jurés, aux corps de jury et aux enquêtes dans cette partie de la province appelée <i>Haut-Canada</i> .	Acte pour amender l'acte pour autoriser et mettre les commissaires des chemins à barrières de <i>Québec</i> en état d'acquérir la possession du pont <i>Dorchester</i> , et à faire certains chemins.	Bill modifiant l'acte du pont <i>Dorchester</i> .
Bill des salaires des officiers de justice, B.-C.	Acte pour assigner des salaires fixes et annuels à certains officiers de justice dans le <i>Bas-Canada</i> , et pour créer un fonds spécial des salaires, honoraires, émoluments et bénéfices pécuniaires attachés à leurs charges.	Acte pour amender la loi municipale du <i>Bas-Canada</i> .	Bill des municipalités, B.-C.
Bill des cours de comté, H.-C.	Acte pour changer et amender l'acte qui règle la pratique des cours de comtés dans le <i>Haut-Canada</i> , et pour en étendre la juridiction.	Acte pour amender l'acte pour encourager l'établissement de certaines sociétés communément appelées sociétés de construction dans cette partie de la province du <i>Canada</i> , qui constituait ci-devant le <i>Haut-Canada</i> .	Bill des sociétés de construction, H.-C.
		Acte pour emprunter sur le crédit des fonds y mentionnés certaines sommes nécessaires pour le service public.	Bill de crédit.

Bill des municipalités, H.-C.

Acte pour corriger certaines erreurs et omissions qui se sont glissées dans l'acte du parlement de cette province, passé dans la dernière session du dit parlement, intitulé : "Acte pour pourvoir, par une loi générale, à l'établissement de corporations municipales et à l'établissement de règles de police dans les divers comtés, cités et villes, townships et villages du *Haut-Canada*," pour amender certaines dispositions du dit acte et établir d'autres dispositions pour mieux atteindre ce but.

Bill des billets et lettres de change.

Acte pour amender et expliquer les actes y mentionnés relatifs aux billets promissoires et lettres de change, et pour limiter la somme qui sera allouée pour noter et protester les billets promissoires et lettres de change dans certains cas, en vertu de l'acte qui fixe les dommages sur les lettres de change protestées en cette province.

Bill des licences d'auberges, H.-C.

Acte pour amender les lois relatives aux licences d'auberges dans le *Haut-Canada*.

Bill des travaux publics.

Acte pour amender les lois relatives aux travaux publics de cette province.

Bill d'agriculture, B.-C.

Acte pour abroger deux certains actes y mentionnés, relatifs à l'agriculture et pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture.

Bill des lois expirantes.

Acte pour continuer, pendant un temps limité, les divers actes et ordonnances y mentionnés.

Bill des recettes de mariages, H.-C.

Acte pour abroger cette disposition de la loi qui approprie les recettes de cette partie des fonds des licences de mariages provenant du *Haut-Canada*, au soutien exclusif de certaines institutions spécifiées, et pour les laisser à la disposition du parlement pour les besoins du *Haut-Canada* généralement.

Bill du havre de Cobourg.

Acte pour investir la municipalité de *Cobourg* de la propriété du havre de cette ville.

Bill contre l'intempérance.

Acte pour mieux réprimer l'intempérance.

Bill de l'aide au chemin de fer de Toronto et Huron.

Acte pour autoriser la corporation de la cité de *Toronto* à venir en aide pour la construction du chemin de fer d'union de *Toronto*, *Simcoe* et du lac *Huron*.

Bill des règles de la cour d'appel, H.-C.

Acte pour confirmer et mettre en vigueur divers règles et règlements faits par les juges de la cour de pourvoi pour erreur et appel de sa majesté pour le *Haut-Canada*, et pour d'au-

tres objets relatifs aux pouvoirs des juges des cours de loi et d'équité dans cette partie de la province, et à la pratique et aux décisions de quelque-une de ces cours.

Acte pour protéger les sauvages dans le *Haut-Canada* contre la fraude, et les propriétés qu'ils occupent, ou dont ils ont la jouissance, contre tous empiétements ou dommages.

Bill en faveur des sauvages, H.-C.

Acte pour la protection des terres et propriétés des sauvages dans le *Bas-Canada*.

Bill en faveur des sauvages, H.-C.

Acte pour amender l'acte relatif à la maison de la trinité de *Montréal*.

Bill de la trinité de Montréal.

Sur ces bills, la sanction royale a été, séparément, prononcée par le greffier de cette chambre, comme suit :—

"Au nom de sa majesté, son excellence le gouverneur-général, sanctionne ce bill."

Alors, l'Orateur de l'assemblée législative a harangué son excellence comme suit :—

Harangue de l'Orateur de l'assemblée.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

L'assemblée législative du *Canada* a octroyé de bon cœur les subsides requis pour le service public, comme étant le don libre des fidèles sujets de sa majesté, et nous n'avons nul doute qu'ils seront employés aux fins pour lesquelles ils sont destinés, avec économie et eu égard aux ressources publiques.

L'Orateur a alors remis un bill d'argent au greffier de cette chambre, qui l'a déposé sur la table, et le clerc de la couronne en chancellerie en a lu le titre comme suit :—

Bill des subsides.

Acte pour octroyer à sa majesté certaines sommes requises pour défrayer certaines dépenses du gouvernement civil, pour les années mil huit cent quarante-neuf et mil huit cent cinquante.

Sur ce bill, le greffier de cette chambre, par ordre de son excellence, a dit :—

"Au nom de sa majesté, son excellence le gouverneur-général remercie ses fidèles et loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Alors,

Discours de son excellence:

Alors, il a plu à son excellence le gouverneur général de prononcer le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je ne puis mettre fin à vos travaux parlementaires pour le présent, sans vous offrir mes plus vifs remerciements du zèle et de la diligence que vous avez apportés pendant le cours de la session, à la considération d'un grand nombre de sujets de haute importance pour le bien-être public.

Je m'étudierai à prévenir tout délai inutile dans l'effectuation des arrangements en contemplation dans les actes impérial et provincial, passés récemment pour transférer aux autorités coloniales, le contrôle et la régie du bureau de poste provincial.

Je suis d'avis qu'on peut étendre beaucoup plus qu'il ne l'a été jusqu'à présent, à leur avantage commun, l'échange des produits entre les différentes provinces de *l'Amérique Britannique du Nord* ; et je ne manquerai pas de me prévaloir des pouvoirs que me confère l'acte passé en vue de cet objet important.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai transmis au secrétaire d'état, pour être mises au pied du trône, les adresses adoptées pendant la présente session par les deux chambres du parlement provincial, contenant l'expression de leur loyauté dévouée envers sa majesté, et de leur attachement aux institutions de la province.

Ces adresses, j'en ai l'assurance, représentent les sentiments du peuple canadien en masse, aussi bien que ceux du parlement.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je vous remercie, au nom de sa majesté, de la libéralité avec laquelle vous avez voté les subsides nécessaires pour le service public. Je me ferai un devoir de les employer avec toute l'économie compatible avec l'efficacité de ce service et le maintien du crédit public.

Honorables Messieurs et Messieurs,

Je vous félicite de l'amélioration que présente le revenu, et de l'apparence d'une abon-

dante récolte qui semble être générale dans toute la province.

La nature a prodigué à cette province les facilités pour le transport, aux marchés éloignés, de ses propres produits et de ceux des autres pays : étendre et développer ces facilités est un objet de première importance à son bien-être.

J'ai donc eu beaucoup de satisfaction à visiter dernièrement, en compagnie d'un bon nombre de membres des deux chambres du parlement, un grand ouvrage public formant un chaînon dans la chaîne de communication par eau qui s'étend, en traversant le *Canada*, depuis les régions de l'ouest jusqu'à l'océan.

Ce qui augmenta beaucoup le plaisir que me procura cette visite, fût l'occasion qu'elle offrit à une manifestation de courtoise hospitalité de la part des citoyens d'une nation voisine et amie.

J'ai aussi été flatté de voir l'impulsion que des actes récents de la législature ont donnée aux entreprises de chemins de fer et à la construction de chemins de bois et macadamisés, dans différentes parties de la province.

J'espère qu'à votre retour chacun dans vos endroits, vous userez de l'influence que vous possédez à si juste titre pour l'avancement de ces mesures et autres d'utilité pratique.

En dirigeant l'énergie du peuple de la province vers la poursuite d'objets dont l'accomplissement est d'un intérêt commun, on peut espérer d'adoucir les aspérités de l'esprit de parti qui a eu, à diverses époques, un si pernicieux effet sur son bien-être, et, avec la grâce de Dieu, d'assurer son avancement dans tout ce qui constitue une prospérité solide et réelle.

Alors, l'Orateur de cette chambre a dit :

Prorogation.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative,

C'est la volonté et le plaisir de son excellence le gouverneur-général, que ce parlement provincial soit prorogé à jeudi, le dix-neuvième jour de septembre prochain, pour être ici tenu ; et ce parlement provincial est en conséquence prorogé à jeudi, le dix-neuvième jour de septembre prochain.

APPENDICE

DU

NEUVIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

SESSION 1850.

LISTE DE L'APPENDICE.

PRÉSENTÉ.		PAGE.
	APPENDICE No. 1.	
16 mai 1850...	Rapport du bibliothécaire.....	219
	—	
	APPENDICE No. 2.	
11 juillet, “ ...	Dépêche en réponse à l'adresse de loyauté et de dévouement à sa majesté.....	219
	—	
	APPENDICE No. 3.	
1er août, “ ...	Estimation supplémentaire.....	220
	—	
	APPENDICE No. 4.	
5 août, “ ...	Liste des dons de livres rapportée par le comité conjoint sur la bibliothèque....	221
	—	
	APPENDICE No. 5.	
	Comptes du greffier.....	223

APPENDICE.

APPENDICE, N° 1.

JOURNAL, PAGE 22.

Bibliothèque du Conseil Législatif,
16 mai, 1850.

Le bibliothécaire de l'honorable conseil législatif a l'honneur de faire rapport,—Que pendant la soirée du 25 avril 1849, le feu a été mis à la bâtisse contenant la bibliothèque sous sa garde, par des incendiaires, et que toute la collection précieuse de livres, à l'exception de quelques volumes dépareillés, a été entièrement consumée.

Le bibliothécaire regrette que, par suite de la violence et de la soudaineté de l'attaque, à laquelle on ne se serait pas attendue, un instant

auparavant, il n'ait pu rien faire pour la sauver et qu'en conséquence, elle est devenue la proie des flammes, aussi bien que ses propres livres, papiers et autres effets.

Pendant la dernière vacance, il n'a été fait aucun achat de livres, à l'exception de quelques ouvrages de référence indispensables, que l'honorable Orateur a achetés.

Le tout très respectueusement soumis.

W. AGAR ADAMSON,
Bibliothécaire.

APPENDICE, N° 2.

(JOURNAL, PAGE 109.)

(Copie.)
No. 499.

Downing Street,
13 juin, 1850.

MILORD,

J'ai reçu et soumis à la Reine, l'adresse du conseil législatif du *Canada*, renfermée dans votre dépêche, No. 179, du 21 mai dernier, qu'il a plu à sa majesté de recevoir très gracieusement.

Il m'a été ordonné d'exprimer à votre seigneurie la satisfaction avec laquelle sa majesté

a reçu cette preuve qu'elle ne s'abusait pas, lorsqu'elle se reposait entièrement sur la loyauté de la grande majorité de ses sujets canadiens, et que la confiance qu'elle avait dans leur attachement à la couronne britannique, et que je communiquai à votre seigneurie, dans ma dépêche No. 448, du 9 janvier dernier, était bien fondée.

Je suis, etc.,

(Signé,) GREY.

Le très-honorable
Comte d'*Elgin*,
etc., etc., etc.

APPENDICE

Rapport du bibliothécaire.

Dépêche en réponse à l'adresse de dévouement et de loyauté.

APPENDICE, N° 3.

(JOURNAL, PAGE 161.)

Estimation
supplémentaire
pour 1850.ESTIMATION SUPPLEMENTAIRE de certaines dépenses du gouvernement civil du Canada,
pour l'année 1850, pour lesquelles des subsides sont requis :—

SERVICE.	MONTANT COURANT.		
	£	s.	d.
Pour faire bon de diverses dépenses indispensables du gouvernement civil, encourues durant l'année 1849, telles que détaillées dans l'état, No. 31, des comptes publics de la dite année, mis devant la législature.....	26,154	6	10
Allocation en faveur de l'école de médecine de Québec.....	250	0	0
Pour rémunérer M. Capreol des services qu'il a rendus en poursuivant et arrêtant, dans les Etats-Unis, une personne qui voulait se soustraire à la justice.....	85	0	0
George Kingsmill, pour avoir aidé à faire la dite arrestation.....	15	0	0
Allocation en faveur de l'hôpital de Hamilton.....	300	0	0
Gratification en faveur du révérend père Chiniquy, en reconnaissance de ses efforts louables dans la cause de la tempérance.....	500	0	0
Allocation en faveur de la bibliothèque du parlement.....	2000	0	0
	£29,304	6	10

F. HINCKS,

*Inspecteur-Général.*BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL,
Toronto, 31 juillet, 1850.

APPENDICE, N° 4.

(JOURNAL, PAGE 175.)

LISTE DES DONNS DE LIVRES FAITS A LA BIBLIOTHEQUE PARLEMENTAIRE, RAPPORTEE
PAR LE LE COMITE CONJOINT SUR LA BIBLIOTHEQUE.

Liste des dons de livres.	<i>Liste des dons de livres faits à la bibliothèque parlementaire, et reçus depuis la fin de la dernière session :—</i>	Transactions of the American Institute, en 1848.	Liste des dons de livres.
	[De l'Orateur de la Chambre des Communes.]	Transactions of New-York State Agricultural Society, en 1848.	
	Journals of the House of Commons, de 1547 à 1848, avec index, 110 volumes.	Catalogue of New-York State Library, 1850.	
	Votes of the House of Commons, de 1837 à 1849, 13 vols.	Regents' Report on State Cabinet of Natural History, 1850.	
	Reports and Sessional Papers of the House of Commons, de 1801 à 1847-8, 1419 vols.	Et divers pamphlets et documents.	
	[De l'Etat de <i>New-York</i> .]	[De l'honorable <i>W. M. Meredith</i> .]	
	Natural History of the State of New-York, 15 vols.	Report on the American Finances, by the Secretary to the Treasury, pour 1849-50.	
	Geological Map of the State.	[De l'honorable <i>R. C. Winthrop</i> .]	
	Documentary History of the State, 2 vols.	Annual Report of American Commissioner of Patents, pour 1848.	
	State Laws, pour 1802-4, 1808, 1814, 1847, 1849, 7 vols.	[Des deux chambres de la législature de l'île du <i>Prince-Edouard</i> .]	
	Senate Journals, pour 1834, 1848 et 1849, 3 volumes.	Journals of the Legislative Council of Prince-Edward's Island, de 1836 à 1849, (le journal pour 1839 manque,) 13 vols.	
	Assembly Journals and Documents, pour 1848 et 1849, 17 vols.	Journals of the Assembly of Prince-Edward Island, de 1831 à 1849,) 19 vols.	
	Woodfall's Parliamentary Debates, 5 (dépareillés) vols.	[De <i>Stewart Derbishire</i> , écuyer.]	
	Albany Annual Register, pour 1848-9.	Œuvres de Napoléon Bonaparte, 4 vols.	
	Transactions of the American Ethnological Society, 2 vols.	Rochelle. Etats-Unis d'Amérique.	
	State Papers, 3rd series, 13th Congress.	Nichols. Progresses of King James I, 4 vols.	
	Lamb's Memoirs.	Weale. Quarterly Papers on Architecture, 3 vols.	
			Burnett.

Liste des dons
de livres.

Burnett. History of the Reformation, 3 vols.
 Taylor. Natural History of Society, 2 vols.
 Shakspeare. Edited by Charles Knight, 12 vols.
 Nelson. Letters and Dispatches, 7 vols.
 Penn. Admiral Sir W., Life and Times, 2 vols.
 Brougham. Speeches, 4 vols.
 Thomson. Mineralogy and Geology, 2 vols.
 Heeren. Historical Researches.
 Espy. Philosophy of Storms.
 Hume. Unedited Correspondence.
 Jefferson. Life, by Tucker, 2 vols.
 McGregor. Progress of America, 2 vols.
 Von Raumer. America and American People.

[De *Louis Guillet, Ecuyer, M.P.P.*]

Journaux de l'Assemblée Législative du Canada, avec Appendices, 1841 à 1849, 18 vols.

Do do, Une autre série incomplete.

Statutes of Canada, de 1843 à 1848, complets, avec des duplicata de différentes sessions: en tout 12 parties.

Statuts du Canada, de 1844-5 à 1847, 11 parties.

[De *Caleb Hopkins, Ecuyer, M.P.P.*]

Journals and Appendices of the House of Assembly of Upper Canada, de 1825 à 1840, complets; excepté le journal et l'appendice de 1831-2; et les appendices, vol. 1, pour

1836; pour 1839; et vol. 1, partie Ire, pour 1839-40: 24 vols. Liste des dons de livres.

Quatre (inconsécutifs) volumes des Journals of Legislative Council of Upper Canada.

Report of the Canada Committee of the House of Commons, 1828.

[De l'Honorable *H. J. Boulton, M.P.P.*]

Charlemagne, Poème Epique, par Lucien Bonaparte.

Chappell's Hudson's Bay.

Haliburton's Nova Scotia, 2 vols.

Laws of Nova Scotia.

Boulton's Sketch of Upper Canada.

Statuts Revisés du Bas-Canada, avec tables.

3rd. vol. Appendix to Journals of Assembly, pour 1846.

Trials in the case of Lord Selkirk, v. North-West Company.

[De l'Honorable *W. B. Robinson, M.P.P.*]

Canadian Mirror of Parliament, pour 1846.

[De *James Durand, Ecr.*]

Trois séries du Journal and Appendix of Legislative Assembly of Canada, for 1841.

Deux séries Assembly Journal, pour 1842.

Journal of Assembly of Upper Canada, pour 1836.

Deux séries Journal and Appendices of Assembly of Upper Canada, pour 1839-40, 8 vols.

APPENDICE, N° 5.

A.

L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF,

A Charles DeLéry, Greffier,

Dt.

Etat des dé-
boursés du
greffier.Etat des dé-
boursés du
greffier.

Numéro de la pièce.	DATE.				Etat des dé- boursés du greffier.			
	£	s.	d.					
1	30	avril,	1849	Robert LeMoine, à compte de son salaire,.....	12	10	0
2	4	mai,	do	J. C. Becket, à compte des impressions.....	100	0	0
3	4	do	do	T. Hargrave, peinture et vitres.....	6	2	1
4	4	do	do	M. Keating, nettoyage et lavage.....	5	3	0
5	4	do	do	C. Holland, comme portier pendant une journée.....	0	5	0
6	4	do	do	J. Taylor, aîné, allocation additionnelle comme greffier assistant....	25	0	0
7	6	do	do	Ainsley et Jeffray, ure année d'abonnement au "Galt Reporter,"...	0	15	0
8	7	do	do	Redhead et Allan, dix chaises de bureau, à 9s.....	8	2	0
9	8	do	do	J. Fennings Taylor, junior, quartier de salaire.....	68	15	0
10	8	do	do	W. A. Maingy, à compte de son salaire.....	37	10	0
11	9	do	do	J. L. Lilly, une table de mérisier.....	1	0	10
12	10	do	do	Redhead et Allen, douze chaises, Windsor, à 2s. 6d.....	1	10	0
13	11	do	do	F. S. Jarvis, allocation additionnelle.....	12	10	0
14	do	do	do	J. C. Becket, à compte des impressions.....	50	0	0
15	do	do	do	E. L. Montizambert, à compte de son salaire.....	25	0	0
16	16	do	do	T. Amiot, lave-main et table, pour la chambre de l'Orateur.....	2	15	0
17	19	do	do	D. Wylie, sur l'ordre de l'honorable J. Morris.....	12	10	0
18	21	do	do	"Stanstead Journal," trois années d'abonnement.....	1	2	6
19	do	do	do	R. et C. Chalmers, divers magasins et journaux.....	23	3	9
20	22	do	do	James Simpson, (menuisier,) divers ouvrages.....	85	12	10½
21	do	do	do	G. Savage et Fils, trente-six crayons d'or et plumes.....	72	0	0
22	23	do	do	G. Brown, une année d'abonnement au "Globe" et au "Western Globe".....	1	17	6
23	do	do	do	B. Benjamin, deux années et trois mois d'abonnement au "Belleville Intelligencer".....	1	13	9
24	do	do	do	John Simpson, abonnement au "Niagara Chronicle".....	2	1	3
25	24	do	do	F. Conters, chlorure de chaux et bois.....	0	9	6
26	25	do	do	J. Foster, ameublement de bureau.....	4	2	6
Porté en l'autre part.....					£561	11	6½	

Déboursés du greffier.	Numéro de la pièce.	D A T E .		Déboursés du greffier.
				£ s. d.
			Rapporté de l'autre part.....	561 11 6½
	27	26 mai, 1849....	J. Benoit, menuisier, à compte d'ouvrages.....	15 0 0
	28	30 do do	Thompson et Rice, abonnement au "Bathurst Courier".....	1 10 0
	29	do do do	Diverses dépenses causées par l'incendie de l'édifice du parlement.....	2 13 4
	30	31 do do	Desbarats et Derbishire, à compte de papeterie.....	100 0 0
	31	do do do	E. Botterel, balais, savon, etc.	0 7 1
	32	do do do	N. Desrochers, 143 jours d'ouvrage.....	26 16 3
	33	do do do	J. Adamson, à compte de son salaire.....	25 0 0
	34	do do do	J. F. Taylor, aîné, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	33 4 9
	35	do do do	Révêrend W. A. Adamson, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	126 9 3
	36	do do do	J. Fennings Taylor, jeune, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	27 18 0
	37	do do do	E. L. Montizambert, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	46 9 3
	38	do do do	R. LeMoine, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	15 18 9
	39	do do do	F. S. Jarvis, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	60 0 3
	40	do do do	O. Vallerand, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	17 8 6
	41	do do do	W. A. Maingy, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement, et rémunération pour ses services au feu....	19 12 6
	42	do do do	J. E. Doucet, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	2 10 0
	43	do do do	J. Adamson, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	11 1 3
	44	do do do	J. G. Couillard, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	3 10 0
	45	do do do	M. Keating, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	150 8 4
	46	do do do	Ed. Botterel, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	0 9 9
	47	do do do	A. Lachance, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	0 15 3
	48	do do do	S. Skinner, indemnité pour pertes lors de l'incendie de l'édifice du parlement.....	0 12 10
	49	do do do	O. Vallerand, allocation additionnelle.....	12 10 0
	50	do do do	E. Doucet, à compte de son salaire.....	37 10 0
	51	do do do ...	M. Keating, nettoyage.....	2 0 0
	52	do do do	S. Skinner, allocation sessionnelle.....	45 0 0
	53	do do do	J. Fenwick, rémunération pour ses services au feu.....	10 0 0
	54	1er juin, do	William Rice, deux paniers.....	1 5 0
	55	do do do	A. Lachance, ouvrages.....	0 7 6
	56	2 do do	J. C. Becket, balance due pour impressions.....	25 7 10
			Porté en l'autre part.....	£1383 7 2½

Etat des déboursés du greffier.

Etat des déboursés du greffier.

Numéro de la pièce.	DATE.				£ s. d.		
					£	s.	d.
				Rapporté de l'autre part.	1383	7	2½
57	3	juin,	1849....	W. Robinson, louage de sleigh et chevaux.	4	17	3
58	4	do	do	R. A. Whyte, agent, abonnement au "Punch,"	0	14	10
59	9	do	do	J. C. Fisher, "Gazette Officielle de Québec,"	17	0	0
60	12	do	do	C. D. Proctor, chandelles et autres articles.	38	16	1
61	do	do	do	J. Boulanget, pour crêpes, attaches et gants de kid noirs.	5	14	6
62	13	do	do	J. J. Phelan, sur l'ordre de l'honorable J. Morris.	7	10	0
63	do	do	do ...	Aqueduc de Montréal.	14	10	0
64	14	do	do	H. Langevin, abonnement aux "Mélanges Religieux,"	6	10	0
65	13	do	do	E. R. Fabre et Cie., pour divers ouvrages historiques et revues.	10	15	3
66	do	do	do	T. Patrick, bills grossoyés pour l'Angleterre.	13	16	0
67	14	do	do	Nouvelle Compagnie du Gaz de la Cité.	11	11	8
68	do	do	do	S. M. T. Charles, peinture et blanchissage.	8	15	0
69	do	do	do	W. Hall, serrurier, divers articles.	1	19	10
70	do	do	do	Wood & Son, abonnement au "Transcript,"	1	7	6
71	do	do	do	T. Cary & Co., do au "Quebec Mercury,"	3	1	8
72	15	do	do	T. Neary, allocation sessionnelle,	45	0	0
73	do	do	do	W. A. Maingy, bills copiés pour l'Angleterre par son fils.	2	10	0
74	16	do	do	M. Keating, allocation additionnelle.	12	10	0
75	do	do	do	Crawford Glen, diverses réparations.	8	12	4½
76	do	do	do	J. Adamson, à compte de son salaire.	7	10	0
77	do	do	do	J. G. Couillard, do do do	25	0	0
78	18	do	do	J. Benoit, menuisier, divers ouvrages.	35	14	6
79	19	do	do	D. O. Brien, pour avoir sauvé des documents et le portrait de Sa Majesté.	1	5	0
80	20	do	do	Desbarats et Derbyshire, à compte pour papeterie.	50	0	0
81	do	do	do	R. Lindsay, bills grossoyés pour l'Angleterre.	12	10	8
82	do	do	do	R. LeMoine, à compte de son salaire.	12	10	0
83	do	do	do	C. Bell, copie des lois en français.	7	15	4
84	22	do	do	J. F. Taylor, jeune, à compte de son salaire.	68	15	0
85	23	do	do	J. Barker, abonnement au "British Whig,"	1	2	6
86	22	do	do	E. LeMoine, copie des lois en français.	26	15	6
87	23	do	do	Abonnement au "Kingston Herald,"	1	2	6
88	24	do	do	Wood & Son, posèr et nettoyer des pendules.	1	7	6
89	25	do	do	Abonnement au "Montreal Gazette,"	3	8	4
90	do	do	do	Do do "Sherbrooke Gazette,"	1	10	0
91	26	do	do	J. F. Rogers, abonnement au "Monarch,"	1	15	7½
92	28	do	do	J. Carlisle, un miroir,	0	7	6
93	do	do	do	R. Richardson, écrivain surnuméraire, à compte.	25	0	0
94	10	juillet,	do	E. Dénéchaud, bills grossoyés pour l'Angleterre.	7	14	8
95	20	septembre,	do	E. Ducet, à compte de son salaire.	37	10	0
				Porté en l'autre part.	£1927	13	9½

Etat des déboursés du greffier.	Numéro de la pièce.	DATE.		Etat des déboursés du greffier.
				£ s. d.
			Rapporté de l'autre part.....	1927 13 9½
	96	2 octobre, 1849....	C. Goderick, cinq volumes des lois des Etats-Unis, etc.,.....	5 0 0
	97	27 do do	W. Hall, diverses réparations.....	0 10 3
	98	20 décembre, do	Armour et Ramsay, divers articles.....	19 8 5
	99	do do do	Do do do	41 15 5
	100	21 do	Desbarats et Derbshire, traite payée à R. LeMoine.....	25 0 0
	"	27 do do	J. C. Becket, traite à compte des impressions.....	150 0 0
	101	do do do	R. LeMoine, à compte de son salaire.....	12 10 0
	102	do do do	E. Doucet, à compte de son salaire.....	37 10 0
	103	28 do do	J. F. Taylor, jeune, à compte de son salaire.....	68 15 0
	104	9 janvier, 1850....	LeMesurier, Tilstone et Cie., à compte, pour papeterie de Bainbridge.....	385 5 3
	105	14 do do	E. L. Montizambert, à compte de son salaire.....	25 0 0
	106	18 do do	Bureau de poste, Québec.....	12 18 3
	107	14 do do	F. C. et A. Dredge, à compte de la reliure des journaux.....	30 0 0
	108	5 mars, do	G. Prowse, à compte d'un compte délivré.....	15 0 0
	109	8 do do	Bryson et Ferriers, deux boîtes de ferblanc vernissé et un coffre de sûreté en fer vernissé.....	4 1 3
	110	do do do	R. et C. Chalmers, livres et reliure.....	10 7 2
	111	do do do	Do do divers journaux et revues.....	9 10 3
	112	do do do	Lovell et Gibson, copies des comptes publics.....	20 4 2
	113	do do do	R. et C. Chalmers, divers articles.....	4 11 9
	114	do do do	C. D. Proctor, chandelles et autres articles.....	1 5 3
	115	do do do	Aqueduc de Montréal.....	9 2 4
	116	2 avril, do	E. Doucet, à compte de son salaire.....	37 10 0
	117	20 do do	Fréchette et Frères, abonnement au "Canadien,".....	3 0 0
	118	do do do	Bureau de poste, Québec.....	2 15 7
	119	3 do do	J. C. Becket, à compte des impressions.....	75 0 0
		29 mai, do	Do do do	75 0 0
	120	do do do	Montant dont J. F. Taylor, aîné, rendra compte.....	1037 10 0
	121	do do do	Payé à l'Orateur, et dont il rendra compte.....	150 0 0
	122	8 février, do	J. F. Taylor, jeune, à compte de son salaire dû le 1er avril.....	60 0 0
			Escompte sur vente de débentures, savoir :—	
			£1500 @ 1½ pour cent.....	£26 5 0
			£1500 @ 1½ pour cent.....	22 10 0
			£1000 @ 1 pour cent.....	10 0 0
			_____	58 15 0
			Porté en l'autre part.....	£4384 7 1½

Etat des déboursés du greffier.	Numéro de la pièce.	DATE.		£	s.	d.	Etat des déboursés du greffier.
			Rapporté de l'autre part.....	4334	7	1½	
			Avoir.				
			Balance entre mes mains, 17 avril, 1849.....	£561	4	1	
			Par warrant, selon adresse du 18 avril, 1849.....	3000	0	0	
			Par warrant, selon adresse du 30 mai, 1849.....	3000	0	0	
			£6561 4 1				
			Balance entre mes mains portée en compte.....	2226	17	0	
			Avoir.	£6561	4	1½	
	5 juin, 1850....		Balance portée en compte, étant le montant entre mes mains à la disposition de la chambre.....	£2226	17	0	

E. E.

Toronto, 5 juin 1850.

ARGENTS DÉBOURSÉS PAR JOHN F. TAYLOR, AINÉ, COMME GREFFIER ASSISTANT, FORMANT PARTIE DU COMPTE CI-DESSUS COTÉ A.

Etat des déboursés du greffier assistant.	Numéro de la pièce.	DATE.		£	s.	d.	Etat des déboursés du greffier assistant.
		Avril, 1849....	Balance due à J. F. Taylor à l'époque de l'incendie.....	0	16	0	
			Payé, J. F. Taylor, jeune, abonnement au journal "L'Echo,"....	0	14	0	
	25	do do	Payé, louage de cab de l'hôtel du gouvernement à sa demeure, la nuit de l'incendie.....	0	3	9	
	26	do do	Payé, louage de cab pour aller chercher les bills à sa demeure.....	0	2	6	
	30	mai, do	Payé, louage de cab le soir de la clôture, pour transporter les bills à l'hôtel du gouvernement.....	0	7	6	
	31	do do	Payé, pour louage de cab jusqu'au 10 juin, pour transport des bills au gouvernement, 11 jours, à 1s. 3d.....	0	13	9	
	1	9 juillet, do	Payé, Keating, pour divers articles, tels que portés en compte....	2	0	0	
		do do do	Payé, le transport d'une boîte contenant les bills à l'hôtel du gouvernt.	0	0	7½	
	2	30 do do	Payé, C. Quigg, 18s. 9d., 3s. 9d., rouleaux pour bills.....	1	2	6	
	3	do do do	Payé, E. Lines et Cie., encre.....	0	13	0	
	4	25 do do	Payé, "Upper Canada Jurist," depuis No. 1, vol. 1, à No. 12, vol. 5.	15	0	9	
	5	21 août, do	Payé, 2 exemplaires du "Montreal Directory," pour 1849-50.....	0	15	0	
	6	24 do do	Payé, John A. Adamson, copie des actes du parlement sur parchemin pour l'Angleterre.....	12	7	8	
	7	do do do	Payé, M. Keating, à compte de son allocation additionnelle due le 30 septembre 1849.....	5	0	0	
	8	do do do	Payé, Robert Richardson, copie des actes du parlement sur parchemin pour l'Angleterre.....	13	8	4	
	9	do do do	Payé, abonnement au "Provincialist," jusqu'au premier juin, 1849.....	0	7	11	
			Porté en l'autre part.....	£53	12	6½	

Etat des déboursés du greffier assistant.

Etat des déboursés du greffier assistant.

Numéro de la pièce.	DATE.						
					£	s.	d.
				Rapporté de l'autre part.....	53	12	6½
10	24	août,	1849....	Payé pour le " Post Office Directory,".....	0	3	9
11	do	do	do	Payé, abonnement à l' "Ottawa Advocate," jusqu'au 1er avril 1850....	4	0	0
12	do	do	do	Payé, H. Maingy, copie des actes du parlement sur parchemin pour l'Angleterre.....	13	10	0
13	do	do	do	Payé, W. McLeod Maingy, do do do	4	8	4
14	27	do	do	Payé, Robert Richardson, à compte, pour écriture, par ordre de C. deLéry, écuyer.....	15	0	0
15	28	do	do	Payé, L. T. Couillard, copie des actes du parlement sur parchemin pour l'Angleterre.....	7	14	0
16	do	do	do	Payé, W. A. Maingy, par avance sur son quartier de salaire dû le 30 septembre 1849.....	37	10	0
17	do	do	do	Payé, Arthur Taylor, copie des actes du parlement sur parchemin pour l'Angleterre, et autres écritures de bureau.....	59	3	4
18	do	do	do	Payé, A. G. D. Taylor, do do do	86	10	8
19	4	septembre,	do	Payé, C. Krieghoff, réparation du portrait de la Reine sur l'ordre de l'Orateur.....	3	17	6
20	3	octobre,	do	Payé, J. F. Taylor, aîné, moitié de son allocation additionnelle annuelle, jusqu'au 30 septembre 1849.....	50	0	0
21	3	do	do	Payé, M. Keating, divers déboursés.....	1	12	0
22	do	do	do	Payé, do do balance de son allocation additionnelle jusqu'au 30 septembre 1849.....	7	10	0
23	do	do	do	Payé, R. LeMoine, allocation additionnelle trimestrielle, jusqu'au 30 septembre 1849.....	12	10	0
24	do	do	do	Payé, James Adamson, balance de salaire due le 30 septembre, 1849.....	17	10	0
25	4	do	do	Payé, E. Dénéchaud, copie d'actes du parlement sur parchemin pour l'Angleterre.....	7	14	8
26	do	do	do	Payé, O. Vallerand, allocation additionnelle trimestrielle jusqu'au 30 septembre 1849.....	12	10	0
27	do	do	do	Payé, E. L. Montizambert, do do do do	25	0	0
28	do	do	do	Payé, J. G. Couillard, son quartier de salaire dû le 30 septembre, 1849.....	25	0	0
29	8	do	do	Payé, Timothy Neary, sur l'ordre de C. deLéry, écuyer.....	7	10	0
30	do	do	do	Payé, abonnement au journal l' "Argus," jusqu'au 1er juillet 1849....	2	5	0
31	do	do	do	Payé, W. A. Maingy, à compte de son salaire dû le 31 décembre 1849.....	6	0	0
32	9	do	do	Payé, F. S. Jarvis, allocation additionnelle trimestrielle due le 30 septembre 1849.....	12	10	0
33	10	do	do	Payé, abonnement au "Morning Courier," jusqu'au 14 mars 1849....	1	7	1
34	17	do	do	Payé, R. Weir, pour parchemin.....	32	9	9
35	24	do	do	Payé, dépêche télégraphique, sur l'ordre de l'Orateur.....	0	3	9
36	29	do	do ...	Payé, W. A. Maingy, balance de son salaire jusqu'au 31 décembre 1849.....	31	10	0
37	do	do	do	Payé, M. Keating, à compte de son allocation additionnelle due le 31 décembre 1849.....	5	0	0
38	30	do	do	Payé, J. Adamson, à compte de son salaire dû le 31 décembre, 1849.....	2	10	0
39	31	do	do	Payé, J. Couillard, à compte de do do do	2	10	0
				Porté en l'autre part.....	£548	7	4½

Etat des déboursés du greffier assistant.

Etat des déboursés du greffier assistant.

Numéro de la pièce.	D A T E.				
			£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	548	7	4½
40	7 novembre, 1849....	Payé, J. Couillard, à compte de son salaire, dû le 31 décembre, 1849.....	1	5	0
41	9 do do	Payé, N. LaRoche, pour emballer et dépaqueter les effets du conseil législatif.....	0	15	0
42	10 do do	Payé, J. Couillard, à compte de son salaire dû le 31, décembre, 1849.....	1	5	0
43	do do do	Payé, J. Adamson, à compte de do do	1	5	0
44	13 do do	Payé, M. Keating, à compte de son allocation additionnelle due do do do	2	10	0
45	25 octobre, do	Louage de cabs pour le transport des parchemins à et de l'hôtel du gouvernement, du 10 juillet à cette date, 107 jours à 1s 3d..	.6	13	9
45½	31 do do	Louage de cabs pour le transport des sacs contenant les parchemins, du 26 octobre à cette date, 6 jours, à 2s 6d.....	0	15	0
46	14 novembre, do	Avancé à A. Lachance, qu'il remboursera.....	1	10	0
47	17 do do	Payé, J. Adamson, à compte de son salaire, dû le 31 décembre, 1849.....	3	0	0
48	23 do do	Payé, J. G. Couillard, à compte de do do do	2	10	0
49	24 do do	Payé, M. Keating, divers déboursés.....	2	5	0½
50	7 décembre, do	Payé, M. Keating, balance de son allocation additionnelle, jusqu'au 31 décembre, 1849.....	5	0	0
51	21 do do	Payé, J. Adamson, à compte de son salaire, dû le 31 décembre, 1849.....	2	10	0
52	do do do ...	Payé, J. G. Couillard, à compte de do do do	2	10	0
53	11 janvier, 1850....	Payé, do balance de son quartier de salaire, jusqu'au 31 décembre, 1849.....	15	0	0
54	do do do	Payé, Timothy Neary, sur l'ordre de Charles deLéry, écuyer, à compte de ses gages comme messenger, dus à la clôture de la prochaine session.....	15	0	0
55	14 do do	Payé, James Adamson, balance de son quartier de salaire jusqu'au 31 décembre, 1849.....	15	15	0
56	26 do do	Payé, Christopher Porrett, pour scier, fendre et corder du bois de chauffage.....	4	13	9
57	29 do do	Payé, J. F. Taylor, jeune, à compte de son salaire, dû le 31 mars, 1850.....	21	0	0
58	30 do do	Payé, W. A. Maingy, à compte de do do do	2	0	0
59	do do do	Payé, do do à compte de do do do	7	10	0
60	1er février, do	Payé, F. S. Jarvis, allocation additionnelle, due le 31 décembre, 1849.....	12	10	0
61	do do do	Payé, J. F. Taylor, aîné, do do do	25	0	0
62	2 do do	Payé, J. G. Couillard, à compte de son salaire, dû le 31 mars, 1850.....	8	6	8
63	do do do	Payé, J. Adamson, à compte de do do do	8	6	8
64	15 do do	Payé, do. balance du salaire do do do	16	13	4
65	do do do	Payé, J. G. Couillard, balance de son salaire do do do	16	13	4
66	do do do	Payé, M. Keating, allocation additionnelle do do do	12	10	0
67	do do do	Payé, O. Vallerand, allocation do do do	12	10	0
68	16 do do	Avancé à A. Lachance, sur l'ordre de l'Orateur, et qu'il remboursera.....	2	10	0
		Porté en l'autre part.....	£777	19	11

Etat des déboursés du greffier assistant.

Etat des déboursés du greffier assistant.

Numéro de la pièce.	DATE.					
				£	s.	d.
			Rapporté de l'autre part	777	19	11
69	16 février,	1850....	Payé, W. A. Maingy, à compte de son salaire, dû le 31 mars 1850.....	15	10	0
70	18 do	do	Payé, W. Broom, 25 cordes de bois de chauffage, à 13s. 9d.....	17	3	9
71	19 do	do	Payé, Christopher Porrett, pour scier, fendre et corder du bois de chauffage.....	4	13	9
72	do do	do	Payé, M. Keating, divers déboursés.....	1	4	0
73	8 avril,	do	Payé, E. J. Montizambert, allocation additionnelle trimestrielle, due le 31 mars, 1850.....	25	0	0
74	13 do	do	Payé, W. A. Maingy, sur l'ordre de l'Orateur, balance de son salaire jusqu'au 31 mars, 1850.....	12	10	0
75	do do	do	Payé, do do, à compte de son salaire, dû le 30 juin, 1850.....	20	0	0
76	15 do	do	Payé, F. S. Jarvis, allocation additionnelle trimestrielle due le 31 mars, 1850.....	12	10	0
77	do do	do	Payé, J. F. Taylor, aîné, allocation additionnelle trimestrielle due le 31 mars, 1850.....	25	0	0
78	16 mai,	do ...	Payé, abonnement au "Hamilton Gazette," jusqu'à avril, 1850....	2	0	0
79	do do	do ...	Payé, W. A. Maingy, à compte de son salaire dû le 30 juin, 1850.....	10	0	0
80	20 do	Payé, J. Adamson, à compte de son salaire dû le 30 juin, 1850.....	2	10	0
	19 avril,	do	Payé, dépêche télégraphique de Montréal à Toronto, relative à la reliure de livres.....	0	3	6
81	21 mai,	do	Payé, Robert LeMoine, allocation additionnelle trimestrielle due le 31 mars, 1850.....	12	10	0
82	do do	do	Payé, do do, divers déboursés.....	0	5	1
83	do 25	do	Payé, J. G. Couillard, à compte de son salaire dû le 30 juin, 1850.....	2	0	0
84	do do	do	Payé, J. F. Taylor, jeune, à compte de son salaire, dû le 30 juin, 1850.....	30	0	0
"	" "	"	Payé pour transport de livres et pupitre de la résidence de M. LeMoine au bureau.....	0	2	6
85	29 do	do	Payé, E. L. Montizambert, sur l'ordre de la chambre.....	13	15	0
86	do do	do	Payé, J. F. Taylor, jeune, divers déboursés.....	0	16	7½
87	30 do	do	Payé, abonnement au "Dundas Warder," jusqu'au 1er avril 1850....	2	5	0
88	3 juin,	do	Payé, MM. Derbishire et Desbarats, à compte.....	50	0	0
	4 do	do	Payé, dépêche télégraphique à la banque de Montréal, sur l'ordre de l'honorable J. Morris.....	0	5	3
89	do do	do	Payé, abonnement au "British Whig," jusqu'au 1er avril, 1850....	1	10	0
	5 do	do	Payé, réponse de M. Simpson (banque de Montréal) à la dépêche susmentionnée.....	0	10	0
90	do do	do	Payé, M. Keating, divers déboursés.....	4	14	1½
			Porté en l'autre part.....	£1044	18	6

Etat des déboursés du greffier assistant.

Etat des déboursés du greffier assistant.

Numéro de la pièce.	DATE.				
			£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	1044	18	6
91	10 juin, 1850....	Payé, W. A. Maingy, à compte de son salaire, dû le 30 juin, 1850.....	2	3	6
			£1047	2	0
		* A déduire suivant la note ci-dessous.....	9	12	0
		Montant porté au crédit de C. DeLéry, Ecuyer, dans son état coté A.....	£1037	10	0
		AVOIR.			
	23 août, 1849....	Par chèque de Charles deLéry, écuyer.....	£300	0	0
	2 octobre, do	Par do do do	200	0	0
	29 do do	Par do do do	100	0	0
	5 janvier, 1850....	Par do do do	250	0	0
	6 mars, do	Par do do do	187	10	0
	21 mai, do	Produits de la vente d'ameublement de bureau à Montréal.....	9	12	0
		* (Cette somme ne doit pas être portée au crédit de M. deLéry.)	£1047	2	0



INDEX

DU

NEUVIÈME VOLUME.

13 ET 14 VICTORIÆ, 1850.

ABÉNAQUIS.

Incorporation des Sauvages. Pétition, 28.

ABSENTS.

Membres. Voir Conseil, appel de la chambre et comité des privilèges.

Propriétaires de terres, pétition, 38.

ACTES.

Voir Lois.

ACTIONS.

En éjection. Voir bill No. 125.

Sur billets, obligations, lettres de change et autres instruments. Voir bill No. 9.

ADAMSON, LE RÉV. DR.

Voir bibliothécaire.

ADMISSION EN PREUVE DES JUGEMENS RENDUS A L'ÉTRANGER.

Voir bill No. 47.

ADRESSES.

1.—A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. En réponse au discours du trône. Comité chargé de la préparer et rapport, 25. Adresse adoptée et présentée par la chambre, 26, 27. Quand reçue, rapport, adresse présentée et réponse de son excellence, 27. Impression ordonnée, 29.

2.—A SA MAJESTÉ, de dévouement et de loyauté, adoptée, comité chargé de la préparer, rapport et adresse signée par l'Orateur, 30.

3.—A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, le priant de transmettre cette dernière, présentée par les membres de l'exécutif, 30. Adresse présentée et réponse de son excellence, 31. Dépêche en réponse à l'adresse à la Reine, 109, et appendice, No. 2.

4.—A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, le priant d'informer la chambre si le greffier du conseil a résigné sa charge, proposée, adoptée et présentée par les membres de l'exécutif, 42

5.—A SA MAJESTÉ, au sujet de l'exercice futur de la prérogative royale, quant à la nomination de conseillers législatifs. Motion pour adresse, déchargée, 76.

6.—A SA MAJESTÉ, demandant la modification de cette partie de l'acte d'union qui a rapport à la nomination de l'Orateur et des conseillers législatifs. Motion remise, 44, 52. Appel de la chambre, 72, 73. Adresse proposée, objectée et négative, 73.

7.—A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, l'informant de la désalcation du greffier et demandant sa démission, présentée par les membres de l'exécutif, 87. Rapport et réponse de son excellence, 88.

8.—A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, demandant £2,500 en faveur du greffier, adoptée et présentée par les membres de l'exécutif, 97. Réponse de son excellence, 100.

9.—A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, demandant la correspondance échangée à l'égard des terres dans la vallée de la rivière Gatineau. Motion, 100. Amendement proposé, adopté et adresse présentée par les membres de l'exécutif, 101. Correspondance transmise, 115. Impression ordonnée, 136. Voir comité No. 13.

ADRESSES—*Continuation.*

10.—A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, priant son excellence de transmettre à la législature de New York une résolution de remerciements pour le don de livres qu'elle a fait à la bibliothèque, présentée par les membres de l'exécutif, 180.

AGRICULTURE.

Société d', Bas-Canada, pétition, 69.

Etat de l', Bas-Canada, pétition, 91. *Voir bill No. 30.*

Société d', comté de Waterloo, pétition, 158.

Bureau d', (H.-C.) *Voir bill No. 109.*

Election des membres des sociétés d', (B.-C.) *Voir bill No. 120.*

Retours des sociétés d'. *Voir retours.*

AJOURNEMENTS.

De la chambre (spéciaux) 23, 31, 57, 83, 139, 144.

ALBION ET VAUGHAN.

Chemin d', pétition, 56. *Voir bill No. 61.*

ALIÉNÉS.

Asile des, (H.-C.) *Voir bill No. 117.*

Contrôle sur les asiles privés des. Pétition, 93.

ALLAN, HENRY.

Ci-devant juge de la cour du district de London, pétition, 137. Motion pour impression d'icelle, négative, 145.

AMELIASBURGH.

Lignes frontières d', pétition, 36. *Voir bill No. 7.*

AMÉRIQUE.

Réciprocité commerciale entre le Canada et les autres provinces de l' septentrionale britannique. *Voir bill No. 5.*

Retour de la compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie de l'. Britannique, 114.

Association du télégraphe électrique de l'. Septentrionale Britannique. Pétition, 114. *Voir bill No. 112.*

AMIS.

Pensionnat des, ou Quakers, à West Lake. Retour, 46.

ANCASTER.

Municipalité d'. Pétition, 47.

ANGLETERRE.

Contre la modification des lois qui régissent l'église d'. Pétition, 39.

APPEL.

Et erreur. *Voir cours.*

De la chambre. Membres présents et absents à l'. 41, 42, 72, 73.

AQUEDUC DE QUEBEC.

Pétitions *pro et con.*, 103, 112, *Voir bills Nos. 113, 123.*

ARBITRES ET EXPERTS, (B.-C.)

Voir bill no. 64.

ARGENT.

Harangue de l'Orateur de l'assemblée en présentant, pour la sanction royale, un certain bill d'. 215.

Modification de la loi relative à l'intérêt sur l', *Voir bill no. 4.*

ARPENTAGE.

D'Ameliasburgh. Pétition, 36. *Voir bill No. 7.*

De Sophiasburgh, ratification de l'. Pétition, 70.

De Gwillimbury-Ouest. Pétitions, 116, 122. *Voir bill No. 18.*

Des terres entre le St. Laurent et le Lac Témiscouata, pour un chemin de fer ou canal. Pétition, 91.

De Cornwall. *Voir No. 35.*

ARTHABASKA ET HALIFAX.

Nouveau chemin d'. Pétition, 71.

ARTISANS.

De Québec, société bienveillante des. Pétitions, 28. *Voir bill No. 50.*

De Toronto, institut des, ouvert pendant la session aux membres de la chambre, 59. Retour, 47. Pétition, 30. *Voir bill No. 63.*

De Montréal, Institut des. Retour, 40.

ASHFIELD ET WAWANASH.

Municipalité d'. Pétition, 158.

ASILE.

Des orphelins protestants de Montréal. Pétitions, 37.

Des orphelins protestants de Québec. Pétitions, 40, 51.

Catholique

ASILE—Continuation.

Catholique romain, en liaison avec l'église de St. Patrice de Montréal. Pétitions, 50.

Privé des aliénés, contrôle sur. Pétition, 93.

Des aliénés, Toronto. Voir bill No. 117.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Membres de l', sommés de se rendre à la barre du conseil législatif, 17, 128, 211.

Conférence par l'Orateur du conseil législatif au sujet de la bibliothèque, avec l', 34.

Examen par l'orateur, pendant la vacance, des règles relatives aux avis à l'égard des bills privés de l', 205.

Harangue de l'Orateur de l', à son excellence le gouverneur-général en présentant le bill des subsides, 215.

Message de et à l'. Voir message.

Bills de et à l'. Voir bills.

ASSISTANT GREFFIER.

Voir conseil et résolutions.

ASSOCIATIONS.

Charitables, philanthropiques et de prévoyance. Protection des fonds des. Voir bill No. 88.

ASSURANCE, COMPAGNIE D'.

Maritime et contre le feu de Kingston. Pétition, 32. Voir bill No. 68.

Maritime sur les eaux intérieures du St. Laurent. Retour, 61.

Sur la vie du Canada. Retour, 89.

De l'Amérique Britannique, contre le feu et sur la vie. Retour, 114.

De Montréal, contre le feu, sur la vie et les eaux intérieures. Pétition, 118. Voir bill No. 89.

Mutuelle, modification de l'acte établissant des compagnies. Pétition, 93.

ATHOL.

Retour de la société, d'agriculture d', 43.

ATLANTIQUE ET ST. LAURENT.

Chemin de fer. Voir bill No. 44.

AUBAINS.

Sanction, par proclamation, donnée au bill de 1849, de la naturalisation des, 11.

AUBERGES.

Et licences d'auberges. Pétitions, 22, 29, 32, 34, 37, 38, 40, 41, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 56, 59, 60, 63, 68, 72, 78, 94, 108, 115, 116, 118, 120, 133, 148. Voir bills Nos. 152, 157.

AUTORITÉS DE L'ETAT DE NEW-YORK,

Voir résolutions.

AVIS.

Règles de l'assemblée relatives aux, pour bills privés, examinés par l'Orateur pendant la vacance, 205.

AVOCATS DE MONTREAL.

Association de la bibliothèque des. Pétition, 77. Voir bill No. 48.

AYLMER.

Pont sur la rivière St. François à. Pétition, 53.

BAGOT.

Chemin. Pétition, 38.

BAILLI.

Et municipalité du township d'Osgoode. Pétition, 88.

BANCS.

Dans l'église de St. Patrice de Québec, recouvrement des rentes de. Pétition, 103. Voir bill No. 80.

BANQUES.

Du Haut-Canada. Pétition, 33. Voir bill No. 41, et résolutions.

D'épargnes de la cité et du district de Montréal, retour, 40. Dans le comté de Stanstead. Pétition No. 53.

De prévoyance et d'épargnes de Montréal. Pétition des depositaires de la, 62. Voir bill No. 141.

Du district de Niagara. Pétition, 68.

Procureurs dans les. Voir bill No. 20.

BANQUES—Continuation.

De la cité, correspondance du greffier et de la, renvoyée, 88.

Commerciale. Voir résolutions.

D'épargnes du District de Hamilton et Gore, retour, 131.

D'épargnes de Québec, retour, 64.

Chartées, droits des. Voir bill No. 146.

De Gore, Retour. 196,

De la cité. Retour, 208.

BANQUEROUTIERS.

Voir bill No. 126.

BAPTEMES.

Mariages et sépultures. Voir retours.

BAPTISTES.

Sociétés des missionnaires. (Canada) Retour, 43.

BARRIERES.

Voir chemins.

BAS-CANADA.

Voir Canada.

BATHURST.

Société d'agriculture du district de. Retour, 53.

BAYHAM.

Et Oxford, annexion de. Pétition, 55.

BEAUHARNOIS.

Seigneurie de. Pétition contre les taux exorbitants, pour la définition de ses limites, et pour obtenir des titres de concession aux taux établis par les lois et coutumes du Bas-Canada, 102.

Seigneurie de Châteauguay enclavée dans le circuit de. Pétition, 133.

Séances de la cour de circuit au village de. Pétition, 167.

Société d'agriculture de. Retour, 197.

Dommages causés par le canal de. Pétitions, 43, 47, 66.

BÉCANCOUR.

Indemnité en faveur de J. B. Hébert, pour pertes encourues par l'achat des péages prélevés sur le pont public de la rivière. Pétition, 114.

BECASSES ET CANARDS SAUVAGES.

Voir gibiers.

BECKET, JOHN C.

Indemnité. Pétition, 20. Voir comité No. 3.

BELLECHASSE.

Société d'agriculture de. Retour, 69.

BELVIDERE.

Amélioration du chemin de. Pétition, 100.

BERTHIER.

Municipalité. Voir bill No. 24.

Académie de, Allocation, Pétition, 66.

Société d'agriculture de, Retour, 57.

BIBLIOTHECAIRE.

Congé d'absence au, 58. Rapport du, 22.

BIBLIOTHÈQUE.

De Québec, association de la. Pétition, 66.

Du conseil législatif. Voir comité No. 6, et messages.

Des avocats de Montréal, association de la. Pétition, 77. Voir bill, No. 48.

BIENS-FONDS.

Bill des titres de certaines personnes naturalisées à des, B.-C., de 1849, sanctionné par proclamation, 11.

BIENS TEMPORELS.

De l'église d'Angleterre. Pétition, 92.

BILLETS.

Obligations, lettres de change et autres instruments. Voir bill No. 9.

Promissoires et lettres de change, protêt des. Voir bill No. 159.

BILLS.

Lus *pro formâ*, 19.

Sanction royale par proclamation et message à divers, 6, 11, 40.

Do do, désavouant certains, 9.

Do do, par son excellence le gouverneur-général, pendant la session, à certains, 128, 129, 211, 212, 213, 214, 215, 216.

1. — BILL DES ÉCOLES :—

Introduit par l'honorable M. Leslie, 19, et lu la première fois *pro formâ*.

BILLS—Continuation.

2. ——— BILL DES COMPAGNIES A FONDS SOCIAL :—
Introduit par l'honorable M. J. Morris, et lu la 1re fois, 29. Deuxième lecture remise, 36. Bill lu 2me fois, 42. La chambre en comité, 44. Rapport, 45. Bill lu 3me fois, passé, et envoyé à l'assemblée, 46. Amendé par cette chambre, 135. Amendements adoptés et l'assemblée en est informée, 139. Sanction royale, 211.
3. ——— BILL DE L'INDÉPENDANCE DU CONSEIL :—
Introduit par l'honorable M. Irving, et lu la 1re fois, 29. Retiré, 35. Deuxième lecture déchargée, 36.
4. ——— BILL D'USURE :—
Introduit par l'honorable M. Ross, et lu la 1re fois, 29. Deuxième lecture remise, 36. Motion pour 2me lecture, objectée et adoptée, 42. La chambre en comité, rapport, motion pour sa réception, objectée et adoptée, 45. Motion pour 3me lecture, objectée et adoptée, bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 46.
5. ——— BILL DE RÉCIPROCIÉTÉ COLONIALE :—
Reçu et lu, 1re fois, 53. Lu 2me fois, 55. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 57. Sanction royale, 128.
6. ——— BILL DES MONNAIES D'ARGENT :—
Reçu, 53. Lu 1re fois, 54. Lu 2me fois, 56. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 57. Sanction royale, 128.
7. ——— BILL DE L'ARPENTAGE D'AMELIASBURGH :—
Introduit par l'honorable M. Ross et lu 1re fois, 54. Lu 2me fois et référé, 56. Rapport, 86. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 89. L'assemblée concourt, 153. Sanction royale, 212.
8. ——— BILL DE LA RIVIERE-DU-CHENE :—
Reçu et lu 1re fois, 54. Lu 2me fois, 56. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 57. Sanction royale, 128.
9. ——— BILL DE LA MULTIPLICATION DES PROCÈS :—
Reçu et lu 1re fois, 56. Lu 2me fois et la chambre en comité, 57. Amendement rapporté et adopté, 58. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 59, 60. L'assemblée concourt, 62. Sanction royale, 128.
10. ——— BILL DES BOUÉES DU CHENAL DU NORD :—
Reçu et lu 1re fois, 62. Lu 2me fois, la chambre en comité et rapport, 63. Bill lu 3me

BILLS—Continuation.

- fois, passé, et l'assemblée en est informée, 64, 65. Sanction royale, 128.
11. ——— BILL D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL :—
Reçu et lu 1re fois, 62. Lu 2me fois, 63. La chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 65. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 66. L'assemblée concourt, 77. Sanction royale, 128.
12. ——— BILL DES ENGAGEMENTS PAR ECRIT :—
Reçu et lu 1re fois, 62. Lu 2me fois, 63. Remis, 55, 69. La chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 79. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 82. L'assemblée concourt, 87. Sanction royale, 128.
13. ——— BILL ST. JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC :—
Introduit par l'hon. M. Taché et lu 1re fois, 63. Lu 2me fois, 66. La chambre en comité et rapport, 67. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 72. L'assemblée concourt, 108. Sanction royale, 129.
14. ——— BILL DE LA MUNICIPALITÉ DU SAGUENAY :—
Reçu et lu 1re fois, 65. Lu 2me fois, la chambre en comité et rapport, 67. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 69. Sanction royale, 128.
15. ——— BILL DU GAZ DE HAMILTON :—
Reçu et lu 1re fois, 65. Lu 2me fois et référé, 67. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 69. Sanction royale, 128.
16. ——— BILL DES ACTIONS PRISES PAR LES CORPORATIONS :—
Reçu et lu 1re fois, 65. Lu 2me fois et référé, 67. Membre ajouté au comité, 69. Rapport et membres sommés, 77. La chambre en comité, rapport, bill référé de nouveau et membres ajoutés au comité, 81. Rapport, 84. Remis, 88. La chambre en comité, 89. Amendements rapportés, 90. Adoptés, 91. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 92, 93. Amendé par cette chambre, 102. Amendement adopté, et l'assemblée en est informée, 105. Sanction royale, 128.
17. ——— BILL DES VAISSEAUX ÉTRANGERS :—
Reçu et lu 1re fois, 67. Lu 2me fois, et la chambre en comité, 69. Rapport, 70. Troisième lecture remise, 72. Bill déchargé, 74. La chambre en comité de nouveau, et amendements rapportés, 79. Adoptés, 81. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 82. L'assemblée concourt, 104. Sanction royale, 128.

BILLS—Continuation.

18. ——— BILL DE L'ARPENTAGE DE GWILLIMBURY-OUEST :—
 Introduit par l'hon. M. Irving, et lu 1re fois, 72. Deuxième lecture remise, 79. Bill déchargé et référé, 85. Pouvoir donné au comité, 105. Pétitions de Cornelius Creed et autres, et de John Sharp et autres, référées, et membres ajoutés au comité, 116. Pétitions de William Nelson et autres, et de Joseph Johnson et autres, référées, 122. Rapport contre le bill, adopté, 210.
19. ——— BILL DU LIBELLE :—
 Reçu et lu 1re fois, 73. Deuxième lecture, remise, 79. Lu 2me fois et référé, 85. Rapport, 87. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 89. Sanction royale, 128.
20. ——— BILL DES PROCUREURS DANS LES BANQUES :—
 Introduit par l'honorable M. William Morris et lu 1re fois, 75. Deuxième lecture, remise, 76. Lu 2me fois et référé, 79. Rapport, 85. La chambre en comité et amendements rapportés, 87. Adoptés, 93. Motion pour 3me lecture du bill objectée et adoptée, bill lu 3me fois et protêt, 94. Bill envoyé à l'assemblée, 95.
21. ——— BILL DU HAVRE DE GRIMSBY :—
 Introduit par l'honorable M. Crooks, et lu 1re fois, 76. Deuxième lecture remise, 77, 85. Lu 2me fois, 87. Lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 89. L'assemblée concourt, 173. Sanction royale, 213.
22. ——— BILL DU CHEMIN D'UNION DE TORONTO, SIMCOE ET HURON :—
 Introduit par l'honorable M. Ross, et lu 1re fois, 83. Lu 2me fois et référé, 85. Pétition de John Arnold et autres, contre le bill, référée, 88. Rapport, 154. Lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 161. L'assemblée concourt, 211. Sanction royale, 213.
23. ——— BILL DU BREVET DE COUNTER :—
 Introduit par l'honorable M. Ross et lu 1re fois, 84. Deuxième lecture remise, 87. Lu 2me fois, 91. Lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 93. Documents demandés, 135. Transmis, 143. L'assemblée concourt, 165. Sanction royale, 213.
24. ——— BILL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER :—
 Reçu et lu 1re fois, 85. Lu 2me, 87, 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 89. Sanction royale, 128,

BILLS—Continuation.

25. ——— BILL DE LA RÉSERVE DU TOWNSHIP DE YORK :—
 Introduit par l'honorable M. Widmer, lu 1re fois et référé, 86. Membres ajoutés au comité, 98. Pétition de Samuel P. Jarvis et autres, référée, 109. Membre substitué, 115.
26. ——— BILL POUR L'ADMISSION DES AVOCATS :—
 Introduit par l'honorable M. J. Morris et lu 1re fois, 92. Lu 2me fois et référé, 95. Rapport, 106. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 111. Amendé par cette chambre, amendement adopté, et l'assemblée en est informée, 197. Sanction royale, 214.
27. ——— BILL DU CHEMIN DE CHAMPLAIN ET ST. LAURENT :—
 Reçu et lu 1re fois, 96. Lu 2me fois et référé, 103, 104. Rapport, 106. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 111. Sanction royale, 129.
28. ——— BILL D'INSPECTION DE LA FLEUR :—
 Reçu et lu 1re fois, 96. Lu 2me fois, 101. La chambre en comité, amendement à la version anglaise, rapporté et adopté, 104. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 107. L'assemblée concourt, 118. Sanction royale, 129.
29. ——— BILL DES LIGNES D'EDWARDSBURGH :—
 Reçu et lu 1re fois, 96. Lu 2me fois, 101. La chambre en comité et rapport, 104. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 106, 107. Sanction royale, 129.
30. ——— BILL DE WALPOLE ET WOODHOUSE :—
 Reçu et lu 1re fois, 96. Lu 2me fois, 101. Troisième lecture déchargée et bill référé, 103. Membres ajoutés au comité, 120. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 130. Sanction royale, 211.
31. ——— BILL DES LIGNES D'OSGOODE :—
 Reçu et lu 1re fois, 98. Lu 2me fois, 101. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 103. Sanction royale, 128.
32. ——— BILL DES MINES DE NEEFIGON :—
 Introduit par l'honorable M. J. Morris, et lu 1re fois, 98. Deuxième lecture remise, 101, 107, 162. Bill déchargé, 176.
33. ——— BILL DU CHEMIN DE LONGUEUIL ET CHAM-BLY :—
 Introduit

BILLS—Continuation.

Introduit par l'honorable M. Bourret, et lu 1re fois, 100. Deuxième lecture remise, 107. Lu 2me fois, 111. Lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 113. L'assemblée concourt, 163. Sanction royale, 212.

34. — BILL DES INCENDIÉS DE QUÉBEC :—

Introduit par l'honorable M. Taché, et lu 1re fois, 100. Lu 2me fois, 107. Lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 111. L'assemblée concourt, 196. Sanction royale, 214.

35. — BILL DE L'ARPEMENTAGE DE CORNWALL :—

Reçu, 101. Lu 1re fois, 102. Lu 2me fois, 104. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 106, 107. Sanction royale, 129.

36. — BILL DE L'ENREGISTREMENT DE HUNTINGDON :—

Reçu et lu, 1re fois, 102. Lu 2me fois, 104. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 106, 107. Sanction royale, 129.

37. — BILL DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, (B.-C.):—

Reçu et lu, 1re fois, 102. Lu 2me fois, 107. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 111. Sanction royale, 128.

38. — BILL DES PROPRIÉTAIRES DE MOULINS, (H.-C.):—

Reçu et lu, 1re fois, 102. Lu 2me fois, 104. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 106, 107. Sanction royale, 129.

39. — BILL DU CAUTIONNEMENT DES DEMANDEURS :—

Introduit par l'honorable M. Boulton, et lu 1re fois, 103. Deuxième lecture remise, 115. Motion pour 2me lecture, objectée, amendement pour 2me lecture dans six mois proposé et adopté, 121.

40. — BILL DE LA COMPENSATION. —

Introduit par l'honorable M. Boulton et lu 1re fois, 103. Deuxième lecture remise, 115. Bill déchargé, 121.

41. — BILL DE LA BANQUE DU H.-C. :—

Reçu et lu, 1re fois, 104. Lu 2me fois, 107. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 111. Sanction royale, 129.

42. — BILL DES FRAIS DE LA COURONNE, (B.-C.):—

Reçu, 104. Lu 1re fois, 105. Lu 2me fois, 107. La chambre en comité, rapport,

BILLS—Continuation,

bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 114. Sanction royale, 128.

43. — BILL DE SILVERTHORN :—

Reçu et lu 1re fois, 105. Lu 2me fois et référé, 107. Nouveau comité nommé, 158. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 164. Sanction royale, 213.

44. — BILL DU CHEMIN DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE :—

Reçu et lu 1re fois, 105. Lu 2e fois et référé, 108. Amendements rapportés, 110. Adoptés, 111. Troisième lecture déchargée, et la chambre en comité, 112. Nouvel amendement rapporté et adopté, 113. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 114, 115. L'assemblée concourt, 124. Sanction royale, 129.

45. — BILL DES REGISTRES MÉTHODISTES, BAS-CANADA :—

Reçu et lu 1re fois, 105. Lu 2me fois, et référé, 108. Amendement rapporté et adopté, 109. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 112. L'assemblée concourt, 124. Sanction royale, 129.

46. — BILL DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER :—

Introduit par l'honorable M. J. Morris, et lu 1re fois, 106. Deuxième lecture, remise, 111. Lu 2me fois et référé, 113, 114. Rapporté, 117. La chambre en comité, rapport et permis de siéger de nouveau, 118. La chambre de nouveau en comité, amendements rapportés et adoptés, 119. Troisième lecture déchargée, la chambre de nouveau en comité, nouvel amendement, rapporté et adopté, bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 120, 121.

47. — BILL DES JUGEMENTS ÉTRANGERS :—

Reçu et lu 1re fois, 108. Lu 2me fois, 112. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 113. Sanction royale, 129.

48. — BILL DE LA BIBLIOTHÈQUE DES AVOCATS, MONTRÉAL :—

Reçu et lu 1re fois, 108. Lu 2me fois, 112. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 118. Sanction royale, 129.

49. — BILL DE L'INSINUATION DES HYPOTHÈQUES :—

Reçu et lu 1re fois, 108. Lu 2me fois, 112. Lu 3me fois, passé et l'assemblée en est informée, 113. Sanction royale, 129.

BILLS—Continuation

50. ——— BILL DES OUVRIERS DE QUÉBEC :—
Reçu, 115. Lu 1re fois, 116. Lu 2me fois, 117. La chambre en comité, rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 119. Sanction royale, 129.
51. ——— BILL DE LA COMMUNE DES TROIS-RIVIÈRES :—
Reçu et lu 1re fois, 116. Lu 2me fois, et référé, 117. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 120. Sanction royale, 129.
52. ——— BILL POUR ENCOURAGER L'EMIGRATION :—
Reçu et lu 1re fois, 116. Lu 2me fois, 117. Lu 3me fois, passé et l'assemblée en est informée, 118, 119. Sanction royale, 129.
53. ——— BILL DES COMPAGNIES DE CHEMINS ET AUTRES TRAVAUX :—
Reçu et lu 1re fois, 116. Lu 2me fois, 117. La chambre en comité, rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 119. Sanction royale, 129.
54. ——— BILL DES ÉCOLES, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 116. Lu 2me fois, la chambre en comité, rapport, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 121, 122. Sanction royale, 129.
55. ——— BILL DES POSTES :—
Reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2me fois, la chambre en comité, rapport et permis de siéger de nouveau, 123. La chambre de nouveau en comité, amendements rapportés et adoptés, 126. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 130. L'assemblée concourt, 163. Sanction royale, 212.
56. ——— BILL DES CORONAIRES :—
Reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2me fois, et référé 119. Rapport, 120. Bill lu 3me fois, passé et l'assemblée en est informée, 123. Sanction royale, 129.
57. ——— BILL DES SERMENTS OFFICIELS :—
Reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2me fois, la chambre en comité et rapport, 122. Bill lu 2me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 123. Sanction royale, 129.
58. ——— BILL D'ENREGISTREMENT DE RIMOUSKI :—
Reçu et lu 1re fois, 122. Lu 2me fois, 123. Troisième lecture déchargée et bill référé, 125. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 132, 133. Sanction royale, 211

BILLS—Continuation.

59. ——— BILL DU TÉLÉGRAPHE DE BYTOWN :—
Reçu et lu 1re fois, 123. Lu 2me fois et référé, 125. Rapport, 131. La chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 132. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 137. L'assemblée concourt, 147. Sanction royale, 211.
60. ——— BILL DES WRITS DE PRÉROGATIVE :—
Reçu et lu 1re fois, 123. Lu 2me fois, 125. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 130. Sanction royale, 211.
61. ——— BILL DU CHEMIN VAUGHAN :—
Reçu et lu, 1re fois, 124. Lu 2me fois et référé, 125. Rapport, 137. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 141. Sanction royale, 211.
62. ——— BILL DE L'EXPLORATION GÉOLOGIQUE :—
Reçu et lu 1re fois, 124. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 126. Sanction royale, 129.
63. ——— BILL DES ARTISANS DE TORONTO :—
Reçu et lu, 1re fois, 124. Lu 2me fois et référé, 126. Rapport, 137. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 141. Sanction royale, 211.
64. ——— BILL DES EXPERTS, (B.-C.) :—
Reçu et lu, 1re fois, 124. Lu 2me fois, 126. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 130. Sanction royale, 211.
65. ——— PREMIER BILL MODIFIANT L'ACTE DU PONT DORCHESTER :—
Reçu et lu, 1re fois, 127. Deuxième lecture remise, 130. Bill déchargé, 134. Lu 2me fois, référé et, documents demandés, 165. Transmis, 171. Référés et rapport contre le bill, 208. Adopté, 209.
66. ——— BILL DES DÉBENTURES DE CHEMINS, (B.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 127. Lu 2me fois, 130. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 133, 134. Sanction royale, 211.
67. ——— BILL DE L'ERECTION DES PAROISSES :—
Reçu et lu 1re fois, 127. Lu 2me fois et référé, 130. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 133. Sanction royale, 211.
68. ——— BILL DE L'ASSURANCE DE KINGSTON :—
Reçu et lu 1re fois, 127. Lu 2me fois, référé et rapport, 131. Bill lu 3me fois, passé, et

BILLS—Continuation.

- et l'assemblée en est informée, 133. Sanction royale, 211.
69. ——— BILL MODIFIANT L'ACTE DE LA TRINITÉ DE QUÉBEC :—
Reçu et lu 1re fois, 127. Lu 2me fois et référé, 131. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 160. Sanction royale, 212.
70. ——— BILL DU CHEMIN DE TORONTO ET HURON :—
Reçu et lu 1re fois, 131. Deuxième lecture remise, 134. Motion pour 2me lecture, motion en amendement négativee, et bill référé, 137. Rapport contre le bill, 143. Motion pour son adoption, débats, et la chambre s'ajourne, faute d'un quorum, 144. Motion adoptée, 146.
71. ——— BILL DE MILICE :—
Reçu et lu 1re fois, 134. Lu 2me fois, 137. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 141. Sanction royale, 211.
72. ——— BILL DES EMBLEMES DE CIMETIÈRES :—
Reçu et lu 1re fois, 134. Lu 2me fois, 138. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 141. Sanction royale, 211.
73. ——— BILL MODIFIANT L'ACTE DES COMPAGNIES DE CHEMINS :—
Reçu et lu 1re fois, 134. Lu 2me fois et référé, 138. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 154. Sanction royale, 212.
74. ——— BILL DES COTISATIONS, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 134. Impression ordonnée, 136. Deuxième lecture remise, 146. Bill lu 2me fois, la chambre en comité, amendement rapporté et adopté, 152. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 155. L'assemblée concourt, 163. Sanction royale, 212.
75. ——— BILL DE LA NÉCROPOLE DE TORONTO :—
Reçu et lu 1re fois, 134. Lu 2me fois et référé, 138. Bill du cimetière de Catarauqui référé au même comité, 142. Amendements au premier bill rapportés, 156. Adoptés, 157. Troisième lecture déchargée, la chambre en comité, nouvel amendement rapporté, adopté, et bill lu 3me fois, passé, et envoyé à l'assemblée 162. L'assemblée concourt, 165. Sanction royale, 213.
76. ——— BILL DU BŒUF ET DU LARD :—
Reçu et lu 1re fois, 134. Lu 2me fois et référé, 138. Rapport, bill lu 3me fois, passé,

BILLS—Continuation.

- et l'assemblée en est informée, 144. Sanction royale, 212.
77. ——— BILL DE L'ACADÉMIE DE ST. JEAN :—
Reçu et lu 1re fois, 134. Lu 2me fois et référé, 138. Amendements rapportés et adoptés, 150. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 155. L'assemblée concourt, 163. Sanction royale, 212.
78. ——— BILL DU CHEMIN DE LACHINE ET DE JONCTION :—
Reçu et lu 1re fois, 135. Lu 2me fois et référé, 138. Rapport, la chambre en comité, amendements rapporté et adoptés, 145. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 151. L'assemblée concourt, 163. Sanction royale, 212.
79. ——— BILL DE L'HUILE ET DU POISSON :—
Reçu et lu 1re fois, 135. Lu 2me fois et référé, 138. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 150. Sanction royale, 212.
80. ——— BILL DES BANCs DE L'ÉGLISE ST. PATRICE :—
Reçu et lu 1re fois, 135. Lu 2me fois, 146. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 151. Sanction royale, 212.
81. ——— BILL DE COMTE :—
Reçu et lu 1re fois, 135. Lu 2me fois et référé, 138. Amendements rapportés et adoptés, 141. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 146. L'assemblée concourt, 153. Sanction royale, 212.
82. ——— BILL DES OUVRAGES SUR LES CHEMINS :—
Reçu et lu 1re fois, 136. Lu 2me fois et référé, 138. Documents demandés, 139. Rapport du maître en chancellerie, 140. Rapport du comité, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 150. Sanction royale, 212.
83. ——— BILL DES PRETS DU GOUVERNEMENT, HAUT-CANADA :—
Reçu et lu 1re fois, 139. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 141. Sanction royale, 211.
84. ——— BILL DE L'ACTE DE BYTOWN :—
Reçu et lu 1re fois, 139. Deuxième lecture remise, 141. Bill lu 2me fois, 146. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 151. Sanction royale, 212.
85. ——— BILL DE LA COUR DE MONTRÉAL :—
Reçu et lu 1re fois, 139. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, Bill lu 3me fois, passé et l'assemblée

BILLS—Continuation.

- l'assemblée en est informée, 142. Sanction royale, 211.
86. — BILL DU CHEMIN DE RAWDON :—
Reçu et lu 1re fois, 139. Lu 2me fois et référé, 142. Amendements-rapportés, 147. Adoptés, 148. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 152. L'assemblée concourt, 163. Sanction royale, 212.
87. — BILL DU CHEMIN DE RICHMOND :—
Reçu et lu 1re fois, 139. Lu 2me fois et référé, 142. Rapport, et la chambre en comité, 148. Amendements rapportés et adoptés, 149. Troisième lecture déchargée, la chambre de nouveau en comité et nouvel amendement rapporté, 154. Adopté, bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 155. L'assemblée concourt, 163. Sanction royale, 212.
88. — BILL DES ASSOCIATIONS PHILANTROPIQUES :—
Reçu et lu 1re fois, 134. Lu 2me fois et référé, 142. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 150, 151. Sanction royale, 212.
89. — BILL D'ASSURANCE DE MONTRÉAL :—
Reçu et lu 1re fois, 140. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 142. Sanction royale, 212.
90. — BILL DU CIMETIÈRE DE CATARAQUI :—
Reçu et lu 1re fois, 140. Lu 2me fois et référé au comité sur le bill de la Nécropole de Toronto, 142. Rapport et la chambre en comité, 158. Amendements rapportés, 159. Adoptés, bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 160. L'assemblée concourt, 171. Sanction royale, 213.
91. — BILL DU DROIT D'APPEL, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 140. Lu 2me fois, 143. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 146. Sanction royale, 212.
92. — BILL,—VENTE DES TERREINS DES EGLISES :—
Reçu et lu 1re fois, 140. Deuxième lecture proposée, motion en amendement négative, motion principale adoptée, et bill lu 2me fois, 143. Troisième lecture proposée, motion en amendement négative, et motion principale adoptée, 143. Troisième lecture objectée, voix prépondérante de l'Orateur et bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 146. Sanction royale, 212.
93. — BILL DU SITE DE VICTORIA COLLEGE :—
Introduit par l'honorable M. Leslie, et lu 1re fois, 140. Deuxième lecture remise, 143. Lu

BILLS—Continuation

- 2me fois, 146. Lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 151. L'assemblée concourt, 188. Sanction royale, 213.
94. — BILL D'INCORPORATION DES PILOTES :—
Reçu et lu 1re fois, 143. Lu 2me fois et référé, 147. Rapport, 149. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 150. Sanction royale, 212.
95. — BILL DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO :—
Reçu et lu 1re fois, 143. Lu 2me fois, la chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 147. Troisième lecture déchargée, la chambre de nouveau en comité, et nouvel amendement rapporté, 151. Adopté, 152. Troisième lecture remise, 155. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 161. L'assemblée concourt, 165. Sanction royale, 213.
96. — BILL DE LA TRINITÉ DE MONTRÉAL :—
Introduit par l'honorable M. Bourret et lu 1re fois, 144. Lu 2me fois, 152. Lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 155. Amendé par cette chambre, 210. Amendements adoptés, et l'assemblée en est informée, 211. Sanction royale, 215,
97. — BILL DE LA POUDRE A TIRER, MONTRÉAL :—
Introduit par l'honorable M. Bourret, 144. Lu 1re fois, 145. Lu 2me fois, 152. Lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée 155. L'assemblée concourt, 210. Sanction royale, 213.
98. — BILL DU CHEMIN DE ST. ANDREWS :—
Reçu et lu 1re fois, 147. Lu 2me fois et référé, 153. Rapport, la chambre en comité et amendements rapportés, 167. Adoptés, 170. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 172. L'assemblée concourt, 178. Sanction royale, 213.
99. — BILL DES VAISSEAUX DES PLANTATIONS :—
Reçu et lu 1re fois, 153. Lu 2me fois, 156. Lu 3me fois, passé et l'assemblée en est informée, 161, 162. Sanction royale, 212.
100. — BILL DES BANQUES :—
Reçu et lu 1re fois, 153. Lu 2me fois, la chambre en comité et rapport, 162. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 164. Sanction royale, 212.
101. — BILL D'UNION DES CHEMINS DE LACHINE ET ST. LOUIS :—
Reçu et lu 1re fois, 153. Lu 2me fois et référé, 156. Rapport, 160. Bill lu 3me fois,

BILLS—Continuation.

- fois, passé, et l'assemblée en est informée, 161. Sanction royale, 212.
102. — BILL DES RÈGLES DE LA COUR D'APPEL, (H.-C.) :—
Introduit par l'honorable M. Leslie, et lu 1re fois, 161. Lu 2me fois, 172. La chambre en comité et rapport, 176. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 182. Amendé par cette chambre, amendements adoptés et l'assemblée en est informée, 209. Sanction royale, 215.
103. — BILL DES DOUANES :—
Reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2me fois, 164. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 170. Sanction royale, 113.
104. — BILL DES MONNAIES :—
Reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2me fois, 164. Lu 3me fois, passé et l'assemblée en est informée, 170. Sanction royale, 213.
105. — BILL ABROGEANT LES LOIS DE COTISATION, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2me fois, 164. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 170. Sanction royale, 213.
106. — BILL DES LETTRES-PATENTES DE CHATHAM :—
Reçu et lu 1re fois, 163. Lu 2me fois, 164. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 170. Sanction royale, 213.
107. — BILL DU CHEMIN DE GUELPH ET DUNDAS :—
Reçu et lu, 1re fois, 165. Lu 2me fois et référé, 170. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 178. Sanction royale, 213.
108. — BILL DE L'AIDE AU CHEMIN DE TORONTO ET HURON :—
Introduit par l'honorable M. Ross, et lu 1re fois, 166. Lu 2me fois et référé, 171. Rapport, 193. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 195. L'assemblée concourt, 210. Sanction royale, 215.
109. — BILL D'AGRICULTURE, (H.-C.) :—
Introduit par l'honorable M. Leslie et lu 1re fois, 166. Lu 2me fois, 171. La chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 174. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 176. Amendé par cette chambre, 206. Amendements adoptés et l'assemblée en est informée, 207. Sanction royale, 214.

BILLS—Continuation.

110. — BILL DES CHEMINS CHARTÉS, (H.-C.) :—
Introduit par l'honorable M. Ross et lu 1re fois, 166. Deuxième lecture remise, 171, 172, 183, 192. Bill déchargé, 204.
111. — BILL DES HONORAIRES DES EXÉCUTEURS :—
Introduit par l'honorable M. Ross et lu 1re fois, 166. Lu 2me fois et référé, 171.
112. — BILL DU TÉLÉGRAPHE DE L'AMÉRIQUE DU NORD :—
Introduit par l'honorable M. Ross et lu 1re fois, 166. Lu 2me fois, 171. Lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 172. L'assemblée concourt, 188. Sanction royale, 213.
113. — 1ER BILL DE L'AQUEDUC DE QUÉBEC :—
Introduit par l'honorable M. Ross et lu 1re fois, 166. Lu 2me fois, 171. Bill déchargé, 172.
114. — BILL DU DROIT DE CHASSE :—
Reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2me fois et référé, 176.
115. — BILL DU RACHAT DU SCRIP :—
Reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2me fois, amendement proposé et négativé, 176. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 182. Sanction royale, 213.
116. — BILL DES COLPORTEURS :—
Reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2me fois, 177. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 182. Sanction royale, 214.
117. — BILL DE LA SILE ET AUTRES ÉDIFICES, HAUT-CANADA :—
Reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2me fois, la chambre en comité et rapport, 177. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 182. Sanction royale, 213.
118. — BILL DES CHEMINS DES CITÉS ET VILLES :—
Reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2me fois, la chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 177. Bill lu 3me fois, passé et envoyé à l'assemblée, 182. L'assemblée concourt, 196. Sanction royale, 214.
119. — BILL DES TROIS ÉCOLES DE YORK :—
Reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2me fois, 177. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 182, 183. Sanction royale, 213.

BILLS—Continuation.

120. ——— BILL DES ELECTIONS DES SOCIÉTÉS AGRICOLES, (B.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2me fois, 178. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 182, 183. Sanction royale, 213.
121. ——— BILL DES IMPRESSIONS ÉTRANGÈRES :—
Reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2me fois, 178. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 183. Sanction royale, 214.
122. ——— BILL DU NOTARIAT :—
Reçu et lu 1re fois, 174. Lu 2me fois et référé, 178. Amendement rapporté et adopté, 181. Bill lu 3me fois, passé, et envoyé à l'assemblée 184. L'assemblée concourt, 188. Sanction royale, 213.
123. ——— 2ME BILL DE L'AQUEDUC DE QUÉBEC :—
Reçu, lu 1re fois, 46me règle suspendue, bill lu 2me, et référé, 178. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 181. Sanction royale, 213.
124. ——— BILL DE DÉPÔT ET DE PRÊT, (H.-C.) :—
Reçu, lu 1re fois et 46e règle suspendue, 178. Bill lu 2me fois et référé, 179. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 181, 182. Sanction royale, 214.
125. ——— BILL D'ÉJECTION, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2me fois et référé, 183. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 191. Sanction royale, 214.
126. ——— BILL DES BANQUEROUTIERS :—
Reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 183. Sanction royale, 213.
127. ——— BILL DU HAVRE DE MONTRÉAL :—
Reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2me fois, la chambre en comité et rapport, 183. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 191, 192. Sanction royale, 214.
128. ——— BILL DU HAVRE DE TORONTO :—
Reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2me fois et la chambre en comité, 183. Rapport, 184. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 191, 192. Sanction royale, 214.
129. ——— BILL DE LA COUR DE CHANCELLERIE :—
Reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2me fois, 184. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 191, 192. Sanction royale, 214.

BILLS—Continuation.

130. ——— BILL D'ENREGISTREMENT, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2me fois, la chambre en comité, amendement rapporté et adopté, 184. Bill lu 3me fois, passé, et envoyé à l'assemblée, 185. L'assemblée concourt, 188. Sanction royale, 213.
131. ——— BILL DES MUNICIPALITÉS, (B.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2me fois et référé, 184. Amendement rapporté, 188. Adopté, 189. Bill lu 3me fois, passé, et envoyé à l'assemblée, 192. L'assemblée concourt, 206. Sanction royale, 214.
132. ——— BILL DES TÉLÉGRAPHES :—
Reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 184. Sanction royale, 213.
133. ——— BILLES PERCEPTEURS DES TAXES, (H.-C.) :—
Reçu, 179. Lu 1re fois, 180. Lu 2me fois, 184. Quarante-sixième règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 185. Sanction royale, 213.
134. ——— BILLES SESSIONS TRIMESTRIELLES, (B.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 185. Sanction royale, 213.
135. ——— BILL DU DOUAIRE, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 185. Sanction royale, 214.
136. ——— BILL DES JURÉS, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2me fois, la chambre en comité et rapport, 185. Bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 191, 192. Sanction royale, 214.
137. ——— BILL DU GREAT-WESTERN ET GALT :—
Reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2me fois, la chambre en comité, amendement rapporté et adopté, 186. Bill lu 3me fois, passé, et envoyé à l'assemblée, 188. L'assemblée concourt, 195. Sanction royale, 214.
138. ——— BILL DES CIMETIÈRES, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 181. Lu 2me fois et référé, 186. Amendements rapportés, 189. Adoptés, 191. Bill lu 3me fois, passé, et envoyé à l'assemblée, 192. L'assemblée concourt, 205. Sanction royale, 214.

BILLS—Continuation.

139. ——— DEUXIÈME BILL MODIFIANT L'ACTE DU PONT DORCHESTER :—
Reçu, lu 1re fois, 46me suspendue, bill lu 2me fois et référé, 186. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 197. Sanction royale, 214.
140. ——— BILL DES SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION, (H.-C.) :—
Reçu, 186. Lu 1re fois, 187. Lu 2me fois, et référé, 192. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 201. Sanction royale, 214.
141. ——— BILL DES AFFAIRES DE LA BANQUE D'ÉPARGNES, MONTRÉAL :—
Reçu, lu 1re fois, 46me règle suspendue, bill lu 2me fois, 187. Lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 192. Sanction royale, 214.
142. ——— BILL D'INCORPORATION DE ST. HYACINTHE :—
Reçu, lu 1re fois, 46me règle suspendue, bill lu 2me fois, et référé, 187. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 195. Sanction royale, 214.
143. ——— BILL DE L'ASSOCIATION ELGIN :—
Reçu et lu 1re fois, 187. Deuxième lecture proposée, objectée et adoptée, 192. Bill lu 2me fois et référé, 193. Rapport, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 195. Sanction royale, 214.
144. ——— BILL DES COURS DE COMTÉ, (H.-C.) :—
Reçu, 187. Lu 1re fois, 188. Lu 2me fois, la chambre en comité, rapport, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 193. Sanction royale, 214.
145. ——— BILL DES SALAIRES DES OFFICIERS DE JUSTICE, (B.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2me fois, la chambre en comité, rapport, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 194. Sanction royale, 214.
146. ——— BILL DES DROITS DES BANQUES :—
Reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 194. Sanction royale, 214.
147. ——— BILL DU CHEMIN DE BYTOWN ET PRESCOTT :—
Reçu, et lu 1re fois, 46me règle suspendue,

BILLS—Continuation,

- bill lu 2me fois et référé, 188. Amendement rapporté et adopté, 193. Bill lu 3me fois, passé, et envoyé à l'assemblée, 194. L'assemblée concourt, 197. Sanction royale, 214.
148. ——— BILL DES COURS DE DIVISION, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 191. Lu 2me fois, la chambre en comité, et rapport, 194. Quarante-sixième règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 195. Sanction royale, 214.
149. ——— BILL D'AGRICULTURE, (B.-C.) :—
Reçu, lu 1re fois, 46me règle suspendue, bill lu 2me fois et référé, 195. Rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 204. Sanction royale, 215.
150. ——— BILL DES LOIS EXPIRANTES :—
Reçu et lu 1re fois, 196. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 203. Sanction royale, 215.
151. ——— BILL DES LOIS DE POLICE, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 196. Lu 2me fois, la chambre en comité, rapport, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 203. Sanction royale, 215.
- 152.—BILL DES LICENCES D'AUBERGES, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 196. Lu 2me fois, la chambre en comité et rapport, 202. Quarante-sixième règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 203. Sanction royale, 215.
- 153.—BILL DES SUBSIDES :—
Reçu et lu 1re fois, 196. Lu 2me fois, 201. 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 202. Harangue de l'Orateur en présentant le bill à son excellence, 215. Sanction royale, 216.
154. ——— BILL DES RECETTES DES MARIAGES, (H.-C.) :—
Reçu et lu 1re fois, 196. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 202. Sanction royale, 215.
155. ——— BILL DE CRÉDIT :—
Reçu et lu 1re fois, 196. Lu 2me fois, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 202. Sanction royale, 215.

BILLS—Continuation.

156. ——— BILL DU HAVRE DE COBOURG :—

Reçu et lu 1re fois, 197. Lu 2me fois, et la chambre en comité, 203. Rapport, 46me règle suspendue, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 204. Sanction royale, 215.

157. ——— BILL CONTRE L'INTEMPÉRANCE :—

Reçu et lu 1re fois, 197. Lu 2me fois et référé, 202. Amendements rapportés et adoptés, 207. Bill lu 3me fois, passé, envoyé à l'assemblée, et l'assemblée concourt, 208. Sanction royale, 215.

159. ——— BILL DES TRAVAUX PUBLICS :—

Reçu, lu 1re fois, 46me règle suspendue, bill lu 2me fois, la chambre en comité, rapport, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 204. Sanction royale, 215.

159. ——— BILL DES BILLETS ET LETTRES DE CHANGE :—

Reçu, lu 1re fois, 46me règle suspendue, la chambre en comité, rapport, motion pour mettre la chambre de nouveau en comité avec une instruction spéciale, objectée et négative, bill lu 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 206. Sanction royale, 215.

160. ——— BILL EN FAVEUR DES SAUVAGES, (H.-C.) :—

Reçu, lu 1re fois, 46me règle suspendue, bill lu 2me et 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 209, 210. Sanction royale, 215.

161. ——— BILL EN FAVEUR DES SAUVAGES, (R.-C.) :—

Reçu, lu 1re fois, 46me règle suspendue, bill lu 2me et 3me fois, passé, et l'assemblée en est informée, 210. Sanction royale, 215.

BILLS PRIVÉS.

Greffier de la chambre requis de faire rapport si l'on s'est conformé aux ordres permanents à l'égard des, et impression ordonnée, 156.

Examen par l'Orateur, pendant la vacance, des règles de l'assemblée relatives aux annonces concernant les, 205.

BISHOP'S COLLEGE.

Lennoxville. Voir collèges.

BLAINVILLE.

Le petit séminaire de Ste. Thérèse de. Pétitions, 38.

BLENHEIM.

Pour et contre l'érection, en deux nouveaux comtés, d'Oakland, Burford, Onandaga, Brantford, Tuscarora, la moitié sud de Dumfries et. Pétitions, 48, 52.

BŒUF ET LARD.

Inspection du. Voir bill No. 76.

BOIS.

Inspection du. Pétitions, 51, 74.

BOTANIQUE.

Praticiens en. Voir médecine.

BOUÉES DU CHENAL NORD DU FLEUVE ST. LAURENT.

Voir bill No. 10.

BOULTON, HON. H. J.

Voir résolutions.

BRANTFORD, MUNICIPALITE DE.

Pétitions de la, 47, 50, 52. Pour et contre l'érection en nouveaux comtés des townships de Burford, Tuscarora, Onandaga, la moitié sud de Dumfries, Oakland, Blenheim et. Pétitions, 48, 52.

BREVET D'INVENTION.

A John Counter. Pétition, 83. Voir comité No. 11 et bill No. 23.

BRISE-VAGUE, JETÉE ET HAVRE DE GRIMSBY.

Pétition, 75. Voir bill No. 21.

BRITANNIQUE.

Commerce libre et réciprocité entre les provinces de l'Amérique, du Nord et le Canada. Voir bill No. 5.

Société de l'école, et canadienne. Pétition, 92.

Compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie de l'Amérique. Retour, 114.

Association du télégraphe de l'Amérique, du nord. Pétition, 114. Voir bill No. 112. Enregistrement

BRITANNIQUE—*Continuation.*

Enregistrement des vaisseaux dans les plantations.
Voir bill No. 99.

Droit sur les impressions des ouvrages. *Voir*
bill No. 121.

BRUCE.

Amélioration des ponts et chemins dans le comté
de. Pétition, 158.

BUCKLAND.

Et St. Gervais, chemin de. Pétition, 72.

BUREAU D'AGRICULTURE, H.-C.

Voir bill No. 109.

BURFORD.

Pour et contre l'érection, en deux nouveaux
comtés, de Blenheim, Brantford, Tuscaro-
ra, Onondaga, la moitié sud de Dumfries
et, Pétitions, 48, 52.

BYTOWN.

Collège catholique romain de. Pétitions, 39, 44.
Retour, 51.

Bill du conseil de ville de, sanctionné en 1847
désavoué par proclamation, 9. *Voir* bill
No. 84.

Sœurs de la charité à. Pétition, 44.

Télégraphe de Montréal et. Pétition, 89. *Voir*
bill No. 59.

Chemin de fer de Prescott et. *Voir* bill No.
147.

CALEDONIA.

Erection du nouveau comté de. Pétition, 47.

CAMPBELL, LE RÉV. A. D.

Pétition pour une indemnité, 92. *Voir* comité
No. 4, et résolutions.

CANADA.

Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, che-
min de fer entre le. Pétition, 22, 67.

Abrogation ou modification de la loi des munici-
palités du Bas. Pétitions, 22, 38, 43, 48,
61, 71. *Voir* bill No. 131.

Contre l'abrogation des 52^{me} et 53^{me} sections
de l'acte précité. Pétition, 166.

Indemnité des jurés dans le Bas. Pétitions, 28,
32, 75.

CANADA—*Continuation.*

Poids et mesures dans le Bas. Pétition, 32.

Banque du Haut. Pétition, 33. *Voir* bill No.
41, et résolutions.

Modification de la tenure seigneuriale dans le Bas.
Pétitions, 38, 45, 48.

Retour de la société des missionnaires baptistes du.
Pétition, 43.

Abrogation de l'acte pour la décision sommaire
des petites causes dans le Bas. Pétition, 48.

Retour de la société d'agriculture du Bas. 53.

Commerce libre et réciprocité entre les provinces
de l'Amérique du Nord et le. *Voir* bill
No. 5.

Allocation en faveur de la société d'agriculture
du Bas. Pétition, 69.

Contre le bill des écoles élémentaires du Haut.
Pétition, 70. Retour de la compagnie d'as-
surance sur la vie du. Pétition, 89.

Rapport de l'exploration géologique du. 91. *Voir*
bill No. 62.

Enquête sur l'état de l'agriculture dans le Bas.
Pétition, 91. *Voir* bill No. 37.

Index d'Irving des lois du, 95.

Recouvrement des frais de la couronne dans le
Bas. *Voir* bill No. 42.

Writs de prérogative et droits des corporations
dans le Bas. *Voir* bill No. 60.

Serment des experts et arbitres devant les cours
dans le Bas. *Voir* bill No. 64.

Estimés pour 1850, des recettes et de la dépense
de la province du, 124, 161. *Voir* bill No.
153.

Exemption du pilotage en faveur des capitaines
de bâtiments du Bas. *Voir* bill No. 69.

Règles de la cour de pourvoi pour erreur et appel,
96. *Voir* bills Nos. 91, 102.

Modification des lois de cotisation du Haut. *Voir*
bills Nos. 74, 105.

Bureau d'agriculture dans le Haut. *Voir* bill
No. 109.

Compagnies des chemins chartés dans le Haut.
Voir bill No. 10.

Asile des aliénés du Haut. *Voir* bill No. 117.

Election des membres des sociétés d'agriculture
dans le Bas. *Voir* bill No. 120.

Notariat, Bas. *Voir* bill No. 122.

Modification

CANADA—Continuation.

Modification de la loi de dépôt et de prêt dans le Haut. *Voir* bill No. 124.

Cour de chancellerie du Haut. Pétitions, 29, 36, 48, 52.

Ordres des juges, 59. *Voir* bill No. 129.

Loi d'enregistrement du Haut. *Voir* bill No. 130.

Cours des sessions trimestrielles du Bas. *Voir* bill No. 134.

Modification de la loi du douaire dans le Haut. *Voir* bill No. 135.

Jurés et enquêtes dans le Haut. *Voir* bill No. 136.

Cimetières dans le Haut. *Voir* bill No. 138.

Sociétés de construction dans le Haut. *Voir* bill No. 140.

Cours de comté du Haut. *Voir* bill No. 144.

Salaires des officiers de justice dans le Bas. *Voir* bill No. 145.

Cours de division du Haut. *Voir* bill No. 148.

Erreurs et omissions dans le bill des lois de police, Haut. *Voir* bill No. 157.

Modification de la loi des licences d'auberges dans le Haut. *Voir* bill No. 152.

Fonds des licences de mariages du Haut. *Voir* bill No. 154.

Protection des sauvages du Haut. *Voir* bill No. 160.

Protection des sauvages du Bas. *Voir* bill No. 161.

CANADIENNE.

Et britannique de Québec, Société de l'école. Pétition, 92.

CANAL.

Chambly, taux sur le. Pétition, 29, 41.

Des Trois-Pistoles ou de L'Isle-Verte au lac Témiscouata. Pétition, 48.

Beauharnois, indemnité en conséquence de la construction d'une écluse au. Pétitions, 43, 66.

Beauharnois, déprédations commises par les travailleurs au. Pétitions, 47.

Arpentage des terres entre le St. Laurent et lac Témiscouata, pour la construction d'un chemin de fer ou d'un. Pétition, 91.

CANARDS SAUVAGES ET BÉCASSES.

Voir. Gibiers.

CAP-DE-LA-MAGDELEINE.

Seigneurie du. Pétition, 41.

CAP-ROZIER.

Et Rochers-aux-Oiseaux. Pétition pour la construction d'un phare, 37.

CAP-TOURMENTE.

Bouées au, et à l'Isle-aux-Réaux. *Voir* bill No. 10.

CARLETON.

Retour de la société d'agriculture de, 84.

CARTWRIGHT.

Et Mariposa, annexion de. Pétition, 38.

CATARAQUI.

Cimetière de. Pétition, 36. *Voir* bill No. 90.

CATHCART.

Erection en un nouveau comté de, Rawdon, Kilkenny, Chertsey, Wexford et Kildare. Pétition, 75.

CATHOLIQUE (ROMAIN).

Association charitable des dames, de Québec. Pétition, 59.

Collège, à Bytown. Pétitions, 39, 44. Retour, 51.

Evêque, de Bytown. Pétition, 39. *Voir* adresse No. 9.

Evêque, de Montréal. Pétition, 43.

Asile des orphelins, de Montréal, en liaison avec l'église de St. Patrice. Pétition, 50.

Prêtres âgés et infirmes. Pétition, 81.

CAUSES.

Acte pour la décision sommaire des petites. Pétition, 48.

CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS.

Enregistrés par le registraire provincial, 31.

CAUTIONNEMENT.

Des demandeurs pour frais. *Voir* bill No. 39.

Du greffier, 88.

CAYUGA.

Municipalité de North. Pétitions, 71, 78.

Contre la division du township de North. Pétition, 71.

CENS

CENS ET RENTES ET LODS ET VENTES.

Remise des. Pétitions, 29, 41.

CENSIVE.

Voir seigneuries.

CERFS.

Chasse aux. *Voir gibiers.*

CHAMBLY.

Longueuil et Granby, chemin à barrières de. Pétitions, 118, 133. *Voir bill No. 33.*

Taux sur le canal de. Pétitions, 29, 41.

Collège de. Pétition, 32.

Retour de la société d'agriculture No. 2, de, 61.

CHAMBRE.

De commerce de Montréal. Pétitions, 92, 102.

De commerce de Toronto. Pétition, 70.

CHAMPLAIN.

Et St. Laurent, retour de la compagnie du chemin de fer de, 40. Pétitions, 45, 46, 59. *Voir bill No. 59.*

CHANCELLERIE.

Cour de. *Voir cours.*

Congé à Félix Fortier, clerc de la couronne en, 41.

Peter L. McDonnell, nommé député clerc de la couronne en, 41.

Rapports du maître en, 140, 167.

CHANGE.

Lettres de, protestées. *Voir bill No. 159.*

CHARITABLES.

Philantropiques et de prévoyance, protection des fonds des associations. *Voir bill No. 88.*

CHARITÉ.

Sœurs de la, Bytown. Pétition, 44.

Sœurs de la, de l'hôpital général de Montréal. Pétition, 41.

CHARLESBOURG.

Québec et St. Pierre, chemin de. Pétition, 32.

CHARLESTON.

Académie de. Pétition, 29.

CHARPENTIER.

De vaisseaux de Québec. Pétitions, 32, 84.

CHARROYAGE.

Et transport de la poudre à tirer dans la cité de Montréal. *Voir bill No. 97.*

CHARTÉS.

Extension de certaines dispositions aux compagnies de chemins, H.-C. *Voir bill No. 110.*

Droits des banques. *Voir bill No. 146.*

CHATEAUGUAY.

Seigneurie de, enclavée dans le circuit de Beauharnois. Pétition, 133.

CHATHAM.

Erreur au sujet de certains lots dans la ville de. *Voir bill No. 106.*

Cour et prison à. Pétition, 27.

Réduction des taux de péages et remise de la vente du pont de. Pétition, 91.

CHEF-LIEU DE VAUDREUIL.

Pétition, 78.

CHEMINS.

De fer d'union de Toronto, Simcoe et du lac Huron, de 1849, sanctionné par proclamation, 6. Pétitions *pro. et con.*, 69, 88, 129, 133, 167. *Voir bills Nos. 22, 108.*

Du domaine, allocation pour améliorer le chemin du. Pétition, 20.

De fer du Great Western et Galt. Pétitions, 21, 28, 52, 166. *Voir bills Nos. 16, 137.*

De fer du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Pétitions, 22, 67.

De Guelph et Dundas, augmentation du capital de la compagnie du. Pétition, 22. *Voir bill No. 107.*

Et pont sur la rivière du sud. Pétition, 28.

Dans les profondeurs de la paroisse de St. Roch-des-Aulnets, allocation pour l'ouverture d'un. Pétition, 28.

A barrières de Québec, macadamisage d'un grand chemin dans la paroisse de L'Ancienne Lorette, et icelui placé sous le contrôle des commissaires des. Pétition, 28.

Sainte-Geneviève et St.-Stanislas. Pétition pour allocation en faveur du. 28.

Dans

CHEMINS—*Continuation.*

- Dans le township de Moore, condamnation d'un. Pétition, 28.
- De Québec, Charlesbourg et St.-Pierre. Pétition, 32.
- Au Saguenay, allocation pour ouvrir un. Pétition, 37.
- De fer de Québec et Richmond. Pétition, 37. Voir bill No. 87.
- Du Lac Memphremagog et Sherbrooke. Pétition, 38.
- A barrières de Québec, macadamisage d'un chemin par les commissaires des. Pétition, 38.
- Bagot, allocation pour améliorer le. Pétition, 38.
- De fer du Champlain et St.-Laurent, retour des propriétaires du, 40. Pétitions, 45, 46, 59. Voir bill No. 27.
- De Toronto à Penetanguishene. Pétition, 41.
- Contrôle des grands-voyers dans le Bas-Canada, sur les ponts et. Pétition, 43.
- De fer de Montréal, Lachine, lac St.-Louis et la ligne provinciale. Retour, 43. Pétitions, 74, 75. Voir bill No. 101.
- De fer du village d'Industrie et de Rawdon. Pétition, 43. Voir bill No. 86.
- De fer des rivières Niagara et Détroit. Pétitions, 44, 46, 49, 50, 52, 56, 59, 61, 64, 68, 71, 76, 86.
- Lambton, réparation du. Pétition, 46.
- De fer de jonction de Montréal et la ligne provinciale. Pétition, 46.
- De Métis et Matane. Pétition, 48.
- De Rimouski. Pétition, 48.
- Et ponts au Saguenay. Pétition, 50.
- De Frampton et Québec, réparation du. Pétition, 51.
- De Mégantic, amélioration de. Pétition, 53.
- D'Albion et Vaughan. Pétition, 56. Voir bill No. 61.
- Ouverture, par Duncan McFarland, d'un nouveau, dans Thorold. Pétition, 61.
- Réserve pour, près de la rivière Ste.-Claire. Pétition, 68.
- De comtés, modification de la loi, relative aux. Pétition, 68.

CHEMINS—*Continuation.*

- De fer de Toronto et du lac Huron, bill pour modifier la charte du. Pétition, 88. Voir bill No. 70.
- Seigneurs de Ramsay et Langan obligés de concéder des terres et d'ouvrir des. Pétition, 70.
- Gosford, amélioration du. Pétition, 71.
- Ouverture entre les townships d'Halifax et Arthabaska d'un nouveau. Pétition, 71.
- De fer de Peterborough et Port Hope, retour des propriétaires du, 72.
- Allocation pour l'ouverture entre St. Gervais et Buckland d'un. Pétition, 72.
- De fer de jonction de Montréal, Lachine, Ottawa et du St. Laurent. Retour du grand, 43. Pétition, 74, 75. Voir bill No. 78.
- Dans le township de York, réserve pour. Pétition, 109. Voir bill No. 25.
- De fer ou canal, arpentage des terres entre le St.-Laurent et le lac Temiscouata pour. Pétition, 91.
- De Témiscouata, réparation du. Pétition, 91.
- Planchéié, de Streetsville, retour des propriétaires du. 92.
- De fer de Prescott et Ottawa. Pétition, 75.
- Craig, réparation du. Pétition, 100.
- De traverse de Belvidère. Pétition, 100.
- A barrières de Longueuil, Chambly et Granby. Pétition, 118, 133. Voir bill No. 33.
- De fer du St. Laurent et de l'Atlantique. Voir bill No. 44.
- Compagnies de chemins de fer incorporées. Voir bill No. 46.
- Extension de l'acte qui pourvoit à l'établissement de compagnies pour la construction de. Voir bill No. 53.
- De Granby et Frost, village, amélioration du, 118.
- Pont Dorchester placé sous le contrôle des commissaires des, à barrières de Québec. Voir bill No. 65.
- A barrières, débentures de. Voir bill No. 66.
- Compagnies de, à fonds social, H.-C. Voir bill No. 73.
- Recouvrement de la valeur des ouvrages faits sur les, B.-C. Voir bill No. 82.

CHEMINS—Continuation.

De fer de Québec et St.-Andrews. *Voir* bill No. 98.

Vente d'un ou de deux rangs de townships dans le comté de Renfrew et produits appropriés à l'ouverture, dans le dit comté. Pétition, 148.

Et pont de Bruce, amélioration des. Pétition, 158.

De Port Dover et Hamilton, amélioration du. Pétition, 164.

Extension des dispositions de l'acte relatif aux compagnies chartées dans le Haut-Canada, pour la construction de. *Voir* bill No. 110.

Réparation dans les limites des cités et villes incorporées des ponts et. *Voir* bill No. 118.

De fer de Bytown et Prescott. *Voir* bill No. 147.

CHEMINS DE FER.

Voir chemins.

CHENE.

Commissaires pour l'amélioration de la Rivière-du-
Voir bill No. 8.

CHERTSEY.

Erection en un nouveau comté de, Rawdon, Killenny, Wexford, Cathcart et Kildare. Pétition, 75.

CHIRURGIE.

Voir médecine et écoles.

CHOLERA.

Rémunération en faveur de MM. D'Eschambault et McDonnell, pour leurs services professionnels pendant le. Pétition, 72.

CIMETIÈRES.

Rural de Kingston (Cataragui.) Pétition, 36.
Voir bill No. 90.

Transport de terrains pour. *Voir* bill No. 72.

Incorporation de la nécropole de Toronto. *Voir* bill No. 75.

Dans le Haut-Canada. *Voir* bill No. 138.

CIRCUITS.

Voir cours.

CITÉS.

Et villes incorporées, réparation des chemins dans les limites des. *Voir* bill No. 118.

CIVILE.

Estimé de la liste, 124, 161. *Voir* bill No. 153.

Diminution des frais pour l'érection des paroisses. Pétition, 78.

CLARENCE.

Retour de la société d'agriculture de, 40.

CLARENCEVILLE.

Académie de. Pétition, 41.

CLARK, ADÉLAIDE T.

Veuve de John Clark, M. D. Pétition, 47.

CLEVELAND, VESTER.

Octroi de terre en faveur de. Pétition, 51.

CLINTON.

Retour de la société d'agriculture de, 69.

COBOURG.

Havre de. *Voir* bill No. 156.

Changement du site du collège à. Pétition, 132.
Voir bill No. 93.

Municipalité de. Pétition, 84. *Voir* comité No. 12,

COLEMAN'S CORNERS.

Retour de la société d'agriculture de, 44.

COLLEGE.

Bishop's college Lennoxville. Pétitions, 20, 28, 32, 38, 44, 46, 50, 52, 53, 54, 56, 60, 62, 64, 66, 72, 74, 76, 81, 98 122, 154.

Chambly. Pétition, 32.

L'Assomption. Pétition, 29.

Catholique romain de Bytown. Pétitions, 39, 44. Retour, 51.

Régiopolis à Kingston. Pétition, 39.

St.-Hyacinthe de Yamaska. Pétition, 41.

Masson. Pétition, 48.

A St.-André, comté du Lac des Deux-Montagnes. Pétition, 49.

McGill. Pétition, 50.

Université de Queen's College. Pétition, 53.

Ecole de Queen's College. Pétition, 53.

Changement

COLLEGE—*Continuation.*

Changement du site du, de Cobourg. Pétition, 133. Voir bill No. 93.

Pour l'incorporation de Trinity College. Pétition lue, 137.

Université de Toronto. Voir bill No. 95.

COLONIALE.

Réciprocité. Voir bill No. 5.

COLONISATION.

Société de, de L'Islet et Kamouraska. Pétition, 50.

COLPORTEURS.

Regrattiers et détailliers. Pétitions, 64, 70. Voir bill No. 116.

COMITÉS.

—DES PRIVILÉGES.

1.—Pour examiner les usages et coutumes de la chambre, et les privilèges du parlement. 19. Comité chargé de reviser les règles, 34. Rapport, 42. Membre ajouté au comité, 76.

—SPÉCIAUX.

2.—Pour faire rapport sur les arrangements intérieurs de cette partie de l'édifice du parlement destinée aux membres et aux officiers du conseil législatif, 19. Membre ajouté et instruction donnée au comité, 21. Permis de faire rapport de temps à autre, Premier rapport, Adopté, 34.

3.—Pour surveiller les impressions de la chambre, 19. Pétition de J. C. Becket, référée, 112. Membre ajouté au comité, 193. Rapport, Adopté, 206.

4.—Pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents de la session, 19. Membres substitués, 34, 54. Permis de faire rapport de temps à autre, Premier rapport, Adopté, 39. Second rapport, Adopté, 55. Troisième rapport lu, 82. Considéré, 85. Considéré de nouveau, Résolutions proposées et adoptées, 87, 88. Voir adresse No. 7. Pétition du Rév. A. D. Campbell, référée, 92. Membres ajoutés au comité, 95. Quatrième rapport, Adopté, 96. Résolutions proposées et adoptées, 97. Pétition de W. A. Maingy, référée, 154.

5.—Pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des précédentes, 19. Motion pour substitution d'un membre, rejetée, 20.

COMITÉS—*Continuation.*

6.—Pour examiner et faire rapport sur l'état et la condition de la bibliothèque, 21. Chargé d'examiner les règles, Instruction donnée au comité, Rapport du bibliothécaire, 22. Rapport référé, 29. Permis de faire rapport de temps à autre, Premier rapport, 33. Adopté, Conférence des Orateurs des deux chambres au sujet de la bibliothèque, Ordre relatif aux règles rescindé, Comité des privilèges chargé de ce devoir, Membres substitués, 34. Message de l'assemblée relatif à la nomination d'un comité conjoint, 58. Considération remise, 60. Considéré, Résolutions adoptées, 61. Communiquées à l'assemblée, 62. Premier rapport, 174. Adopté, Résolutions proposées, 175. Considérées et adoptées, Orateur prié de les communiquer aux donateurs des livres, 180. Second rapport, 205.

7.—Pour préparer une adresse au gouverneur-général en réponse au discours de son excellence, prononcé du trône, Rapport 25. Voir adresse No. 1.

8.—Pour savoir quand la dernière adresse sera reçue, 27. Voir adresse No. 1.

9.—Pour préparer une adresse de dévouement et de loyauté à sa majesté, 30. Voir adresse No. 2.

10.—Pour faire rapport sur les officiers et serviteurs de la chambre, 35. Rapport, 198. Adopté, 201.

11.—Pour faire rapport sur la pétition de John Counter pour un brevet d'invention, 83. Rapport, 84. Voir bill No. 23.

12.—Pour faire rapport sur la pétition du conseil de ville de Cobourg, contre la profanation du dimanche, 103. Pétitions sur ce sujet, référées, 108. Rapport, Impression ordonnée, 110. Considération remise, 119, 123. Considéré, Motion pour son adoption, Amendement proposé et négatif, Motion en amendement à la motion principale adoptée, 125.

13.—Pour faire rapport sur la réponse de son excellence au sujet de certaines terres dans la vallée de la Gatineau, 157. Pouvoirs s'accordés au comité, 158. Rapport, 165. Adopté, 166.

Relatifs à des bills. Voir bills.

14.—De toute la chambre. Voir bills, adresses, etc.

COMMERCE.

Libre avec les autres provinces Septentrionales Britanniques. *Voir* bill No. 5.

Retours sur l'état du, pour 1849, transmis par son excellence, 61.

Chambre de, Québec, relativement au pilotage et à l'inspection du bois. Pétitions, 66, 74.

Chambre de, Toronto. Pétition, 70.

Chambre de, Montréal. Pétitions, 92, 102.

De banque. *Voir* bill No. 100.

COMMISSAIRES

Pour l'amélioration de la Rivière-du-Chêne. *Voir* bill No. 8.

Pour définir la ligne frontière entre Walpole et Woodhouse. Pétition, 71.

COMMUNAUTE DES SCEURS DE STE. CROIX.

Retour de la, 32.

COMMUNE DES TROIS-RIVIERES.

Pétition, 20. *Voir* bill 51.

COMMUNES.

Orateur de la chambre des. *Voir* résolutions.

COMMUTATION DE LA TENURE.

Voir seigneuries.

COMPAGNIES.

Disposition des réclamations du gouvernement contre des. *Voir* bill No. 83.

COMPENSATION.

Loi de la. *Voir* bill No. 40.

COMPTON.

Allocation en faveur de l'académie de. Pétition, 53.

COMTE, LOUIS.

Paiement d'une somme d'argent à lui due par la fabrique de St.-Edouard. Pétition, 20. *Voir* bill No. 41.

COMTÉ.

Election des officiers de. Pétitions, 48, 52.

Salaires des officiers de. Pétition, 38.

COMPTES.

Publics présentés, 51.

COMPTES—Continuation.

Contingents de la chambre. *Voir* comité No. 4, adresses Nos. 4, 7, 8 et appendice No. 5.

De la maison de la Trinité de Québec, présenté 21. Pétition, 66. *Voir* bills Nos. 10, 69.

CONJOINT.

Comité. *Voir* comités.

CONSEIL DE DISTRICT.

Voir municipalités.

CONSEIL LEGISLATIF.

Décès de membres annoncé, 31, 42, 83.

Motion pour adresse à sa majesté au sujet de l'exercice de la prérogative royale à l'égard des personnes qui sont appelées au, remise, 44. *Voir* adresse No. 5.

Motion pour adresse à sa majesté, demandant la modification de cette partie de l'acte d'union qui a rapport à la nomination de l'Orateur et des membres du. *Voir* adresse No. 6.

Série des journaux des deux chambres, présentée par le bibliothécaire au, 58.

Institut des artisans de Toronto ouvert pendant la session, aux membres du, 59.

Greffier du, autoriser à payer chaque mois certains salaires, 97.

Robert LeMoine nommé greffier assistant du, 98.

J. F. Taylor, aîné, nommé greffier du, et prête serment d'office, 99.

Orateur du, annonce que son excellence sanctionnera certains bills, 124.

Voix prépondérante de l'Orateur du, 146.

Greffier du, requis de faire rapport (dans les cas de bills privés) si l'on s'est conformé à tous les ordres permanents, et impression ordonnée de l'ordre, 156.

Orateur du, annonce que son excellence prorogera le parlement, 176, 197.

Orateur du, requis de communiquer certaines résolutions à différents donateurs de livres pour la bibliothèque, 180.

Etat des déboursés du greffier du. *Voir* Appendice No. 5.

Orateur du, chargé d'examiner, pendant la vacance, les règles de l'assemblée relatives aux avis à l'égard des bills privés, 205.

Membres du, prêtent le serment voulu par la loi, 19.

L'assemblée

CONSEIL LEGISLATIF—*Continuation.*

- L'assemblée législative se rend à la barre du, 17, 128, 211.
- Orateur du, fait rapport d'une copie du discours de son excellence à l'ouverture de la présente session. *Voir* gouverneur.
- Greffier en loi du. *Voir* retours.
- Greffier assistant autorisé d'ouvrir un compte avec la poste, 19.
- Charles DeLéry, greffier du. *Voir* adresse Nos. 4, 7, et comité No. 4.
- Journaux du. *Voir* comité (spécial), No. 5.
- Conférence entre l'Orateur du, et l'Orateur de l'assemblée législative au sujet de la bibliothèque, 34.
- Ajournements spéciaux du, 23, 31, 57, 83, 139, 144.
- Membres du, entrant après les prières, 34, 41, 46, 47, 49, 56, 62, 64, 67, 69, 76, 79, 83, 86, 87, 89, 91, 95, 100, 108, 110, 115, 117, 119, 120, 131, 137, 141, 152, 156, 160, 172, 173, 174, 176, 183, 185, 186, 188, 192, 196, 203, 204.
- Membres du, présents et absents à l'appel de la chambre, 41, 42, 72, 73. *Voir* messages et comité des privilèges.
- Orateur du, annonce le décès de membres du, 31, 42, 83.
- Salaires des écrivains dans le département du. *Voir* comité, (spécial,) No. 10.
- Ouvrages faits dans cette partie de la bâtisse du parlement destinée à la réception des membres et des officiers du. *Voir* comité No. 2.
- Officiers et serviteurs du. *Voir* comité No. 10.
- Règles du. *Voir* règles.
- Sommations faites aux membres du, 27, 77.
- Messages du et au. *Voir* messages.
- Ordre d'assister aux funérailles de feu L. P. Sherwood, 35.
- Bills du et au. *Voir* bills.
- Résignation d'un membre du, 35.
- Comptes contingents du. *Voir* comité (spécial,) No. 4, et adresse No. 8.
- Protêts des membres du. *Voir* protêts.
- Bibliothécaire et bibliothèque du. *Voir* bibliothèque, retours, messages et comité, No. 6.
- Electif. Pétition, 29.
- Indépendance du. *Voir* bill No. 2.

CONSEIL LEGISLATIF—*Continuation.*

- Cautionnement de la part du greffier du, 88.
- Retours et états transmis au. *Voir* retours et messages.
- Impression du. *Voir* comité No. 3.
- Adresses du. *Voir* adresses.
- Comités du. *Voir* comités.
- CONSTRUCTION.**
- Société de, (H.-C.) *Voir* bill No. 140.
- CONTINGENTS.**
- Comptes, *Voir* comité spécial No. 4, et adresses Nos. 4, 7, 8, et appendice No. 5.
- CONTINUATION DE CERTAINS ACTES ET ORDONNANCES.**
- Voir* bill No. 150.
- CORNWALL.**
- Arpentage de. *Voir* bill No. 35.
- CORONAIRE.**
- Charge de. *Voir* bill No. 56.
- CORPORATIONS.**
- Writs de prérogative et droits des, (B.-C.). *Voir* bill No. 60.
- Actions des, dans les chemins de fer. *Voir* bill No. 16.
- COTISATIONS.**
- Voir* taxes.
- COUNTER.**
- Brevet de. Pétition, 83. *Voir* comité No. 11 et bill No. 23.
- COUR.**
- A Montréal, érection d'une. *Voir* bill No. 85.
- Et prison à Chatham, et subdivision du comté de Kent. Pétition, 27.
- Et prison à Kamouraska. Pétition, 140.
- COURONNE.**
- Recouvrement des frais de la, (B.-C.) *Voir* bill No. 42.
- Réduction du premier d'enchère sur certaines terres de la. Pétition, 72.
- Saisie des pensions de la. Pétition, 87.
- COURS**

COURS.

- De division. Pétitions, 29, 48, 75. *Voir* bill No. 148.
- De chancellerie. Pétitions, 29, 36, 48, 52. Ordres des juges, 59. *Voir* bill No. 129.
- Des plaids communs. Pétitions, 29, 48.
- Abrogation de la 7^{me} Vic., chap. 19, pour la décision sommaire ses petites causes dans le (B.-C.) Pétition, 48.
- Circuit de L'Assomption. Pétition, 51.
- De loi, réforme dans la pratique des. Pétitions, 52, 58. *Voir* bill No. 9.
- Rémunération des jurés qui assistent aux. Pétitions. 28, 32, 75.
- Diminution des frais et déboursés dans les, 48, 52, 58, 75.
- Commissaires des. Pétition, 75.
- De pourvoi pour erreur et appel, (H.-C.), règles des juges présentées à la chambre, 96. *Voir* bill No. 91, 102.
- Cautionnement des demandeurs pour frais. *Voir* bill No. 39.
- Frais de la couronne dans les. *Voir* bill No. 42.
- Changement du chef lieu du circuit de Vaudreuil. Pétitions, 106, 196.
- Protection et régie, dans le Bas-Canada, des droits des corporations et des writs de prérogative devant les. *Voir* bill No. 60.
- Serment des experts et arbitres dans le Bas-Canada. *Voir* bill No. 64.
- Seigneurie de Chateauguay enclavée dans le circuit de Beauharnais. Pétition, 133.
- De circuit et bureaux publics tenus dans le lieu le plus central du comté de Vaudreuil. Pétition, 137.
- Henry Allen, ci-devant juge du district de London, pétition, 137. Motion pour impression, négative, 145.
- Erection à Montréal d'une nouvelle. *Voir* bill No. 45.
- Circuit de Beauharnois. Pétition, 167.
- Des sessions de quartier, B.-C. *Voir* bill No. 134.
- De comté, H.-C., modification de l'acte qui règle les. *Voir* bill No. 144.
- Salaires des officiers des. *Voir* bill No. 145.

COURS DE CIRCUIT.

Voir cours.

COURS DES MONNAIES.

Modification de l'acte qui règle le. *Voir* bill No. 104.

CRAIG.

Réparation de ponts et du chemin Pétition, 100.

DAMES.

Catholiques romaines de l'association charitable de Québec. Pétition, 59.

De la société bienveillante de Montréal. Pétition, 36.

DAWN ET SOMBRA.

Lignes frontières entre. Pétition, 49.

DÉBENTURES DE CHEMINS A BARRIÈRES.

Voir bill No. 66.

DÉCÈS.

De l'hon. Levis O. Sherwood annoncé, 31, 42. Ajournement proposé et adopté, 31.

De l'hon. Jean Baptiste Taché annoncé, 42.

De l'hon. Barthélemy Joliette annoncé, ajournement proposé et adopté, 83.

DELERY, CHARLES.

Voir conseil et adresses, Nos. 4, 7, comité No. 4, et appendice No. 5.

DEMANDEURS.

Cautionnement des, pour frais. *Voir* bill No. 39.

DEPECHE.

Voir messages.

DEPENSES PUBLIQUES.

Réduction des. Pétitions, 29, 52, 75, 93.

DEPOT ET PRET, H.-C.

Voir bill No. 124.

DEPUTÉ CLERC DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE.

Voir chancellerie.

DERBISHIRE, STEWART, ECUYER.

Voir résolutions.

DESCHAMBAULT

D'ESCHAMBAULT, WILLIAM.

Pétition pour indemnité, 72.

DÉTAILLEURS.

Voir colporteurs.

Regrattiers et colporteurs. Pétitions, 64, 70.

DETROIT ET NIAGARA.

Chemin de fer des rivières. Pétitions, 44, 46, 49, 50, 52, 56, 59, 61, 64, 68, 71, 76, 86.

DEVOUEMENT ET LOYAUTE ENVERS LA REINE.

Voir adresses et comités.

DEUX-MONTAGNES.

Allocation en faveur du collège de St.-André dans le comté du lac des. Pétition, 49.

Retour de la société d'agriculture du comté des, 51.

D'IBERVILLE.

Erection du township. Pétition, 70.

DIFFAMATION.

Et libelle. Voir bill No. 19.

DIMANCHE.

Abolition du travail dans le bureau de poste le. Pétitions, 27, 45, 68, 71, 81, 84, 86, 88, 95, 98, 100, 114, 116, 118. Voir comités Nos. 12, 120, 122, 133, 144, 147, 172.

DISCOURS.

De son excellence. Voir gouverneur.

De l'Orateur de l'assemblée. Voir assemblée et adresses.

DISTILLERIES.

Licences des. Voir auberges.

DISTRIBUTION ET IMPRESSION DES STATUTS PROVINCIAUX.

Pétition, 50. Retour, 89.

DISTRICT.

Cours de. Voir cours.

DIVISION.

Cours de. Voir cours.

De Rimouski pour l'enregistrement des titres. Pétition, 63. Voir bill No. 58.

DOMAINE.

Amélioration du chemin du. Pétition, 20.

DORCHESTER.

Retour de la société d'agriculture de, 51.

Pont. Pétition. 164. Voir bills No. 65, 139.

DOUAIRE.

Modification de la loi du, (H.-C.) Voir bill No. 135.

DOUANE.

Droits de. Voir bill No. 103.

DROIT.

Sur articles nécessaires aux pêcheurs, diminution du. Pétition, 63.

Sur la graine de moutarde, réduction du. Pétition, 71.

Sur le Whisky, abolition du. Pétition, 75.

De tonnage entre Québec et Montréal, réduction du. Pétition, 98.

Sur les impressions étrangères des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire. Voir bill No. 131.

DROIT COUTUMIER.

Simplification du. Pétition, 48.

DROITS DE DOUANE.

Voir bill No. 103.

DUMFRIES.

Burford, Brantford, Tuscarora, Oakland, Blenheim, Onondaga, et la moitié sud de. Pétitions, 48, 52.

DUNDAS ET GUELPH.

Augmentation du capital de la compagnie du chemin de. Pétition, 22. Voir bill No. 107.

DUNN.

Municipalité de. Pétition, 71.

DURAND, JAMES, ECUYER.

Voir résolutions.

ECLUSE.

Du canal de Beauharnois. Pétition, 43.

Sur la rivière Thames. Pétition, 59.

ÉCOLES:

ECOLES.

- Elémentaires. *Voir* bill No. 1.
- Modification des actes relatifs aux corporations et aux. Pétitions, 21, 65.
- Réunion du bureau du surintendant en chef de l'éducation à l'un des départements du gouvernement. Pétitions, 22, 50.
- Normales. Pétition, 22.
- D'industrielle. Pétition, 22.
- Allocation en faveur de l'académie de Charleston, Pétition, 29.
- Retour de l'académie industrielle de St.-Laurent, 32.
- Allocation en faveur du séminaire de Nicolet. Pétition, 35.
- De médecine de Montréal. Pétitions, 36, 74, 77.
- Le petit séminaire de Ste. Thérèse de Blainville. Pétition, 38.
- Sanction royale (communiquée par message) du bill réservé en 1849, pour réaliser un revenu de £100,000 à même les terres publiques du Canada pour l'instruction élémentaire, 40.
- Des enfants en bas âge de Québec, allocation en faveur de l'. Pétition, 40.
- Augmentation de l'octroi annuel en faveur de l'académie de Clarenceville. Pétition, 41.
- Allocation en faveur du séminaire de St.-Hyacinthe. Pétition, 41.
- Société d'éducation du lycée Wilberforce pour la population de couleur. Pétition, 44.
- Pensionnat des amis ou quakers à West Lake. Retour, 46.
- Allocation au séminaire de Stanstead. Pétition, 46.
- Paiement d'arrérages de salaire à Charles-Hubert Lassiseraye, comme instituteur, 47.
- De médecine de Québec. Pétitions, 48, 74.
- Incorporation de l'académie de St.-Jean. Pétition, 48.
- Octroi annuel en faveur de l'académie de Shefford. Pétition, 51.
- Allocation en faveur de Queen's College. Pétition, 53.
- Allocation en faveur de l'académie de Compton. Pétition, 53.
- Nationale de Québec, allocation en faveur de l'. Pétition, 57.

ECOLES—Continuation.

- Allocation pour compléter la bâtisse, à St. André, d'une. Pétition, 62.
- Allocation en faveur de l'académie de Berthier. Pétition, 66.
- Elémentaires dans le Haut-Canada. Pétitions contre le bill des, 70, 89. *Voir* bill No. 54.
- A William Henry, allocation en faveur d'. Pétition, 74.
- Allocation en faveur de l'académie de Sherbrooke, 83.
- Allocation en faveur de la société de l'école britannique et canadienne de Québec. Pétition, 92.
- Incorporation de l'académie de St. Jean. *Voir* bill No. 77.
- De grammaire des Trois-Rivières, allocation ci-devant faite à l', transférée à l'académie de la dite ville. Pétition, 148.
- De grammaire de York, paiement d'une somme d'argent pour le soutien d'. *Voir* bill No. 119.

ECRIVAINS.

- Salaires des, 200. *Voir* comité No. 10.

EDOUARD, ILE DU PRINCE.

- Voir* résolutions.

EDUCATION.

- Voir* écoles.

EDWARDSBURGH.

- Lignes latérales d'. *Voir* bill No. 29.

EGLISE.

- D'Angleterre, contre la modification des lois qui régissent l'. Pétition, 39.
- De St.-Lazare, recouvrement d'une somme avancée pour l'. Pétition, 78.
- D'Angleterre, biens temporels de l'. Pétition, 92.
- De la Trinité, Montréal. *Voir* Campbell, le Rév. A. D.
- St. Patrice de Québec, recouvrement des rentes pour bancs dans l'. Pétition, 103. *Voir* bill No. 80.
- Méthodiste wesléyenne, registres des ministres de l'. *Voir* bill No. 45.

EGLISES.

EGLISES.

Erection des paroisses, presbytères, cimetières et des. Pétition, 78. *Voir* No. 67.

Hypothèques sur les terrains des. *Voir* bill No. 92.

EJECTION.

Modification de la loi relative aux actions en, H.-C. *Voir* bill No. 125.

ELECTIF.

Conseil législatif. Pétition, 20.

Principe, quant à la nomination des officiers de comté. Pétitions, 48, 52.

ELECTION DES MEMBRES DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, (B.-C.)

Voir bill No. 120.

ELECTIVE.

Extension de la franchise. Pétition, 53.

ELECTRIQUES.

Télégraphes. *Voir* télégraphes.

ELEMENTAIRES.

Ecoles. *Voir* écoles.

ELGIN.

Association, pour l'éducation de la population de couleur. Pétition, 50. *Voir* bill No. 143.

ELMSLEY.

Et Montague, frontières entre North. Pétition, 74.

ELORA.

Pétition relative à l'étendue de terre qui compose le village, Pétition, 148.

EMIGRES.

Hôpital des, à Hamilton. Pétition, 52.

Venant de l'Europe. *Voir* bill No. 52.

EMPLACEMENTS DES CIMETIÈRES.

Voir cimetières.

EMPRUNT POUR LE SERVICE PUBLIC.

Voir bill No. 155.

ENFANTS TROUVES.

Retour des religieuses de l'hôpital général à Montréal, pour le soutien des, 32 *Voir* Hôpital.

ENFANTS EN BAS AGE DE QUÉBEC.

Ecole des. Pétition, 40.

ENGAGEMENT DES MATELOTS.

Pétition, 84.

ENGAGEMENTS ET PROMESSES.

Validité des. *Voir* bill No. 12.

ENIVRANTES, LIQUEURS.

Voir auberges.

ENQUÊTES ET JURÉS, (H.-C.)

Voir bill No. 136.

ENREGISTREMENT.

Subdivision du comté de Mégantic pour la représentation parlementaire et l'. Pétition, 71.

Division du comté de Rimouski pour l'. Pétition, 63. *Voir* bill No. 58.

Modification de l'Acte qui divise le Saguenay pour l'. Pétition, 84.

Division de Huntingdon pour l'. Pétition, 61. *Voir* bill No. 36.

Des vaisseaux des plantations britanniques. *Voir* bill No. 99.

Transport du bureau d', de comté de Vaudreuil. Pétitions, 106, 196.

Transport du bureau d', de St. Maurice. Pétition, 46.

Loi d', Montréal. *Voir* bill No. 11.

Modification de la loi d', H.-C. *Voir* bill No. 130.

EPARGNES.

Dépositaires dans la banque d', Montréal. Pétition, 62. *Voir* bill No. 141.

Retour de la banque d', Québec, 64.

Banque d'. *Voir* banques.

EQUITE.

Voir cours.

ERREUR ET APPEL.

Voir cours.

ESTIMÉ.

Des recettes et de la dépense de la province du Canada, pour 1850, 124, 161. *Voir* bill No. 153.

ETAT.

De New York, autorités de l'. *Voir* résolutions. **ÉTATS.**

ETATS.

Et retours officiels. *Voir* retours et messages.

ETRANGERS.

Vaisseaux marchands. *Voir* bill No. 17.

Admission en preuve des jugements rendus à l',
Voir bill No. 47.

Droit sur les impressions à l', des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire. *Voir* bill No. 121.

ETUDE.

De la loi. *Voir* bill No. 66.

EVEQUE.

Catholique romain de Bytown, pétition, 39. *Voir* adresse No. 9.

Catholique romain de Montréal. Pétition, 43.

EUROPE.

Emigrés venant d'. *Voir* bill No. 52.

EXECUTEURS.

Syndics et autres, rémunération des. *Voir* bill No. 111.

EXECUTION.

Exemption de certains articles de la saisie. Pétition, 78.

EXPERTS ET ARBITRES, B.-C.

Voir bill No. 64.

EXPLORATION.

Géologique du Canada. Retour, 91. *Voir* bill No. 62.

EXPOSITION INDUSTRIELLE A LONDRES.

Message, 36.

FARINE.

Et fleur, inspection de la. *Voir* bill No. 28.

FERME MODÈLE.

Pétition, 22, 32.

FEODALE.

Commutation de la tenure. *Voir* seigneuries.

FER, MINES DE.

De Marmora, criminels du pénitencier employés aux travaux des. Pétition, 167.

FERRIE, L'HONORABLE ADAM.

Congé accordé par son excellence à, 31.

FEU.

Assurance contre le. *Voir* assurance.

Incendiés de Québec. *Voir* bill No. 34.

FLEUR ET FARINE.

Inspection de la. *Voir* bill No. 28.

FONDS SOCIAL.

Compagnies de chemins à, H.-C. *Voir* bill No. 73.

Compagnies de manufactures à. *Voir* bill No. 2.

FORTIER, FÉLIX.

Voir chancellerie.

FRAIS.

Et déboursés de justice, diminution des. Pétitions, 48, 52, 58, 75. *Voir* bill No. 9.

Cautionnement des demandeurs pour. *Voir* bill No. 39.

Dus à la couronne, B.-C., recouvrement des. *Voir* bill No. 42.

FRAMPTON ET QUÉBEC.

Chemin de. Pétition, 51.

FRANÇAIS.

Traducteurs. *Voir* résolutions.

Impression des journaux en, 206. *Voir* comité No. 3.

FRANCHISE ELECTIVE.

Extension de la. Pétition, 53.

FRANCS-MAÇONS.

Halle des. *Voir* Hayes.

FRENCH, RUBEN.

Indemnité pour pertes pendant la guerre de 1812. Pétition, 84.

FRONTIÈRES

FRONTIÈRES, LIGNES.

D'Ameliasburgh. Pétition, 36. Voir bill No. 7.

Entre Kent et Lambton. Pétition, 49.

Entre Walpole et Woodhouse. Pétitions, 39, 71.
Voir bill No. 39.

Entre Montague et North Elmsley. Pétition, 74.

FROST.

Chemin du village de, et Granby. Pétition, 118.

FUNERAILLES.

De l'honorable L. P. Sherwood, 35.

GALT.

Et Great Western, chemin de fer de. Pétition,
21, 28, 52, 166. Voir bills Nos. 16, 137.

GARON, JOSEPH.

Greffier de la ci-devant municipalité de Rimouski.
Pétition, 48.

GASPÉ.

Retour des mariages, baptêmes et sépultures dans
le district de, 100.

GATINEAU.

Terres sur la. Voir adresse No. 9, et comité
No. 13.

GAZ.

Compagnie de l'éclairage au, de Hamilton. Pétition,
57. Voir bill No. 15.

GEOLOGIQUE.

Retour de l'exploration, du Canada, 91. Voir bill
No. 62.

GIBIERS.

Protection de certains. Pétition, 37. Voir bill
No. 114.

GLENGARY.

Retour de la société d'agriculture de, 109.

GORE.

Retour de la banque d'épargnes du district de, et
d'Hamilton, 131.

Retour de la banque de, 196.

GOSFORD.

Amélioration du chemin. Pétition, 71.

GOVERNEMENT.

Disposition des réclamations du, contre des com-
pagnies. Voir bill No. 83.

Civil, estimé des dépenses du, 124, 161. Voir
bill No. 153.

**GOVERNEUR GENERAL, SON EXCEL-
LENCE LE.**

Se rend à la chambre et requiert la présence de
l'assemblée législative, 17, 128, 211.

Ouvre la chambre par un discours gracieux aux
deux chambres, 17.

Rapport d'une copie d'icelui par l'Orateur et im-
pression ordonnée, 19.

Discours considéré et motion pour une adresse de
remercîments, 23. 1er et 2nd paragraphes
adoptés, 24. 3me paragraphe lu, motion
pour son adoption objectée, et motion en
amendement, 24. négativée, motion princi-
pale adoptée, paragraphes suivants adoptés,
et comité nommé pour préparer adresse, 25.
Voir comité No. 7, et adresse No. 1.

Annnonce qu'il sanctionnera certains bills, 124.

Annnonce qu'il prorogera le parlement, 176, 197.

Donne la sanction royale à certains bills, 128,
129, 211, 212, 213, 214, 215, 216.

Discours du, à la clôture, 216.

Adresses à. Voir adresses.

Messages de. Voir messages.

Proclamations de. Voir proclamations.

GRAINE DE MOUTARDE.

Réduction du droit sur la. Pétition, 71.

GRAMMAIRE.

Ecoles de. Voir écoles.

GRANBY.

Et village de Frost, chemin de. Pétition. 118.
Longueuil et Chambly, chemin à barrières
de. Pétitions, 118, 133. Voir bill No. 33.

GRAND.

Chemin de fer de jonction (Montréal, Lachine, St.
Laurent et Ottawa). Retour, 43. Pétitions,
74, 75. Voir bill No. 78.

River, navigation de. Pétition, 61.

GRANDS-VOYERS.

Contrôle des, B.-C., sur les chemins et ponts comme ci-devant. Pétition, 43.

GREAT.

Western et Galt, chemins de fer du. Pétitions, 21, 28, 52, 166. Voir bills Nos. 16, 137.

Northern, chemin du, de Toronto, à Penetanguishene via Holland Landing. Pétition, 41.

GREEN RIVER.

Pont sur. Pétition, 91.

GREENSTREET, HENRY J.

Admission comme procureur et solliciteur de. Pétition, 44.

GREFFIER.

Comités, Nos. 4, 10. Résolutions, adresses Nos. 4, 7, 8.

Et greffier assistant de la chambre. Voir conseil et appendice, No. 5.

De la couronne en chancellerie. Voir chancellerie.

De la paix du district de Johnstown. (James Jessup). Pétition, 50.

GRIMSBY.

Retour de la société d'agriculture de, 49.

Havre, jetée et brise-vague à. Pétition, 75. Voir bill No. 21.

GROSSOYER.

Voir écrivains.

GUELPH.

Et Dundas, augmentation du capital de la compagnie du chemin de fer de. Pétition, 22. Voir bill No. 107.

GUERRE EN 1812.

Pétition pour indemnité de Ruben French pour pertes souffertes lors de la. Pétition, 84.

GUILLET, LOUIS, ECUYER.

Voir résolutions.

GUNN, MERCUS.

Pétition pour un nouveau procès, 77.

GWILLIMMURY, (EST).

Arpentage de. Pétition, 116. Voir bill No. 18.

GWILLIMBURY, (OUEST).

Retour de la société d'agriculture de, 40.

Ancien arpentage de. Pétitions, 116, 122. Voir bill No. 18.

HALDIMAND.

Lincoln et Welland. Pétitions, 36, 71.

Municipalité provisoire de. Pétitions, 70, 71, 164.

Contre le changement de la ligne frontière du comté de. Pétition, 71.

HALIFAX.

Et Artabaska, nouveau chemin d'. Pétition, 71.

HALTON.

Et Wentworth, municipalité de. Pétitions, 22, 29.

HAMILTON.

Hôpital des émigrés à. Pétition, 52.

Compagnie du gaz de. Pétition, 57. Voir bill No. 15.

Et Québec, transport de la malle entre. Pétition, 92.

Banque d'épargnes de, et du district de Gore. Retour, 131.

Et Port Dover, chemin. Pétition, 164.

HAVRE.

Droits de quaiage et de, à Montréal. Pétitions, 28, 29, 41.

De Montréal, amélioration du. Voir. bill No. 127.

A Cobourg. Voir bill No. 156.

Et quai à Rimouski. Pétition, 48.

Jetée et brise-vague à Grimsby. Pétition, 75. Voir bill No. 21.

De Toronto, amélioration du. Voir bill No. 128.

HAUT-CANADA.

Voir Canada.

HAWKESBURY.

Et London Road, retour des branches de la société d'agriculture d', 57.

HAYES, MOSES.

Paiement de loyer. Pétition, 172.

HÉBERT

HÉBERT, J. B.

Indemnité pour pertes encourues par l'achat des péages du pont public sur la rivière Béancour. Pétition, 114.

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DE QUEBEC, SOCIÉTÉ.

Pétition, 82.

HOLLAND LANDING.

Toronto et Penetanguishene, chemin de. Pétition, 41.

HONORAIRES.

Réduction du tarif des. Pétition, 75.

Surcharge d', dans un mémoire de frais, déclarée pénale. Pétition, 75.

HOPITAL.

Sœurs de la charité de l', général de Montréal. Pétition, 41.

Hospice de la maternité de Montréal. Pétition, 43.

Des émigrés à Hamilton. Pétition, 52.

Général de Montréal. Pétition, 53.

De Toronto. Retour, 61.

De Kingston. Retour, 61.

HUILE ET POISSON.

Inspection de l'. Voir bill No. 79.

HUNTINGDON.

Retour de la société d'agriculture de, 60.

Division du comté de, pour l'enregistrement des titres. Pétition, 61. Voir bill No. 36.

HURON.

Retour de la société d'agriculture du district de, 57.

Simcoe et Toronto, bill du chemin de fer de, sanctionné par proclamation, 6. Pétitions *pro et con.*, 69, 88, 129, 133, 187. Voir bills Nos. 22, 70, 108.

Et Toronto, remise en vigueur de la charte de la compagnie de. Pétition, 88. Voir bill No. 70.

HYPOTHÈQUE.

Des terrains des églises. Voir bill No. 92.

HYPOTHÈQUES.

Insinuation des, H.-C. Voir bill No. 49.

I
LE-AUX-REAUX.

Et Cap-Tourmente, bouées à l'. Voir bill No. 10.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Voir résolutions.

IMPRESSION.

Comité des. Voir comité No. 3.

Du discours de son excellence à l'ouverture de la session, 19. Voir gouverneur.

De l'adresse en réponse au discours d'ouverture et de la réponse de son excellence à icelle, 29. Voir gouverneur et adresse No. 1.

Et distribution des statuts. Pétition, 50. Retour, 89.

Du rapport du comité spécial au sujet de la profanation du dimanche, 110.

De la correspondance transmise par son excellence au sujet de certaines terres dans la vallée de la Gatineau, 136.

De la pétition d'Henry Allen, ci-devant juge de la cour de district de London, proposé et négative, 145.

De la règle requérant le greffier de faire rapport à l'avenir, si l'on s'est conformé aux ordres permanents à l'égard des bills privés, 156.

Des journaux en français, 206. Voir comité No. 3.

Relatives aux bills. Voir bills.

INCENDIÉS DE QUEBEC.

Voir bill No. 34.

INCORPORÉES.

Compagnies de chemins de fer. Voir bill No. 46.

Réparation des chemins et ponts dans les limites des cités et villes. Voir bill No. 118.

INDEPENDANCE DU CONSEIL LEGISLATIF.

Voir bill No. 2.

INDEX DES STATUTS.

Voir Irving.

INDIGENTS.

Et malades secourus par les municipalités, 71.

INDUSTRIE.

INDUSTRIE.

Maison d'. Pétition, 22.

Les clercs paroissiaux ou catéchistes de Saint Viateur, dans le village d'. Pétition, 36.

Chemin de fer du village d', et de Rawdon. Pétition, 43. Voir bill No. 86.

INDUSTRIELLE.

Exposition, à Londres. Message 36.

Académie, de St. Laurent. Retour, 32.

INSINUATION DES HYPOTHÈQUES.

Voir bill No. 49.

INSPECTEURS DE BOIS.

Modification de l'acte relatif aux. Pétitions, 28, 51.

INSPECTION.

Du bois. Pétition, 74.

De la fleur et de la farine. Pétition, 28.

Du bœuf et du lard. Voir bill No. 76.

Du poisson et de l'huile. Voir bill No. 29.

INSTITUT.

Des artisans de Montréal. Retour, 49.

Des artisans de Toronto. Pétition, 30. Retour, 47.

Des artisans de Toronto, ouvert aux membres de la chambre pendant la session, 59. Voir bill No. 63.

INSTITUTEURS.

Voir écoles.

INTEMPERANCE.

Voir auberges.

INTERÊT SUR L'ARGENT.

Modification des lois relatives à l'. Voir bill No. 4.

IRVING, INDEX D'.

Des statuts du Canada, 95.

JAMESON, L'HONORABLE ROBERT S.

Prête le serment prescrit par la loi, 19.

JESSUP, JAMES.

Réclamations comme ci-devant greffier de la paix, Pétition, 50.

JESUITES.

Retours des commutations effectuées dans les districts de Montréal, Trois-Rivières et Québec, dans la censive du ci-devant ordre des, 91.

JOLIETTE, L'HONORABLE HARTHELEMY.

Décès de, annoncé, et la chambre s'ajourne, 83.

JONES, L'HONORABLE ROBERT.

Résigne son siège, 35.

JOURNAUX DE LA CHAMBRE.

Voir conseil, protêts et comités Nos. 3, 5.

JUDICATURE.

Voir cours.

JUGEMENTS.

Rendus à l'étrangers, admission en preuve des. Voir bill No. 47.

JUGES.

Voir cours.

JURES.

Indemnité des, B.-C. Pétitions, 28, 32, 75.

JURY ET ENQUÊTES, H.-C.

Voir bill No. 136.

JUSTICE.

Salaires des officiers de, B.-C. Voir bill No. 145.

KAMOURASKA.

Cour et prison à. Pétition, 40.

Et L'Islet, société de colonisation de. Pétitions 21, 27.

KENT.

Municipalité provisoire de. Pétitions, 21, 27.

Subdivision du comté de. Pétition, 27.

Et Lambton, frontières de. Pétition, 49.

Retour de la société d'agriculture du comté de, 72.

KILDARE.

KILDARE.

St. Paul et Lavaltrie ajoutés au, ou Lachenaye, St. Henri de Mascouche et St. Lin réunis au circuit de L'Assomption. Pétition, 51.

Séparation de St. Paul, St. Antoine de Lavaltrie et des profondeurs de. Pétition, 68.

Erection en un nouveau comté de Rawdon, Kilkenny, Chertsey, Wexford, Cathcart et. Pétition, 75.

KILKENNY.

Rawdon, Chertsey, Wexford, Cathcart et Kildare, érigés en un nouveau comté. Pétition, 75.

KINCARDINE.

Erection du nouveau comté de. Pétition, 60.

KINGSTON.

Rapport du pénitencier provincial à, 31.

Assurance maritime et contre le feu de. Pétition, 32. Voir bill No. 68.

Cimetière rural de, (Catarauqui). Pétition, 36. Voir bill No. 90.

Collège Régipolis à. Pétition, 39.

Université de Queen's College à. Pétition, 53.

Retour de l'hôpital de, 61.

Travaux des criminels dans le pénitencier à. Pétition, 95.

LAC.

Huron, Simcoe et Toronto, bill du chemin de fer d'union du, 1849, sanctionné par proclamation, 6. Pétitions *pro et con.*, 69, 88, 129, 133, 167. Voir bills Nos. 22, 70, 108.

Supérieur et Québec, association des mines du. Pétition, 21.

Memphremagog et Sherbrooke, chemin du. Pétition, 38.

Retour du pensionnat des amis ou quakers à West Lake, 46.

Des Deux-Montagnes, allocation en faveur d'un collège à St. André, dans le comté du. Pétition, 49.

St. Louis, Montréal, Lachine et la ligne provinciale, retour du chemin de fer du, 43. Pétitions, 74, 75. Voir bill No. 101.

LAC—Continuation.

Temiscouata, canal des Trois-Pistoles ou de L'Isle-Verte au. Pétition, 48.

Témiscouata et le St. Laurent, arpentage pour chemin de fer ou canal des terres entre le. Pétition, 91.

Témiscouata et le St. Laurent, réparation du chemin du. Pétition, 91.

LACHENAYE.

St. Henri de Mascouche et St. Lin réunis au, ou St. Paul, Lavaltrie et Kildare ajoutés au circuit de L'Assomption. Pétitions *pro et con.*, 51, 93.

LACHINE.

Montréal, St. Laurent et Ottawa, grand chemin de fer de jonction de, 43. Pétitions, 74, 75. Voir bill No. 78.

Retour de la compagnie du chemin de fer de Montréal, du lac St. Louis et de la ligne provinciale, 43. Pétitions, 74, 75. Voir bill No. 101.

LAMBTON.

Réparation du chemin. Pétition, 46.

Et Kent, frontières entre. Pétition, 49.

LANGAN.

Et Ramsay, seigneurs de, obligés de concéder des terres et ouvrir des chemins. Pétition, 70.

LANGEVIN, JEAN,

Pétition, 22.

LARD ET BŒUF.

Inspection du. Voir bill No. 76.

LA SOCIÉTÉ.

Ecclésiastique de St. Michel. Pétition, 84.

LASSISERAYE, CHARLES H.

Pétition, 47.

L'ASSOMPTION.

Navigation de la rivière. Pétition, 68.

Collège de. Pétition, 20.

Circuit de. Voir Lachenaye.

LAVALTRIE.

Voir Lachenaye.

LAUZON.

LAUZON.

Remise des cens et rentes dans la seigneurie de.
Pétition, 29.

Retour des commutations de la tenure dans la
seigneurie de, 91.

LEGISLATIF.

Conseil. Voir conseil législatif.

LEGISLATIVE.

Assemblée. Voir assemblée.

LEGISLATURE PROVINCIALE.

Voir parlement.

LEINSTER.

Retour de la société d'agriculture de, 54.

LEMOINE, ROBERT.

Nommé greffier assistant, 98.

LENOXVILLE.

Bishop's College. Voir collèges.

**LE PETIT SEMINAIRE DE STE. THÉRÈSE
DE BLAINVILLE.**

Pétition, 38.

LE TERREIN DES ASSOCIÉS.

Formant partie du township d'Upton, enclavé
dans le district des Trois-Rivières. Péti-
tion, 74.

LETT.

Permis au rév. Dr., d'officier pendant l'absence
du chapelain, 59.

LETTRES.

Aux et des membres.

Greffier assistant autorisé d'ouvrir un compte
avec la poste pour le port des, 19.

LIBELLE ET DIFFAMATION.

Voir bill No. 19.

LICENCES.

Au sujet des auberges. Pétitions, 22, 29, 32,
34, 37, 38, 40, 41, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50,
51, 56, 59, 60, 63, 68, 72, 73, 94, 108,
115, 118, 120, 133, 148. Voir bills Nos.
152, 157.

De mariages, H.-C. Voir bill No. 154.

LICENCIÉS.

Pilotes. Voir pilotes.

LIGNES LATÉRALES.

D'Edwardsburgh. Voir bill No. 29.

D'Osgoode. Voir bill No. 31.

LINCOLN.

Haldimand et Welland. Pétitions, 36, 71.

L'ISLET.

Et Kamouraska, société de colonisation de. Pé-
tition, 50.

L'ISLE-VERTE.

Canal de, ou des Trois-Pistoles au lac Témiscoua-
ta. Pétition, 48.

LITTERAIRES.

Société, en faveur des hommes de couleur. Pé-
tition, 44.

Et historique de Québec, société. Pétition, 82.

LYCEE.

Wilberforce, société d'éducation du, en faveur de
la population de couleur. Pétition, 44.

LOCALES.

Recouvrement des taxes, H.-C. Voir bill No. 133.

LOCALITÉS.

Revenus des, en cette province, placés sous le con-
trôle des municipalités. Pétition, 50.

LOCATEURS ET LOCATAIRES.

Décision des différends entre. Pétition, 78.

LODS ET VENTES ET CENS ET RENTES.

Remise des droits. Pétition, 41.

LOI.

Pétition de Marcus Gunn, pour un nouveau pro-
cès, 77.

Greffier en, du conseil législatif. Voir retours.

Réduction des frais et déboursés des cours de.
Pétitions, 48, 52, 58, 75. Voir bill No. 9.

Cours de. Voir cours.

De primogéniture, abolition de la. Pétitions,
48, 52.

Au sujet de la compensation. Voir bill No. 40.

Etude

LOI—Continuation.

Etude de la. Voir bill No. 26.

Cautionnement des demandeurs. Voir bill No. 39.

LOIS.

Expirantes. Voir retours et bill No. 150.

Relatives à l'usure. Pétition, 75.

Provinciales, retour de l'impression et de la distribution des, 89.

Index d'Irving, 95.

LONDON.

Exposition industrielle de. Message, 36.

Chemin de, et Hawkesbury, retour des branches de la société d'agriculture de, 57.

Division du district de. Pétition, 60.

Retour de la société d'agriculture de, 69.

Pétition de la municipalité de, 80.

Pétition de Henry Allen, ci-devant juge de la cour de district du district de, 137.

Motion pour son impression objectée et négative, 145.

LONGUEUIL.

Chambly et Granby, chemin à barrières de. Pétitions, 118, 133. Voir bill No. 33.

LORETTE.

Chemin de L'Ancienne. Pétition, 20.

Amélioration de la rivière. Pétition, 28.

LOTS DE VILLE.

A Chatham, correction d'une erreur relative à des. Voir bill No. 106.

LOUP.

Pont sur la Rivière-du- Pétitions, 20, 21.

LOYAUTÉ.

Et dévouement envers la Reine. Voir adresses, comités et messages.

MACADAMISÉS.

Chemins. Voir chemins.

MACAULAY, L'HON. JOHN.

Proteste contre la passation du bill des votes par procureurs, 94.

MAGASINS.

Licences de. Voir auberges.

MAGDELEINE.

Seigneurie du Cap-de-la-. Pétition, 41.

MAINGY, W. A.

Remboursement d'argent à. Pétition, 154. Voir comité No. 4.

MAISON DE LA PROVIDENCE.

Pétition, 37.

MAITRE EN CHANCELLERIE.

Rapport du, 140, 167.

MAJESTÉ.

Sa très excellente, de la Reine. Voir adresses.

MALADES.

Et indigents secourus par les municipalités, 71.

MALLES.

Voir poste.

MANUFACTURE.

Compagnies à fonds social de. Voir bill No. 2.

MARCHANDS.

Vaisseaux, étrangers. Voir bill No. 7.

MARCHÉS.

De Québec, colporteurs sur les. Pétition, 64.

De Québec, obstruction des. Pétition, 77.

MARIAGES.

Appropriation des fonds des licences de, H.-C. Voir bill No. 154.

MARIAGES, BAPTEMES ET SÉPULTURES.

Voir retours.

MARIPOSA.

Et Cartwright, annexion de. Pétition, 38.

MARITIME.

Et contre le feu, assurance. Voir assurance.

MARMORA.

Criminels du pénitencier employés aux mines de fer de. Pétition, 167.

MASSON.

MASSON.

Allocation en faveur du collège. Pétition, 48.

MATANE ET METIS.

Chemin de. Pétition, 48.

MATELOTS.

Engagement des. Pétition, 84.

MATERNITÉ.

Hospice de la, de Montréal, Pétition, 43.

MCDONNOUGH, ANN.

Pétition, 37.

MCDONELL, ROBERT L.

Pétition pour rémunération, 72.

MCDONNELL, PETER L.

Voir chancellerie.

McFARLANE, DUNCAN.

Ouverture d'un chemin dans Thorold. Pétition, 61.

McGILL COLLEGE.

Voir collèges.

MEDICALE.

Faculté, du collège McGill. Pétition, 50.

MEDECINE.

Modification de la loi relative à la. Pétitions, 53, 60, 75, 77.

Ecole de, à Québec. Pétitions, 48, 74.

Ecole de, de Montréal. Pétitions, 36, 74, 77.

MEGANTIC.

Amélioration des chemins de. Pétition, 53.

Subdivision de. Pétition, 71.

Retour de la société d'agriculture de. Pétition, 181.

MEMBRES.

Du conseil législatif. Voir conseil.

De l'assemblée législative. Voir assemblée.

MEMPHREMAGOG, LAC.

Et Sherbrooke, chemin de. Pétition, 88.

MEREDITH, HONORABLE W. M.

Voir résolutions.

MESSAGES.**DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL:—**

Informant la chambre que les honorables MM. W. Morris et Ferrie ont permission de s'absenter de leurs sièges pour la session, 31.

Transmettant les rapports du pénitencier provincial, 31, 138.

Transmettant un retour des obligations et autres cautionnements enregistrés dans le bureau du régistrateur provincial, 31.

Annonçant la résignation de l'honorable Robert Jones, 35.

Transmettant copies de trois dépêches au sujet de l'exposition industrielle de toutes les nations qui doit avoir lieu à Londres, dans l'année 1851, 36.

Annonçant la sanction royale au bill des écoles élémentaires, réservé en 1849, 40.

Transmettant les comptes publics de 1849, 51.

Transmettant copie des ordres de la cour de chancellerie, 59.

Transmettant les tableaux relatifs à l'état du commerce pour 1849.

Informant la chambre qu'il a été permis à l'honorable M. Wylie de s'absenter de son siège pour la session, 78.

Transmettant les rapports de l'exploration géologique du Canada, pour 1848-49, et 1849-50, 91. Voir bill No. 62.

Transmettant les règles de la cour de pourvoi pour erreur et appel, 96.

Transmettant une dépêche en réponse à l'adresse de loyauté de cette chambre à la Reine pendant la session, 109.

Communiquant copies de la correspondance relative à une certaine étendue de terre dans la vallée de la Gatineau, 115. Voir adresse No. 9 et comité No. 13.

Transmettant les estimés de 1850, 124, 161.

DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE:—

Relatif à la nomination d'un comité conjoint sur la bibliothèque, 58. Voir comité No. 6.

Demandant qu'il soit permis à l'honorable M. Taché de se rendre devant un comité spécial, 126. Permission accordée et l'assemblée en est informée, 127.

Relatif à des bills. Voir bills.

MESURES.

MESURES.

Et poids du Bas-Canada. Pétition, 32.

METHODISTE.

Ministres de l'église, Wesleyenne. Voir bill No. 45.

METIS ET MATANE.

Chemin de. Pétition, 48.

MILICE.

Continuation de la loi de. Voir bill No. 71.

MINES.

De Québec et du lac supérieur, compagnies des. Pétition, 21.

De Neepigon. Pétition, 80. Voir bill No. 32.

MINISTRES DE L'EGLISE METHODISTE WESLEYENNE.

Voir bill No. 45.

MISSIONNAIRES.

Baptistes du Canada, retour de la société des, 43.

MISSISQUOI.

Retour de la société d'agriculture de, 51.

MODÈLE.

Ferme. Pétitions pour l'établissement d'une, 22, 32.

MONNAIES D'ARGENT.

Cours des. Voir bill No. 6.

MONTAGUE ET NORTH ELMSLEY.

Frontière entre. Pétition, 74.

MONTIZAMBERT, EDWARD L.

Voir greffier en loi.

MONTREAL.

Annexion du township d'Upton et. Pétition, 20.

Retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de, 21.

Et Québec, pilotes licenciés entre. Pétitions, 22, 28, 29, 35, 92. Voir bill No. 94.

Droits de quaiage et de havre de. Pétitions, 28, 29, 41.

Retour de la maison de la Trinité de, 32. Pétition, 98. Voir bill No. 96.

MONTREAL—Continuation.

Retour des religieuses de l'hôpital général à, 32.

Dames de la société bienveillante de. Pétition, 36.

Ecole de médecine de. Pétitions, 36, 74, 77.

Asile des orphelins protestants de. Pétition, 37.

Retour de la banque d'épargnes de la cité et district de, 40.

Sœurs de la charité de l'hôpital général à. Pétition, 41.

Institution des sourds et muets à. Pétition, 43.

Hospice de la maternité de, 43.

Lachine, St. Laurent et Ottawa, retour de la compagnie du grand chemin de jonction de, 43. Pétitions, 74, 75. Voir bill No. 78.

Chemin de jonction de, et la ligne provinciale, Champlain et St. Laurent. Pétition, 46.

Retour de l'institut des artisans de, 49.

Asile des orphelins catholiques romains en liaison avec l'église de St. Patrice à. Pétition, 50.

Hôpital général de. Pétition, 53.

Lois d'enregistrement de. Voir bill No. 11.

Dépositaires dans la banque de prévoyance et d'épargnes de. Pétition, 62. Voir bill No. 141.

Société d'histoire naturelle de. Pétition, 66.

Association de la bibliothèque des avocats de. Pétition, 77. Voir bill No. 48.

Modification de la charte de l'incorporation de. Pétition, 81.

Et Bytown, télégraphe entre. Pétition, 89. Voir bill No. 59.

Retours des commutations effectuées dans la censive du ci-devant ordre des jésuites dans les districts de Québec, Trois-Rivières et, 91.

Chambre de commerce de. Pétitions, 92, 102.

Eglise de la Trinité à. Voir Campbell, le Rév. A. D.

Et Québec, réduction des droits de tonnage entre. Pétition, 98.

Compagnie d'assurance de, contre le feu, sur la vie et la navigation des eaux intérieures. Pétition, 118. Voir bill No. 89.

Erection d'une cour de justice à. Voir bill No. 85. Charrooyage

MONTREAL—Continuation.

Charroriage et transport de la poudre à tirer dans les limites de la cité de. Voir bill No. 97.

Lachine, lac St. Louis et la ligne provinciale, chemin de fer de. Retour, 43. Pétitions, 74, 75. Voir bill No. 101.

Amélioration du havre de. Voir bill No. 127.

MOORE.

Chemin du township de. Pétition, 28.

MORRIS, L'HON. WILLIAM.

Permis de s'absenter de son siège pour la session, 31.

MOTIONS.

Voir bills, adresses et résolutions.

MOULIN.

Chaussée de, sur la rivière Thames. Pétition, 59.

Protection accordée aux propriétaires de, H.-C. Voir bill No. 38.

MOUTARDE.

Réduction du droit sur la graine de. Pétition, 71.

MUETS.

Institution à Montréal des sourds et. Pétition, 43.

MUNICIPALITÉS.

Des Trois-Rivières. Pétition, 20.

Du comté de York. Pétitions, 21, 74, 76.

Provisoire du comté de Kent. Pétitions, 21, 27.

De Québec (Jean Langevin). Pétition, 22.

Des comtés unis de Wentworth et Halton. Pétitions, 22, 29.

De Portneuf. Pétition, 22.

Abrogation ou modification de la loi du Bas-Canada, relative aux. Pétitions, 22, 38, 43, 48, 61, 71. Voir bill No. 131.

Contre l'abrogation des 52^{me} et 53^{me} sections de la loi précitée. Pétition, 166.

Actions prises dans la compagnie du chemin de fer du Great Western par les. Pétition, 28. Voir bill No. 16.

Modification de l'acte du Haut-Canada, relatif aux. Pétitions, 29, 46, 76.

Extension des pouvoirs des. Pétitions, 29, 46, 50, 52, 53, 71.

MUNICIPALITÉS—Continuation.

Du district de Talbot. Pétition, 33.

Du comté de Norfolk. Pétition, 36.

De paroisses, établissement de. Pétition, 38.

Du township de Woodhouse. Pétitions, 39, 158.

Du township de Puslinch. Pétition, 44.

Du comté de Simcoe. Pétition, 46.

De la ville de Brantford. Pétitions, 47, 50, 52.

Du township de Ancaster. Pétitions, 47.

Du township d'Oakland. Pétition, 47.

Syndic et greffier de la ci-devant, de Rimouski. Pétition, 48.

De Rimouski. Pétitions, 48, 63, 91.

Assemblée à l'avenir de la, de Terrebonne au village de Terrebonne et non à Ste. Thérèse. Pétitions, 48, 59, 68.

D'Oxford. Pétition, 52.

De Ste. Catharines. Pétition, 52.

Du district de Niagara, Pétition, 53.

Du township de Thorold. Pétition, 61.

Du Saguenay. Voir bill No. 14.

Du township de Pelham. Pétition, 71.

Du comté provisoire de Haldimand. Pétitions, 70, 71, 164.

Du township de Walpole. Pétition, 71.

Du township de Seneca. Pétition, 71.

Du township de North Cayuga. Pétitions, 71, 78.

Du township de Dunn. Pétition, 71.

Des comtés unis de Lincoln, Haldimand et Welland. Pétition, 71.

De Cobourg. Pétition, 84. Voir comité No. 12.

De Berthier. Voir bill No. 24.

De London. Pétition, 86.

Et bailli du township d'Osgoode. Pétition, 88.

De Vaudreuil, changement de lieu des assemblées de la. Pétitions *pro et con.*, 105, 106, 196.

Du township de Nichol. Pétition, 148.

Des townships de Ashfield et Wawanosh. Pétition, 158.

Correction d'erreurs et omissions dans l'acte du Haut-Canada, relatif aux. Voir bill No. 151.

NATIONALE.

NATIONALE.

Ecole, à Québec. Pétition, 57.

NATURALISATION DES AUBAINS.

Bill de 1849, sanctionné, 11.

NATURELLE.

Société d'histoire, de Montréal. Pétition, 66.

NAVIGATION.

De la rivière L'Assomption. Pétition, 68.

Assurance sur la. Voir assurance.

De Grand River. Pétition, 61.

Sur les eaux intérieures. Voir assurance.

NÉCROPOLE DE TORONTO.

Voir bill No. 75.

NEEPIGON.

Compagnie des mines de. Pétition, 86. Voir bill No. 32.

NÈGRES.

Colonies de. Pétitions *pro et con.*, 50, 78. Voir bill No. 143.

Voir population.

NEW-YORK.

Autorités de l'état de. Voir résolutions.

NIAGARA.

Et Détroit, chemin de fer des rivières. Pétitions, 44, 46, 49, 50, 52, 56, 59, 61, 64, 68, 71, 76, 86.

Municipalité du district de. Pétition, 53.

Banque du district de. Pétition, 68.

Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du district de. Pétition, 93.

NICHOL.

Municipalité du township de. Pétition, 148.

NICOLET.

Allocation en faveur du séminaire de. Pétition, 35.

NORFOLK.

Municipalité de. Pétition, 36.

NORMALE.

Pétition pour une école, 22.

NORMAND ET AUTRES.

Pétition pour indemnité, 28.

NORTH.

Cayuga, municipalité de. Pétitions, 71, 78.

Cayuga, contre la division du township de. Pétition, 71.

Elmsley et Montague, frontière entre. Pétition, 74.

NORTHERN ROAD.

De Toronto à Penetanguishene, *via* Holland Landing. Pétition, 41.

NOTARIAT (B.-C.)

Voir bill No. 122.

NOUVEAU-BRUNSWICK, NOUVELLE-ECOSSE ET CANADA.

Chemin de fer de. Pétitions, 22, 67.

NOUVELLE-ECOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK ET CANADA.

Chemin de fer de la. Pétitions, 22, 67.

OAKLAND.

Municipalité du township d'. Pétition, 48.

Blenheim, Burford, Brantford, Tuscarora, Onondaga, Dumfries et. Pétitions, 48, 52.

OBLIGATIONS.

Billets, lettres de change et autres instruments. Voir bill No. 9.

Et cautionnements enregistrés par le registraire provincial, 31.

OFFICIELS.

Etats et retours. Voir retours et messages.

Serments. Voir bill No. 57.

OFFICIERS.

Du conseil législatif. Voir conseil et comités Nos. 2 et 10.

De comté, élection des. Pétitions, 48, 52.

Publics, réduction des salaires et du nombre des. Pétitions, 29, 52, 75.

Publics, saisie des salaires des. Pétition, 37.

De justice, B.-C., salaire des. Voir bill No. 145.

ONONDAGA.

ONONDAGA.

Et Seneca, nouveau comté de. Pétition, 47.

Burford, Brantford, Tuscarora, et la moitié sud de Dumfries. Pétitions pour et contre l'érection en deux nouveaux comtés de, 48, 52.

ORATEURS.

Du conseil législatif. Voir conseil et bibliothèque.

De l'assemblée législative. Voir assemblée, adresses et bibliothèque.

De la chambre des communes. Voir résolutions.

ORDONNANCES ET ACTES EXPIRANTS.

Voir retours et bill No. 50.

ORDRE DES JESUITES.

Voir jésuites.

ORDRES PERMANENTS.

Voir règles.

ORPHELINS.

Asile des protestants à Montréal. Pétition, 37.

Asile des protestants à Québec. Pétitions, 40, 51.

OSGOODE.

Bailli et municipalité d'. Pétition, 88.

Lignes latérales d'. Voir bill No. 31.

OTTAWA.

Retour de la société d'agriculture du district d', 43.

St. Laurent, Montréal et Lachine, retour du grand chemin de fer de jonction d', 43. Pétitions, 74, 75. Voir bill No. 78.

OUEST.

Retour de la société d'agriculture de Gwillimbury, 40.

Ancien arpentage de Gwillimbury. Voir bill No. 18.

OUVRAGES.

Sur les chemins, B.-C., recouvrement de la valeur des. Voir bill No. 82.

OUVRIERS.

De Québec, société bienveillante des. Pétition, 28. Voir bill No. 50.

OXFORD.

Municipalité d'. Pétition, 52.

Et Bayham, annexion d'. Pétition, 35.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Proclamation continuant et convoquant, 5, 6, 7, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 15. Convoqué, 17.

Orateur annonce que son excellence prorogera le, 176, 197. Prorogé, 216.

PAROISSES.

Municipalité de. Pétition, 38.

Réduction des frais pour l'érection civile des. Pétition, 78. Voir bill No. 67.

PEAGES.

Voir chemins, canal, havres et ponts.

PÊCHEURS.

Réduction du droit sur les articles nécessaires aux. Pétition, 64.

PELHAM.

Municipalité du township de. Pétition, 71.

PENAL.

Surcharge dans un mémoire de frais déclarée. Pétition, 75.

PENETANGUISHENE.

Holland Landing et Toronto, chemin de. Pétition, 41.

PENITENTIAIRE.

Voir provincial.

PENSIONS.

De la couronne, saisie des. Pétition, 67.

Pétitions contre l'octroi de, 48, 52.

PERMANENTS, ORDRES.

De la chambre. Voir règles.

PERRAULT, LOUIS.

Impression des journaux en français, 206. Voir comité No. 3.

PERTH.

PERTH.

Retour de la société d'agriculture de, 54.

PETERBOROUGH.

Et Port Hope, retour de la compagnie du chemin de fer de, 72.

PETITES CAUSES,

Abrogation de l'acte des, B.-C. Pétition, 48.

PETITIONS.

Présentées. Voir les différents sujets et matières disposés alphabétiquement dans l'index.

PHARE.

Sur les Rochers-aux-Oiseaux et au Cap-Rozier. Pétition, 37.

PHILANTROPHIQUES.

Fonds des associations, de prévoyance et charitables. Voir bill No. 88.

PHYSIQUE.

Et chirurgie. Voir médecine.

PILKINGTON BLOCK.

Pétition contre l'annexion du terrain désigné pour le village d'Elora à, 148.

PILOTAGE.

Exemption et réduction du taux du. Pétition, 66. Voir bill No. 69.

PILOTES LICENCIÉS ENTRE QUEBEC ET MONTREAL.

Pétitions, 22, 28, 29, 35, 92. Voir bill No. 94.

PLAIDS COMMUNS.

Voir cours.

PLANCHEIÉS.

Chemins. Voir chemins.

PLANTATIONS BRITANNIQUES.

Enregistrement des vaisseaux des. Voir bill No. 99.

POELE.

Patente pour. Voir Counter.

POIDS.

Et mesures, B.-C. Pétition, 32.

POINTE-LEVI.

Chemin de fer entre la, et le Nouveau Brunswick. Pétition, 22.

POISON ET HUILE.

Inspection du. Voir bill No. 79.

PONTS.

Suspendu de Queenston, 1849, sanctionné par proclamation, 11.

Sur la Rivière-du-Loup. Pétitions, 20, 21.

Sur la rivière Ste.-Anne. Pétition, 22.

Publics, indemnité pour pertes encourues dans l'exécution de certains contrats avec le bureau des travaux publics pour la construction de. Pétition, 28.

Sur la rivière du Sud. Pétition, 28.

Sur la rivière St.-Charles. Pétition, 38.

Contrôle des grands-voyers dans le Bas-Canada sur les chemins et. Pétition, 43.

Et chemin au Saguenay. Pétition, 50.

Sur la rivière Welland. Pétition, 53.

Sur la rivière St.-François. (Aylmer.) Pétition, 53.

Pour la remise de la vente du, de Chatham et la réduction des taux de péage. Pétition, 91.

Sur la rivière Verte. Pétition, 91.

Sur le chemin Craig. Pétition, 100.

Sur la rivière Bécancourt. Indemnité en faveur de J. B. Hébert, pour pertes encourues par l'achat des péages prélevés sur le. Pétition, 114.

De Dorchester. Pétition, 164. Voir bills Nos. 65, 139.

Et chemins, comté de Bruce. Pétition, 158.

Et chemins dans les limites des cités et villes incorporées. Réparation des. Voir bill No. 118.

POPULATION DE COULEUR.

Société littéraire pour la, 44,

Association Elgin, pour la. Pétition, 50. Voir bill No. 143.

Pétition contre l'établissement de colonies de nègres, 78.

PORT.

PORT.

Hope et Peterborough, retour de la compagnie du chemin de fer de, 72.

Dover et Hamilton, chemin de. Pétition, 164.

PORTNEUF.

Municipalité de. Pétition, 22.

POSTE.

Voir bill No. 55.

Greffier assistant autorisé d'ouvrir un compte avec la, 19.

Abolition du travail le dimanche dans le bureau de. Pétitions, 27, 45, 68, 78, 81, 84, 86, 89, 95, 100, 114, 118, (voir comité No. 12.) 120, 122, 133, 134, 144, 147, 172.

Transport des malles entre les cités de Québec et Hamilton. Pétition, 92.

POUDRE A TIRER.

Charroriage et transport de la, dans les limites de la cité de Montréal. Voir bill No. 97.

PREMIER PRIX D'ENCHÈRE.

Sur les terres de la couronne, réduction du. Pétition, 72.

PRÉROGATIVE.

Royale à l'égard des personnes appelées au conseil législatif, 44. Voir adresse, No. 5.

Writs de, et droits des corporations, B.-C. Voir bill No. 60.

PRESBYTÈRES.

Cimetières, églises et paroisses, érection des. Pétition, 78. Voir bill No. 67.

PRESCOTT.

Et Ottawa, chemin de fer de. Pétition, 75.

Et Bytown, chemin de fer de. Voir bill No. 147.

PRESERVATION DU GIBIER.

Pétition, 37. Voir bill No. 114.

PRET.

Et dépôt, H.-C. Voir bill No. 124.

PRETRES.

Catholiques romains âgés et infirmes. Pétition, 84.

PREVOYANCE.

Protection des fonds des associations charitables, philanthropiques et de. Voir bill No. 88.

Dépositaires dans la banque d'épargnes et de, Montréal. Pétition, 62. Voir bill No. 141.

Banque d'épargnes et de, Québec. Retour, 64.

PRIMOGENITURE.

Abrogation de la loi de. Pétitions, 48, 52.

PRINCE.

Edouard, Ile du. Voir résolutions.

Edward, retour de la société d'agriculture du district de, 43.

PRISON.

Et cour de justice à Chatham, et subdivision du comté de Kent. Pétition, 27.

Et cour de justice de Kamouraska. Pétition, 40.

PRISONNIERS.

Dans le pénitencier provincial, travaux des. Pétitions, 95, 167.

PRIVÉS, BILLS.

Greffier de la chambre requis de faire rapport si l'on s'est conformé aux ordres permanents de la chambre à l'égard des, 156.

Examen par l'Orateur pendant la vacance des règles de l'assemblée relatives aux, 205.

PRIVILÈGE.

Voir comité No. 1.

PROCÈS.

Pétition de Marcus Gunn pour un nouveau, 77.

Multiplicité des. Voir bill No. 9.

PROCLAMATIONS.

Prorogeant le parlement au 9 août, 1849, 5.

Do. do. au 13 septembre, " 6.

Do. do. au 13 octobre, " 7.

Do. do. au 19 novembre, " 8.

Do. do. au 24 décembre, " 10.

Do. do. au 25 janvier, 1850, 12.

Do. do. au 27 février, " 13.

Do. do. au 3 avril, " 14.

Do. do. au 8 mai, " 14.

Do. do. au 14 mai, " 15.

Promulguant la sanction royale du bill du chemin de fer d'union de Toronto et du Lac Huron réservé le 30me mai, 1849, 6.

Désavouant

PROCLAMATIONS—Continuation.

Désavouant le bill d'incorporation de la ville de Bytown, sanctionné, le 27^{me} juillet, 1847, 9.

Promulguant la sanction royale du bill de la naturalisation des aubains, réservé le 3^{me} mai, 1849, 11.

Promulguant la sanction royale du bill du pont suspendu de Queenston, réservé le 30^{me} mai, 1849, 11.

Promulguant la sanction royale du bill des titres de certaines personnes naturalisées, (B.-C.) réservé le 30^{me} mai, 1849, 11.

PROCUREUR.

Admission de Henry J. Greenstreet comme solliciteur et, pétition, 44.

Dans les banques. Voir bill No. 20.

PROFANATION DU DIMANCHE.

Pétitions, 27, 45, 68, 78, 81, 84, 86, 88, 95, 98, 100, 114, 116, 118. Voir comité Nos. 12, 120, 122, 133, 144, 147, 172.

PROMESSES.

Et engagements par écrit, validité des. Voir bill No. 12.

PROMISSOIRES.

Billets, et lettres de change. Protêt des. Voir bill No. 159.

PROPRIETAIRES DE MOULINS.

Protection accordée aux, H.-C. Voir bill No. 38.

PROPRIETE LITTERAIRE.

Droit sur les impressions étrangères des ouvrages britanniques soumis au droit de. Voir bill No. 121.

PROROGATION.

Voir parlement.

PROTECTION ACCORDEE AUX PROPRIETAIRES DE MOULINS, H.-C.

Voir bill No. 38.

PROTESTANTS.

Asile des orphelins, Montréal. Pétition, 37.

Asile des orphelins, Québec. Pétitions, 40, 51.

PROTESTEES.

Lettres de change. Voir bill No. 159.

PROTETS ENTRÉS SUR LES JOURNAUX DE LA CHAMBRE.

Voir protêts.

PROVIDENCE.

Maison de la. Pétition, 37.

PROVINCE.

Travaux publics de la. Voir bill No. 158.

Revenus placés sous le contrôle des différentes municipalités de la. Pétition, 50.

PROVINCES.

Réciprocité et commerce libre entre le Canada et autres, de l'Amérique Septentrionale Britannique. Voir bill No. 5.

PROVINCIAL.

Gouvernement. Voir gouvernement.

Rapport du pénitencier, 31, 188. Travaux des criminels. Pétitions, 95, 167.

Retour des obligations et cautionnements enregistrés par le régistrateur, 31.

PROVINCIALE.

Chemin de fer de jonction de Montréal, Champlain, St. Laurent et la ligne. Pétition, 46.

Chemin de fer du Lac St. Louis et la ligne. Pétition, 75.

Retour du chemin de fer du Lac St. Louis, Montréal, Lachine et la ligne, 43. Pétitions, 74, 75. Voir bill No. 101.

Législature. Voir parlement.

PUBLICS.

Saisie des salaires des officiers. Pétition, 37.

Comptes, présentés, 51.

Acquisition par des compagnies privées de travaux. Voir bill No. 53.

Bureaux, et cour de circuit de Vaudreuil placés dans le lieu le plus central du comté. Pétition, 137.

Emprunt pour le service. Voir bill No. 155.

Modification de la loi des travaux. Voir bill No. 158.

PUSLINCH.

Municipalité de. Pétition, 44.

QUAL

Et havre à Rimouski. Pétition, 48.

QUAIAGE.

Droits de havre et de, à Montréal. Pétitions, 28, 29, 41.

QUAKERS.

Retour du pensionnat des amis ou, à West-Lake, 46.

QUARANTAINE.

Dispense de faire la. Pétition, 37.

QUARTIER.

Sessions de. Voir cours.

QUEBEC.

Retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de, 21.

Association des mines de, et du lac Supérieur. Pétition, 21.

Municipalité de Québec (Jean Langevin). Pétition, 22.

Et Montréal, pilotes licenciés entre. Pétitions, 22, 28, 29, 35, 92. Voir bill No. 94.

Inspecteurs de bois de. Pétitions, 28, 51.

Société bienveillante des artisans de. Pétition, 28. Voir bill No. 50.

Macadamisage d'un chemin dans la paroisse de L'Ancienne Lorette; et icelui placé sous le contrôle des commissaires des chemins à barrières de. Pétition, 28.

Pour continuer le chemin à barrières de Charlesbourg à St.-Pierre. Pétition, 32.

Constructeurs de vaisseaux de. Pétitions, 32, 34.

Ecole de l'église St.-André à. Pétition, 33.

Et Richmond, chemin de fer de. Pétition, 37. Voir bill No. 87.

Asile protestant, des orphelins de. Pétition, 40, 51.

Ecole des enfants en bas âge de. Pétition, 40.

Aide à Adélaïde Turcot, veuve de John Clark, M. D., mort aux sheds. Pétition, 47.

Ecole de médecine de. Pétitions, 48, 74.

Et Frampton, chemin de. Pétition, 51.

Ecole Nationale à. Pétition, 57.

QUEBEC—Continuation.

Association charitable des dames catholiques romaines de. Pétition, 59.

Société St.-Jean-Baptiste de. Pétition, 59. Voir bill No. 13.

Comptes de la maison de la Trinité de, 21. Pétition, 66. Voir bills Nos. 10, 69.

Colporteurs sur les marchés de. Pétition, 64.

Banque de prévoyance et d'épargnes de. Retour, 64.

Allocation en faveur de l'association de la bibliothèque de. Pétition, 66.

Chambre de commerce de, relativement au pilotage et à l'inspection du bois. Pétitions, 66, 74. Voir bill No. 69.

Obstruction des abords du marché de, par la corporation. Pétition, 77.

Allocation en faveur de la société littéraire et historique de. Pétition, 82.

Retour des commutations effectuées dans la censive de, 91.

Retours des commutations effectuées dans la censive du ci-devant ordre des jésuites, dans les districts de Montréal, Trois-Rivières et, 91.

Et Hamilton, transport des malles entre. Pétition, 92.

Réduction des droits de tonnage entre Montréal et. Pétition, 98.

Amélioration de la route de traverse de Belvidère dans les environs de. Pétition, 100.

Incendiés de. Voir bill No. 34.

Recouvrement des rentes de bancs dans l'église St. Patrice de. Pétition, 103. Voir bill No. 80.

Aqueduc de. Pétitions *pro et con.*, 103, 112. Voir bills Nos. 113, 123.

Commissaires des chemins à barrières (Pont Dorchester) de. Voir bill No. 65.

Et St. Andrews, chemin de fer de. Voir bill No. 98.

Modification de l'acte qui autorise les syndics des chemins à barrières de Québec à acquérir la possession du Pont Dorchester. Pétition des directeurs de la banque de, 164.

QUEEN'S.

College à Kingston, université de. Pétition, 53.

College à Kingston, écoles de. Pétition, 53.

QUEENSTON.

QUEENSTON.

Pont suspendu de. Bill de 1849 sanctionné par proclamation, 11.

QUORUM.

Ajournement de la chambre, faute d'un, 144.

R**RAINHAM ET WALPOLE.**

Pétition, 36.

RAMSAY.

Et Langan, seigneurs de, obligés de concéder des terres et d'ouvrir des chemins. Pétition, 70.

RAWDON.

Kilkenny, Chertsey, Wexford, Cathcart et Kildare, érigés en nouveau comté. Pétition, 75.

Chemin de fer de, et du village d'Industrie. Pétition, 43. Voir bill No. 86.

RÉCIPROCITE ET COMMERCE LIBRE.

Avec les autres provinces de l'Amérique britannique. Voir bill No. 5.

RÉCLAMATIONS.

Du gouvernement contre des compagnies, H.-C., dispositions des. Voir bill No. 83.

RECTORERIES ET RÉSERVES DU CLERGE.

Pétitions, 22, 32, 44, 47, 48, 50, 52, 54, 67, 71, 74, 78.

REGIOPOLIS.

Collège de, à Kingston. Pétition, 39.

REGISTRATEUR PROVINCIAL.

Etat des obligations et autres cautionnements enregistrés dans le bureau du, 31.

RÈGLES.

De la chambre. Voir comités Nos. 1 et 6, et bills.

57^{me}, suspendue à l'égard de la pétition de John Counter, 83.

De la cour de pourvoi pour erreur et appel, présentées à la chambre, 96. Voir bills Nos. 91, 102.

Greffier de la chambre requis de faire rapport, à l'avenir, si l'on s'est conformé à tous les or-

RÈGLES—Continuation

dres permanents à l'égard des bills privés, et impression ordonnée, 156.

De l'assemblée relatives aux avis pour bills privés examinés par l'Orateur pendant la vacance, 205.

46^{me}, suspendue à l'égard des bills. Voir bills.

REGRATIERS, COLPORTEURS ET DETAILLEURS.

Pétitions, 64, 70. Voir bill No. 116.

REINE, SA MAJESTÉ LA.

Voir adresses, comités et messages.

REMUNERATION.

Accordée aux exécuteurs, syndics et autres. Voir bill No. 111.

RENFREW.

Ventes de terres dans le township de, et produits employés à l'ouverture de chemins. Pétition, 148.

REPONSE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL.

Voir adresses.

REPRESENTATION.

Augmentation de la. Pétition, 53.

Division du comté de Mégantic, pour l'enregistrement et la. Pétition, 71.

RESERVES DU CLERGE ET RECTORERIES.

Pétitions, 22, 32, 44, 47, 48, 50, 52, 54, 67, 71, 74, 78.

RESERVES.

Bills, de 1849. Voir proclamations et messages.

RESIGNATION DE L'HON. R. JONES.

Message, 35.

RESOLUTIONS.

Pour le renvoi de la correspondance entre la banque de la cité et le greffier, adoptée, 88.

Pour obliger le greffier à donner un cautionnement, adoptée, 88.

Pour le paiement de £12 10s. au Rév. A. D. Campbell, objectée et adoptée, 97.

Pour

RESOLUTIONS—*Continuation.*

Pour obliger le greffier de faire ses dépôts dans la banque commerciale, objectée, motion en amendement objectée et adoptée, et copie d'icelle transmise à la banque du Haut-Canada, 97.

Pour autoriser le greffier à payer chaque mois certains salaires, adoptée, 97, 98.

Pour la nomination de Robert LeMoine, comme greffier assistant, adoptée, 98.

De remerciements pour des dons de livres faits à la bibliothèque par divers fonctionnaires publics et autres, adoptée, 175.

Orateur requis de communiquer la résolution précédente aux personnes nommées en icelle, 180.

Et adresse à son excellence, relativement à la première résolution, 180.

RETOURS ET ETATS.

Du greffier en loi sur les lois expirantes, 20. Voir bill No. 150.

Du bibliothécaire, 22.

Des baptêmes, mariages et sépultures dans les district de Montréal, Québec et Trois-Rivières, 21.

De la maison de la Trinité de Québec, 21.

De la communauté des sœurs de Ste. Croix, 32.

De l'académie industrielle de St. Laurent, 32.

De la maison de la Trinité de Montréal, 32.

Des religieuses de l'hôpital général à Montréal, 32.

De la société d'agriculture de Verchères, 34.

Du comté de St. Maurice, 36.

Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de St. François, 37, 40, 64.

De la société d'agriculture de Sherbrooke, 40, 63.

.. do do Gwillimbury Ouest. 40.

.. do do Clarence. 40.

.. do do Rouville, 40, 84.

De la compagnie du chemin de fer du Champlain et du St. Laurent, 40.

.. Banque d'épargnes de la cité et du district de Montréal, 40.

.. Société d'agriculture du district d'Ottawa, 43.

.. do do de Sophiasburgh, 43.

RETOURS ET ETATS—*Continuation.*

.. do do de Prince-Edouard, 43.

.. do do d'Athol, 43.

.. do do de Richelieu, (No. 2.) 43.

.. do do de Richelieu, (No. 1.) 49.

.. do do de Wellington, 43.

.. Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lachine, 43.

.. Société des missionnaires baptistes du Canada, 43.

.. Société d'agriculture de Coleman's Corners, 44.

.. Du pensionnat des amis ou quakers à West Lake, 46.

.. De l'institut des artisans de Toronto, 47. Voir bill No. 63.

De la société d'agriculture de Grimsby, 49.

.. do do de Terrebonne, 49.

De l'institut des artisans de Montréal, 49.

De la société d'agriculture de Shefford, 51.

Du collège de Bytown, 51.

De la société d'agriculture de Missisquoi, 51.

.. do do de Dorchester, 51.

.. do do du comté du lac des Deux-Montagnes (No. 1) 51.

.. do do du district de Bathurst, 53.

.. do do du Bas-Canada, 53.

.. do do de Perth, 54.

.. do do de Leinster, (No. 1.) 54.

.. do do du district de Huron (No. 1.) 57.

Des branches d'agriculture de London Road et Hawkesbury (No. 1.) 57.

De la société d'agriculture du comté de Berthier, (No. 1.) 57.

.. do do du comté de Huntingdon, 60.

.. De la société d'agriculture du comté de Chambly (No. 2) 61.

.. De l'hôpital de Toronto, 61.

.. De l'hôpital de Kingston, 61.

De

RETOURS ET ETATS—*Continuation.*

- De la compagnie d'assurance maritime sur les eaux intérieures du St. Laurent, 61.
- .. Banque de prévoyance et d'épargnes de Québec. Pétition, 64.
- .. Société d'agriculture de Vaudreuil, 66.
- .. do do Clinton 69.
- .. do Du district de London, 69.
- .. do De Bellechasse, 69.
- .. Compagnie du chemin de fer de Peterborough et Port Hope, 72.
- .. do do de Kent, 72.
- .. do do De Simcoe 78.
- .. do do De Carleton, 84.
- .. Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, 89.

De l'impression et distribution des statuts de la session de 1849, 89.

Des commutations de la tenure dans la seigneurie de Lauzon, 91.

Des commutations de la tenure dans la censive de Québec, 91.

Des commutations dans la censive du ci-devant ordre des jésuites dans les districts de Montréal, Trois-Rivières et Québec, 91.

De la compagnie du chemin planchéié de Streetsville, 92.

Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Gaspé, 100.

De la société d'agriculture de Glengary, 100.

- .. Compagnie d'assurance de l'Amérique-Britannique contre le feu et sur la vie, 114.
- .. Banque d'épargnes de Hamilton et Gore, 131.
- .. Société d'agriculture de Mégantic, 180.
- .. Banque de Gore, 196.
- .. Société d'agriculture de Beauharnais, 197.
- .. Banque de la cité, 208.

Transmis par son excellence le gouverneur-général. Voir messages.

RETRANCHEMENT.

Voir. Dépenses publiques.

REVENUS.

Des localités en cette province placés sur le contrôle des différentes municipalités. Pétition, 50.

RICHELIEU.

Retours de la société d'agriculture de, 43, 49.

RICHMOND.

Et Québec, chemin de fer de. Pétition, 37. Voir bill No. 87.

RIMOUSKI.

Havre et quai à. Pétition, 48.

Allocation pour chemin dans. Pétition, 48.

Municipalité de. Pétitions, 48, 63, 91.

Enregistrement des titres dans. Pétition, 63. Voir bill No. 58.

Préfet et greffier de la ci-devant municipalité de. Pétition, 48.

Rivard, Alexis, préfet de la ci-devant municipalité du district de. Pétitions, 48.

RIVARD, ALEXIS.

Maire de la ci-devant municipalité du district de Rimouski. Pétition, 48.

RIVIÈRES.

Corporation de la commune des Trois. Pétition, 20. Voir bill No. 51.

Du Loup, pont sur la Pétitions, 20, 21.

Retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le district des Trois, 21.

Ste. Anne, pont sur la, 22.

Du sud, pont et chemin. Pétition, 28.

Lorette, amélioration de la. Pétition, 28.

St. Charles, ponts sur la. Pétition, 38.

Niagara et Détroit, chemin de fer des. Pétitions, 44, 46, 49, 50, 52, 56, 59, 61, 64, 68, 71, 76, 86.

Retour du chemin de fer du St. Laurent et Champlain, 40. Pétitions, 45, 46.

Transport du bureau d'enregistrement du comté de St. Maurice de la ville des Trois. Pétition, 46.

Welland, pont sur la. Pétition, 53.

St. François, reconstruction du pont Aylmer sur la. Pétition, 53.

DuChêne, commissaires de la. Voir bill No. 8.

Thames, écluse sur la. Pétition, 59. Voir bill No. 43.

Navigation

RIVIÈRES—Continuation.

Navigation de Grand River. Pétition, 61.

L'Assomption, navigation de la. Pétition, 68.

Le terrain des associés (formant partie du township d'Upton) enclavé dans le district des Trois. Pétition, 74.

Verte, allocation pour la bâtisse d'un pont sur la. Pétition, 91.

Bécancour, indemnité à J. B. Hebert pour pertes encourues par l'achat du péages prélevés sur le pont public de la. Pétition, 114.

ROBINSON, HON. W. B.

Voir résolutions.

ROMAIN, CATHOLIQUE.

Evêque de Bytown. Pétition, 39. Voir adresse No. 9.

Evêque de Montréal. Pétition, 43.

Collège à Bytown. Pétition, 44. Retour, 51.

Asile des orphelins en liaison avec l'église St. Patrice à Montréal. Pétition, 50.

Dames de l'association charitable de Québec. Pétition, 59.

Prêtres âgés et infirmes. Pétition, 84.

ROSE, FREEMAN.

Pétition, 33.

ROUVILLE,

Retour de la société d'agriculture de, 40. 89.

ROYALE, SANCTION.

Par proclamation et message à des bills, 6, 11, 40.

Désavouée par proclamation, 9.

Par son excellence à différents bills, 128, 129, 211, 212, 213, 214, 215, 216.

PRÉROGATIVE :—

Relativement aux personnes appelées au conseil législatif, 44. Voir adresse No. 5.

ROZIER.

Cap, Phare sur le. Pétition, 37

RYAN, JOHN.

Transport des malles entre Québec et Hamilton. Pétition, 92.

SACRISTIE.

De Trinité Church, Montréal. Voir Campbell, le Rév. A. D.

SAGUENAY.

Chemin et ponts au. Pétition, 37, 50.

Municipalité du. Voir bill No. 14.

Division du, pour l'enregistrement. Pétition, 84.

SAINT.

Edouard. Pétition de Louis Comte, pour le paiement d'une somme due par la fabrique de la paroisse de, 20. Voir bill No. 81.

Lin. Voir St. Henri de Mascouche.

Anne, pont sur la rivière. Pétition, 22.

Roch-des-Aulnets, chemin de. Pétition, 28.

Geneviève et St. Stanislas, allocation pour le chemin de. Pétition, 28.

Croix. Retour de la communauté des sœurs de, 32.

Laurent. Retour de l'académie industrielle de, 32.

Pierre, Charlesbourg et Québec, chemin de. Pétition, 32.

André à Québec, école de l'église de. Pétition, 33.

Viateur. Pétition des clercs paroissiaux ou catéchistes de, 36.

Maurice, retour de la société d'agriculture du comté de, 36.

François. Retours des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de, 37, 40, 64.

Elizabeth, allocation en faveur de la maison de la providence dans la paroisse de. Pétition, 37.

Charles, pont sur la rivière. Pétition, 38.

Thérèse de Blainville, le petit séminaire de. Pétition, 38.

Patrice de la Rivière-du-Loup, cour et prison à. Pétition, 40.

Laurent et champlain. retour de la compagnie du chemin de fer de, 40. Pétition, 45, 46, 59.

Yacinthe de Yamaska, allocation en faveur du séminaire de. Pétition, 41.

Maurice, transport du bureau d'enregistrement de. Pétition, 46.

SAINT—Continuation.

- Anne de Yamachiche, transport du bureau d'enregistrement de St. Maurice à. Pétition, 46.
- Thérèse, remplacée par le village de Terrebonne comme lieu des assemblées de la municipalité de Terrebonne. Pétitions, 48, 59, 68.
- Jean, académie de. Pétition, 48.
- Louis de Terrebonne, allocation en faveur du collège Masson dans la paroisse de. Pétition, 48.
- André, collège de. Pétition, 49.
- Patrice, Montréal, asile des orphelins catholiques romains en liaison avec l'église de. Pétition, 50.
- Henri de Mascouche, Lachenaye et St. Lin réunis au, ou St. Paul, Lavaltrie et Kildare ajoutés au circuit de L'Assomption. Pétition, *pro et con.*, 51, 93.
- Catherines, municipalité de. Pétition, 52.
- François, allocation pour reconstruire le pont Aylmer sur la rivière. Pétition, 53.
- Jean Baptiste de Québec, société. Pétition, 59. Voir bill No. 13.
- Laurent, retour de la compagnie d'assurance maritime du, 61.
- Laurent, bouées dans le chenal nord du. Voir bill No. 10.
- André, maison d'école de. Pétition, 62.
- Clair, réserve pour chemin. Pétition, 68.
- Paul, St. Antoine de Lavaltrie et profondeurs de Kildare détachés du comté de Berthier. Pétitions, 68.
- Hyacinthe et Upton, division de. Pétition, 70.
- Gervais et Buckland, allocation pour le chemin de. Pétition, 72.
- Laurent, Ottawa, Montréal et la ligne provinciale, retour du grand chemin de fer de jonction du, 43. Pétitions, 74, 75. Voir bill No. 78.
- Louis et la ligne provinciale, chemin de fer de. Pétition, 75.
- Ours, incorporation du village annulée. Pétition, 76.
- Lazare, paiement de la bâtisse d'une église à. Pétition, 78.
- Michel, société ecclésiastique de. Pétition, 84.

SAINT—Continuation.

- Laurent et Lac Temiscouata, arpentage de terres entre le, pour la construction d'un chemin de fer ou canal. Pétition, 91.
- Martin, cour de circuit de. Pétition, 133.
- Patrice de Québec, recouvrement des rentes pour bancs dans l'église de. Pétition, 103. Voir bill No. 80.
- Laurent et Atlantique, chemin de fer de. Voir bill No. 44.
- Jean, incorporation de l'académie de. Voir bill No. 77.
- Andrews et Québec, chemin de fer de. Voir bill No. 98.
- Hyacinthe, incorporation de. Voir bill No. 142.

SAISIE.

- Des salaires des officiers publics. Pétition, 37.
- Exécution, effets exemptés de la. Pétition, 78.

SALAIRES.

- Des officiers publics, saisie des. Pétition, 37.
- Des officiers de comté. Pétition, 38.
- Payés chaque mois par le greffier du conseil législatif, 97.
- Des officiers et juges des cours, réduction des, 75.
- Des écrivains. Voir comité No. 10.

SA MAJESTÉ LA REINE.

- Voir adresses et comités.

SANCTION ROYALE.

- Par proclamation et message à certains bills, 6, 11, 40.
- Désavouée par proclamation, 9.
- Par son excellence le gouverneur-général, à divers bills, 128, 129, 211, 212, 213, 214, 215, 216.

SAUVAGES.

- Abénaquis, incorporation des. Pétition, 28.
- Du Haut-Canada, protection des. Voir bill No. 160.
- Du Bas-Canada, protection des. Voir bill No. 161.

SCRIP.

- Rachat du, pour terres. Voir bill No. 115.

SCRUTIN,

SCRUTIN.

Vote au, pétitions, 29, 53.

SCUGOG ISLAND.

Erigée en un township séparé. Pétition, 38.

SEIGNEURIES.

De Lauzon, remise des cens et rentes dans la. Pétition, 29.

De Lauzon, retour de la commutation de la tenure dans la, 91.

Du Bas-Canada, modification de la tenure des terres dans les. Pétitions, 38, 45, 48.

Du Cap-de-la-Magdeleine, remise d'arrérages de cens et rentes et lots et ventes dans la. Pétition, 41.

De Ramsay et Langan, seigneurs obligés à concéder des terres et à ouvrir des chemins. Pétition, 70.

Retour des commutations effectuées dans la censive de Québec, 91.

Retour des commutations effectuées dans la censive du ci-devant ordre des jésuites dans les districts de Montréal, Trois-Rivières et Québec, 91.

De Beauharnois. Pétition contre les exactions des seigneurs; pour la démarcation des limites de la seigneurie, et pour la concession de titres aux taux établis par les lois et coutumes du Bas-Canada, 102.

De Chateauguay enclavée dans le circuit de Beauharnois. Pétition, 133.

SEMINAIRES.

Voir écoles.

SENECA.

Et Onondaga, nouveau comté de. Pétition, 47.

Pétition contre la division du township de, 71.

Municipalité de. Pétition, 71.

SEPTENTRIONALE.

Télégraphe électrique de l'Amérique, Britannique. Pétition, 114. Voir bill No. 112.

Commerce libre et réciprocité entre les provinces de l'Amérique, Britannique et le Canada. Voir bill No. 5.

SÉPULTURES.

Mariages et baptêmes. Voir retours.

SERMENTS.

Prescrits par la loi, administrés à des membres de la chambre, 19.

Prescrits par la loi, administrés à John F. Taylor, aîné, comme greffier de la chambre, 99.

Officiels. Voir bill No. 57.

SERVICE PUBLIC.

Emprunt pour le. Voir bill No. 155.

SHEFFORD.

Académie de. Pétition, 51.

Retour de la société d'agriculture de, 51.

SHERBROOKE.

Et lac Memphremagog, chemins de. Pétition, 38.

Retour de la société d'agriculture de, 40, 63.

Allocation en faveur de l'academie de. Pétition, 83.

SHERWOOD, L'HON. LEVIUS P.

Prête serment, 19. Son décès annoncé, 31, 42. Ajournement proposé et adopté, 31. Funérailles de, 35.

SILVERTHORN.

Ecluse de moulin sur la rivière Thames. Pétition, 59. Voir bill No. 43.

SIMCOE.

Municipalité de. Pétition, 46.

Non détaché de la municipalité du township de Woodhouse. Pétition, 158.

Toronto et lac Huron, bill du chemin de fer d'union de, 1849, sanctionné par proclamation, 6. Pétitions, *pro* et *con.*, 69, 88, 129, 133, 167. Voir bills Nos. 22, 70, 108.

Retour de la société d'agriculture de, 78.

SŒURS.

De la charité de l'hôpital général de Montréal. Pétition, 41.

Le la miséricorde, Montréal. Pétition, 43.

De la charité à Bytown. Pétition, 44.

SOLLICITEUR.

Admission de Henry J. Greenstreet comme procureur et. Pétition, 44.

SOMBRA.

SOMBRA.

Et Dawn, frontières de. Pétition, 49.

SOMMATION.

De personnes au conseil législatif. Prérogative royale relative à la, 44. Voir adresse No. 5.

Adressée aux membres de la chambre, 27, 77.

SOPHIASBURGH.

Retour de la société d'agriculture de, 43.

Ratification de l'arpentage de. Pétition, 70.

SOURDS ET MUETS.

Institution à Montréal des. Pétition, 43.

SPÉCIAUX.

Ajournements, 23, 31, 57, 83, 139.

SPIRITUEUSES.

Liqueurs. Voir auberges.

STANSTEAD.

Allocation en faveur du séminaire de. Pétition, 46.

Banque de. Pétition, 53.

STATUTS.

Voir lois.

STEAMERS PORTES-MALLES.

Voir poste.

STREETSVILLE.

Retour de la compagnie du chemin planchéié de, 92.

SUBSIDES.

Voir bill No. 153, et estimés.

SUD, RIVIÈRE DU.

Pont et chemin. Pétition, 28.

SURINTENDANT EN CHEF DE L'ÉDUCATION.

Voir écoles.

SUSPENDU, PONT.

De Queenston, 1849, sanctionné par proclamation, 11.

SYNDICS.

Exécuteurs et autres, rémunération des. Voir bill No. 111.

Voir municipalités.

TACHÉ.

L'hon. Jean-Baptiste, décès annoncé, 42.

L'hon. E. P. Message de l'assemblée requérant sa présence devant un comité spécial de cette chambre, 126. Permission accordée et l'assemblée en est informée, 127.

TALBOT.

Municipalité du district de. Pétition, 33.

TARIF.

Des honoraires des cours de justice, réduction du, 73.

TAXES.

Locales. Pétitions, 21, 39. Voir bill No. 133.

Sur les terres des propriétaires absents. Pétition, 38.

Modification des lois de cotisation. Pétitions, 44, 70, 74. Voir bill No. 74.

Abrogation des lois de cotisation, H.-C. Voir bill No. 105.

Pétition contre le bill de cotisation de cette session, 118. Voir bill No. 105.

TAYLOR, JOHN FENNINGS, AINÉ.

Administre, comme commissaire, le serment à des membres de la chambre, 19.

L'Orateur fait rapport de sa commission comme greffier de la chambre, 99.

Prête serment d'office, 99.

Fait rapport qu'il a délivré des messages à l'assemblée, 140, 167.

Etat des déboursés de. Voir appendice, No. 5.

TELEGRAPHES.

De Bytown et Montréal. Pétition, 89. Voir bill No. 59.

De l'Amérique Septentrionale Britannique. Pétition, 114. Voir bill No. 112.

Protection des. Voir bill No. 132.

TEMISCOUATA.

Canal des Trois-Pistoles ou de L'Isle-Verte au lac. Pétition, 48.

Arpentage des terres entre le lac, et le St. Laurent pour un chemin de fer ou canal. Pétition, 91.

Réparation du chemin de. Pétition, 91.

TEMPÉRANCE

TEMPERANCE.

Encouragement de la. Voir auberges.

TENURE.

Des terres dans les seigneuries du Bas-Canada, modification de la. Pétitions, 38, 45, 48.

Féodale, commutation de la. Voir seigneuries.

TERREBONNE.

Village de, substitué à Ste. Thérèse pour les assemblées de la municipalité de Terrebonne. Pétitions, 48, 59, 68.

Allocation en faveur du collège Masson, dans la paroisse de St. Louis de. Pétition, 48.

Retour de la société d'agriculture de, 49.

TERREINS.

Des églises, hypothèques des. Voir bill No. 92.

TERRES.

Seigneurs de Ramsay et Langan obligés d'ouvrir des chemins et concéder des. Pétition, 70.

Réduction sur le premier prix d'enchère des. Pétition, 72.

Arpentage des, entre le St. Laurent et le Lac Temiscouata, pour un chemin de fer ou canal. Pétition, 91.

Dans la vallée de la Gatineau. Voir adresse No. 9, et comité No. 13.

Transport de, à des syndics pour cimetières. Voir bill No. 72.

Construction de chemins dans le comté de Renfrew avec les produits de la vente de certaines. Pétition, 148.

Hypothèques des terrains des églises. Voir bill No. 92.

Rachat de scrip pour. Voir bill No. 115.

Des propriétaires absents. Pétition, 38.

Des écoles, bill de 1850 réservé, sanctionné par message, 40.

Des réserves du clergé et rectoreries. Pétitions, 22, 32, 44, 47, 48, 50, 52, 54, 67, 71, 74, 78, 94.

Octroi de, en faveur de Vester Cleveland pour ses services. Pétition, 51.

THAMES.

Ecluse sur la rivière. Pétition, 59. Voir bill No. 43.

THORALD.

Municipalité du township de. Pétition, 61.

TITRES.

Division du comté de Huntingdon pour l'enregistrement des. Pétition, 61. Voir bill No. 36.

Subdivision du comté de Mégantic pour la représentation parlementaire et l'enregistrement des. Pétition, 71.

Modification de l'acte qui divise le Saguenay pour l'enregistrement des. Pétition, 84.

Division de Rimouski pour l'enregistrement des. Pétition, 63. Voir bill No. 58.

A des biens fonds, (B.-C.) Bill de 1849, sanctionné par proclamation, 11.

TONNAGE.

Réduction des droits de, entre Montréal et Québec. Pétition, 98.

TORONTO.

Simcoe et Lac Huron, bill d'union du chemin de 1849, sanctionné pour proclamation, 6. Pétitions, *pro et con.*, 69, 88, 129, 133, 167. Voir bills Nos. 22, 70, 108.

Bill pour remettre en vigueur la charte du chemin de fer de, et du Lac Huron. Pétition, 88. Voir bill No. 70.

Institut des artisans de. Pétition, 30.

Retour, 47. Ouvert aux membres de la chambre pendant la session, 59. Voir bill No. 63.

Holland Landing et Penetanguishene, chemin de. Pétition, 41.

Retour de l'hôpital de, 21, 61.

Chambre de commerce de. Pétition, 70.

Transport du collège Victoria de Cobourg à. Pétition, 133.

Nécropole de. Voir bill No. 75.

Université de. Voir bill No. 95.

Asile des aliénés à. Voir bill No. 117.

Amélioration du havre de. Voir bill No. 128.

TRADUCTEUR FRANCAIS.

Voir résolutions.

TRANSPORT.

TRANSPORT.

Et charroriage de la poudre à tirer dans la cité de Montréal. Voir bill No. 97.

TRAVAUX.

Des criminels dans le pénitencier. Pétitions, 95, 167.

TRINITÉ.

Eglise de la, Montréal. Voir Campbell, le rév. A. D.

Retour de la maison de la, Montréal, 32. Pétition, 98. Voir bill No. 96.

Comptes de la maison de la, Québec, 21. Pétition, 66. Voir bills Nos. 10, 69.

TRINITY.

College, incorporation de. Pétition, 137.

TRIPP, CHARLES.

Voir Counter.

TROIS-PISTOLES.

Canal des, ou de L'Isle-Verte au lac Témiscouata. Pétition, 48.

TROIS-RIVIÈRES.

Le terrain des associés (faisant partie du township d'Upton) enclavé dans le district des. Pétition, 74.

Retour des commutations effectuées dans la censive du ci-devant ordre des jésuites dans les districts de Québec, Montréal et, 91.

Allocation annuelle ci-devant accordée à l'école de grammaire, transférée à l'académie aux. Pétition, 148.

Corporation de la commune des. Pétition, 20. Voir bill No. 51.

Retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le district des, 26.

Transport du bureau d'enregistrement de St. Maurice de la ville des. Pétition, 46.

Paiement d'arrérages de salaire à Charles H. Lassiseraye, comme instituteur aux. Pétition, 47.

TUSCARORA.

Pour et contre l'érection en deux nouveaux comtés d'Oakland, Blenheim, Burford, Branford, Onondaga, la moitié sud de Dumfries et. Pétitions, 48, 52.

UNION, ACTE D'.

Modification de l'. Voir adresse No. 6.

UNIVERSITÉS.

Voir collèges.

UPTON.

Et Montréal, annexion du township d'. Pétition, 20.

Et Saint-Hyacinthe, division d'. Pétition, 70.

Terrain des associés dans le township d', enclavé dans le district des Trois-Rivières. Pétition, 74.

USURE.

Abolition des lois contre l'. Pétitions, 75, 102.

VACANTS, SIEGES.

Dans le conseil législatif. Voir Jones, l'honorable Robert.

VAISSEAUX.

Marchands étrangers. Voir bill No. 17.

Naviguant entre Montréal et Québec, réduction du droit sur les. Pétition, 98.

Exempts du pilotage. Voir bill No. 69.

Des plantations britanniques, enregistrement des. Voir bill No. 99.

Exempts de la quarantaine en certains cas. Pétition, 37.

Charpentiers de, Québec. Pétitions, 32, 84.

VALEUR DES OUVRAGES.

Sur chemins, recouvrement de la, B.-C. Voir bill No. 82.

VAUDREUIL.

Retour de la société d'agriculture de, 66.

Chef-lieu de. Pétition, 78.

Lieu de la réunion de la municipalité de, non changé. Pétitions, *pro et con.*, 105, 106, 196.

Transport du bureau d'enregistrement et de la cour de circuit de. Pétitions, 106, 196.

VAUDREUIL—Continuation.

Cour de circuit et bureaux publics tenus dans l'endroit le plus central du comté de. Pétition, 137.

VAUGHAN.

Et Albion, chemin de. Pétition, 56. Voir bill No. 61.

VERCHÈRES.

Retour de la société d'agriculture de, 34.

VERTE, RIVIÈRE.

Allocation pour la bâtisse d'un pont sur la. Pétition, 91.

VICTORIA COLLEGE.

Transport du site de. Pétition, 133. Voir bill No. 93.

VIDAL.

Chemin de, dans le township de Moore. Pétition, 28.

VIE.

Assurance sur la. Voir assurance.

VOIX.

Prépondérante de l'Orateur, 146.

VOTE.

De crédit. Voir bill No. 155.

Au scrutin. Pétitions, 29, 53.

Des procureurs dans les institutions de banques. Pétition, 75. Voir bill No. 20.

VOYERS.

Contrôle des grands, dans le Bas-Canada, sur les chemins et ponts, 43.

WALPOLE.

Et Rainham. Pétition, 36.

Et Woodhouse, frontière entre. Pétitions, 39, 71. Voir bill No. 30.

Municipalité de. Pétition, 71.

WATERLOO.

Société d'agriculture de. Pétition, 158.

WAWANASH.

Et Ashfield, municipalité de. Pétition, 158.

WELLAND.

Lincoln et Haldimand. Pétitions, 36, 71.

Pont sur la rivière. Pétition, 52.

WELLINGTON.

Retour de la société d'agriculture du district de, 43.

WENTWORTH.

Et Halton, municipalité de. Pétitions, 22, 29.

Changement des lignes frontières de. Pétition, 50.

WESLEYENS.

Registres des ministres méthodistes. Voir bill No. 45.

WEST-LAKE.

Retour du pensionnat des amis ou quakers de, 46.

WEXFORD.

Rawdon, Kilkenny, Chertsey, Cathcart, Kildare érigés en nouveau comté. Pétition, 75.

WHISKY.

Abolition du droit sur le. Pétition, 75.

WHITBY.

Et autres townships à l'est du comté de York érigés en un comté séparé. Pétition, 38.

WILBERFORCE.

Société d'éducation du lycée, pour la population de couleur. Pétition, 44.

WILLIAM-HENRY.

Ecoles à. Pétition, 74.

WINTHROP, L'HON. R. C.

Voir résolutions.

WOODHOUSE.

Et Walpole, frontière entre. Pétitions, 39, 71. Voir bill No. 30.

Municipalité de. Pétitions, 39, 158.

WRITS.

De prérogative et droits des corporations, B.-C.
Voir bill No. 60.

WYLIE, L'HON. JAMES.

Permis de s'absenter de son siège pour la session, 78.

YAMACHICHE.

Transport du bureau d'enregistrement de St. Maurice en la paroisse de. Pétition, 40.

YAMASKA.

Allocation en faveur du séminaire de St. Hyacinthe de. Pétition, 41.

YORK.

Municipalité de. Pétitions, 21, 74, 76.

Séparation de Whitby et autres townships à l'est du comté de. Pétition, 38.

Réserve pour chemin dans le township de. Pétition, 109. Voir bill No. 25.

Ancien arpentage de terres annexées au comté de. Pétition, 116. Voir bill No. 18.

Ecoles de grammaire de. Voir bill No. 119.

Autorités de l'état de New. Voir résolutions.